

Université de Montréal

« They Always Remain Girls » :
La re/production des rapports de genre
dans les sports féminins au Québec, 1919-1961

par

Élise Detellier

Département d'histoire
Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des arts et des sciences
en vue de l'obtention du grade de Philosophiæ Doctor (Ph.D.)
en histoire

Juin 2011

© Élise Detellier, 2011



Library and Archives
Canada

Published Heritage
Branch

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

Direction du
Patrimoine de l'édition

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence
ISBN: 978-0-494-81031-6

Our file Notre référence
ISBN: 978-0-494-81031-6

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.

Canada[!]

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Cette thèse intitulée

« They Always Remain Girls » :
La re/production des rapports de genre
dans les sports féminins au Québec, 1919-1961

présentée par :

Élise Detellier

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Michèle Dagenais
Président-rapporteur

Denyse Baillargeon
Directrice de recherche

Ollivier Hubert
Membre du jury

Jean Harvey
Examineur externe

Suzanne Laberge
Représentante du doyen de la FAS

Résumé en français

Cette thèse lève en partie le voile sur l'histoire des sports féminins au Québec de 1919 à 1961, soit de l'âge d'or des sports féminins au Canada jusqu'à l'adoption de la *Loi sur la condition physique et le sport amateur* par le gouvernement fédéral. Elle montre comment les rapports de genre ont été re/produits dans les sports féminins en étudiant les discours et les pratiques, tout en portant une attention particulière à l'influence qu'exercent l'appartenance de classe, l'ethnicité et la religion sur les sports féminins. L'analyse se penche d'abord sur les discours des médecins, des professeurs d'éducation physique et des clercs de l'Église catholique pour étudier les prescriptions qu'ils ont formulées à l'égard de la participation sportive des femmes. Les idées de deux Montréalaises, Myrtle Cook et Cécile Grenier, sont ensuite examinées pour montrer comment elles contestent les discours dominants. Enfin, les pratiques sportives des femmes dans deux centres sportifs montréalais, soit la Palestre nationale et le *Young Women's Christian Association*, ont été étudiées de manière détaillée afin de mettre en lumière les différences, mais aussi certaines similitudes, entre l'organisation des sports féminins dans les communautés francophones et anglophones de la ville.

Cette thèse met en évidence les tensions qui découlent des rapports de genre, de classe, d'ethnicité et de l'appartenance religieuse, et qui sont présentes à la fois dans les discours et les pratiques. Comme ailleurs en Amérique du Nord et même ailleurs en Occident, les discours dominants au Québec ne sont pas univoques, alors

que des vues divergentes les contestent et que les pratiques sont plurielles. Tout en s'inscrivant dans le mouvement plus large d'accès des femmes aux sports en Occident, les discours et les pratiques observables à Montréal s'en distinguent, notamment par la forte influence de l'Église catholique et par les tensions ethniques. Le Québec est donc un cas d'espèce tout indiqué pour mettre en lumière la complexité de la re/production des rapports de genre à travers l'analyse des sports féminins, l'étude de ce champ constituant en même temps une avenue de recherche fort stimulante pour mieux saisir l'entrée de la province dans la modernité.

Mots-clés : Sports féminins, Québec, Montréal, XX^e siècle, Genre, Ethnicité, Église catholique, Palestre nationale, Young Women's Christian Association

English Abstract

This dissertation analyses women's sports in Quebec from 1919 to 1961 from the golden age of women's sport in Canada to the adoption of the *Fitness and Amateur Sport Act* by the federal government. It shows how gender relations have been re/produced in women's sport by studying discourses and practices, while also considering the influence of class, ethnicity, and religion on women's sport. The analysis studies first the way doctors, physical education teachers, and the Catholic Church conceived women's participation in sport. The ideas of two active participants in women's sport organization in Montreal, namely Myrtle Cook and Cécile Grenier, are then analyzed in order to see how they contested dominant discourses. Finally, women's sports played at the Palestre and Young Women's Christian Association, two sport centers of Montreal, are detailed in order to show the differences, but also some similarities, in sport organization in the Francophone and Anglophone communities.

This dissertation highlights the tensions ensuing from gender, class, ethnicity, and religion, all of which were present in discourses and practices. As elsewhere in North America, and even in Occident, dominant discourses on women's sport in Quebec were not homogeneous, as different points of view contested them, and practices were numerous and varied. While taking part in the larger movement of women's access to sport in Occident, discourses and practice in Montreal had also their own particularities because of the Catholic Church influence and the ethnic

tensions. The province of Quebec is thus an interesting case study to highlight the complexity of re/production of gender relations in women's sport. Moreover, women's sport is a greatly stimulating research avenue to better grasp the entry of the province in modernity.

Keywords : Women's Sports, Quebec, Montreal, Twentieth Century, Gender, Ethnicity, Catholic Church, Palestre nationale, Young Women's Christian Association

Table des matières

Résumé	i
Abstract	iii
Liste des tableaux	viii
Liste des illustrations	ix
Liste des annexes	x
Liste des abréviations	xi
Dédicace	xii
Remerciements	xiii
Introduction	1
Chapitre 1 : L’histoire des sports féminins au Québec, 1919-1961	5
I. Les concepts	6
a) Le sport organisé	6
b) Le genre	8
II. L’état de la question	12
a) L’histoire des sports au Québec	13
b) Les sports féminins dans les sociétés modernes	27
III. La problématique	40
IV. Les sources, la méthodologie et la structure d’analyse	44

Chapitre 2 : Des sportives hétérosexuelles et maternelles	56
I. Les sports, la santé publique et l'éducation, 1920-1945	58
a) Les sports amateurs, gages de réussite individuelle et nationale	59
b) L'éducation du corps et de l'esprit : la conception humaniste et utilitaire des sports selon l'Église catholique	70
II. La participation féminine aux sports et les craintes de masculinisation des femmes, 1920-1945	74
a) Le corps maternel	75
b) La modestie sportive	89
III. Les sports féminins et l'ordre hétérosexuel de 1945 au tournant des années 1960	102
Conclusion	116
Chapitre 3 : La performance ou l'esthétique? Deux voi(es)x pour les sports féminins : Myrtle Cook et Cécile Grenier	118
I. Myrtle Cook et la performance sportive	120
a) Les sportives du Québec	121
b) Des sportives « féminines »	130
c) Des corps féminins performants	137
II. Cécile Grenier et l'esthétique féminine	149
a) L'éducation physique féminine à la CÉCM et à l'IÉP	153
b) L'esthétique et l'éducation physique féminine	163
Conclusion	173
Chapitre 4 : Les débuts des sports féminins à la Palestre et au YWCA, 1919-1931	176
I. La Palestre nationale : un immeuble à la grandeur des aspirations de l'AAAN pour la « race canadienne-française »	178
II. Les sportives de la Palestre et du YWCA	189
a) De jeunes travailleuses sportives	190
b) L'accès aux installations sportives	200
III. Les pratiques sportives féminines à la Palestre et au YWCA	204

a) La gymnastique et la natation	208
b) Des sportives de compétition	217
Conclusion	223
Chapitre 5 : La « nature féminine » des sportives, 1931-1945	226
I. La rédemption de la Palestre	228
a) Des sportives dans un centre mixte et catholique	235
b) Des sportives modestes	242
c) Des sportives charitables	259
II. De l'amélioration de la performance au bien-être féminin : l'organisation sportive au YWCA	261
Conclusion	275
Chapitre 6 : Des expériences contrastées, 1945-1961	277
I. L'AANJ et la formation d'une jeunesse sportive canadienne-française	278
a) Entraînées à l'excellence?	290
II. Le HED et le conditionnement physique	305
Conclusion	324
Conclusion	327
Bibliographie	338
Annexes	369

Liste des tableaux

Tableau 1	Nombre et pourcentage de femmes par rapport au nombre total de nouveaux membres à la Palestre nationale, 1919-1929	192
Tableau 2	Nombre et pourcentage des membres féminins de la Palestre nationale selon leur âge, 1919-1925	195
Tableau 3	Nombre de membres féminins selon leur secteur d'emploi, Palestre nationale, 1919-1925	197

Liste des illustrations

- Illustration 1 Page couverture de *Canada's Health and Welfare*, février 1957 110
- Illustration 2 Page couverture du dépliant promotionnel de l'AAAN, *Le National. Le palais de culture physique des Canadiens français*, [1914-1919] 184
- Illustration 3 Sportives et sportifs au gymnase de la Palestre portant un costume similaire, 1935-36 253

Liste des annexes

Annexe 1	Les nouvelles inscriptions à la Palestre nationale entre 1919 et 1929 selon les différentes catégories d'abonnement	369
Annexe 2	Nombre et pourcentage de membres suivant les cours donnés au gymnase du YWCA de Montréal, 1927-1931	370
Annexe 3	L'horaire des activités féminines à la Palestre, décembre 1931	371
Annexe 4	Les temps d'entraînement des membres féminins et masculins de la Palestre, 1945-1947	372
Annexe 5	Le costume féminin d'escrime à la Palestre nationale, 1947	373
Annexe 6	Les résolutions des HED du Canada, 1953	374
Annexe 7	Nombre de membres du HED par rapport au nombre total de membres du YWCA de Montréal, 1956 à 1959	375
Annexe 8	La liste des activités physiques offertes au HED du YWCA du Montréal, 1960	376
Annexe 9	Les sports féminins pratiqués à la Palestre nationale et au YWCA, Montréal, 1920-1961 : Une vue d'ensemble	377

Liste des abréviations

AAAN	Association athlétique d'amateurs Le National
AANJ	Association athlétique nationale de la jeunesse
AAU of C	Athletic Amateur Union of Canada
ACJC	Association catholique de la jeunesse canadienne-française
ADÉPR	Association des diplômés en éducation physique et récréation de l'Université de Montréal
BAnQ	Bibliothèques et archives nationales du Québec
BAC	Bibliothèques et archives du Canada
BF	Bureau féminin de la Palestre nationale
<i>CJHS</i>	<i>Canadian Journal of History of Sport</i>
CÉCM	Commission des écoles catholiques de Montréal
<i>CHR</i>	<i>Canadian Historical Review</i>
CIO	Comité international olympique
CLIC	Centre des loisirs Immaculée-Conception
COTC	Canadian Officer Training Corps
CP	Commission de la Palestre nationale
FSFI	Fédération sportive féminine internationale
HED	Health Education Department
IÉP	Institut d'éducation physique
<i>IJHS</i>	<i>International Journal of the History of Sport</i>
<i>JSH</i>	<i>Journal of Sport History</i>
MAAA	Montreal Athletic Amateur Association
MES	Margaret Eaton School
ONF	Office national du film
OTJ	Œuvre des terrains de jeux
<i>RHAF</i>	<i>Revue d'histoire de l'Amérique française</i>
SAGD	Service des archives et de gestion des documents
<i>SHR</i>	<i>Sport History Review</i>
UQÀM	Université du Québec à Montréal
YMCA	Young Men's Christian Association
YMHA	Young Men's Hebrew Association
YWCA	Young Women's Christian Association
YWHA	Young Women's Hebrew Association
WAAF	Women's Athletic Amateur Federation

*À mes parents,
Christine et Christian*

Remerciements

Sans l'aide précieuse et le soutien de nombreuses personnes, cette thèse n'aurait jamais été écrite. C'est donc avec un grand plaisir et une sincère reconnaissance que je leur adresse mes nombreux et plus chaleureux remerciements.

Mes plus vifs remerciements vont à Denyse Baillargeon. Son enthousiasme, sa rigueur, son érudition, sa grande disponibilité et son « peaufinage » font de Denyse une directrice de recherche hors pair. Mais plus qu'une directrice, Denyse, historienne remarquable, est une source d'inspiration et ce fut un véritable privilège de travailler avec elle. Je remercie aussi Michèle Dagenais, Ollivier Hubert et Susan Dalton pour leurs judicieux conseils donnés dès le début de ma scolarité et qui m'ont permis d'entreprendre mes recherches d'un bon pied. Andrée Lévesque et Suzanne Morton ont très pertinemment commenté les premières analyses écrites dans le cadre de ces recherches. Leurs commentaires ont été d'une aide inestimable tout au long de la rédaction de ma thèse. Magda Fahrni, Nancy Janovicek, Eileen O'Connor et Jenny Ellison m'ont donné quelques références qui ont alimenté mes réflexions. Je les en remercie grandement. Gilles Janson, Michel Vigneault, Roger Boileau et Paul Foisy ont partagé quelques-unes de leurs impressionnantes connaissances sur l'histoire des sports au Québec et je leur en suis très reconnaissante. Je remercie aussi tous ces professeurs et historiens pour leur enthousiasme à l'égard de mes recherches, véritable source d'encouragements à poursuivre.

L'appui financier de plusieurs organismes a été déterminant dans la poursuite de mes études. Je remercie le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, l'Initiative de recherches sur la participation au sport de Sport Canada, le Fonds québécois de recherches sur la société et la culture, le programme de mise en valeur des collections de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université de Montréal et le Département d'histoire de l'Université de Montréal.

Je remercie Manon Coulombe et ses collègues du centre d'archives du Saguenay-Lac-Saint-Jean de BAnQ, ainsi que les membres du personnel des Archives de la Ville de Montréal, du centre d'archives de l'Université McGill, de Bibliothèque et archives du Canada et de la collection nationale de BAnQ qui m'ont aidé dans la recherche de divers documents. La compétence des membres du personnel, en particulier Claude Cantin, du centre d'archives de l'Université du Québec à Montréal, notamment reconnu pour sa collection concernant des documents en histoire du sport au Québec, a aussi été appréciée tout au long de mes recherches. Par contre, l'inflexibilité à l'égard de la politique très rigoureuse du centre à l'égard de la reproduction de documents représente un frein majeur aux recherches de longue haleine comme ce fut mon cas. Je remercie très sincèrement Marc Vallières, alors président de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, et Denyse Baillargeon qui ont été d'un soutien inestimable pour convaincre l'archiviste du centre de faire preuve d'un peu plus de souplesse et de compréhension.

Merci Annick, Caroline D., Caroline T., Catherine, Ève-Marie, Julie, Pascale, Patricia et Sonya pour nos discussions enrichissantes, votre écoute, votre bonne

humeur et la lecture de certains passages ou chapitres de cette thèse. Merci aussi à Amanda et à Stéphanie, j'ai eu beaucoup de plaisir à dépouiller des revues avec vous et à échanger sur nos lectures et nos recherches. Merci à tous les membres des familles Labrie et Corbeil, en particulier à Louise et à Michel, pour vos encouragements, ainsi que pour avoir amusé Clément pendant la rédaction. Merci Mama, ainsi que tous les autres membres de ma famille, pour vos encouragements électroniques et téléphoniques depuis la Belgique. Merci Mathilde d'être toujours présente, et Michel Alexandre d'être toujours prêt à argumenter. Victor, tes grands sourires m'ont plus d'une fois mise de bonne humeur pendant la dernière année. Un merci tout spécial et très chaleureux à mes parents, Christine et Christian, pour votre soif d'apprendre, votre appui inconditionnel, votre grande générosité et votre présence auprès de Clément, ce qui a été déterminant dans la poursuite de mes études et le dépôt de cette thèse. En terminant, je remercie sincèrement Laurent qui a participé à toutes les étapes du parcours, que ce soit en questionnant, en alimentant mes réflexions ou encore en prenant soin de Clément, notre petit garçon, dont la curiosité insatiable donne encore plus envie de savoir.

Introduction

« Avec son chignon sur sa tête / Et son petit short un peu serré
Ses chaussures blanches et ses chaussettes / Jusqu'aux genoux bien remontées
La petite footballeuse de Sherbrooke / Avait les jambes un peu musclées
Plus proches de celles de Ribery / Que celles d'Angelina Jolie [...]

Parfois sa tête se retournait / Un petit regard elle me lançait
Alors mon cœur s'accélérait / Et tout à coup je me voyais
Passer ma vie à ses côtés / De nos enfants je m'occupais
Pendant qu'elle allait s'entraîner / Des sucres lents je préparais

Et tous les dimanches, en famille / On s'en allait l'encourager
On mangeait des glaces aux myrtilles / Pendant qu'maman prenait son pied [...]»¹

Déjà, à compter de la fin du XIX^e siècle, quelques Canadiennes pratiquent des sports, comme le patinage, la natation, le golf ou le tennis. Cette participation des femmes à des activités sportives va en augmentant jusqu'aux années 1920 qui deviennent la période de l'âge d'or des sports féminins au pays. Comme d'autres Canadiennes, les Montréalaises ont plus que jamais accès aux sports : en 1919, la Palestre nationale ouvre ses portes à tous les Canadiens français, hommes et femmes, désireux de s'y abonner et, un an plus tard, soit en 1920, le *Young Women's Christian Association* (YWCA) de la ville inaugure un gymnase et une piscine. Certains s'enthousiasment de voir un nombre grandissant – quoique toujours marginal – de femmes prendre part à des activités sportives. Cependant, la majorité s'inquiète, car le

¹ Mickaël Furnon (nom d'artiste : MiCkey [3d]), « La footballeuse de Sherbrooke », *La Grande Évasion*, France, Moumkine Music (EMI), disque compact, 2009.

sport est un domaine avant tout associé aux hommes. Ce n'est que dans des conditions bien précises, supposées garantir la « féminité » des sportives, que l'organisation des sports féminins devient socialement acceptable.

Mais les acteurs sociaux, comme des médecins, des sportives, des journalistes ou des professeur-e-s d'éducation physique, ne s'entendent pas toujours sur les conditions à respecter et leurs prescriptions à l'égard des pratiques sportives féminines jugées acceptables divergent parfois de manière considérable, donnant ainsi lieu à de nombreux débats sociaux. Au Canada, comme ailleurs en Occident, plusieurs recherches ont démontré que l'étude des débats entourant l'organisation des sports féminins est fort stimulante pour mettre en lumière comment les rapports de genre sont re/produits dans les sociétés modernes. Au Québec, ce sujet est toutefois demeuré jusqu'à présent très largement dans l'ombre.

Cette thèse lève en partie le voile sur l'histoire des sports féminins dans la province en analysant dans une perspective genrée les débats sociaux que suscite la participation des femmes aux sports, des années 1919 à 1961, soit à compter de l'ouverture de la Palestre nationale à Montréal jusqu'à l'entrée en vigueur, au niveau fédéral, de la *Loi sur la condition physique et le sport amateur*. Afin de bien cerner le sujet, l'analyse s'attarde aussi bien aux discours des médecins, des professeur-e-s d'éducation physique, des clercs de l'Église catholique et des sportives, qu'aux pratiques féminines dans deux établissements montréalais, soit la Palestre et le YWCA.

L'étude des sports féminins au Québec, surtout à Montréal, est particulièrement intéressante, car deux principaux groupes ethniques, les Canadiens

français et les Canadiens anglais, s'y côtoient ce qui permet de voir comment l'ethnicité influe sur les conceptions des sports féminins et leur pratique. Dans chacun de ces deux groupes ethniques, ce sont surtout des membres de la classe moyenne qui se prononcent sur les sports et qui les organisent, démontrant qu'outre le genre et l'ethnicité, la classe importe sur la façon dont les sports féminins sont conçus et pratiqués. De même, l'étude du Québec, où l'Église catholique a joué un rôle considérable dans plusieurs domaines de la vie sociale, est tout à fait fascinante, car elle permet d'analyser le discours que développent les religieux à l'égard des sports féminins, et la manière dont l'Église organise ces activités. En étudiant le cas du Québec, cette thèse met ainsi en évidence comment le genre, mais aussi la classe, l'ethnicité et la religion influencent les discours sur les sports féminins et les pratiques sportives des femmes.

En plaçant le genre au cœur de l'analyse, cette thèse contribue à un courant majeur de l'historiographie anglo-saxonne sur les sports féminins qui s'est développé depuis les années 1980. Représentant la première étude portant spécifiquement sur ce sujet pour le Québec, elle inscrit en quelque sorte cet objet d'étude dans l'historiographie de la province. Elle permet aussi, par l'analyse de la classe, de l'ethnicité et de la religion, une meilleure compréhension du développement du sport en général dans la première moitié du XX^e siècle, tant pour le Québec que pour le Canada. De plus, puisque le sport constitue un champ de recherches important pour saisir le développement des sociétés industrielles, cette thèse contribue au renouveau de l'historiographie qui tente de cerner le processus complexe d'entrée du Québec dans la modernité au XX^e siècle.

La thèse comporte six chapitres. Le chapitre un présente les définitions du sport organisé et du genre, l'historiographie sur les sports au Québec et celle sur les sports féminins, ainsi que les sources et la méthodologie employées pour cette étude. La structure de la thèse y est aussi décrite en détail. Brièvement, mentionnons simplement que les chapitres deux et trois examinent les différentes idées qu'ont diffusées des médecins, des professeur-e-s d'éducation physique, des religieux et des sportives à l'égard de la participation des femmes aux sports. Les pratiques sportives féminines à la Palestre et au YWCA font l'objet d'une analyse détaillée dans les chapitres quatre à six inclusivement.

Chapitre 1

L'histoire des sports féminins au Québec, 1919-1961

À l'hiver 2003 paraît dans le *Bulletin d'histoire politique* un article de Gilles Janson intitulé « Le sport au Québec, un champ de recherche méprisé¹ ». Ce titre explicite traduit clairement la pensée de l'auteur qui déplore que « les études sur l'histoire du sport au Québec sont pratiquement inexistantes² ». Excluant les nombreuses publications décrivant, sans les analyser, des clubs sportifs ou des athlètes québécois, le bref survol historiographique de Janson l'amène à affirmer que « [v]u l'état actuel des recherches, on peut attendre encore longtemps une étude sérieuse de l'histoire du sport au Québec³ », c'est-à-dire la parution d'une synthèse portant sur la signification du sport pour la société québécoise. Sept ans plus tard, on peut toujours dire que ce champ de recherche attire peu l'attention des historien-ne-s : mise à part la parution de quelques articles, d'un ouvrage et de deux thèses de doctorat⁴, l'étude du sport demeure toujours embryonnaire. Sans contredit, notre thèse

¹ G. Janson, « Le sport au Québec, un champ de recherche méprisé », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 11, no 2 (2003), p. 9-12.

² *Ibid.*, p. 9.

³ *Ibid.*, p. 10.

⁴ Aux articles parus dans le numéro spécial du *Bulletin d'histoire politique* dirigé par G. Janson en 2003, s'ajoutent : C. Hudon, « 'Le Muscle et le Vouloir' Les sports dans les collèges classiques masculins au Québec, 1870-1940 », *Historical Studies in Education/Revue d'histoire de l'éducation*, vol. 17, no 2 (2005), p. 243-263; G. Janson, *Un boxeur gentilhomme. Eugène Brosseau, 1895-1968*, Sillery (Québec), Septentrion, 2005; P. Richard, *Une histoire sociale du curling au Québec, 1807-*

vient donc combler une lacune importante dans l'historiographie. Dans les pages qui suivent, nous définissons d'abord brièvement les concepts de sport organisé et de genre, avant d'examiner les travaux qui ont alimenté notre réflexion et qui portent sur l'histoire des sports au Québec et des sports féminins au Canada, aux États-Unis et, dans une moindre mesure toutefois, en Europe.

I. Les concepts

a) *Le sport organisé*

Les historiens ne s'entendent pas sur la définition à donner au sport organisé. Comme le fait remarquer Colin Howell⁵, certains, par exemple, adoptent une définition rigide qui n'inclut que les activités désignées comme « sportives » par des associations ou des institutions sportives⁶, alors que d'autres y font référence pour

1980, Thèse de Ph.D. (Études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 2006; R. Boileau, « L'église et le sport au Québec à la lumière du concept d'acculturation », Thèse de Ph.D. (Sociologie), Université Laval, 2007; É. Detellier, « 'Bonifier le capital humain' Le genre dans le discours médical et religieux sur les sports au Québec, 1920-1950 », *RHAF*, vol. 62, no 3-4 (hiver-printemps 2009), p. 473-499; É. Detellier « 'In the Women's Spotlight' : une étude des chroniques sportives de Myrtle Cook dans le *Montreal Daily Star*, 1929-1930 », *Thirdspace. A Journal of Feminist Theory and Culture*, vol. 9, no 2 (2010), revue électronique disponible à <http://www.thirdspace.ca/journal> (consulté le 16 novembre 2010).

⁵ C. Howell, *Blood, Sweat, and Cheers. Sport and the Making of Modern Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2001, p. 5-6.

⁶ L'historien Donald Guay estime, quant à lui, que seules quelques activités physiques qui sont pratiquées dans des conditions bien précises peuvent être considérées comme des sports. Ainsi, selon lui, le sport doit reposer sur une rationalité technologique et représenter une activité physique qui est réalisée dans un cadre ludique, compétitif et réglementé, « qui se pratique selon un esprit particulier, l'esprit sportif, [et qui est] faite d'équité, de désir de vaincre et de loyauté ». D. Guay,

discuter aussi bien de pratiques récréatives que compétitives. La définition utilisée dans cette thèse s'inspire de celle employée par Margaret Ann Hall dans son ouvrage sur l'histoire des sports féminins au Canada⁷. Selon cette auteure, les sports organisés correspondent aux activités pratiquées dans des institutions, comme des écoles ou des centres sportifs, et qui préparent les athlètes à prendre part à des compétitions. Elle estime cependant que les sports organisés ne permettent pas, à eux seuls, de bien étudier l'histoire des sports féminins au Canada, car, d'une part, de nombreuses femmes ont participé au domaine sportif en dehors des cadres institutionnels et, d'autre part, plusieurs se sont adonnées à d'autres formes d'activités physiques, comme l'éducation physique, qui ne débouchent pas sur des compétitions. Pour rendre compte de la participation sportive des femmes, il est donc nécessaire, à son avis, d'élargir la définition des sports organisés qui serait plutôt masculine pour inclure les pratiques davantage associées aux femmes.

Suivant la perspective de Hall, notre thèse s'intéresse principalement aux pratiques sportives compétitives organisées dans des institutions, mais l'analyse tient également compte de la participation des femmes à des sports non compétitifs et à d'autres types d'exercices physiques, tels que la gymnastique. Tout comme Hall, nous estimons que pour cerner le rapport des femmes aux sports il est nécessaire de considérer leur participation à plusieurs types d'activités physiques, qu'elles soient compétitives ou récréatives. Plus précisément, nous entendons examiner toutes les

« Historiographie des origines du sport en Occident (1800-1988) », *Les Cahiers d'histoire*, vol. 9, no 1 (été 1988), p. 21.

⁷ M. A. Hall, *The Girl and The Game. A History of Women's Sport in Canada*, Peterborough, Broadview Press, 2002, p. 4.

activités physiques ou sportives offertes aux femmes dans les deux institutions montréalaises à l'étude, soit le *Young Women's Christian Association* (YWCA) et la Palestre nationale. Nous concevons surtout l'étude de l'organisation sportive féminine comme un riche sujet de recherche pour examiner la constitution des rapports sociaux entre les hommes et les femmes dans les sociétés modernes⁸, où l'organisation sportive s'adresse avant tout aux hommes. En ce sens, le genre est un concept tout indiqué pour notre analyse de l'organisation sportive féminine au Québec.

b) Le genre

Le concept de genre, développé par les chercheuses féministes depuis les années 1970, réfère à la construction sociale de la féminité et de la masculinité qui sous-tend la hiérarchie sociale entre les hommes et les femmes dans divers contextes historiques. En ce sens, une analyse qui adopte une perspective genrée examine comment les différences entre les sexes sont socialement perçues selon les époques, et comment, sur la base de ces perceptions, des rôles sociaux distincts, généralement complémentaires, mais également hiérarchiques, sont conférés aux hommes et aux

⁸ L'expression « société moderne », entendue comme synonyme de société industrielle et urbaine, est régulièrement employée dans l'historiographie sur les sports et les sports féminins. C'est aussi le sens donné à ce terme dans cette thèse.

femmes, rôles auxquels sont attachés des comportements et des qualités particuliers⁹. Ainsi construites, la masculinité et la féminité semblent immuables puisqu'elles seraient inscrites dans le corps des hommes et des femmes ou, en d'autres mots, dans leur nature, et ce, malgré le fait que ces constructions peuvent varier grandement d'une époque ou d'une société à l'autre ou même d'un groupe ou d'une classe sociale à l'autre à une même époque.

Dans les sociétés occidentales modernes, comme l'est le Québec au cours de notre période d'étude, la corporalité féminine est essentiellement définie par ses fonctions reproductrices qui rendraient le corps des femmes plus frêle et délicat que celui des hommes et feraient en sorte que les femmes seraient avant tout guidées par leurs besoins biologiques et leurs instincts¹⁰. En outre, la corporalité féminine ainsi conçue lierait l'ensemble des femmes à une destinée commune, la maternité, et leur donnerait à toutes, de manière innée, les qualités et les comportements nécessaires pour être mères, comme la compassion, la patience, le sens du sacrifice ou le don de soi¹¹. Pour leur part, les hommes auraient un corps biologiquement supérieur à celui

⁹ J. W. Scott, « Gender : A Useful Category of Historical Analysis », *The American Historical Review*, vol. 91, no 5 (décembre 1986), p. 1053-1075; traduit par « Genre : Une catégorie d'analyse historique », traduction de l'anglais par E. Varikas, *Les cahiers du Griff : le genre de l'histoire*, nos 37-38 (printemps 1988), p. 125-153. Voir aussi J. W. Scott, *Gender and the Politics of History*, New York, Columbia University Press, Revised Edition, 1999.

¹⁰ Cette question a notamment fait l'objet de plusieurs études féministes dans le champ de la recherche sur les sports, voir S. Laberge, « Les rapports sociaux de sexe dans le domaine du sport : perspectives féministes marquantes des trois dernières décennies », *Recherches féministes*, no spécial *Femmes et sports*, vol. 17, no 1 (2004), p. 9-38.

¹¹ Sur le corps maternel au Québec, voir, par exemple : A. Lévesque, *La norme et les déviantes. Des femmes au Québec pendant l'entre-deux-guerres*, Montréal, les éditions du remue-ménage, 1989; D. Baillargeon, *Un Québec en mal d'enfants. La médicalisation de la maternité, 1910-1970*, Montréal, les éditions du remue-ménage, 2004. Au Canada, on peut consulter : C. Comacchio, *Nations are Built of Babies. Saving Ontario's Mothers and Children, 1900-1940*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1993; W. Mitchison, *The Nature of Their Bodies. Women and Their Doctors in Victorian Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1991.

des femmes; ils seraient vigoureux, robustes, puissants et performants, tout en étant plus volontiers associés à la raison, soit des qualités valorisées dans les sociétés modernes et qui supposent que les hommes seraient « naturellement » plus doués que les femmes pour endosser des rôles sociaux jugés supérieurs¹².

Ces conceptions dominantes de la féminité et de la masculinité qui traversent la première moitié du XX^e siècle doivent cependant être relativisées à la lumière de la multiplicité des discours et des pratiques qui les modulent, les contestent et les redéfinissent. En d'autres termes, il importe d'examiner aussi bien l'ensemble des discours que les pratiques pour bien cerner la dynamique sociale dans laquelle s'inscrit la construction des rapports de genre, ce que je compte faire dans cette thèse en analysant à la fois les idées diffusées sur les sports féminins et les pratiques sportives des femmes. L'étude des discours permet en effet de voir comment la féminité est construite selon les valeurs et les intérêts des acteurs sociaux qui formulent des prescriptions à l'égard des rôles, des qualités et des comportements que les femmes devraient endosser, dictant aussi, par le fait même, les usages sociaux de la corporalité féminine. Tout en mettant en lumière les attentes sociales formulées à l'égard des femmes, l'étude des discours révèle également comment des femmes transgressent les prescriptions sociales et permet d'examiner la manière dont les angoisses sociales sont exprimées à l'égard de ces transgressions, ce qui met en

¹² R. Felski, *The Gender of Modernity*, Cambridge, Harvard University Press, 1995.

évidence les tensions et les contradictions qui découlent des transformations dans les rapports de genre¹³.

Par ailleurs, l'analyse des pratiques permet, d'une part, de lever le voile sur des aspects de la vie des femmes invisibles par la seule étude des discours, incluant certains usages sociaux de la corporalité féminine, et, d'autre part, de voir comment les expériences des femmes ont à la fois été influencées par, et ont influé sur, les discours, faisant ainsi ressortir comment les femmes contestent ou endossent les idées formulées à l'égard des rôles sociaux qu'elles devraient jouer¹⁴. L'analyse des expériences retrace donc les diverses façons par lesquelles des femmes contribuent aux phénomènes historiques et aux idées de leur époque, et pas toujours de la manière dont les discours le prescrivent ou à laquelle ils font allusion¹⁵. Même si les pratiques ne reflètent pas nécessairement les discours, les pratiques s'inscrivent néanmoins dans des discours qu'elles peuvent influencer, transformer, contester ou transgresser¹⁶.

En somme, l'étude du genre examine comment, sur la base de différences biologiques, la hiérarchie sociale entre les hommes et les femmes est re/produite par

¹³ Voir notamment : S. O. Rose, « Cultural Analysis and Moral Discourses. Episodes, Continuities, and Transformations », dans V. E. Bonnell et L. Hunt, dir. *Beyond the Cultural Turn*, Berkeley, University of California Press, 1999, p. 217-238; A. Lévesque, *Résistance et transgression : études en histoire des femmes au Québec*, Montréal, les éditions du remue-ménage, 1995.

¹⁴ K. Canning, « The Body as Method? Reflections on the Place of the Body in Gender History », *Gender & History*, vol. 11, no 3 (novembre 1999), p. 499-513; J. Sangster, « Making a Fur Coat : Women, the Labouring Body, and Working-Class History », *International Review of Social History*, vol. 52, no 2 (2007), p. 241-270.

¹⁵ Pour le Québec, D. Baillargeon, *Ménagères au temps de la crise*, Montréal, les éditions du remue-ménage, 1991; B. Bradbury, *Working Families. Age, Gender and Daily Survival in Industrializing Montreal*, Toronto, University of Toronto, 2007 [1993].

¹⁶ K. Canning, « Feminist History after the Linguistic Turn : Historicizing Discourse and Experience », dans B. Laslett, *et. al.*, dir. *History and Theory. Feminist Research, Debates, Contestations*, Chicago, University of Chicago Press, 1997, p. 416-452.

une redéfinition constante du masculin et du féminin qui s'opère dans les discours et les pratiques. Mais la classe, la race, la sexualité, l'ethnicité, la religion, l'âge ou le milieu de vie (urbain ou rural) représentent aussi des marqueurs identitaires qui, comme le genre, véhiculent des attentes sociales concernant les femmes et influent sur leurs expériences¹⁷. En d'autres termes, tout en accordant une attention spéciale à la manière dont les rapports de genre sont contestés et reproduits dans les sports féminins au Québec, nous considérons que l'analyse doit aussi tenir compte de la constitution d'autres rapports sociaux. La revue historiographique sur les sports au Québec qui suit montre d'ailleurs que la classe, l'ethnicité et la religion ont joué un rôle majeur dans l'organisation sportive de la province.

II. L'état de la question

Dans un premier temps, nous présentons des études réalisées en histoire des sports au Québec, et quelques-unes au Canada, qui mettent en évidence l'importance de la classe, de l'ethnicité et de la religion dans l'organisation sportive et la

¹⁷ Ces dernières années, plusieurs ouvrages et articles sur l'histoire du Québec et du Canada ont mis en évidence la richesse d'analyse que représente l'étude croisée de différents marqueurs identitaires pour analyser des phénomènes historiques. Voir : D. Baillargeon, « Des voies/x parallèles. L'histoire des femmes au Québec et au Canada anglais, 1970-1995 », *Sextant*, vol. 4 (hiver 1995), p. 164. On peut aussi consulter, par exemple : J. Parr, *The Gender of Breadwinners: Women, Men and Change in Two Industrial Towns, 1880-1950*, Toronto, University of Toronto Press, 1990; L. Piché, *Femmes et changement social au Québec : l'apport de la Jeunesse ouvrière catholique féminine, 1931-1966*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003; L. Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène : l'action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003; J. Rudy, *The Freedom to Smoke : Tobacco Consumption and Identity*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005; K. Hébert, « Impatient d'être soi-même » *Les étudiants montréalais, 1895-1960*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008; E. Chenier, « Class, Gender, and the Social Standard : The Montreal Junior League », *CHR*, vol. 90, no 4 (décembre 2009), p. 671-710.

participation des individus aux sports, ainsi que le rôle que joue le domaine sportif dans la constitution des rapports sociaux dans les sociétés modernes. L'examen des études sur le Québec fait aussi ressortir le peu de connaissances historiques en ce qui concerne la participation des femmes de la province au domaine sportif. Ailleurs en Amérique du Nord, ainsi qu'en Europe, de nombreux chercheurs en histoire des sports féminins ont pourtant montré l'intérêt de ce champ de recherche pour comprendre la formation des rapports sociaux entre les hommes et les femmes. Comme nous le voyons dans la seconde partie de cet état de la question, plusieurs d'entre eux adoptent une perspective genrée pour examiner la participation des femmes aux sports, un domaine plus volontiers associé aux hommes, et pour analyser comment la hiérarchie sociale entre les hommes et les femmes est re/produite dans les sports féminins.

a) L'histoire des sports au Québec

C'est dans la foulée de l'histoire sociale que naît l'histoire des sports au Québec. En 1974, dans un article portant sur les sports en Ontario et au Québec dans la seconde moitié du XIX^e siècle, Syd Wise lance aux historiens une invitation à explorer la « sporting revolution¹⁸ » qui accompagne la révolution industrielle dans ces provinces, car, selon lui, l'étude de l'organisation et des pratiques sportives

¹⁸ S. F. Wise, « Sport and Class Values in Old Ontario and Quebec », dans W. H. Heick et R. Graham, dir. *His Own Man. Essays in Honour of Arthur Reginald Marsden Lower*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1974, p. 100.

représente un champ d'investigation prometteur pour mieux saisir comment se constituent les rapports de classe et d'ethnicité au cours de cette période de profonds changements sociétaux¹⁹.

Dans les années 1970 et 1980, répondant à cette invitation, Alan Metcalfe se penche sur l'histoire des sports à Montréal, à la fois centre économique du XIX^e siècle canadien et berceau de l'organisation sportive au pays, et démontre que les sports au Canada se sont développés en liens étroits avec les transformations sociétales et la lutte des classes qui découlaient de la mise en place du système capitaliste²⁰. Les travaux de ce chercheur s'insèrent dans le courant historiographique alors dominant dans l'histoire anglo-saxonne des sports qui s'appuie sur la thèse de la modernité pour voir comment le processus d'industrialisation en Angleterre a donné naissance aux sports modernes et comment ce modèle a ensuite été adapté à d'autres sociétés industrielles²¹. La bureaucratisation, la rationalisation des jeux – notamment par l'établissement de règles strictes – la mise au point et l'amélioration des équipements en lien avec les progrès technologiques, la commercialisation des produits et des « spectacles » sportifs, la quantification des performances sportives et la spécialisation des athlètes dans un sport ou une position de jeu représentent, entre

¹⁹ Wise met particulièrement en évidence les différents sports pratiqués par les bourgeois, la classe moyenne et la classe ouvrière, ainsi que par les Irlandais, les Écossais et les Canadiens français.

²⁰ A. Metcalfe, « The Evolution of Organized Physical Recreation in Montreal », *Histoire sociale/Social History*, vol. 11, no 21 (mai 1978), p. 144-166; A. Metcalfe, *Canada Learns to Play. The Emergence of Organized Sport, 1807-1914*, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1987.

²¹ S. Hardy, « Sport in Urbanizing America : A Historical Review », *Journal of Urban History*, vol. 23, no 6 (1997), p. 675-708.

autres, des caractéristiques qui indiquent que le sport s'est inséré dans le développement des sociétés industrielles, en même temps qu'il y a pris part²².

Dès les premières recherches sur l'histoire des sports au Québec, les auteurs accordent aussi une attention particulière au rôle que joue l'appartenance ethnique dans la participation sportive et en particulier à la quasi-absence des Canadiens français du monde sportif montréalais avant la dernière décennie du XIX^e siècle²³. Pour Metcalfe, ce phénomène résulterait du peu de contacts que cette communauté entretenait avec les Canadiens anglais de la ville, initiateurs des principales organisations sportives²⁴. En 1990, Paul Dauphinais soutient quant à lui que les Canadiens français prenaient peu part à ces associations à cause de leur présence marginale au sein des classes sociales dirigeantes de la ville jusqu'à la fin du siècle, plaçant donc l'appartenance de classe à la base de toute participation sportive²⁵.

Ces quelques travaux pionniers sont suivis, en 1995 et en 1997, par la parution de deux monographies, signées par Gilles Janson et Donald Guay,

²² N. Elias, « Introduction », dans N. Elias et E. Dunning, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1986, p. 25-82; G. Vigarello, « Le temps du sport », dans A. Corbin, dir. *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, Paris, Flammarion, 1995, p. 93-221; G. Vigarello et R. Holt, « Le corps travaillé. Gymnastes et sportifs au XIX^e siècle », dans A. Corbin, dir. *Histoire du corps 2 : De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Éditions du Seuil, 2005, p. 313-379; C. Eisenberg, « Sport, History of », dans N. J. Smelser et P. B. Baltes, *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*, Amsterdam, Elsevier, 2001, Volume 22, p. 14 921-14 922; S. W. Pope, « Introduction. American Sport History – Toward a New Paradigm », dans S. W. Pope, dir. *The New American Sport History. Recent Approaches and Perspectives*, Chicago, University of Illinois Press, 1997, p. 3-4.

²³ Plus récemment, des chercheurs se sont penchés sur le rôle joué par le domaine sportif dans le mouvement nationaliste canadien-français au XX^e siècle : S. Laberge et A. Dumas, « L'affaire Richard/Campbell : un catalyseur de l'affirmation des Canadiens français », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 11, no 2 (hiver 2003), p. 30-44.

²⁴ A. Metcalfe, « Organized Sport and Social Stratification in Montreal, 1840-1901 », dans R. Gruneau et J. G. Albinson, dir. *Canadian Sport : Sociological Perspectives*, Don Mills (Ontario), Addison-Wesley, 1976, p. 78. Voir aussi D. Morrow, « The Knights of the Snowshoe : A Study of the Evolution of Sport in Nineteenth Century Montreal », *JSH*, vol. 15 (1988), p. 5-40.

²⁵ P. R. Dauphinais, « A Class Act : French-Canadians in Organized Sport, 1840-1910 », *IJHS*, vol. 7, no 3 (décembre 1990), p. 432-442.

s'intéressant spécifiquement aux pratiques sportives canadiennes-françaises au XIX^e siècle²⁶. S'appuyant également sur la thèse de la modernité, ces deux auteurs affirment que l'histoire des sports au Canada a débuté au moment de la Conquête et qu'avant les années 1890, ceux-ci étaient surtout répandus chez les anglo-protestants, notamment chez les militaires et la « petite bourgeoisie » montréalaise. Selon les deux historiens, même si les Canadiens français étaient peu présents dans le domaine sportif avant la fin du XIX^e siècle, les membres de cette communauté y participaient tout de même comme spectateurs de courses de chevaux et adeptes de la raquette.

Les deux auteurs interprètent cependant de manière différente les débuts de l'organisation sportive canadienne-française. Pour Janson, la fondation, en 1894, de l'Association athlétique d'amateurs Le National (AAAN), soit la première association canadienne-française omnisports, accompagnait la formation d'une « petite bourgeoisie » francophone qui cherchait à s'affirmer face aux Canadiens anglais. Tout en voulant se distinguer des anglophones, les Canadiens français se seraient néanmoins inspirés des structures sportives anglo-montréalaises, fondées sur des valeurs libérales et démocratiques. Dans cette perspective, Janson soutient que l'étude des sports permet donc de mieux saisir l'entrée de la société canadienne-française dans la modernité²⁷. Pour Guay, par contre, les sports sont demeurés jusqu'à la fin du

²⁶ G. Janson, *Emparons-nous du sport. Les Canadiens français et le sport au XIX^e siècle*, Montréal, Guérin, 1995; D. Guay, *La conquête du sport. Le sport et la société québécoise au XIX^e siècle*, Outremont, Lanctôt éditeur, 1997.

²⁷ Plus récemment, Janson a enrichi cette thèse dans une biographie du boxeur Eugène Brosseau. L'historien y détaille le développement des sports professionnels en lien avec la consolidation de l'économie capitaliste, de l'idéologie libérale et de la consommation de masse à Montréal dans les premières décennies du XX^e siècle. G. Janson, *Un boxeur gentilhomme...*

XIX^e siècle, « un phénomène élitique [sic] du monde anglo-protestant²⁸ ». Selon cet historien, même si les francophones participaient davantage au monde sportif à compter de la fin de ce siècle, la « mentalité canadienne-française », fortement ancrée dans les valeurs traditionnelles rurales et catholiques, faisait obstacle à une « véritable » intégration des sports organisés et de compétition dans cette communauté.

Aussi bien dans les travaux de Janson que de Guay, l'Église catholique est présentée comme un frein majeur au développement des sports chez les Canadiens français au XIX^e siècle²⁹. Pour Janson, les réseaux de sociabilité traditionnels basés sur les liens de parenté promus par l'Église empêchaient le développement des sports qui s'organisaient autour d'associations dont les membres partageaient des intérêts et des valeurs communes transcendant le cadre familial. Selon Guay, les membres du clergé s'opposaient aux valeurs modernes propagées par les loisirs et le sport, car elles n'étaient pas compatibles avec la doctrine chrétienne qui prêchait, par exemple, la modération ou l'humilité, et non la compétition ou la gloire. De même, Guay affirme que le sport, en plaçant le corps au cœur de ses pratiques, renversait la hiérarchie que soutenait la doctrine chrétienne, selon laquelle l'âme devait toujours être supérieure au corps.

D'après Jean Harvey et Michel Bellefleur, c'est en fait à partir de la fin des années 1920 que l'Église catholique s'est ouverte à l'organisation des sports, en

²⁸ D. Guay, *La conquête du sport...*, p. 235.

²⁹ Sur l'Église catholique comme acteur social ralentissant l'organisation des sports de compétition, voir aussi R. Boileau, *et. al.*, « Les Canadiens français et les grands jeux internationaux (1908-1974) », dans R. Gruneau et J. G. Albinson, dir. *Canadian Sport : Sociological Perspectives*, Don Mills (Ontario), Addison-Wesley, 1976, p. 141-169. Ces auteurs se sont inspirés des thèses d'A. Guttmann, *From Rituals to Record : The Nature of Modern Sports*, New York, Columbia University Press, 1978.

particulier pour les enfants et les jeunes qui sont encouragés à fréquenter les œuvres de loisirs chrétiens fondées à cette époque, comme les scouts, les guides ou l'Œuvre des terrains de jeux (OTJ)³⁰. Selon ces auteurs, l'Église cherchait alors à contrer les mauvaises influences transmises, selon elle, par les loisirs commerciaux et le sport professionnel, soit deux types d'activités de plus en plus populaires auprès de ses ouailles, et ce, malgré les nombreuses condamnations que le clergé formulait depuis la fin du XIX^e siècle à leur égard.

En 2007, dans sa thèse de doctorat, Roger Boileau présente une analyse approfondie du discours des clercs de l'Église catholique sur le sport, ainsi que des pratiques sportives offertes dans de nombreuses œuvres cléricales, comme dans les collèges classiques, les séminaires, les fêtes populaires, les loisirs paroissiaux et l'œuvre des patronages au Québec depuis la Nouvelle-France jusqu'aux années 1970³¹. En utilisant le concept d'acculturation et en faisant chevaucher les périodes d'étude, Boileau démontre la complexité des rapports de l'Église avec le sport, ce qui, comme il l'explique, lui permet de nuancer avec justesse certaines idées véhiculées par des membres de la classe moyenne laïque lors de la Révolution tranquille qui affirmaient que l'Église s'était historiquement opposée aux pratiques sportives.

C'est en 2005 que la thèse de Donald Guay selon laquelle « l'esprit chrétien » s'oppose à « l'esprit sportif » est remise en question. Dans son analyse de l'émergence des sports dans les collèges classiques masculins au Québec de 1870 à

³⁰ M. Bellefleur, *L'Église et le loisir au Québec avant la Révolution tranquille*, Sillery, Presses universitaires du Québec, 1986; J. Harvey, « Le clergé québécois et le sport, 1930-1960 », dans J. Harvey et H. Cantelon, dir. *Sport et pouvoir : les enjeux sociaux au Canada*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1988, p. 69-88. Voir aussi : J.-P. Massicotte, et C. Lessard, « L'Église et le loisir au Québec au XX^e siècle », *CJHS*, vol. 8, no 2 (décembre 1982), p. 45-55.

³¹ R. Boileau, « L'Église et le sport au Québec à la lumière du concept d'acculturation »...

1940, Christine Hudon démontre en effet que la conception utilitaire et humaniste des sports, dans laquelle le corps était mis au service de l'âme, pouvait se concilier à la doctrine chrétienne³². Elle explique que, dans les collèges classiques, le développement des sports a été favorisé, d'une part, par la diffusion d'un idéal viril masculin qui exigeait l'acquisition de qualités physiques et morales, comme la vigueur, la robustesse, la volonté et la maîtrise de soi, et, d'autre part, par le « renouvellement de la spiritualité catholique³³ ». L'analyse d'Hudon indique ainsi que, comme l'Église protestante, l'Église catholique a joué un rôle dans l'organisation sportive à compter de la fin du XIX^e siècle. Plusieurs auteurs ont en effet démontré que, dans les pays anglo-saxons, le développement des sports a été en partie encouragé par les principes de la « Muscular Christianity » qu'enseignait l'Église protestante à compter des années 1880 et selon lesquels un corps en santé et vigoureux témoignait de la droiture morale de l'individu³⁴.

Par ailleurs, en 2009, l'historienne Gillian Poulter montre que les sports organisés à Montréal au XIX^e siècle n'étaient pas qu'une simple adaptation des pratiques britanniques, comme l'ont affirmé plusieurs auteurs tels que Metcalfe, Janson et Guay, mais que ces pratiques représentaient plutôt la construction et

³² C. Hudon, « 'Le Muscle et le Vouloir'... ».

³³ *Ibid.*, p. 243.

³⁴ C. Putney, *Muscular Christianity : Manhood and Sports in Protestant America, 1880-1920*, Cambridge, Harvard University Press, 2001; C. Gidney, « The Athletics-Physical Education Dichotomy Revisited : The Case of the University of Toronto, 1900-1940 », *SHR*, vol. 37 (2006), p. 130-149; B. Kidd, « Muscular Christianity and Value-Centred Sport : The Legacy of Tom Brown in Canada », *IJHS*, vol. 23, no 5 (2006), p. 701-713. Pour une étude de l'influence de la religion dans l'organisation des pratiques récréatives dans des petites villes ontariennes, voir L. Marks, *Revivals and Roller Rinks : Religion, Leisure and Identity in Late-Nineteenth-Century Small-Town Ontario*, Toronto, University of Toronto Press, 1996.

l'affirmation d'une identité canadienne avant même la Confédération³⁵. Poulter explique qu'entre 1840 et 1880, la très grande majorité des premiers sportifs étaient des hommes blancs anglo-protestants nés au Canada et d'ascendance britannique qui vivaient dans des villes, qui exerçaient des professions ou qui travaillaient dans le domaine commercial à titre de salariés ou de cadres et qui endossaient les idées libérales. Toujours selon Poulter, ces premiers sportifs adhéraient aussi aux valeurs britanniques que sont l'ordre, la hiérarchie et le *fair-play*, et ils s'en sont inspirés pour réglementer des activités physiques pratiquées dans la colonie par les Canadiens français et les Amérindiens, ce qui représentait une manière de se les approprier tout en affirmant leur différence avec les « indigènes », mais aussi avec les Britanniques. De fait, les sports ainsi créés, comme la raquette et la crosse, se distinguaient des pratiques britanniques par la faveur accordée aux sports d'extérieur qui assuraient, croyait-on, une constitution physique robuste.

L'analyse de Poulter contribue donc à mieux saisir comment les classes moyennes canadiennes se sont servies de certains sports pour affirmer leurs intérêts de classe, de genre et d'ethnicité, rejoignant ainsi les thèses d'autres auteurs. Par exemple, Nancy Bouchier soutient que les sports amateurs, en particulier la crosse, étaient conçus à la fin du XIX^e siècle comme un moyen pour les membres de la classe moyenne des petites villes ontariennes de prouver leur respectabilité et d'inculquer

³⁵ G. Poulter, *Becoming Native in a Foreign Land. Sport, Visual Culture & Identity in Montreal, 1840-85*, Vancouver, UBC Press, 2009. Par ailleurs, Jean Harvey a récemment montré dans un court article que Sir Étienne Pascal Taché, réformiste modéré du Bas-Canada, estimait en 1848 que pratiquer des exercices physiques faisait partie du devoir des citoyens. J. Harvey, « Force physique, citoyenneté et réformisme modéré au Bas-Canada », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 11, no 2 (hiver 2003), p. 77-86.

aux jeunes hommes les valeurs morales qui leur étaient chères³⁶. Colin Howell, pour sa part, montre que le base-ball a joué un rôle similaire à compter du tournant du XX^e siècle³⁷. Ainsi, pour plusieurs auteurs, l'organisation sportive promue par les hommes blancs de la classe moyenne reflétait leurs valeurs et leurs intérêts, et elle tendait donc à exclure d'autres groupes sociaux³⁸. Elle a d'ailleurs été contestée par d'autres formes d'organisations, émanant de groupes qui ne partageaient pas leur vision des sports, un phénomène mis en évidence par Bruce Kidd dans *The Struggle for Canadian Sport*³⁹. Ce chercheur étudie quatre associations qui ont, au cours du XX^e siècle, cherché à contrôler le domaine sportif au Canada en défendant les intérêts de groupes sociaux différents. Son étude détaille comment l'*Amateur Athletic Union* a conçu l'amateurisme comme un moyen de fortifier « l'homme blanc canadien-anglais », alors que la *Women's Athletic Amateur Federation* (WAAF) privilégiait le développement des sports amateurs chez les femmes. En prenant en charge l'organisation des sports chez les ouvriers, la *Worker's Sport Association* véhiculait, toujours selon Kidd, des idées socialistes qui s'opposaient aux valeurs capitalistes qu'endossaient les promoteurs sportifs de la *National Hockey League*. Son analyse démontre que l'organisation sportive au Canada a fait l'objet de débats dont l'étude

³⁶ N. Bouchier, *For the Love of the Game : Amateur Sport in Small-Town Ontario, 1838-1895*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2003. Mentionnons aussi que la crosse est le sport nourricier de l'AAAN au tournant du XX^e siècle. À ce sujet, voir G. Janson, « La Palestre nationale : Évolution de l'éducation physique et des sports chez les Canadiens français de Montréal (1894-1918) », Communication présentée au VI^e Séminaire International d'Histoire de l'Éducation physique et du Sport, Trois-Rivières, juillet 1976 (disponible à la collection nationale de BANQ).

³⁷ C. Howell, « A Manly Sport : Baseball and the Social Construction of Masculinity », dans J. Parr et M. Rosenfeld, dir. *Gender and History in Canada*, Toronto, Coop. Clark, 1996, p. 187-209.

³⁸ C'est aussi ce que soutient Colin Howell dans son analyse du rôle des sports dans la formation de l'identité canadienne. C. Howell, *Blood, Sweat and Cheers...*

³⁹ B. Kidd, *The Struggle for Canadian Sports*, Toronto, University of Toronto Press, 1996.

contribue à une meilleure connaissance de la formation des rapports sociaux, incluant ceux entre les hommes et les femmes.

Mais l'historiographie sur les sports au Québec est discrète quant à la participation des femmes⁴⁰. Selon Margaret Ann Hall, quelques-unes des premières associations sportives féminines au pays sont fondées à Montréal par des anglo-protestantes financièrement aisées, comme le *Royal Montreal Golf Club* en 1892⁴¹. À partir des années 1890, quelques Montréalaises, comme d'autres Canadiennes, font de la bicyclette, rendant plus visible dans les rues de la ville la participation des femmes à des activités physiques⁴². En plus de souligner que les sports féminins au Québec connaissent des débuts similaires à ceux organisés ailleurs au pays, les recherches de Hall indiquent que certaines sportives de la province, surtout des anglo-protestantes, ont contribué à l'organisation des sports féminins au Canada, et que d'autres se sont distinguées par leurs exploits sur les scènes provinciale, nationale et internationale⁴³.

⁴⁰ En 2002, dans sa thèse de doctorat, Jocelyn East affirme qu'il existe au Québec une idée préconçue selon laquelle : « les femmes sont absentes de [l'] organisation sportive en raison de leur rôle social et de leur manque d'intérêt envers la pratique sportive. » Les femmes auxquelles il est fait référence dans cette citation sont les Canadiennes françaises qui, toujours selon « l'idée préconçue », n'auraient pratiqué des sports qu'à partir de la fin des années 1970. Malheureusement, East ne mentionne pas qui véhicule cette idée. East croit plutôt que certaines Canadiennes françaises participent au domaine sportif dès la fin du XIX^e siècle, mais son analyse demeure vague sur les sports qu'elles pratiquaient, dans quels lieux elles s'y adonnaient et de quels milieux elles étaient issues. J. East, *Les dynamismes organisationnels de l'institutionnalisation du sport au Québec (1900-1967)*, Thèse de Ph.D. (Histoire), Université Laval, 2002, p. 11; 219-231.

⁴¹ M. A. Hall, *The Girl and the Game...*, p. 22-24.

⁴² Gilles Janson note, pour sa part, que, dans les années 1890, des femmes sont illustrées dans des publicités de bicyclettes publiées dans le journal *La Presse*. G. Janson, *Emparons-nous du sport...*, p. 81-86. Sur l'histoire de la bicyclette au Canada, voir G. Norcliffe, *The Ride to Modernity. The Bicycle in Canada, 1869-1900*, Toronto, University of Toronto Press, 2001.

⁴³ Mentionnons aussi que, dans son étude de la WAAF, Bruce Kidd indique qu'une branche de la fédération a été créée au Québec et que certaines Montréalaises ont joué un rôle actif dans cette association nationale. Quelques études ont ainsi relevé la contribution des sportives de la province dans l'histoire des sports féminins au Canada. B. Kidd, *The Struggle for Canadian Sports...*, p. 117.

Diana Pedersen et Tamara Myers montrent, pour leur part, que des sports étaient organisés pour les jeunes femmes par des membres de la classe moyenne montréalaise. Dans son étude sur les débuts des YWCA au Canada, Pedersen indique que les premiers cours de gymnastique sont donnés au YWCA de Montréal en 1909 pour occuper moralement les loisirs des jeunes travailleuses de la ville, tout en améliorant leur santé et leur efficacité au travail⁴⁴. Dans son ouvrage sur les jeunes délinquantes montréalaises de 1869 à 1945, l'historienne Tamara Myers explique pour sa part qu'à la *Girls' Cottage Industrial School*, une école de redressement anglo-montréalaise, les dirigeants affectionnaient le jeu et les sports, comme le baseball, pour forger le caractère des pensionnaires et contribuer à leur réinsertion sociale⁴⁵.

Des études sur l'organisation de certains sports dans la province permettent aussi d'en savoir plus sur les expériences féminines. Dans sa thèse de doctorat portant sur le hockey à Montréal de 1875 à 1917, Michel Vigneault mentionne par exemple qu'entre 1901 et 1914, quelques femmes, presque exclusivement des anglophones, prenaient part à ce sport en participant à des campagnes de financement ou en jouant lors de parties qui visaient uniquement à divertir les spectateurs⁴⁶. Selon Vigneault, l'essor du hockey féminin a lieu pendant la Première Guerre mondiale, alors que les

⁴⁴ D. L. Pedersen, *The Young Women's Christian Association in Canada, 1870-1920: A Movement to Meet A Spiritual, Civic and National Need*, Thèse de Ph.D. (Histoire), Carleton University, 1988, p. 258-261.

⁴⁵ T. Myers, *Caught. Montreal's Modern Girls and the Law, 1869-1945*, Toronto, University of Toronto Press, 2006, p. 233-234.

⁴⁶ M. Vigneault, *La naissance d'un sport organisé au Canada: le hockey à Montréal, 1875-1917*, Thèse de Ph.D. (Histoire), Université Laval, 2001, Tome 1, p. 244-247; 307-310.

équipes professionnelles masculines sont décimées par le départ des conscrits et que, pour les remplacer, des ligues professionnelles féminines sont mises en place⁴⁷.

La participation des femmes est également soulignée dans des sports à caractère plus social. Guay mentionne par exemple que des femmes prenaient part à certaines activités des clubs de raquette de la province à compter de la seconde moitié du XIX^e siècle⁴⁸. Pour sa part, Pierre Richard indique que les premières associations féminines de curling sont fondées au Québec dans les années 1890 et que ce sport comptait parmi les activités physiques les plus populaires chez les sportives de l'époque⁴⁹. En fait, contrairement à d'autres activités sportives, la participation des femmes au curling était rarement contestée, ce qui s'explique, selon cet historien, par le caractère très peu brutal de ce jeu qui requiert davantage de finesse et d'agilité que de force physique. De plus, les clubs de curling privilégiaient la sociabilité entre les membres plutôt que les performances athlétiques, ce qui, selon Richard, a aussi favorisé l'acceptation des femmes, ainsi que l'organisation régulière d'activités mixtes⁵⁰.

Par ailleurs, certains auteurs, comme Guay, East et Richard, estiment que les idées très traditionnelles de l'Église catholique en ce qui concerne les rôles sociaux d'épouse et de mère des femmes ont fait obstacle à la participation des Canadiennes

⁴⁷ L'étude de Vigneault s'arrêtant en 1917 (l'année de création de la Ligue nationale de hockey), son analyse ne détaille pas comment le hockey féminin s'est développé à Montréal après la guerre. Pour en savoir plus sur l'histoire de ce sport au Canada, voir M. A. Hall, *The Girl and the Game...*

⁴⁸ D. Guay, *La conquête du sport...*, p. 86-87.

⁴⁹ P. Richard, *Une histoire sociale du curling au Québec...*, p. 262-268; 357-361; 423-426.

⁵⁰ Si les femmes y jouent à compter de la fin du XIX^e siècle, c'est surtout à partir de 1949 que le nombre d'associations féminines se multiplie au Québec.

françaises aux sports⁵¹. Jean Harvey, pour sa part, indique que, des années 1930 à 1960, des activités sportives s'inséraient dans l'éducation catholique offerte par l'OTJ dont l'un des objectifs était de préparer les enfants à endosser leurs futurs rôles sociaux⁵². Harvey montre donc que l'Église catholique privilégiait une certaine participation des filles aux sports, mais ce chercheur mentionne aussi les plus fortes réticences religieuses à l'égard des sports féminins que des sports « masculins »⁵³. Néanmoins, il n'approfondit pas dans quelles conditions précises l'Église tolère les pratiques sportives féminines.

L'analyse de Marjet Derks sur les sports pratiqués de 1900 à 1940 dans des établissements scolaires catholiques néerlandais indique que l'Église n'était pas totalement opposée aux sports féminins et que son discours à l'égard de ce phénomène était complexe⁵⁴. Dans le couvent Mater Dei que dirigeaient des ursulines, Derks montre en effet que des religieuses ont été favorables à une certaine participation des élèves aux sports, à la condition toutefois que ces activités soient avant tout pratiquées de manière à confirmer la modestie des jeunes femmes. En fait, selon Derks, l'étude des sports organisés dans des institutions catholiques du début du XX^e siècle met en lumière les tensions que crée l'intégration de nouvelles pratiques dans les rapports de genre, permettant ainsi de mieux saisir le processus complexe d'entrée des sociétés dans la modernité.

⁵¹ D. Guay, *La conquête du sport...*, p. 223-229; P. Richard, *Une histoire sociale du curling...*, p. 361; J. East, *Les dynamismes organisationnels...*, p. 222.

⁵² J. Harvey, « Le clergé québécois et le sport... »

⁵³ *Ibid.*, p. 77-78.

⁵⁴ M. Derks, « Modesty and Excellence : Gender and Sports Culture in Dutch Catholic Schooling, 1900-40 », *Gender & History*, vol. 20, no 1 (avril 2008), p. 8-26.

Suzanne Marchand qui analyse les modes modernes de l'entre-deux-guerres et le discours des religieux à l'égard de ce phénomène soutient une thèse similaire⁵⁵. Dans son étude de type ethnographique, Marchand démontre que deux visions de l'avenir du Québec se heurtaient. Alors que le discours de la *Revue moderne* encensait les valeurs de la société urbaine et de consommation qui exaltaient le bien-être de l'individu, l'Église transmettait les valeurs traditionnelles et conservatrices d'une société catholique, francophone et agricole, où la survie nationale devait passer avant les besoins de l'individu. Mais, comme le spécifie Marchand, certaines femmes, en particulier les jeunes urbaines célibataires, suivaient les modes malgré les exhortations de l'Église catholique, ce qui laisse croire qu'il en a été de même pour leur participation aux sports. En s'inspirant des travaux de Derks et de Marchand, de même que ceux d'Hudon, il convient donc d'approfondir le rôle complexe qu'a joué l'Église dans l'organisation des sports féminins au Québec.

En somme, les connaissances en ce qui concerne les pratiques sportives des Canadiennes françaises sont pratiquement inexistantes, alors que l'histoire des sportives anglophones de la province reste aussi en grande partie à écrire, même si le sujet a davantage attiré l'attention des chercheurs. Néanmoins, quelques études révèlent que la Ville de Montréal a joué un rôle significatif dans le développement des sports féminins au Canada, que les sportives du Québec y ont pris part de différentes façons et que les significations données à leur participation sportive pouvaient diverger selon les époques et les groupes sociaux ou même à l'intérieur

⁵⁵ S. Marchand, *Rouge à lèvres et pantalon. Des pratiques esthétiques féminines controversées au Québec, 1920-39*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH Ltée, 1997.

d'un même groupe à la même époque. Les pratiques des sportives ont donc vraisemblablement fait l'objet de débats sociaux qu'il reste cependant à éclaircir.

Les recherches en histoire des sports au Québec mettent en évidence comment la classe, l'appartenance ethnique et la religion ont influencé l'organisation et la participation sportives, faisant ainsi ressortir le potentiel heuristique que représente l'étude des sports féminins dans la province. Mais, tout en représentant un cas particulier, le développement des sports au Québec s'est aussi fait en lien avec celui d'autres sociétés industrielles. Les recherches réalisées sur l'histoire des sports féminins en Amérique du Nord et en France démontrent que le genre est un concept incontournable pour mettre en lumière les expériences des sportives et les discours des acteurs sociaux qui se sont prononcés à ce sujet.

b) Les sports féminins dans les sociétés modernes

L'histoire des sports féminins est un sujet rarement exploré avant le début des années 1980 au Canada⁵⁶. Diana Pedersen lie le début des recherches universitaires

⁵⁶ Les premières études s'intéressent principalement à la pratique de l'éducation physique et aux exploits d'équipes et d'athlètes canadiennes de la première moitié du XX^e siècle, particulièrement ceux accomplis dans les années 1920, une décennie reconnue comme l'âge d'or des sports féminins au Canada. Voir, en particulier, les articles parus dans *Proceedings. 5th Canadian Symposium on the History of Sport and Physical Education*, Toronto, University of Toronto Press, 1982 et dans R. Howell, dir. *Her Story in Sport : A Historical Anthology of Women in Sports*, West Point, Leisure Press, 1982. Pour des bibliographies plus complètes concernant les recherches sur les sports féminins dans les années 1970 et, surtout, au début des années 1980, on peut consulter : H. Lenskyj, *Women, Sport, and Physical Activity : Research and Bibliography*, Ottawa, Fitness and Amateur Sport Canada, 1988 et D. L. Pedersen, *Changing Women, Changing History : A Bibliography of the History of Women in Canada*, Ottawa, Carleton University Press, 1996, Second Edition, p. 193-195. Pour en savoir plus sur les débuts de l'histoire des sports féminins au pays, voir : H. Lenskyj, « Good Sports :

dans ce domaine à la création, en 1981, de la *Canadian Association for the Advancement of Women and Sport*. Celle-ci soulève alors des débats publics sur le faible taux de participation des femmes aux sports par rapport aux hommes, alertant ainsi quelques chercheuses féministes du pays, dont certaines abordent le phénomène dans une perspective historique⁵⁷. Pour sa part, Patricia Vertinsky affirme que l'histoire des sports féminins a surtout pris son essor à la fin des années 1980 après la publication, en 1987, de l'ouvrage de J. A. Mangan et de Roberta Park, *From Fair Sex to Feminism : Sport and the Socialization of Women in the Industrial and Post-Industrial Eras*, et la parution, en 1991, du numéro spécial du *Journal of Sport History* portant sur le genre et le sport, dirigé par Roberta Park⁵⁸. Les articles parus dans ces publications proposent d'analyser les sports féminins en adoptant une perspective genrée, ce qui, selon Vertinsky, a offert un cadre théorique stimulant pour les études dans ce champ de la recherche.

À partir du tournant des années 1990 et jusqu'à aujourd'hui, le genre s'impose d'ailleurs comme un concept central de l'historiographie anglo-saxonne sur les sports

Feminists Organizing on Sport Issues in the 1970s and 1980s », *Resources for Feminist Research*, vol. 20, nos 3-4 (automne/hiver 1991), p. 130-135; M. A. Hall, « Rarely Have We Asked Why : Reflections on Canadian Women's Experience in Sport », *Atlantis*, vol. 6, no 1 (automne 1980), p. 51-60; H. Lenskyj, « Women and the Olympics : Research, Activism, and an Alternative View », *Thirdspace. A Journal of Feminist Theory and Culture*, vol. 9, no 2 (2010); P. Vertinsky, « On Being a Feminist Sport Historian », *Thirdspace. A Journal of Feminist Theory and Culture*, vol. 9, no 2 (2010).

⁵⁷ D. L. Pedersen, *Changing Women...*, p. 191.

⁵⁸ P. Vertinsky, « Gender Relations, Women's History and Sport History : A Decade of Changing Enquiry, 1983-1993 », *JSH*, vol. 21, no 1 (printemps 1994), p. 1-24; J. A. Mangan et R. J. Park, dir. *Fair Sex to Feminism : Sport and the Socialization of Women in the Industrial and Post-Industrial Eras*, London, Frank Cass and Co Ltd., 1987; R. J. Park, « Guest Editor's Introduction », *JSH*, vol. 18, no 1 (1991), p. 5-9. Mentionnons aussi qu'à la fin des années 1980, dans d'autres disciplines universitaires, comme la sociologie ou la kinésiologie, des chercheurs explorent la richesse d'analyse qu'offre le genre dans les études sur les sports féminins. M. A. Hall, dir. « Special Issue : The Gendering of Sport, Leisure, and Physical Education », *Women's Studies International Forum*, vol. 10, no 4 (1987).

féminins⁵⁹. Selon Thierry Terret, c'est également sur la base de ce cadre théorique que se déploient la plupart des recherches françaises surtout depuis le milieu des années 2000⁶⁰. Succinctement, on peut dire que le sport est conçu comme un espace de construction de l'identité masculine, les sports féminins représentant un lieu de transgression, de production et de reproduction des rapports de genre⁶¹. Notre thèse s'inscrit dans ce courant historiographique qui a nourri notre réflexion, tout en y contribuant. Avant d'aborder plus en détail notre problématique, nous allons cependant nous attarder aux travaux sur l'histoire des sports féminins afin d'approfondir cette perspective. Plus précisément, nous présentons des études traitant des discours des médecins et des professeures d'éducation physique, de la participation des femmes à des sports, des costumes sportifs, de la représentation médiatique des sportives et de l'organisation publique des loisirs et des sports.

Plusieurs études portant sur les discours des médecins et des professeures d'éducation physique de la première moitié du XX^e siècle se sont penchées sur les raisons pour lesquelles ces acteurs sociaux ont été particulièrement réticents à l'égard

⁵⁹ Voir, par exemple : J. Hargreaves, *Sporting Female : Critical Issues in the History and Sociology of Women's Sports*, London et New York, Routledge, 1994; C. M. Parratt, « About Turns : Reflecting on Sport History in the 1990s », *SHR*, vol. 29 (1998), p. 4-17; P. Donnelly et J. Harvey, « Class and Gender : Intersection in Sport and Physical Activity », dans P. White et K. Young, dir. *Sport and Gender in Canada*, Don Mills, Oxford University Press, 1999, p. 40-67; N. Theberge, « Gender and Sport », dans J. Caokley et E. Dunning, dir. *Handbook of Sport Studies*, London, Sage Publication, 2000; L. J. Borish, et G. R. Gems, « Ethnicity, Gender and Sport in Diverse Historical Contexts », *JSH*, vol. 27, no 3 (automne 2000), p. 377-381; W. Bridel, « Considering Gender in Canadian Sport and Physical Activity », *International Journal of Canadian Studies/Revue internationale d'études canadiennes*, no 35 (2007), p. 179-188.

⁶⁰ T. Terret, « Le genre dans l'histoire du sport », *Clio. Histoire, femmes et société*, vol. 23 (2006), p. 209-238.

⁶¹ Voir, en particulier, l'analyse de S. Cahn, *Coming on Strong. Gender and Sexuality in Twentieth-Century Women's Sport*, The Free Press, New York, 1994. Sur l'histoire du sport comme lieu de construction de la masculinité, on peut consulter : M. Messner, *Power at Play : Sports and the Problem of Masculinity*, Boston, Beacon Press, 1992; V. Burstyn, *The Rites of Men. Manhood, Politics, and the Culture of Sport*, Toronto, University of Toronto Press, 1999; J. McKay et S. Laberge, « Sport et masculinités », *Clio. Histoire, femmes et société*, vol. 23 (2006), p. 239-267.

des compétitions féminines. Les analyses portant sur les prescriptions médicales à l'égard de la participation des femmes à des activités physiques examinent surtout la période 1880 à 1930 et montrent que les médecins recommandaient certains exercices et quelques sports, à la condition toutefois que ceux-ci n'abîment pas les capacités reproductrices féminines. Pour Patricia Vertinsky et Helen Lenskyj, ces prescriptions représentent un véritable frein à l'entrée des femmes dans le monde sportif, car, sous prétexte de protéger le corps maternel, les médecins leur interdisaient de prendre part à des activités requérant des efforts physiques exigeants, en particulier à des sports d'équipe et de compétition⁶². Les analyses de ces auteures montrent que le discours médical reproduisait, dans les sports, les rapports traditionnels de genre, car les médecins supposaient qu'il allait de soi que les capacités physiques féminines étaient inférieures à celles des hommes et que les femmes devaient avant tout être mères.

Pour leur part, Anaïs Bohuon et Antoine Luciani font plutôt ressortir les contradictions du discours médical français du tournant du XX^e siècle en démontrant que les médecins ne s'entendaient pas sur les activités physiques à proscrire aux femmes et que quelques-uns étaient même favorables à une participation vigoureuse des femmes aux sports⁶³. Leur analyse met ainsi en évidence la complexité du discours médical sur le corps maternel et la participation sportive féminine. Si on considère l'ensemble de ces travaux, il appert que l'ambivalence caractérise les

⁶² P. Vertinsky, *The Eternally Wounded Woman : Women, Exercise and Doctors in the Late Nineteenth Century*, Manchester, Manchester University Press, 1990; H. Lenskyj, « Common Sense and Physiology : North American Medical Views on Women and Sport, 1890-1930 », *CJHS*, vol. 21, no 1 (1990), p. 49-64.

⁶³ A. Bohuon et A. Luciani, « Biomedical Discourse on Women's Physical Education and Sport in France (1880-1922) », *IJHS*, vol. 26, no 5 (avril 2009), p. 573-593. Voir aussi M. L. Stewart, *For Health and Beauty. Physical Culture for Frenchwomen, 1880-1930*, Baltimore & London, The Johns Hopkins University Press, 2001, p. 151-172.

prescriptions médicales sur les sports féminins; alors que les médecins reconnaissent certains bienfaits aux activités physiques pour la santé maternelle, en même temps, ils craignent que les sports, surtout ceux de compétition, n'abîment leurs fonctions reproductrices et ne créent un corps féminin performant qui aurait représenté une véritable contestation de l'ordre social.

Quelques chercheuses ont aussi relevé la complexité des idées des professeures d'éducation physique nord-américaines sur la participation des femmes aux sports, en particulier leurs réticences à l'égard des compétitions. Pour la période 1900 à 1940, Martha Verbrugge montre que ces professeures s'appuyaient sur les thèses de la différenciation sexuelle pour affirmer que les compétitions ne convenaient pas aux besoins physiques et psychologiques des femmes dont le corps était perçu comme « naturellement » inférieur à celui des hommes et avant tout destiné à enfanter⁶⁴. Verbrugge soutient que, tout en défendant des idées conservatrices sur les fonctions reproductrices et le rôle social des femmes, ces enseignantes voulaient aussi se dissocier du modèle sportif de compétition, plus volontiers associé aux hommes, et ainsi consolider l'autorité des femmes dans les domaines de l'éducation physique féminine et, plus largement, des sports féminins. L'analyse de Verbrugge démontre en fait que ces enseignantes jugeaient qu'en privilégiant, dans leurs leçons, les aspects hygiéniques et éducatifs des exercices physiques, incluant certains sports, elles estimaient en définitive qu'elles favorisaient ainsi la participation d'un plus grand nombre de femmes à ceux-ci.

⁶⁴ M. H. Verbrugge, « Recreating the Body : Women's Physical Education and the Science of Sex Differences in America, 1900-1940 », *Bulletin of the History of Medicine*, vol. 71, no 2 (1997), p. 273-304.

De plus, les travaux d'Anna Lathrop et de Patricia Vertinsky sur l'enseignement spécifique qu'offraient des professeures d'éducation physique indiquent que, tout en adhérant à des idées traditionnelles sur les rôles sociaux des femmes, certaines enseignantes remettaient en question des croyances largement admises au sujet du corps maternel. Lathrop soutient ainsi qu'entre 1926 et 1935, Mary G. Hamilton, directrice de la *Margaret Eaton School* (MES) de Toronto, exigeait que ses élèves prennent part à des activités physiques vigoureuses⁶⁵. Son étude démontre que, d'une part, cette enseignante contestait l'idée que le corps féminin devait être protégé de tout effort physique exigeant pendant que, d'autre part, elle donnait confiance aux jeunes femmes en leurs capacités physiques. Pour sa part, Vertinsky indique qu'au début du XX^e siècle, la danse représentait pour quelques enseignantes américaines et européennes un moyen de les initier à l'esthétique des mouvements corporels⁶⁶. Son analyse montre qu'en suivant des cours d'éducation physique, les femmes étaient incitées à percevoir leur corps comme un mode d'expression de soi et donc autrement que par sa fonction maternelle. Ainsi, en examinant les discours des médecins et des professeures d'éducation physique, plusieurs études ont démontré qu'en se prononçant sur les sports féminins, des

⁶⁵ A. H. Lathrop, « 'Strap an Axe to Your Belt' : Camp Counselor Training and the Socialization of Women at the Margaret Eaton School (1925-1941) », *SHR*, vol. 32 (2001), p. 110-125.

⁶⁶ P. Vertinsky, « Schooling the Dance : From Dance under the Swastika to Movement Education in the British School », *JSH*, vol. 31, no 3 (automne 2004), p. 273-295; P. Vertinsky, « Transatlantic Traffic in Expressive Movement : From Dessarte and Dalcroze to Margaret H'Doubler and Rudolf Laban », *IJHS*, vol. 26, no 13 (2009), p. 2031-2051; P. Vertinsky, « From Physical Educators to Mothers of the Dance : Margaret H'Doubler and Martha Hill », *IJHS*, vol. 27, no 7 (2010), p. 1113-1132. Dans sa thèse de doctorat, Anna Lathrop défend des idées similaires, en particulier dans son analyse de l'enseignement offert par Emma Scott Raff Nasmith. A. H. Lathrop, *Elegance and Expression, Sweat and Strength : Body Training, Physical Culture, and Female Embodiment in Women's Education at the Margaret Eaton School, 1901-1941*, Thèse de Ph.D. (Education), University of Toronto, 1997.

membres de la classe moyenne ont élaboré des idées complexes à l'égard de la corporalité féminine et des rapports de genre.

D'autres analyses se sont intéressées à la manière dont les idées les plus conservatrices défendues par les professeures d'éducation physique étaient régulièrement contestées par de jeunes femmes qui s'adonnaient à des sports de compétition⁶⁷. Plusieurs chercheurs indiquent que les ouvrières étaient plus nombreuses à y prendre part que les femmes issues des classes aisées; l'idéal féminin de ces dernières supposait, selon ces auteurs, un mode de vie comportant peu d'efforts physiques, ce qui ne rejoignait pas le quotidien des travailleuses d'usines qui étaient, pour leur part, beaucoup plus actives et donc plus enclines à contester les prescriptions de la classe moyenne entourant la participation des femmes aux sports⁶⁸. Au Canada, Margaret Ann Hall et Bruce Kidd ont aussi mis en évidence le rôle majeur qu'ont joué des athlètes, comme la Torontoise Alexandrine Gibbs, et des associations sportives féminines, telles que la WAAF, pour encourager et favoriser la participation compétitive des travailleuses en organisant des séances d'entraînement dans les villes canadiennes et des rencontres aux niveaux local, provincial et

⁶⁷ Nancy Bouchier a ainsi fait ressortir les difficultés qu'ont rencontrées des enseignantes pour imposer leurs idées à certaines élèves, surtout auprès des jeunes Afro-américaines ou des femmes issues de la classe ouvrière qui prenaient régulièrement part à des compétitions organisées dans les villes américaines au cours de la Seconde Guerre mondiale. Dans le même ordre d'idée, Lynn Couturier montre que, même si des années 1920 à 1960, les professeures d'éducation physique américaines ont privilégié la participation des élèves plutôt que leur entraînement compétitif, leurs idées ont été remises en question à maintes reprises par certaines élèves qui exigeaient l'organisation de compétitions dans les écoles. N. Bouchier, « Let Us Take Care of our Field : The National Association for Physical Education of College Women and World War II », *JSH*, vol. 25, no 1 (1998), p. 65-86; L. Couturier, « 'Play With Us, Not Against Us' : The Debate Around Play Days in the Regulation of Women's Sport », *IJHS*, vol. 25, no 4 (mars 2008), p. 421-442.

⁶⁸ Les mêmes raisons ont été évoquées pour expliquer la plus grande participation des femmes de la classe ouvrière à des sports d'équipe. M. A. Hall, *The Girl and the Game...*, p. 11; B. Kidd, *The Struggle for Canadian Sport...*, p. 123; V. Strong-Boag, *The New Day Recalled : Lives of Girls and Women in English Canada, 1919-1939*, Toronto, Copp Clark Pitman, 1988, p. 31.

national⁶⁹. Les études sur la participation des femmes à des sports de compétition montrent ainsi le rôle qu'a joué l'appartenance de classe dans l'organisation des sports féminins et les expériences sportives des femmes.

Pour leur part, Florence Carpentier et Jean-Pierre Lefèvre démontrent que, dans l'entre-deux-guerres, l'organisation de compétitions féminines par des femmes inquiétait les dirigeants sportifs qui estimaient que des hommes devaient être responsables de ces événements⁷⁰. Ils expliquent ainsi qu'en 1921, la Française Alice Milliat, inspirée par les luttes féministes de l'époque, fonde la Fédération sportive féminine internationale (FSFI) qui organise des compétitions internationales pour contester l'interdiction officielle faite aux femmes de participer aux Jeux olympiques⁷¹. Selon ces chercheurs, c'est à la suite de la création de la FSFI que le Comité international olympique (CIO) accepte officiellement les femmes à ces compétitions⁷². Comme le soutiennent Carpentier et Lefèvre, le CIO veut, ce faisant, s'assurer de contrôler les compétitions féminines afin de préserver l'ordre social dans les rencontres internationales.

⁶⁹ M. A. Hall, « Alexandrine Gibb : In 'No Man's Land Of Sport' », *IJHS*, vol. 18, no 1 (2001), p. 149-172; B. Kidd, *The Struggle for Canadian Sport...*, p. 94-145.

⁷⁰ F. Carpentier et J.-P. Lefèvre, « The Modern Olympic Movement, Women's Sport and the Social Order During the Inter-War Period », *IJHS*, vol. 23, no 7 (novembre 2006), p. 1112-1127.

⁷¹ D'autres chercheuses ont aussi établi des liens entre les sports féminins et les luttes féministes du début du siècle. Aux États-Unis, Paula Welch soutient que le mouvement féministe a inspiré et incité plusieurs sportives à revendiquer un élargissement de la participation féminine dans le domaine sportif. Jaime Schultz montre, pour sa part, que des féministes américaines ont organisé des randonnées pédestres de plusieurs jours, soit une forme d'activité physique vigoureuse, pour contester, selon elle, la croyance populaire concernant la supposée infériorité physique et politique des femmes par rapport aux hommes et ainsi appuyer leur lutte en faveur du suffrage féminin. P. Welch, « The Relationship of the Women's Rights Movement to Women's Sport and Physical Education in the United States, 1848-1920 », *Proteus*, vol. 3, no 1 (1986), p. 34-40; J. Schultz, « The Physical is Political : Women's Suffrage, Pilgrim Hikes, and the Public Sphere », *IJHS*, vol. 27, no 7 (mai 2010), p. 1133-1153.

⁷² Mais seulement après le départ, en 1924, du baron Pierre de Coubertin, farouchement opposé aux compétitions olympiques féminines. Mentionnons aussi que la FSFI s'oppose à la participation des femmes aux Jeux olympiques. La fédération cesse d'exister en 1936.

À une tout autre échelle, Joan Sangster démontre que, tout en s'insérant dans un cadre conservateur, l'expérience des femmes dans des sports de compétition et d'équipe représentait une forme de contestation des rapports de genre et de classe⁷³. Ainsi, Sangster explique que, des années 1920 à 1960, la formation d'une équipe de softball à la *Westclox Company* de Peterborough faisait partie des politiques paternalistes des dirigeants de l'entreprise qui endossaient des idées traditionnelles concernant les rapports de genre. À la suite d'entrevues avec des employées de l'époque, cette historienne conclut cependant que certaines joueuses jugeaient qu'en excellant dans les sports, elles brouillaient les différences de genre, car elles transgressaient certaines normes comportementales associées à l'idéal féminin de la classe moyenne⁷⁴.

Par ailleurs, des chercheurs ont lié l'essor des sports féminins aux transformations qui s'opèrent au début du XX^e siècle dans la garde-robe féminine. Selon Janet Phillips et Peter Phillips, quelques innovations technologiques de

⁷³ J. Sangster, « The Softball Solution : Female Workers, Male Managers and the Operation of Paternalism at Westclox, 1923-60 », *Labour/Le Travail*, vol. 32 (automne 1993), p. 167-199. En analysant l'organisation des sports et des loisirs pour les travailleuses du magasin Eaton de Toronto pendant les années 1930, Susan Forbes démontre que, si les dirigeants y voyaient un moyen de préparer les jeunes femmes à leurs futurs rôles d'épouse et de mère, les travailleuses, pour leur part, voulaient participer aux sports de manière vigoureuse. Selon Forbes, leur participation sportive représentait une forme de contestation des rapports de genre et de classe. S. L. Forbes, « Gendering Corporate Welfare Practices Female Sports and Recreation at Eaton's During the Depression », *Rethinking History*, vol. 5, no 1 (2001), p. 59-74.

⁷⁴ L'analyse de Sangster nuance ainsi l'affirmation d'Helen Lenskyj selon laquelle la société patriarcale s'opposait à la participation des femmes à des sports d'équipe de crainte que ces activités ne créent des liens de solidarité entre les femmes, ce qui aurait représenté une menace à la domination sociale des hommes. Sangster soutient en effet que l'équipe de softball de la *Westclox Company*, organisée par les patrons de l'entreprise, représente un exemple d'une communauté féminine s'étant formée même si les dirigeants endossaient des valeurs patriarcales. J. Sangster, « The Softball Solution ... »; H. Lenskyj, *Out of Bounds. Women, Sport and Sexuality*, Toronto, Women's Press, 1986, p. 58. Pour un autre exemple détaillant les expériences des femmes dans des sports d'équipe, voir C. Adams, « Softball and the Female Community : Pauline Perron, Pro Ball Player, Outsider, 1926-1951 », *JSH*, vol. 33, no 3 (automne 2006), p. 323-343.

l'époque, comme l'invention de l'élastique, ont assoupli les sous-vêtements, rendant ainsi les femmes plus libres de leurs mouvements et favorisant, par la même occasion, leur participation à des activités physiques et sportives⁷⁵. D'autres analyses ont cependant souligné le rôle qu'ont joué les sports dans l'intériorisation des normes esthétiques féminines du début du XX^e siècle⁷⁶. Pour sa part, Sandrine Jamain soutient que, dans les années 1920 en France, le costume sportif symbolisait l'émancipation féminine, car il masculinisait l'apparence physique des femmes, brouillant ainsi les différences de genre⁷⁷.

Quelques chercheurs ont examiné plus en détail les représentations médiatiques des sportives en soulignant leurs liens avec le domaine de la mode⁷⁸. Ces études portent aussi bien sur la manière dont les athlètes féminines y sont présentées, que sur les photographies et les illustrations de sportives utilisées dans les pages de mode et les publicités. Les chercheurs s'entendent pour dire que des comportements – comme la grâce ou l'élégance – et des qualités – telles que la fragilité, la passivité ou la dépendance – qui renvoient au modèle traditionnel de la féminité sont mis en

⁷⁵ J. Phillips and P. Phillips, « History from Below : Women's Underwear and the Rise of Women's Sport », *Journal of Popular Culture*, vol. 27, no 2 (1993), p. 129-148.

⁷⁶ Par exemple, pour Jill Fields et Élise Dubuc, l'abandon du corset signifiait pour les femmes de cette époque une véritable libération. En même temps, ces auteures soutiennent que, sans artifices extérieurs, les femmes devaient avoir recours à d'autres méthodes pour atteindre « naturellement » les normes esthétiques liées à la féminité, incluant leur participation à des activités physiques. É. Dubuc, « La 'rectitude corporelle' ou l'intégration des contraintes. L'exemple du corset, le vêtement qui fait 'corps' », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 1, no 2 (2002), p. 72-83; J. Fields, « Fighting the Corsetless Evil : Shaping Corsets and Culture, 1900-1930 », *Journal of Social History*, vol. 33, no 2 (1999), p. 355-384.

⁷⁷ Selon Jamain, le costume sportif se « féminise » cependant à compter des années 1930 et jusqu'à la fin des années 1950, soit au moment où émerge un costume sportif « neutre » qui ne distingue plus le féminin du masculin. S. Jamain, « Le vêtement sportif des femmes des « années folles » aux années 1960. De la transgression à la « neutralisation » du genre », dans A. Roger et T. Terret, dir. *Sport et Genre*, Paris, L'Harmattan, 2005, Volume 4 : Objets, arts et médias, p. 35-48. On peut aussi consulter : C. Bard, *Les garçonnnes. Modes et fantasmes des Années folles*, Paris, Flammarion, 1998.

⁷⁸ L. Guido et G. Haver, dir. *Images de la femme sportive aux XIX^e et XX^e siècles*, Genève, Georg, 2003.

évidence dans les représentations médiatiques des sportives. Pour Don Morrow et Kevin Wamsley, des années 1920 à 1950, les prouesses des sportives ont ainsi été reléguées au second plan dans les médias canadiens, ce qui, selon ces auteurs, entérinait l'idée largement admise que les « véritables » performances athlétiques appartenaient avant tout aux hommes⁷⁹. Pour leur part, Lisa Jacobson et Mark Dyreson démontrent que, dans l'entre-deux-guerres, les représentations médiatiques des sportives symbolisaient à la fois l'émancipation des femmes et l'intégration des nouveaux codes de séduction féminine axés sur l'apparence physique et la consommation⁸⁰. Ainsi, tout en faisant ressortir les contradictions du message médiatique, ces études démontrent que les femmes étaient avant tout incitées à pratiquer des sports de manière « féminine » pour plaire aux hommes⁸¹.

En fait, selon Helen Lenskyj, tout au long du XX^e siècle, l'orientation sexuelle des sportives nord-américaines fait l'objet de nombreuses interrogations⁸². Selon cette

⁷⁹ D. Morrow et K. B. Wamsley, *Sport in Canada. A History*, Don Mills, Oxford University Press, 2005, p. 167-168; D. Morrow, « Sweetheart Sport : Barbara Ann Scott and the Post World War II Image of the Female Athlete in Canada », *CJHS*, vol. 18, no 1 (1987), p. 36-54. Dans le même ordre d'idée, en analysant deux livres pour enfants du début du XX^e siècle, Ellen Singleton montre que des qualités traditionnellement associées à la féminité sont mises en évidence dans les situations où les héroïnes font preuve d'habiletés physiques. Selon Singleton, le rapport des femmes aux activités physiques est donc présenté de manière conflictuelle dans ces romans : il se présente comme une contestation de l'hégémonie masculine du domaine sportif, mais, en définitive, il confirme que les habiletés physiques sont l'apanage des hommes et non des femmes. Cette situation est, selon l'auteure, de plus en plus flagrante au fur et à mesure que les personnages grandissent. E. Singleton, « Grace and Dorothy : Collisions of Femininity and Physical Activity in Two Early Twentieth-Century Book Series for Girls », *Children's Literature in Education*, vol. 35, no 2 (juin 2004), p. 113-134.

⁸⁰ L. Jacobson, *Raising Consumers. Children and the American Mass Market in the Early Twentieth Century*, New York, Columbia University Press, 2004; M. Dyreson, « Icons of Liberty or Objects of Desire? American Women Olympians and the Politics of Consumption », *Journal of Contemporary History*, vol. 38, no 3 (2003), p. 435-460.

⁸¹ On peut aussi consulter : L. Guido et G. Haver, dir. *Images de la femme sportive aux XIX^e et XX^e siècles*, Genève, Georg, 2003, p. 63-80.

⁸² H. Lenskyj, *Out of Bonds...* Voir aussi : B. L. Ross et E. Bentley, « Gold-Plated Footballs and Orchids for Girls, A 'Palace of Sweat' for Men », dans P. Vertinsky et S. McKay, dir. *Disciplining Bodies in the Gymnasium. Memory, Monument, Modernism*, London/New York, Routledge, 2004,

auteure, les sportives ont été régulièrement contraintes de prouver leur hétérosexualité en exacerbant leurs traits « féminins » afin d'apaiser les anxiétés sociales à leur égard et de garantir l'ordre social dans les sports. En même temps, pour Susan Cahn, les sports féminins ont aussi représenté un lieu de consolidation de l'identité lesbienne, en permettant à des sportives homosexuelles de s'épauler pour mieux défendre l'idée que l'hétérosexualité n'était pas intrinsèquement liée à la féminité comme le supposait la construction sociale des rapports de genre de la première moitié du XX^e siècle aux États-Unis⁸³.

Par ailleurs, Shirley Tillotson est la seule chercheuse qui, à notre connaissance, a adopté une perspective de genre pour approfondir l'étude des premières interventions étatiques canadiennes dans le domaine des loisirs, incluant les sports⁸⁴. Son analyse porte sur le programme du gouvernement provincial ontarien, créé en 1945, qui, en s'inspirant des valeurs libérales et des principes de la démocratie participative, voulait encourager l'ensemble des Ontarien-ne-s à prendre part, avec la collaboration d'experts du domaine, à l'organisation des loisirs dans les villes et les villages de la province. Bien que le programme fût fondé sur l'idée que tous les citoyens pouvaient participer de manière égale aux associations de loisir, Tillotson démontre que les profondes inégalités sociales entre les hommes et les femmes y étaient reproduites : les activités récréatives et sportives se concevaient

p. 99-116; B. L. Ross, « Entertaining Femininities. The Embodied Exhibitions of Striptease and Sport, 1950-1975 », dans J. Hargreaves et P. Vertinsky, dir. *Physical Culture, Power and the Body*, London/New York, Routledge, 2007, p. 121-141.

⁸³ S. K. Cahn, « From the 'Muscle Moll' to the 'Butch' Ballplayer : Mannishness, Lesbianism, and Homophobia in Women's Sport », *Feminist Studies*, vol. 19, no 2 (1993), p. 343-368.

⁸⁴ S. Tillotson, *The Public at Play. Gender and the Politics of Recreation in Post-War Ontario*, Toronto, University of Toronto Press, 2000.

principalement autour d'intérêts masculins, mais leur bon déroulement nécessitait l'appui et le travail bénévole des femmes qui accomplissaient des tâches et qui mettaient en valeur des qualités rejoignant celles attendues des épouses et des mères dans les familles. De même, alors que le fonctionnement de ces associations se bureaucratise, les femmes occupent rarement des postes d'autorité et leur participation est surtout bénévole. En fait, comme le démontre Tillotson, l'organisation de ces associations reproduit les profondes inégalités entre les hommes et les femmes dans la société.

En somme, il ressort de ce bilan historiographique que la participation des femmes aux sports, un domaine avant tout associé aux hommes, a suscité de véritables angoisses sociales en contestant et en brouillant les rapports de genre et de classe, garants de l'ordre social ; que la corporalité féminine et la sexualité ont été signifiées de manière complexe dans les discours et les pratiques ; que les sports féminins ont été organisés de manière à confirmer que les performances appartenaient avant tout aux hommes ; et que l'étude des sports féminins fait ressortir les tensions qui découlent de la constitution des rapports de genre, offrant ainsi une riche perspective d'analyse pour comprendre comment les inégalités sociales entre les hommes et les femmes sont reproduites dans les sociétés modernes.

III. La problématique

Dans notre thèse, nous voulons savoir comment les discours sur les sports féminins et les pratiques sportives des femmes ont été influencés par, et ont influé sur, les rapports de genre au Québec. Plus précisément, cette thèse veut voir comment ces rapports ont été contestés et reproduits en examinant les discours et les pratiques, ainsi qu'en portant une attention particulière au rôle que joue l'appartenance de classe, l'ethnicité et la religion dans les significations données aux sports féminins et à leur organisation. Cette thèse s'inscrit donc dans les historiographies anglo-saxonne et française des dernières années qui, en s'intéressant aux sports féminins, cherchent principalement à comprendre comment les inégalités sociales entre les hommes et les femmes sont reproduites dans les sociétés modernes.

Cette thèse s'attarde spécifiquement au cas du Québec, et plus précisément à Montréal. Comme l'a relevé l'historiographie sur les sports dans la métropole, l'appartenance ethnique et religieuse y a influencé l'organisation sportive, suivant ainsi une tendance observée dans la plupart des autres domaines de la vie sociale et associative montréalaise, les communautés anglophones et francophones ayant chacune leurs propres institutions scolaires, charitables et religieuses, et se regroupant dans certains quartiers de la ville. Mais, comme le note Paul-André Linteau, les échanges entre francophones et anglophones dans la ville sont fréquents, surtout dans les lieux publics comme les magasins ou les lieux de travail⁸⁵. Cette même

⁸⁵ P.-A. Linteau, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 2000, deuxième édition augmentée, p. 323-324.

observation a été faite par quelques historiens des sports du Québec, dont Janson, East et Richard⁸⁶. Selon ces auteurs, même si les francophones et les anglophones de Montréal – et, plus largement, du Québec – ont créé leurs propres associations et équipes et même s'ils ont fréquenté des établissements différents, les rencontres sportives donnaient également lieu à des contacts entre les membres des deux communautés, laissant donc vraisemblablement croire que les organisations francophones et anglophones montréalaises n'étaient pas totalement étrangères l'une à l'autre et qu'elles se sont influencées. De même, en étudiant les paris sportifs, Suzanne Morton a démontré que la culture sportive masculine à Montréal dans la première moitié du XX^e siècle représentait à l'occasion un lieu d'échange entre Montréalais de diverses origines ethniques⁸⁷. S'inspirant des travaux de ces historiens, notre thèse compare les pratiques sportives féminines dans les deux principales communautés ethniques montréalaises afin de mettre en lumière les expériences différenciées des francophones et des anglophones, ainsi que les idées distinctes qui circulaient concernant la participation des femmes aux sports dans les deux communautés, tout en faisant ressortir certaines similitudes dans les pratiques et les discours.

Du même souffle, cette comparaison permettra de mieux saisir le rôle qu'a joué l'Église catholique dans la participation des Canadiennes françaises aux sports,

⁸⁶ G. Janson, *Un boxeur gentilhomme...*; J. East, *Les dynamismes organisationnels...*; P. Richard, *Une histoire sociale du curling au Québec...* Voir aussi : C. Adams, « Softball and the Female Community... ». Dans cet article, l'auteure analyse l'expérience sportive de Pauline Perron, une Canadienne française vivant à Montréal qui jouait avec une équipe anglophone de softball dans les années 1930 et 1940.

⁸⁷ S. Morton, *At Odds : Gambling and Canadians, 1919-1969*, Toronto, University of Toronto Press, 2003, p. 86.

un sujet qui a été encore peu exploré. Plus précisément, s’inspirant de la thèse de Christine Hudon sur la conception utilitaire et humaniste des sports que développent des clercs au tournant du XX^e siècle, notre analyse cherche à voir comment des religieux ont concilié les pratiques sportives des femmes à la doctrine chrétienne, selon laquelle l’âme doit en tout temps avoir préséance sur le corps⁸⁸. De même, suivant les conclusions de Derks et de Marchand, cette thèse veut voir dans quelles circonstances bien précises des religieux se sont montrés favorables à une certaine participation des femmes aux sports; comment, de leur point de vue, les règles de la modestie pouvaient se concilier avec les exigences sportives et comment des femmes ont contesté les idées religieuses⁸⁹. Ainsi, en portant une attention particulière à la dualité linguistique qui caractérise le Québec, de même qu’à l’influence qu’a exercée l’Église catholique sur l’organisation sportive, cette thèse lève en partie le voile sur la zone d’ombre qu’est l’histoire des sports féminins chez les Canadiens français dans l’historiographie canadienne, tout en enrichissant les connaissances sur les pratiques sportives des Anglo-Montréalaises.

L’analyse concerne les années 1919 à 1961. Cette période correspond au début de l’âge d’or des sports féminins au Canada – caractérisé par les premières grandes prouesses des sportives et l’accroissement de la participation des femmes à des sports d’équipe et de compétition –, âge d’or qui a été suivi, dans les années 1930, par un durcissement des débats sociaux au sujet des compétitions féminines. Les années 1940 et 1950 assistent, pour leur part, à une hausse – quoique toujours

⁸⁸ C. Hudon, « ‘Le Muscle et le Vouloir’... ».

⁸⁹ M. Derks, « Modesty and Excellence... »; S. Marchand, *Rouge à lèvres et pantalon...*

limitée – des interventions étatiques dans l'organisation des sports et des loisirs⁹⁰. Mais c'est à partir de 1961 avec l'adoption de la *Loi sur la condition physique et le sport amateur* que le gouvernement fédéral intervient de manière systématique et universelle dans l'organisation sportive au pays⁹¹. Cette thèse s'attarde ainsi surtout à l'analyse des différents intérêts privés poursuivis dans l'organisation sportive féminine au Québec de 1919 à 1961, mais elle s'intéresse aussi aux effets des premières politiques gouvernementales au Canada sur la participation des femmes aux sports dans la province.

⁹⁰ Au Canada, les premières interventions publiques dans ces domaines sont toutefois mises en place en 1934 en Colombie-Britannique. Entériné en 1943 par le *National Physical Fitness Act*, le gouvernement fédéral met aussi en place un programme d'interventions afin de favoriser le développement des cours d'éducation physique dans les écoles et d'activités sportives et récréatives dans les communautés. Ce programme prend fin en 1954. Rappelons aussi que l'Ontario crée un programme de récréation publique en 1945. Voir B. Schrodt, « Federal Programmes of Physical Recreation and Fitness : The Contribution of Ian Eisenhardt and BC's Pro-Rec », *CJHS*, vol. 15, no 2 (décembre 1984), p. 45-61; S. Tillotson, *The Public at Play...* Nous discutons aussi plus en détails de l'organisation publique des loisirs et des sports avant les années 1960 dans le chapitre six de cette thèse.

⁹¹ En faisant passer cette loi, le gouvernement fédéral veut favoriser une participation massive des Canadien-ne-s aux sports amateurs afin d'améliorer le niveau de santé de la population. De même, il veut hausser les performances des athlètes canadiens au niveau international, en particulier aux Jeux olympiques. À partir de 1952, soit l'année où l'URSS participe pour la première fois aux Jeux olympiques, ces événements sont vus comme un lieu d'affrontement entre le capitalisme et le communisme. En gagnant des médailles, les pays de l'Est et de l'Ouest affirment en même temps leur supériorité politique et économique. À cette époque, le gouvernement fédéral estime que le Canada fait piètre figure. En 1960, dans le classement des médailles, le Canada est 26^e sur les 53 pays participants aux Jeux olympiques d'été; à ceux d'hiver, il est huitième sur seize. Mentionnons aussi que des changements s'opèrent dans l'organisation des sports au Québec à compter du début des années 1960. En 1962, le rapport Laroche, rédigé à la suite de la commission d'études sur la situation du sport à Montréal créée au mois de février 1961, recommande que la Commission athlétique promeuve, coordonne et finance dorénavant l'organisation des sports amateurs et professionnels à Montréal, ouvrant ainsi la voie à une hausse des interventions de la municipalité. En 1964, le rapport Bélisle formule des recommandations similaires au gouvernement provincial, ce qui mène en 1965 à la création du Bureau des sports et des loisirs, rattaché au ministère de l'Éducation. Le début des années 1960 coïncide ainsi avec la mise en place d'interventions fédérales et québécoises plus systématiques et universelles dans l'organisation des sports. Voir D. Morrow et K. B. Wamsley, *Sport in Canada...*, p. 197 et 234; D. Macintosh, *et. al.*, *Sports and Politics in Canada : Federal Government Involvement since 1961*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1987, p. 30; *Rapport de la Commission La Roche tel qu'approuvé par la Commission athlétique de la Cité de Montréal*, Montréal, janvier 1962, p. 13; M. Bellefleur, *L'évolution du loisir au Québec. Essai socio-historique*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1997.

IV. Les sources, la méthodologie et la structure de l'analyse

Plusieurs types de sources ont été consultés dans le cadre de cette thèse qui étudie aussi bien les discours sur les sports féminins que les pratiques sportives des femmes. Dans un premier temps, nous nous sommes intéressée aux discours des médecins, des professeurs d'éducation physique et des clercs de l'Église catholique afin de voir comment, dans leurs écrits, ces acteurs sociaux ont formulé des prescriptions à l'égard de la participation des femmes aux sports. Dans un deuxième temps, deux Montréalaises, Myrtle Cook et Cécile Grenier, particulièrement actives dans l'organisation sportive de cette ville, ont retenu notre attention afin de mieux saisir leurs contributions à ces débats. Enfin, les pratiques sportives des femmes dans deux centres sportifs montréalais, soit la Palestre nationale et le YWCA, ont été examinées de manière détaillée afin de mettre en lumière les différences, mais aussi certaines similitudes, entre l'organisation des sports féminins dans les communautés francophones et anglophones de la ville.

De manière générale, notre analyse du discours des médecins et des professeurs d'éducation physique a accordé une attention particulière aux idées qui sont véhiculées par des acteurs sociaux francophones, ce qui constitue un apport original aux connaissances puisque, comme l'a indiqué notre état de la question sur les sports féminins, les discours anglophones ont déjà fait l'objet de quelques recherches. Néanmoins, nous avons aussi retenu les articles rédigés par des médecins anglophones, en particulier ceux qui traitent des sports féminins au Québec ou qui permettent de comparer les idées véhiculées dans les deux communautés. Plusieurs

périodiques médicaux de langues française et anglaise⁹² ont ainsi fait l'objet d'un dépouillement systématique pour toute la période étudiée. Nous avons également consulté le fonds d'archives de la *McGill School of Physical Education*, dirigée par le médecin Arthur S. Lamb à partir de 1919, soit l'année de fondation de l'école, jusqu'au tournant des années 1950, afin d'y consulter des textes de conférences prononcées ou des articles rédigés par Lamb ou d'autres enseignants ou élèves de l'école concernant la participation sportive des femmes⁹³.

Pour voir comment l'Église catholique envisageait la participation des Canadiennes françaises aux sports, la revue des Jésuites, *Relations*, et celle des Dominicains, *La Revue dominicaine*, ont fait l'objet d'un dépouillement systématique. Quelques publications de l'Église catholique qui traitent spécifiquement des sports, ainsi que certaines brochures de l'École sociale populaire et de l'Œuvre des tracts, ou d'autres parutions portant sur la modestie féminine ou les loisirs ont également été consultées⁹⁴. Nous avons aussi examiné les archives du centre Immaculée-Conception, un centre de loisirs mixtes situé à Montréal et dirigé

⁹² Les périodiques dépouillés sont : *Bulletin d'hygiène – Cité de Montréal/ Health Bulletin – City of Montreal, Bulletin sanitaire, Canadian Journal of Public Health, La garde-malade canadienne-française, L'Action médicale, Canada's Health and Welfare – Santé et bien-être au Canada.*

⁹³ McGill University Archives, Faculty of Education, R.G. 30.

⁹⁴ Par exemple : Cardinal Villeneuve, *Culture physique au regard de l'Église*, L'Action catholique, Tract no 5, Conférence sous les auspices de la Ligue de Sécurité de Québec, donnée au Château Frontenac, le 8 janvier 1934; Marie-Ceslat Forest, « Notre américanisation par les sports », dans M.-A. Lamarche *et al.*, dir. *Notre américanisation. Une enquête de la Revue dominicaine*, Montréal, L'œuvre de presse dominicaine, 1937; Jean-Marie Coderre, *Le sport d'après Pie XII*, Lettre-préface de l'Honorable Jean Barrette, Saint-Jean, Les éditions du Richelieu Ltée, 1956; Confédération des Œuvres de Loisirs de la Province de Québec, *Le sport dans la société. Conférences et rapport des études en commissions. Congrès provincial des loisirs*, Manoir Saint-Castin – Lac Beauport, 15 avril 1961; Lecompte, *La YWCA aux États-Unis, Au Canada. L'antidote*, Montréal, Œuvre des tracts, no 20 (1920); G. Panneton, *La moralité des plages*, Rapport présenté au Congrès de la Ligue Catholique féminine, Québec, 11 octobre 1932; M.-M. Léveillé, *Les shorts*, Montréal, Cercle d'études de l'Institut Pie XI, 1951.

dès ses débuts en 1951 par le jésuite Marcel de la Sablonnière, afin d'y retracer quelques écrits religieux portant sur la participation des femmes aux sports⁹⁵.

À ces recherches concernant l'étude des discours des médecins, des professeurs d'éducation physique et de l'Église s'ajoutent d'autres documents qui ont été rédigés par ces acteurs sociaux et dont nous avons pris connaissance dans une bibliographie préparée par l'historien Donald Guay recensant diverses publications sur les sports parues entre 1850 et 1973, ce qui nous a aussi permis de relever quelques écrits de fonctionnaires municipaux⁹⁶. En outre, nous avons aussi consulté le fonds d'archives de la Commission athlétique de la Ville de Montréal⁹⁷. Fondée en 1926, cette commission était toutefois responsable de surveiller et de contrôler l'organisation des parties de boxe et de lutte dans la ville, ce qui a très peu à voir avec les sports féminins⁹⁸. En fait, au terme de ces recherches, force a été de constater que les sports féminins ont rarement fait l'objet d'une publication ou même d'un article

⁹⁵ Université du Québec à Montréal (UQÀM), Service des archives et de gestion des documents (SAGD), 13P, Fonds d'archives du centre des loisirs Immaculée-Conception.

⁹⁶ D. Guay, *Bibliographie québécoise sur l'activité physique, 1850-1973 : hygiène, santé, éducation physique, sport, plein air, tourisme, loisirs*, Québec, Éditions du Pélican, 1974. Guay y présente, par exemple, le résultat de son dépouillement dans quelques revues d'éducation du Québec, en particulier *L'école primaire* et *Collège et famille : revue d'éducation*, ainsi que ses recherches dans *La revue municipale*. D'autres documents sur l'éducation physique que nous avons consultés dans le cadre de nos recherches ont également été trouvés au moyen de cet outil précieux, comme le *Manuel de culture physique à l'usage des écoles*, du Département de l'Instruction publique de la province de Québec, paru en 1942; R. Gauthier, *Éducation physique rationnelle et chrétienne. Vers la santé par l'exercice*, 1954; A. Paplauskas-Ramunas, *L'éducation physique dans l'humanisme intégral*, Ottawa, les éditions de l'Université d'Ottawa, 1954. Quelques rares mémoires sur les sports ont aussi été consultés, comme celui de L. Dumais, *Mémoire sur l'organisation provinciale de la récréation, de l'éducation physique et des sports présenté à la Commission Tremblay*, 12 août 1954. Se référer à la bibliographie de la thèse pour la liste complète des documents examinés dans le cadre de cette recherche.

⁹⁷ Archives de Montréal, Fonds de la Commission athlétique de Montréal, VM 58.

⁹⁸ À l'occasion, la Commission accorde toutefois quelques dollars aux athlètes, hommes et femmes, qui lui en font la demande et elle finance aussi quelques événements sportifs organisés dans le cadre des cours d'éducation physique de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM), comme le festival annuel des écoliers.

portant spécifiquement sur ce sujet⁹⁹. Néanmoins, quelques auteurs, tout en s'intéressant avant tout aux sports « masculins », à la mode féminine, à la santé publique ou à l'éducation, se prononcent sur la participation des femmes aux sports. Leurs prescriptions sont analysées dans le chapitre deux de cette thèse.

Au cours de notre période d'étude, quelques femmes se sont cependant spécifiquement intéressées à la participation féminine aux sports, comme Myrtle Cook et Cécile Grenier, deux Montréalaises dont les idées distinctes sur l'organisation des sports féminins sont présentées dans le chapitre trois. D'origine torontoise, Cook s'installe à Montréal en 1929 à la suite de son mariage avec un journaliste sportif du *Montreal Star*, Lloyd McGowan, un an après avoir remporté aux Jeux olympiques d'Amsterdam en 1928 une médaille d'or à la course du quatre fois cent mètres. Au mois de mai 1929, Cook signe une première chronique sur les sports féminins dans le même journal que son mari. Intitulées « In the Women's Spotlight », ses chroniques paraissent d'abord quotidiennement jusqu'en 1944, puis de manière hebdomadaire jusqu'en 1969. Cook n'est pas la seule athlète à être embauchée par des quotidiens canadiens pour couvrir l'actualité sportive féminine. Entre 1910 et 1940, aux quatre coins du pays, quelques sportives entament, comme Cook, une carrière journalistique; Alexandrine Gibbs, au *Toronto Star*, Fanny « Bobbie » Rosenfeld, au *Globe and Mail* ou encore Lillian « Jimmy » Coe au

⁹⁹ Ce constat est davantage flagrant pour les années 1945 à 1961, alors que très peu de documents consultés abordent la question de la participation des femmes aux sports. Ce manque de sources explique pourquoi nous avons consulté les premiers numéros de trois revues parues au Québec à partir du début des années 1960 et portant sur l'éducation physique, les sports et les loisirs, soit le *Bulletin de l'Association des diplômés en éducation physique et récréations de l'Université de Montréal*, la revue *Éducation physique, Sports & Loisirs* et le *Bulletin Loisirs*. Pour ces trois publications, nous avons poursuivi le dépouillement jusqu'en 1965.

Winnipeg Free Press sont quelques-unes de ces journalistes¹⁰⁰. Publiées dans la section des sports, leurs chroniques se distinguent des articles s'adressant généralement aux femmes qui, à l'époque, paraissent plus souvent dans les pages féminines des journaux ou dans des magazines féminins¹⁰¹. Comme l'a montré Hall, leurs écrits représentent une source privilégiée pour étudier les idées que des athlètes féminines développent à l'égard de la participation des femmes aux sports¹⁰².

Au Québec, Cook est la seule journaliste qui, à notre connaissance, écrit régulièrement ce type de chronique pendant plusieurs années consécutives, ce qui permet de voir comment ses idées sur les sports féminins évoluent au cours de notre période d'étude¹⁰³. De plus, Cook est membre de la WAAF qui, rappelons-le, est une fédération nationale qui veut favoriser la participation sportive des femmes et, pour certaines membres, dont Cook, chez les ouvrières et dans les sports de compétition¹⁰⁴. En analysant ses chroniques, nous voulons donc savoir comment, d'une part, ses idées rejoignent celles d'autres sportives canadiennes sur l'organisation des sports féminins et comment, d'autre part, le discours de Cook s'insère dans l'espace sportif montréalais, caractérisé par la division ethnique et l'influence de l'Église catholique. Pour répondre à ces questionnements, nous avons fait un dépouillement ciblé de ses chroniques parues entre 1929 et 1960, soit pendant les années au cours desquelles elle

¹⁰⁰ Les autres sont : Phyllis Griffiths (*Toronto Telegram*), Vaughn Mason (*Halifax Mail*), Patricia Page Hollingsworth (*Edmonton Journal*), Shirley Boulton (*Winnipeg Tribune*), Ann Scott et Ruth Wilson (*Vancouver Sun*). M. A. Hall, *The Girl and the Game...*, p. 12-13.

¹⁰¹ S. Mann, *The Dream of Nation. A Social and Intellectual History of Quebec*, Toronto, Gage, 1983 [1982], p. 185.

¹⁰² M. A. Hall, « Alexandrine Gibb... ».

¹⁰³ Mentionnons que Fanny « Bobby » Rosenfeld, une athlète torontoise et médaillée olympique des Jeux d'Amsterdam en 1928, écrit dans le *Montreal Daily Herald* du mois d'avril à juillet 1932. M. A. Hall, *The Girl and the Game...*, p. 95.

¹⁰⁴ B. Kidd, *The Struggle for Canadian Sport...*

écrit spécifiquement sur les sports féminins¹⁰⁵; après avoir examiné de manière systématique la première année de parution de ses articles dans le *Montreal Daily Star*, soit du mois de mai 1929 au mois de mai 1930 inclusivement, nous avons recensé toutes ses chroniques rédigées au cours des années olympiques afin de voir si la tenue de ces événements internationaux de grande envergure influencent sa conception de la participation des femmes aux sports et de l'organisation sportive montréalaise¹⁰⁶. Une attention particulière a été accordée aux chroniques parues au cours des années 1930, car, pendant cette décennie, Cook réserve une place de choix à la scène sportive montréalaise dans ses écrits et elle donne régulièrement ses opinions sur la manière dont les femmes devraient prendre part aux sports, alors que ses articles des années 1940 et 1950 portent davantage sur les exploits des sportives sur les scènes nationales et internationales. Néanmoins, tout au long de la période à l'étude, les chroniques de Cook sont une source privilégiée pour examiner, au Québec, le discours d'une sportive de haut niveau sur la participation des femmes à des sports de compétition.

Cécile Grenier a fait sa marque dans le domaine de l'éducation physique féminine à Montréal et, plus largement, au Québec. Grenier est conscientisée dès son plus jeune âge par son père, le médecin Édouard Pierre Grenier, à l'importance des activités physiques dans le maintien d'une bonne santé. Ce dernier l'inscrit d'ailleurs dans des écoles où la culture physique est enseignée aux élèves. Grenier passe ainsi

¹⁰⁵ Au cours des années 1960, ses chroniques ne paraissent pas à intervalle régulier et elles portent davantage sur les sports amateurs en général que sur les sports féminins. M. A. Hall, *The Girl and the Game...*, p. 145.

¹⁰⁶ Et ce, même pour les années au cours desquelles les Jeux olympiques ont été suspendus, soit pendant la Seconde Guerre mondiale, en 1940 et en 1944. Nous avons donc consulté les chroniques parues au cours des années 1932, 1936, 1940, 1944, 1948, 1952, 1956 et 1960.

une partie de son enfance et de son adolescence à Ploërmel, en France, au Pensionnat du Sacré-Cœur, à Nicolet et à Toronto, au *Loretto College*, et elle pratique régulièrement la gymnastique et le tennis¹⁰⁷. Lorsqu'en 1927, à l'âge de 20 ans, Grenier est embauchée comme enseignante de français et d'anglais à la CÉCM, elle témoigne d'un intérêt marqué à l'égard de l'éducation physique si bien qu'en 1938, quand la commission scolaire rend cette matière obligatoire, Grenier est nommée la directrice adjointe du programme. Sa tâche consiste à organiser pour la première fois l'enseignement de cette matière aux écolières. En même temps, Grenier fonde, en 1938, l'Institut d'éducation physique (IÉP), soit le seul établissement francophone au Québec qui forme surtout des femmes, mais aussi quelques hommes, comme enseignants d'éducation physique, et ce, jusqu'au milieu des années 1950, lorsque des programmes sont créés dans quelques universités francophones de la province¹⁰⁸. En plus d'organiser les cours d'éducation physique féminine à la CÉCM et de former des enseignants dans cette matière, Grenier suit, tout au long de sa carrière, plusieurs ateliers, cours et stages en Amérique du Nord et en Europe pour perfectionner ses connaissances dans le domaine de l'éducation physique.

De manière générale, cette partie de l'analyse veut savoir, d'une part, comment la conception de Grenier sur l'éducation physique féminine et les sports féminins rejoint celle d'autres professeures d'éducation physique nord-américaines et

¹⁰⁷ Pour en savoir plus sur l'enfance de Grenier et ses débuts à la CÉCM, voir : Entrevue avec C. Grenier, 1940 (UQÀM-SAGD, 71P-040/5); L. Dumoulin, « Une pionnière au Canada français en éducation physique », 1955 (UQÀM-SAGD, 71P-610 : 02/3); C. Grenier, « Rayonnement de l'IEP », conférence prononcée lors du 2^e congrès de l'Association des diplômés en éducation physique et récréation de l'Université de Montréal, 1965 (UQÀM-SAGD, 71P-600 : 01/2).

¹⁰⁸ Un programme en éducation physique est offert à compter de 1954 à l'Université Laval et de 1955 à l'Université de Montréal. D. Guay, *L'histoire de l'éducation physique au Québec. Conceptions et événements (1830-1980)*, Chicoutimi, Gaëtan Morin éditeur, 1980, p. 10.

européennes de l'époque, et, d'autre part, comment Grenier a diffusé ces idées chez les Canadiens français afin de faire ressortir les spécificités du développement sportif féminin dans cette communauté¹⁰⁹. Pour ce faire, nous avons consulté de nombreux documents d'archives, en particulier des conférences que Grenier a prononcées, mais aussi des notes de cours qu'elle a prises, des manuels de culture physique qu'elle a écrits et différents documents de travail qu'elle a préparés pour la CÉCM et l'IEP¹¹⁰. Ces documents témoignent de la formation qu'a suivie Grenier, de son parcours professionnel, des leçons et des activités qu'elle a organisées pour ses élèves et, plus largement, pour des Montréalais, surtout Canadiens français, et de ses idées quant à la manière dont les femmes devaient participer aux sports.

Après avoir analysé les discours concernant la participation des femmes aux sports, diffusés au Québec au cours de notre période d'étude, nous détaillons, dans les chapitres quatre à six, l'organisation sportive des femmes dans deux établissements montréalais; la Palestre nationale, un centre sportif mixte fréquenté très majoritairement par des Canadiens français et administré en grande partie par des hommes, et le YWCA où des femmes sont responsables de proposer des activités sportives aux Montréalaises, surtout anglo-protestantes. Dirigés par des membres de la classe moyenne, ces deux établissements commencent à offrir des activités

¹⁰⁹ En ce sens, notre démarche s'apparente à celle que suit la chercheuse Anne Bloomfield, qui montre comment une professeure d'éducation physique d'origine suédoise a usé de diverses stratégies pour adapter ses idées aux écoles anglaises. Voir A. Bloomfield, « Martina Bergman-Osterberg (1849-1915) : Creating a Professional Role for Women in Physical Training », *History of Education*, vol. 34, no 5 (septembre 2005), p. 517-534. Voir aussi le numéro spécial de *IJHS*, paru en 2009, dont les articles examinent comment différentes formes de gymnastique, d'abord élaborées en Europe, ont été adaptées dans des pays des Amériques. G. Pfister, « Prologue : Gymnastics – Divergent European Principals and Practices and American Transformative Reactions and Responses », *IJHS*, vol. 26, no 13 (octobre 2009), p. 1889-1892.

¹¹⁰ UQAM-SAGD, 71P, Fonds d'archives Cécile G. Grenier.

sportives aux femmes à peu près en même temps; en 1919 pour la Palestre, soit l'année de l'inauguration de l'immeuble, et, en 1920 au YWCA lorsque la construction du gymnase et de la piscine est terminée¹¹¹. Au tournant des années 1960, l'organisation sportive féminine se transforme dans les deux établissements, alors que l'association responsable de la Palestre – soit l'Association athlétique nationale de la jeunesse (AANJ) – ouvre le centre Paul-Sauvé où de nouvelles installations sont accessibles aux membres¹¹², dont un aréna, et que le YWCA commence à offrir aux membres de suivre des cours à caractère aérobique. En comparant l'organisation sportive féminine à la Palestre et au YWCA de 1919 à 1960, notre étude s'est penchée sur le rôle que joue l'appartenance ethnique dans la participation des femmes aux sports, sur les différentes conceptions qu'élaborent des membres de la classe moyenne au sujet des sports féminins, ainsi que sur la manière dont le sexe des responsables et la mixité d'un centre sportif influencent les expériences sportives féminines.

Précisons qu'au cours de la période à l'étude, la Palestre est administrée par trois associations différentes, soit de 1919 à 1931, par l'AAAN, composée d'hommes d'affaires, de professionnels, de politiciens et de fonctionnaires municipaux; puis, de 1931 à 1943, par l'Association catholique de la jeunesse canadienne (ACJC), une organisation chapeautée par l'Église catholique; et, à partir de 1943, par l'AANJ, une association défendant les intérêts de la jeunesse canadienne-française. L'étude de la Palestre permet ainsi de faire ressortir comment les différents intérêts de ces

¹¹¹ Les abonnées du YWCA pouvaient suivre des cours de gymnastique à compter de 1909.

¹¹² Les membres peuvent toujours pratiquer des sports à la Palestre. Celle-ci est vendue en 1974 à l'UQÀM.

associations influent sur la participation des femmes aux sports. Pour sa part, l'analyse du YWCA met en évidence le rôle que jouent les professeures d'éducation physique dans cette institution, alors que, comme l'a montré John Byl, à partir de la fin des années 1930, les *Health Education Department* (HED) des YWCA du Canada sont presque tous dirigés par des diplômées de la MES, une école torontoise spécialisée dans l'enseignement de l'éducation physique¹¹³. En plus de s'attarder aux intérêts privés poursuivis par la classe moyenne dans l'organisation des sports féminins, cette thèse est attentive à l'influence qu'a exercée à la Palestre et au YWCA la mise en place des premiers programmes publics dans les domaines des sports et des loisirs.

Par ailleurs, aussi bien à la Palestre qu'au YWCA, et pendant toute la période à l'étude, les membres doivent payer, sauf quelques exceptions, un abonnement pour fréquenter les installations sportives. Les revenus ainsi générés sont précieux pour les responsables des deux établissements qui en ont bien souvent grandement besoin pour financer les activités sportives, dont l'organisation coûte cher. Afin de s'assurer une bonne clientèle, les dirigeants doivent ainsi répondre, du moins en partie, aux attentes des abonnées qui, si elles ne sont pas satisfaites, peuvent décider de ne pas renouveler leur abonnement ou de fréquenter un autre établissement sportif. En accordant une attention spéciale à la question des abonnements, notre étude a pu ainsi examiner l'un des rares moyens de pression à la disposition des sportives pour

¹¹³ J. Byl, « Directing Physical Education in the Canadian YWCAs : Margaret Eaton School's Influence, 1901-1947 », *SHR*, vol. 27, no 2 (1996), p. 139-154.

contester l'organisation des sports à la Palestre et au YWCA afin d'y apporter des changements, avec succès ou non.

L'analyse comparative des deux établissements est divisée de manière chronologique et se penche sur le fonctionnement administratif des associations, les raisons mises en avant pour encourager ou limiter la participation des femmes aux sports, l'accès des femmes aux installations sportives, les activités sportives proposées, ainsi que les débats soulevés par l'organisation des sports féminins. Cette étude se base sur la consultation des fonds d'archives de la Palestre nationale et de l'ACJC, ainsi que celui du YWCA de Montréal, en particulier les documents du HED¹¹⁴. Des procès-verbaux des différentes instances dirigeantes des deux établissements, ainsi que des rapports annuels constituent une bonne partie du corpus. Celui-ci est également formé, surtout pour la Palestre, de correspondance, de bulletins adressés aux membres, de textes de conférence, de rapports de participation aux activités et de mémoires. Un documentaire de l'Office national du film (ONF), tourné lors du gala annuel de l'AANJ en 1945, a étoffé l'analyse¹¹⁵. Cette étude a aussi été enrichie par la consultation du fonds d'archives de Conrad Poirier, un photographe montréalais dont plusieurs clichés représentant des sportives, pris au cours des années 1930 et 1940, ont permis d'en savoir plus sur les participations sportives féminines

¹¹⁴ UQÀM-SAGD, 1P, Fonds d'archives de la Palestre nationale; Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), centre du Saguenay-Lac-Saint-Jean, P55, Fonds d'archives de l'ACJC; Bibliothèque et Archives du Canada (BAC), MG28I240, Fonds d'archives du YWCA de Montréal; G. Janson et N. Charbonneau, *Répertoire numérique simple du fonds de la Palestre nationale*, Montréal, UQÀM-Services des archives, 1988 (disponible à BAnQ).

¹¹⁵ « Concours athlétique », *Reportages no 99*, Montréal, ONF, 1945, noir et blanc, 5 min.

dans la ville, en particulier en ce qui concerne la mixité des associations et les costumes dont se vêtaient les sportives¹¹⁶.

Examinant plusieurs types de sources, cette thèse analyse la conception des sports féminins au Québec par des médecins, des professeurs d'éducation physique, des membres du clergé, des athlètes féminines, des membres d'associations sportives et des dirigeants d'établissements sportifs, soit des acteurs sociaux qui, selon l'historiographie sur les sports au Québec et au Canada, ont joué un rôle majeur dans ce domaine au cours de notre période d'étude. Bien entendu, d'autres recherches devront compléter cette étude, en particulier en dépouillant des journaux ou en faisant passer des entrevues à des sportives, soit deux types de sources privilégiées dans l'analyse des sports féminins¹¹⁷, mais que, faute de temps, nous n'avons pas pu exploiter dans le cadre de ces recherches. En attendant, cette thèse représente la première étude portant spécifiquement sur l'histoire des sports féminins au Québec, contribuant ainsi à mettre au jour une partie du passé des femmes de la province qui était demeurée très largement dans l'ombre jusqu'à présent.

¹¹⁶ BAnQ, centre de Montréal, P48, Fonds d'archives de Conrad Poirier.

¹¹⁷ Voir, par exemple, sur l'utilisation des sources journalistiques : M. A. Hall, *The Girl and the Game...* Pour un exemple d'analyse utilisant des sources orales, on peut consulter : C. I. Adams, *Communities of Their Own : Women's Sport and Recreation in London, Ontario, 1920-1951*, Thèse de Ph.D. (Kinésiologie), University of Western Ontario, 2007.

Chapitre 2

Des sportives hétérosexuelles et maternelles

Ce chapitre analyse les discours de médecins, de professeurs d'éducation physique et de religieux qui se sont prononcés sur les sports féminins, des années 1920 au tournant des années 1960. Il se divise chronologiquement en deux parties principales; la première couvre la période 1920 à 1945 et la seconde traite de l'après-guerre. De 1920 à 1945, les sports féminins ont entraîné de vifs débats sociaux, alors que de plus en plus de jeunes Canadiennes s'adonnent à des sports, un domaine avant tout associé aux hommes. À cette époque, les acteurs sociaux étudiés, soit surtout des médecins et des religieux¹, s'inquiètent aussi de la hausse de popularité que connaissent les sports professionnels dans la société canadienne. Une bonne partie de leurs écrits cherchent alors à affirmer la supériorité des sports amateurs. Puisque, bien souvent, les opinions que ces acteurs sociaux émettent à propos de la participation des

¹ Même si nous ne faisons pas explicitement référence au discours des professeurs d'éducation physique, comme nous le ferons dans la seconde partie de ce chapitre, parmi les médecins se trouvent aussi des professeurs d'éducation physique, comme les médecins Arthur S. Lamb et Robert Tait MacKenzie. Arthur Lamb est ainsi le directeur de l'École d'éducation physique de l'Université McGill, de 1919 jusqu'au tournant des années 1950. R. T. Mackenzie a été professeur d'éducation physique à McGill au tournant du XX^e siècle. Dans les années 1910, il est aussi connu pour avoir mis en place des programmes d'éducation physique à Philadelphie, aux États-Unis. Voir I. MacLaren Thompson, « Men and Book. Robert Tait Mackenzie », *Canadian Medical Association Journal*, vol. 93 (1965), p. 552. De même, des années 1920 à 1945, des clercs se prononcent sur la culture physique et les sports dans des revues pédagogiques comme *Collège et famille* et *L'école secondaire au Canada*.

femmes au domaine sportif s'insèrent dans le débat plus large concernant l'amateurisme et le professionnalisme, nous cherchons dans un premier temps à dégager les valeurs principales que défendent les médecins et l'Église catholique en plaidant en faveur des sports amateurs.

Toujours pour la période 1920-1945, nous analysons ensuite comment, selon les médecins et les religieux, les femmes devraient, pour leur part, pratiquer des sports amateurs, en mettant de l'avant les débats sociaux que soulève cette question. Nous portons une attention particulière à la manière dont le discours médical conçoit les sports féminins en lien avec les effets de ces activités sur le corps maternel et à la façon dont le discours religieux juge la participation des femmes aux sports en regard du respect des règles de la modestie.

La seconde partie du chapitre s'attarde à la conception des sports féminins telle que la véhiculent des médecins, des professeurs d'éducation physique et des religieux de la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'au tournant des années 1960. Au cours de cette période, les débats entourant la participation féminine aux sports s'estompent par rapport à la période précédente. En fait, plutôt que d'interdire aux femmes de pratiquer la plupart des sports, comme c'est davantage le cas dans les années 1920 à 1945, les acteurs sociaux à l'étude mettent de l'avant certaines activités physiques et sportives acceptables pour les femmes. Comme pour la période précédente, les pratiques sportives qu'ils proposent visent cependant avant tout à bonifier le corps maternel, mais aussi à rehausser le pouvoir de séduction.

I. Les sports, la santé publique et l'éducation, 1920-1945

Au Canada, entre les années 1860 et la Première Guerre mondiale, l'idéal amateur des sportifs blancs, majoritairement anglo-protestants et issus des classes moyennes et aisées, est contesté par l'émergence et le développement des sports professionnels². Pour les tenants des sports amateurs, qui s'adressent surtout à l'élite, ceux-ci doivent avant tout servir à confirmer la respectabilité des athlètes, à forger leur caractère, et à renforcer leur attachement à la nation, des valeurs chères à la classe bourgeoise victorienne. Les sports professionnels évoluent, pour leur part, en lien avec le développement de l'économie capitaliste, alors que des promoteurs voient dans les sports une occasion de faire des profits. Les sports professionnels attirent de nombreux membres de la classe ouvrière qui espèrent y faire carrière ou qui achètent des billets pour assister à des rencontres sportives afin de se divertir. Après la Première Guerre mondiale, les sports professionnels gagnent encore plus en popularité au Canada, alors que la société de consommation se consolide, que les pages sportives des quotidiens encensent les exploits des athlètes professionnels et que des associations de sports professionnels sont créées, comme la *National Hockey League* en 1917. Cette popularisation des sports professionnels tant chez les membres de la classe ouvrière que chez ceux de la classe moyenne inquiète certains médecins

² A. Metcalfe, *Canada Learns to Play. The Emergence of Organized Sport, 1807-1914*, Toronto, McClelland and Stewart, 1987; B. Kidd, *The Struggle for Canadian Sports*, Toronto, University of Toronto Press, 1996; C. Howell, *Blood, Sweat, and Cheers. Sport and the Making of Modern Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2001. Sur l'idéal amateur chez les Canadiens français, voir G. Janson, *Emparons-nous du sport. Les Canadiens français et le sport au XIX^e siècle*, Montréal, Guérin, 1995.

et religieux³. Pour ces derniers, les sports doivent servir des fins hygiéniques et éducatives, et non économiques. Pour l'Église catholique en particulier, les sports professionnels représentent une véritable menace à la doctrine chrétienne.

a) Les sports amateurs, gages de réussite individuelle et nationale

« Voulez-vous développer chez vous l'esprit d'initiative et de confiance?
Ressuscitez les sports!
Voulez-vous vous débarrasser de ce teint blême, de ces migraines, de ces
battements de cœur, de ces maux de reins, etc.?
Ressuscitez les sports!⁴ »

Cet extrait d'une litanie écrite par Gabriel Hiralte, parue en 1927 dans *La revue municipale*, met en évidence les bienfaits que cet auteur attribue aux sports comme moyen de rehausser le niveau de santé de la population, tout en transmettant aux individus des qualités jugées essentielles au succès professionnel. Comme lui, plusieurs acteurs sociaux de l'entre-deux-guerres et en particulier des médecins, comme Raoul Masson, R. Tait Mackenzie ou Arthur S. Lamb, sont convaincus que la

³ Gilles Janson explique que, même si pour certains tenants de l'idéal amateur, les sports professionnels sont associés à la classe ouvrière, des membres de la classe moyenne y participent aussi en grand nombre surtout dans les années suivant la Première Guerre mondiale. G. Janson, *Un boxeur gentilhomme. Eugène Brosseau, 1895-1968*, Sillery (Québec), Septentrion, 2005, p. 75.

⁴ G. Hiralte, « Prospérité et santé », *La revue municipale*, vol. 5, no 2 (février 1927), p. 67. L'auteur fait surtout référence aux sports d'hiver, une activité privilégiée au XIX^e siècle à Montréal. Comme l'a récemment montré l'historienne Gillan Poulter, au XIX^e siècle, la pratique des sports d'hiver a été un moyen pour les Anglo-montréalais d'affirmer leur identité canadienne. G. Poulter, *Becoming Native in a Foreign Land. Sport, Visual Culture & Identity in Montreal, 1840-85*, Vancouver, UBC Press, 2009.

santé et la moralité de la population urbaine seraient grandement améliorés si les sports étaient davantage pratiqués⁵.

Dès les débuts de l'industrialisation, les élites montréalaises se soucient des problèmes sociaux qu'engendrent les changements rapides que connaît la ville. L'entassement dans de petits logements mal aérés et mal éclairés, situés à proximité des industries qui polluent l'air ambiant produit des conditions insalubres pour une grande partie des urbains, dont le nombre ne cesse de croître au rythme effréné du développement industriel. La propagation de maladies comme la fièvre typhoïde, la tuberculose ou la diphtérie, ainsi que les hauts taux de décès prématurés et de mortalité infantile les alarment d'autant plus que les classes moyennes et aisées associent alors la pauvreté, le crime et la délinquance à de mauvaises habitudes hygiéniques et à une faible forme physique⁶. Ces inquiétudes sont exacerbées par les résultats médicaux médiocres des conscrits enrôlés dans l'armée au cours de la Première Guerre mondiale. Au lendemain de cette guerre, les nations industrielles voient d'ailleurs dans un bon état de santé de la population un indice de puissance nationale⁷. Au Québec, des hygiénistes collaborent avec l'État afin de développer des programmes de médecine préventive qui hausseraient le niveau de forme physique de

⁵ R. Masson, 1927. *L'éducation physique : conditions et bienfaits corporels*, présenté par D. Guay, Québec, Les éditions DÉPUL, Société québécoise du loisir, 2003. Ce texte de Masson est originellement paru dans *Enseignement secondaire au Canada*, vol. 7, no 3 (décembre 1927), p. 370-391. R. T. McKenzie, « An Address on the Functions and Limits of Sport in Education », *The Canadian Medical Association Journal*, vol. 16, no 6 (juin 1926), p. 631; A. S. Lamb, « On Physical Education », *The Canadian Medical Association Journal*, vol. 16, no 1 (janvier 1926), p. 69.

⁶ M. Valverde, *The Age of Light, Soap and Water : Moral Reform in English Canada, 1885-1925*, Toronto, McClelland and Stewart, 1991; A. H. Lathrop, « From Elegance and Expression to Sweat and Strength : Physical Education at the Margaret Eaton School », dans S. A. Cook, *et. al.*, dir. *Framing Our Past : Canadian Women's History in the Twentieth Century*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2001, p. 194-198.

⁷ F. Guérard, *Histoire de la santé au Québec*, Montréal, Boréal Express, 1996, p. 45-59.

la population, tout en assurant leur moralité. Au même moment, le temps de loisir grandissant dont bénéficient de plus en plus d'urbains préoccupe aussi les élites quant à l'utilisation qui en sera faite. Fréquenter des lieux immoraux, comme les tavernes, se tourner vers des loisirs commerciaux dont les profits économiques représentent le seul intérêt, s'ennuyer et ainsi sombrer dans la paresse et l'oisiveté, ou, pour les plus jeunes, être attirés par des formes de délinquance, représentent des cas où les loisirs pourraient mettre l'ordre social en péril.

Pour certains médecins, les sports sont une activité tout indiquée pour régler les problèmes de santé des populations urbaines, tout en occupant moralement leurs loisirs. Dans les années 1920, des revues médicales publient des articles qui enjoignent les urbains à employer leurs temps libres à prendre soin de leur santé. « Recreation is an important factor in combating any disease, for if we utilize our leisure time to the best advantage, by devoting it to outdoor sports, and healthy exercise, we shall keep our bodies in such a state of health⁸ », fait remarquer une certaine Miss Hodgkins dans *The Public Health Journal* en 1923. Quelques années plus tard, en 1927, le docteur Raoul Masson, professeur de pédiatrie à l'Université de Montréal, plaide en faveur de la mise en place de programmes sportifs pour les jeunes afin de « les détourn[er] des amusements clandestins, des fréquentations douteuses et des dangers que présente une grande ville pour de jeunes gens libres et oisifs⁹ ». Les sports apparaissent également comme une façon de pallier la diminution d'efforts

⁸ A. F. Hodgkins, « Recreation for Women and Girls », *The Public Health Journal*, vol. 14, no 7 (juillet 1923), p. 314.

⁹ R. Masson, 1927. *L'éducation physique...*, p. 30. Une décennie plus tard, le prêtre dominicain M.-C. Forest défend des idées semblables dans « Notre américanisation par les sports » dans M.-A. Lamarche, *et al.*, *Notre américanisation. Une enquête de la Revue dominicaine*, Montréal, L'œuvre de presse dominicaine, 1937, p. 102.

physiques qu'entraîne l'utilisation de plus en plus fréquente de machineries de toutes sortes. Dans les industries surtout, des médecins estiment que la baisse de l'effort physique des travailleurs est une cause importante de maladies physiques et mentales¹⁰. « L'oisiveté du corps entraîne une déchéance physique rapide et secondairement des perturbations physiques sérieuses. Voici la cause des neurasthénies, des dyspepsies nerveuses, des insomnies rebelles, des angoisses, des phobies, des obsessions [...]»¹¹, affirme le Docteur Masson en 1927.

Tout en haussant le niveau de santé des individus et en occupant leurs loisirs, les sports permettent également d'augmenter leur productivité au travail et d'assurer ainsi à la société industrielle la main-d'œuvre performante dont elle a besoin pour se développer. En 1936, J. G. Lang, directeur de l'éducation physique à la Commission des écoles protestantes de Montréal, associe ainsi un bon état de santé à une bonne force de travail¹². Selon lui, cette conception de la santé ne serait pas généralement admise au sein de la population, ce qui représenterait un véritable problème social. Il soutient en effet que plus une nation est civilisée, c'est-à-dire plus les innovations technologiques sont présentes, moins les individus sont « naturellement » sollicités par leurs instincts pour les guider dans le maintien de leur santé. Dès lors, il estime qu'il devient urgent que la société se substitue à ces prétendus instincts en organisant des programmes sportifs et de culture physique.

¹⁰ R.T. McKenzie, « An Address... », p. 631; J.G. Lang, « L'éducation de la santé par l'éducation physique », *Bulletin d'hygiène/Health Bulletin*, vol. 22, no 4 (juillet-août 1936), p. 5. Le prêtre dominicain Forest est aussi préoccupé par l'inaction grandissante des urbains dans les sociétés industrielles lorsqu'il affirme en 1937 : « Le sport a pu rester longtemps une détente, une distraction; l'inactivité à laquelle nous condamnons la vie moderne en a fait une véritable nécessité. » dans M.-C. Forest, « Notre américanisation... », p. 104.

¹¹ R. Masson, 1927. *L'éducation physique...*, p. 15.

¹² J.G. Lang, « L'éducation de la santé ... », p. 1.

En liant l'organisation des sports amateurs à l'accroissement de la productivité des travailleurs, les médecins témoignent de leurs vives préoccupations à l'égard de la santé physique et morale de la classe ouvrière. D'ailleurs, dans les années 1910, des *Young Women's Christian Association* (YWCA) du Canada, comme ceux de Toronto, d'Ottawa ou d'Hamilton, veulent construire des gymnases et des piscines pour, entre autres, accroître l'efficacité des jeunes femmes sur leur lieu de travail grâce à leur participation aux sports¹³. Néanmoins, même si un nombre grandissant de femmes célibataires occupent un emploi depuis le tournant du XX^e siècle, la main-d'œuvre industrielle de l'entre-deux-guerres est majoritairement constituée d'hommes. À Montréal, les travailleuses représentent, par exemple, environ le quart de la main d'œuvre totale de la ville¹⁴. Pour plusieurs acteurs sociaux du début du XX^e siècle, dont des employeurs, des syndicalistes et des ouvriers, le travail salarié demeure d'ailleurs un domaine étroitement associé aux hommes¹⁵. Ainsi, lorsque des médecins plaident en faveur de l'organisation des sports amateurs pour les populations urbaines, c'est principalement à eux qu'ils s'adressent.

¹³ D. L. Pedersen, *The Young Women's Christian Association in Canada, 1870-1920: 'A Movement to Meet A Spiritual, Civic and National Need*, Thèse de Ph.D. (Histoire), Carleton University, 1988, p. 258-261.

¹⁴ Selon le recensement de 1921, elles représentent 25,2 % de la main d'œuvre montréalaise et, en 1931, 25,4 %. M. Lavigne et J. Stoddart, « Ouvrières et travailleuses montréalaises, 1900-1940 », dans M. Lavigne et Y. Pinard, dir. *Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, les éditions du Boréal express, 1977, p. 127.

¹⁵ M. Steedman, *Angels of the Workplace. Women and the Construction of Gender Relations in the Canadian Clothing Industry, 1890-1940*, Toronto, Oxford University Press, 1997; J. Newton, « The Plight of the Working Girl », dans B. D. Palmer et J. Sangster, dir. *Labouring Canada. Class, Gender, and Race in Canadian Working-Class History*, Toronto, Oxford University Press, 2008, p. 158-170.

Les médecins estiment en fait qu'en virilisant les hommes par les sports, c'est la puissance nationale qu'ils assurent. « It is a surprising but true statement that in practically all tests of skill and endurance the highly civilized man surpasses the savage. He can jump farther and higher, run faster and farther, shoot straighter [...]»¹⁶ », vante en 1926 le docteur Mackenzie en se référant aux prouesses physiques observées chez des hommes issus de nations où des sports sont pratiqués. Le docteur Lamb affirme la même année que les sports garantissent une « healthy, vigorous and virile citizenship»¹⁷ ». Les louanges que les médecins tant francophones qu'anglophones chantent à l'égard de la civilisation grecque antique qui accordait aux sports une place privilégiée dans la formation des citoyens témoignent également de l'importance qu'ils attribuent aux sports dans la constitution d'une nation illustre¹⁸.

¹⁶ R. T. McKenzie, « An Adress... », p. 630.

¹⁷ A. S. Lamb, « On Physical Education... », p. 69.

¹⁸ A. G. Nicholls, « Can these things be? A Plea for Physical Culture », *The Canadian Medical Association Journal*, vol. 34, no 2 (février 1936), p. 192; J.-A. Mireault, « Effets physiologiques de l'exercice physique aux différents âges de la vie », *L'Action médicale*, vol. 15, no 3 (mars 1940), p. 60; J.-R. Bonnier, « L'éducation physique », *L'Action médicale*, vol. 20, no 4 (avril 1944), p. 75. Reproduction du mémoire du même auteur, intitulé *L'éducation physique*, soumis au Secrétaire de la province de Québec et au ministre de la Santé du Québec en 1938, et publié dans *L'Action médicale* entre les mois d'avril et de septembre 1944. Précisons que, même si Bonnier n'est pas médecin, mais fonctionnaire à la Ville de Montréal, nous l'avons inclus dans le discours médical en raison de ses publications dans *L'Action médicale*, signe que ses propos, même s'ils ne font pas l'unanimité, ont néanmoins contribué à la réflexion médicale sur les sports au Québec. Le chroniqueur « Quatre-vents », par exemple, cite un article de Bonnier paru dans le journal *Les idées* comme devant être signalé aux médecins afin qu'ils attachent de l'importance aux sports dans la survivance de la « race » canadienne-française (« de la culture physique », *L'Action médicale*, vol. 14, no 3 (mars 1939), p. 43-44). S'étonnant que ce ne fut pas un médecin qui s'occupât d'enquêter sur l'éducation physique dans les écoles (tâche accomplie par J.-R. Bonnier), Yvano Dupuis, pour sa part, affirme que ce travail relève avant tout de l'autorité médicale. Il désapprouve ainsi la conduite de personnes qui, comme Bonnier, s'immiscent par le biais des sports ou de la culture physique dans le domaine de la santé, qu'il considère être avant tout celui de la médecine (« Éducation physique », *L'Action médicale*, vol. 14, no 3 (mars 1939), p. 45-46). Même s'ils ne s'entendent pas sur la participation de Bonnier aux débats entourant la question de l'éducation physique et des sports au Québec, ces textes montrent que celle-ci ne fait pas partie des préoccupations médicales de l'époque. Cela explique sans doute pourquoi Bonnier est, dans *L'Action médicale*, l'auteur qui publie le plus sur les sports. On peut consulter : D. Guay, « Monsieur Jean-Robert Bonnier n'est plus », *Sports & Loisirs – Éducation physique*, vol. IV, no 6 (mai 1968), p. 10.

Lieu de prédilection pour la formation citoyenne, l'école représente l'endroit par excellence où mettre en pratique l'éducation sportive selon des médecins comme Raoul Masson et Arthur S. Lamb. Ces derniers veulent que les sports soient intégrés dans les programmes scolaires afin que le plus d'enfants possible profitent des bienfaits physiques et moraux des activités sportives¹⁹. Ces deux médecins espèrent que les élèves pourront ainsi atteindre un haut standard de forme physique, qui reflétera une moralité exemplaire²⁰. Pour y parvenir, les cours d'éducation physique doivent, selon eux, commencer par un examen médical, dont les résultats permettraient de déterminer les besoins spécifiques de chaque élève et de leur proposer des activités appropriées à leurs capacités et à leurs besoins physiques, tout en tenant compte de leur âge et de leur sexe. Suivant des principes eugéniques, Masson affirme que les examens médicaux doivent en principe être passés dès le plus jeune âge afin que les médecins puissent rapidement intervenir pour corriger les défauts physiques, signes de tares morales²¹.

Pour les plus jeunes, les malades, les moins en forme ou chez ceux qui ont des défauts physiques, Masson recommande la gymnastique ou la culture physique. Ses propositions supposent que le corps humain peut être corrigé et amélioré par des

¹⁹ A. S. Lamb, « On Physical Education... »; R. Masson, 1927. *L'éducation physique...* Dans l'entre-deux-guerres, l'enseignement militaire influence grandement les cours d'éducation physique au Canada. Voir D. Morrow et K. Wasmley, *Sport in Canada. A History*, Don Mills, Oxford University Press, 2005, p. 192-193.

²⁰ Voir aussi J.-R. Bonnier, « L'éducation physique », *L'Action médicale*, vol. 20, nos 4-9 (avril à septembre 1944); M.-C. Forest, « Notre américanisation... », p. 35-36.

²¹ Comme l'ont montré les historiens M. Pâquet et J. Boivin, les médecins spécialisés en hygiène mentale au Québec défendent, dans l'entre-deux-guerres, des idées similaires pour mettre en place des tests d'intelligence dans les écoles de la Commission des écoles catholiques de Montréal. M. Pâquet et J. Boivin, « La mesure fait loi. La doctrine de l'hygiène mentale et les tests psychométriques au Québec pendant l'entre-deux-guerres », *CHR*, vol. 88, no1 (mars 2007), p. 149-179. Voir aussi A. McLaren, *Our Own Master Race. Eugenics in Canada, 1885-1945*, Toronto, McClelland and Stewart, 1990.

exercices physiques afin de donner un meilleur rendement dans les sports, pratiqués idéalement au cours de l'adolescence²². « [Avec la culture physique], nous construisons et ajustons la machine humaine, avant de la lancer dans la mêlée de l'activité sportive²³ », affirme-t-il. Masson se joint ainsi à d'autres médecins canadiens de l'entre-deux-guerres qui appliquent au corps humain les principes du taylorisme utilisés dans les usines, selon lesquels une rationalisation du travail garantit une plus grande productivité qui contribue à accroître l'économie nationale. Comme pour les « machines », les connaissances scientifiques permettraient de rationaliser le fonctionnement du corps humain en haussant son niveau d'énergie et de santé, ce qui le rendrait plus efficace et productif au travail²⁴. Suivant ces idées, Masson, comme Lamb d'ailleurs, juge que les exercices servent principalement à affiner la « machine humaine » en harmonisant les mouvements et les muscles afin d'assurer sa performance dans les sports, vus comme le summum du programme d'éducation physique en raison de la plénitude physique et morale requise pour y jouer²⁵. En plus d'éviter les problèmes engendrés par un corps malade qui handicape le travail intellectuel, les sports inculquent aux hommes les qualités morales que sont, telles que les énumère le Docteur Raoul Masson en 1927, « [l]e courage, l'esprit combatif, l'endurance, la justice, l'esprit de corps, la constance, la

²² R. Masson, 1927. *L'éducation physique...* On peut aussi consulter : A. G. Nicholls, « Can these things be?... », p. 192; A. S. Lamb, « On Physical Education... », p. 68; M. Boigny, « Effets physiologiques de l'exercice », *L'Union médicale du Canada*, vol. 50 (1921), p. 287.

²³ R. Masson, 1927. *L'éducation physique...*, p. 22.

²⁴ C. Comacchio, « Mechanomorphosis : Science, Management, and 'Human Machinery' in Industrial Canada, 1900-45 », *Labour/Le Travail*, vol. 41 (printemps 1998), p. 35-67; A. Rabinbach, *The Human Motor : Energy, Fatigue, and the Origins of Modernity*, Berkeley, University of California Press, 1992.

²⁵ R. Masson, 1927. *L'éducation physique...*, p. 18-22.

coopération, l'énergie, l'obéissance, la discipline [...]»²⁶ ». Pour forger le caractère, les sports d'équipe sont valorisés²⁷. « [Loyalty], sportsmanship, cooperation, honesty, initiative, courage, determination, and control of temper, as well as the formation of quick and accurate judgment²⁸ », sont, selon Lamb, des qualités développées par ces activités.

Chez les francophones, cette volonté d'améliorer et de normaliser les aptitudes physiques et morales des populations par l'éducation physique et les sports se couple à celle d'égaliser la puissance des races anglo-saxonnes, vues comme supérieures aux races d'origine latine et mieux adaptées au mode de vie industriel. Comme Raoul Masson le fait remarquer en 1927, depuis l'avènement de l'industrialisation, le tempérament des Anglo-saxons leur permet de triompher là où les Latins ne cultivent que des échecs :

« La lutte pour la vie devient de plus en plus âpre et difficile, et les hésitants, les faibles, les timides, sont rapidement relégués aux situations inférieures, cependant que les audacieux, les courageux, les hardis, s'imposent et s'assurent les bonnes positions, où ils se maintiennent par leur énergie, leur ténacité et leur esprit combatif. [...] D'un côté, l'Anglo-Saxon est positif, hardi, tenace, froid, autoritaire, volontaire, collectiviste, généreux, mais âpre au gain ; de l'autre côté, le Latin est poli, plus souple, un peu rêveur, réservé, idéaliste, ardent et individualiste.²⁹ »

²⁶ *Ibid.*, p. 25.

²⁷ C. Howell, *Blood, Sweat, and Cheers...*, p. 31.

²⁸ A. S. Lamb, « On Physical Education... », p. 68.

²⁹ R. Masson, 1927. *L'éducation physique...*, p. 24.

N'acceptant pas ces différences comme une fatalité, Masson mise sur les sports pour rehausser l'estime de soi des Canadiens français et mettre ainsi fin à la domination économique dont ils sont, selon lui, victimes³⁰. Jean-Robert Bonnier, quant à lui, voit les sports comme un moyen de faire renaître auprès de ses contemporains le physique et le caractère des « anciens Canadiens » qui ont fait la gloire de la Nouvelle-France³¹. À son avis, si les francophones du Québec ne se prennent pas rapidement en main en accordant aux sports et à l'éducation physique l'importance qu'ils méritent dans la formation d'un peuple, ils courent à leur propre perte. « La loi de la sélection fonctionne pour les peuples comme pour les individus. On justifie son droit à l'existence par son rendement ou son travail. Inutile de se leurrer, la nature rejette les faibles. Aussi, pour vivre, il faut combattre.³² », déclare-t-il en 1944 en s'inspirant des théories de Darwin sur l'évolution des espèces. L'intégration des sports au Québec se greffe ainsi à la question de « la survivance de la race canadienne-française », menacée d'extinction depuis la Conquête selon certains nationalistes.

Ces idées sont également défendues par certains religieux, comme le prêtre dominicain M.-C. Forest qui, en 1937, tient des propos semblables à ceux de Bonnier :

« [...] nous constatons que nos ancêtres étaient des hommes extrêmement forts et bien constitués. [...]. Il y a donc dégénérescence. Si cette baisse de la santé d'une race se continue, on court à un désastre national, car

³⁰ *Ibid.*, p. 25.

³¹ J.-R. Bonnier, « L'éducation physique », *L'Action médicale*, vol. 20, no 4 (avril 1944), p. 73.

³² J.-R. Bonnier, « L'éducation physique. L'utile avant l'agréable », *L'Action médicale*, vol. 20, no 10 (octobre 1944), p. 220-221.

nous ne concevons pas qu'un peuple de faibles puisse soutenir victorieusement la lutte pour survivre.³³ »

Dans l'immédiat après-guerre, soit en 1946, le jésuite Paul Benoît adhère aussi à cette vision des sports. Dans un article publié dans *Collège et famille*, il explique que le Canadien français moderne ne serait pas, comme tous les Latins d'ailleurs, un sportif « inné » comme le serait l'Anglo-saxon. Benoît affirme néanmoins que ces prétendus traits génétiques communs à la « race » peuvent être modifiés. Le frêle et délicat Canadien français pourrait ainsi être, selon lui, transformé en homme robuste et vigoureux, pourvu qu'il s'adonne aux sports. C'est d'ailleurs ce qu'il constate dans les collèges masculins : « Au début, ils [les petits collégiens] ont la grâce de petites filles, puis le geste, la taille se virilisent; avec les années, ils deviennent de solides athlètes [...]»³⁴ ». En fait, comme l'a noté Denyse Baillargeon à propos de la lutte contre la mortalité infantile, les nationalistes veulent alors « affirmer la « virilité ethnique » du peuple canadien-français, en d'autres termes [...] le « masculiniser » à l'égal des Canadiens anglais et des autres nations mieux affirmées³⁵ ». Pour les médecins et quelques clercs, les sports amateurs permettraient donc de former un corps masculin, robuste et viril, où s'épanouirait un esprit vif doté des qualités nécessaires à la réussite professionnelle, fournissant ainsi une main-d'œuvre efficace et productive dont les nations modernes ont besoin pour se développer et affirmer leur

³³ M.-C. Forest, « Notre américanisation... », p. 113-114.

³⁴ P. Benoît, « L'organisation collégiale », *Collège et famille*, vol. 3, no 4 (juillet 1946), p. 171.

³⁵ D. Baillargeon, « Entre la 'Revanche' et la 'Veillée' des berceaux : Les médecins québécois francophones, la mortalité infantile et la question nationale, 1910-1940 », *Canadian Bulletin of Medical History/Bulletin canadien d'histoire de la médecine*, vol. 19 (2002), p. 120. Voir aussi S. Mann, *The Dream of Nation : A Social and Intellectual History of Quebec*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1982, p. 113.

puissance³⁶. Mais, comme nous allons le voir, pour l'Église catholique, l'organisation sportive doit avant tout respecter et renforcer l'idée selon laquelle le corps est en tout temps subordonné à l'âme, ce qui constitue le fondement de la doctrine chrétienne.

b) L'éducation du corps et de l'esprit : la conception humaniste et utilitaire des sports selon l'Église catholique

Selon l'historienne Christine Hudon, la vision humaniste et utilitaire des sports, transmise dans les collèges masculins du Québec, de 1870 à 1940, se concilie avec la doctrine chrétienne³⁷. Cette conception continue d'être véhiculée tout au long des années 1940, notamment dans les articles des jésuites Laval Girard et Paul Benoît publiés dans *Collège et famille*³⁸. Girard explique de manière détaillée que les sports représentent pour les élèves une « École d'intelligence », car ils développeraient chez eux – suivant ses termes – une intelligence pratique, une rapidité de décision, la volonté, la combativité, la discipline, la maîtrise de soi, le désintéressement, la franchise, le sens des responsabilités et la gentilhommérie. Girard se joint alors à Paul Benoît qui, trois ans plus tôt, affirmait que l'éducation physique et les sports devaient être considérés comme un appui nécessaire à la formation intellectuelle et spirituelle des écoliers. Ces clercs font également valoir que les sports représentent une activité qui permet de mettre en pratique les théories et les principes moraux enseignés dans

³⁶ C. Howell, *Blood, Sweat, and Cheers...*, p. 4.

³⁷ C. Hudon, « 'Le Muscle et le Vouloir' Les sports dans les collèges classiques masculins au Québec, 1870-1940 », *Historical Studies in Education/Revue d'histoire de l'éducation*, vol. 17, no 2 (2005), p. 243-263.

³⁸ L. Girard, « À l'école du sport », *Collège et famille*, vol. 6, no 1 (janvier 1949), p. 26-30; P. Benoît, « Organisation collégiale... », p. 115.

les classes, tout en donnant une chance à certains élèves moins doués pour les travaux intellectuels de se distinguer dans une activité scolaire. Une vingtaine d'années plus tôt, soit en 1927, le père Simon Perrault encourageait, pour sa part, les pratiques sportives dans les écoles, car il estimait que ces activités aidaient les adolescents à mieux contrôler leurs pulsions sexuelles en libérant leur trop plein d'énergie³⁹. De même, il jugeait que les sports occupaient sainement l'esprit des écoliers pendant leurs temps libres.

La conception humaniste et utilitaire des sports gagne également la faveur des clercs hors des collèges masculins. « Le mépris du corps n'est pas une chose chrétienne. Des sectes philosophiques ou religieuses l'ont professé ; l'Église, jamais. Ce qu'elle poursuit, c'est la domination de l'âme sur le corps. Or, il n'est nullement établi que la culture physique et le sport mettent obstacle à cette domination⁴⁰ », explique Forest en 1937 dans *La Revue dominicaine*. Quelques années plus tard, en 1941, le jésuite Luigi d'Apollonia s'applique, dans *Relations*, à glorifier la vision chrétienne du corps qui, placé en « serviteur de l'esprit, du caractère, de la religion⁴¹ », garantit l'épanouissement d'une âme supérieure. « À corps souple, esprit agile⁴² » rappelle-t-il à cet égard, en citant saint Thomas. Quelques dominicains et certains jésuites s'entendent donc sur cette conception des sports, qui est également diffusée par le haut clergé. Ainsi, lors de sa conférence sur la pensée de l'Église à

³⁹ S. Perrault, « L'éducation physique : nécessité et bienfaits moraux », *Enseignement secondaire au Canada*, vol. 7, no 3 (décembre 1927), p. 365-366. Voir aussi C. Hudon, « 'Le Muscle et le Vouloir'... ».

⁴⁰ M.-C. Forest, « La culture physique, le sport et l'éducation », *La Revue dominicaine*, vol. 36, no 1 (janvier 1930), p. 29.

⁴¹ L. d'Apollonia, « La gloire du corps chrétien », *Relations* (août 1941), p. 208.

⁴² *Ibid.*, p. 206.

l'égard de la culture physique, donnée en 1934 à Québec, le cardinal Villeneuve s'emploie à multiplier les exemples illustrant que l'Église ne s'est jamais, ni dans sa doctrine, ni dans son histoire, opposée aux soins du corps⁴³. Il montre qu'elle n'est aucunement en défaveur des sports, à condition toutefois que des buts éducatifs ou spirituels en guident la pratique. Il cite alors en exemple le Pape Pie XI qui s'adonne à l'alpinisme et qui encourage les pratiques sportives comme forme d'éducation chrétienne de la jeunesse⁴⁴.

L'Église dénonce toutefois les pratiques qui ne se concilient pas avec la doctrine chrétienne. Une grande partie des textes de Camille Mercier, de M.-C. Forest et du cardinal Villeneuve condamnent les activités sportives fondées sur l'argent et le plaisir qu'ils jugent non chrétiennes et qu'ils associent à la culture américaine⁴⁵. L'Église est ainsi suspicieuse envers les sports professionnels. Sans se dresser contre le principe de faire du sport un gagne-pain, l'Église dénonce néanmoins les salaires versés aux sportifs professionnels, trop souvent nettement supérieurs à ceux d'autres

⁴³ S.E. le Card. Villeneuve, *Culture physique au regard de l'Église*, L'Action catholique, Tract no 5, Conférence sous les auspices de la Ligue de Sécurité de Québec, donnée au Château Frontenac, le 8 janvier 1934, p. 6-13.

⁴⁴ *Ibid.*, 12-13. De 1945 à 1955, son successeur, Pie XII, se prononce à maintes occasions sur la question des sports dans l'éducation de la jeunesse. En 1956, l'Évêque de Saint-Jean-de-Québec, Mgr Gérard-Marie Coderre, publie *Le sport d'après Pie XII*, qui reprend certains écrits du Saint-Père concernant les sports et dans lesquels la conception humaniste et utilitaire est détaillée. Structuré sous forme d'une suite de questions et de réponses, ce petit catéchisme du sport dicte aux catholiques la conception chrétienne des pratiques sportives. Présentant le corps comme un lieu sacré puisqu'il est la demeure de l'âme et de Dieu, il exhorte les fidèles à en prendre soin afin que l'âme puisse mieux s'y épanouir. Le texte rappelle de manière régulière que les sports sont un moyen d'éducation de l'âme et il revient à maintes reprises sur les vertus, comme le sens de l'ordre, la maîtrise de soi, la volonté ou la discipline, que permettraient de développer les sports pratiqués dans un esprit chrétien. J.-M. Coderre, *Le sport d'après Pie XII*, Saint-Jean, Les éditions du Richelieu Ltée, 1956. Voir Y. Tranvouez, « Le sport catholique en France », *Vingtième siècle*, vol. 4, no 92 (2006), p. 171-180.

⁴⁵ C. Mercier, « La culture exagérée du sport », *L'enseignement secondaire au Canada*, vol. 11, no 3 (décembre 1931), p. 202-206; M.-C. Forest, « Notre américanisation... », p. 105-109; Cardinal Villeneuve, *Culture physique...*, p. 14-16. Voir aussi : J. Harvey, « Le clergé québécois et le sport, 1930-1960 », dans J. Harvey et H. Cantelon, dir. *Sport et pouvoir : les enjeux sociaux au Canada*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1988, p. 72-78.

professions qui sont, selon elle, bien plus honorables, comme la médecine. Dans le même ordre d'idée, elle réproouve l'idolâtrie dont font l'objet certaines vedettes sportives qui n'ont atteint la célébrité que par leurs seules aptitudes physiques, alors qu'au même moment, le travail de grands savants est ignoré d'une grande partie de la population. L'Église stigmatise aussi les pratiques sportives qui encouragent le culte du corps, car celles-ci favorisent son exaltation aux dépens de l'attention qui doit, selon elle, être accordée à l'âme. De même, elle dénonce les abus de certains sportifs qui, pour gagner, utilisent tous les moyens mis à leur disposition, même si cela signifie qu'ils mutilent ou endommagent leur corps. Pour l'Église, les spectacles qui encouragent tous ces mauvais usages des sports doivent être condamnés, car ils conduisent à un renversement des valeurs où le corps devient supérieur à l'âme et ne peuvent donc plus être chrétiennement justifiés.

En somme, pour les clercs, les sports doivent servir à des fins éducatives et spirituelles. Ils doivent forger le caractère, inculquer des qualités morales et constituer un exutoire aux pulsions sexuelles. Ainsi conçus, les sports se concilient à la doctrine chrétienne et leur organisation bénéficie de l'appui de l'Église⁴⁶. Mais, lorsque des pratiques ne respectent pas cette conception, l'Église les condamne, comme c'est le cas pour les sports professionnels. Ainsi, les principes qu'endosse le clergé sont similaires à ceux que défendent des médecins, les deux groupes s'entendant pour dire que les sports ne doivent pas devenir une fin en soi, comme cela se produit, à leur

⁴⁶ À la fin du XIX^e siècle, les Églises protestantes encouragent aussi certaines pratiques sportives. En s'appuyant sur la doctrine du « muscular Christianity » qui présente le Christ comme un homme viril et vigoureux, des pasteurs canadiens estimaient que les sports représentaient un moyen d'avoir un mode de vie sain tant aux points de vue physique que moral et spirituel. C. Howell, *Blood, Sweat and Cheers...*, p. 32.

avis, lorsque l'appât du gain devient la principale motivation des promoteurs sportifs et des athlètes professionnels. En endossant ces nobles principes qui sont à la base de l'amateurisme, les médecins et les clercs véhiculent une conception des sports empreinte des valeurs des classes moyennes et aisées dont ils sont d'ailleurs eux-mêmes bien souvent issus⁴⁷. Leur conception de la participation des femmes aux sports repose également sur ces valeurs.

II. La participation féminine aux sports et les craintes de masculinisation des femmes, 1920-1945

En même temps que des médecins, des professeurs d'éducation physique et des religieux affirment la supériorité des sports amateurs sur les sports professionnels, certains d'entre eux s'intéressent aux pratiques sportives féminines. Comme la professionnalisation des sports, les sports féminins, organisés à partir de la dernière décennie du XIX^e siècle, inquiètent certains acteurs sociaux qui estiment que ces activités doivent être pratiquées dans des conditions bien précises. En fait, pendant que les médecins et les religieux encensent les principes de l'amateurisme pour favoriser une plus grande intégration des sports dans le mode de vie de la population, la participation sportive féminine ne cesse d'augmenter au Canada, comme aux États-Unis d'ailleurs, depuis le tournant du XX^e siècle jusqu'à atteindre son apogée dans les années 1920. Même si le sport constitue une activité somme toute marginale pour l'ensemble des Canadiennes de l'époque, il semble que le nombre de femmes qui s'y

⁴⁷ A. Metclafle, *Canada Learns to Play...*, p. 100-130.

adonnent soit suffisant pour susciter des angoisses sociales; les sports amateurs étant valorisés comme un moyen de viriliser les hommes, des médecins et des religieux redoutent que ces activités aient le même effet sur les athlètes féminines. Le phénomène des sportives soulève donc un certain malaise qui entraîne des débats sociaux. Cette partie s'attarde à quelques aspects de ces débats à travers l'étude des discours de médecins et de clercs s'étant prononcés sur le sujet. Plus précisément, l'analyse cherche à voir comment des médecins et des religieux intègrent les femmes au domaine sportif, tout en confirmant que celui-ci s'adresse avant tout aux hommes. Même si les acteurs sociaux ne s'entendent pas sur les limites à l'intérieur desquelles les femmes devraient pratiquer des sports, ils s'accordent néanmoins à dire que leur participation devrait se faire de manière à confirmer la vocation maternelle des sportives.

a) Le corps maternel

Puisque « Nations are Built of Babies » comme le titrait l'historienne Cynthia Comacchio en 1993, les femmes canadiennes, en tant que mères, sont interpellées lorsqu'il s'agit d'assurer la robustesse des citoyens futurs⁴⁸. Chez les Canadiens français, le discours des médecins et des clercs, souvent proches des milieux nationalistes, est également imprégné de considérations sur le rôle crucial des mères

⁴⁸ C. Comacchio, *Nations are Built of Babies. Saving Ontario's Mothers and Children, 1900-1940*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1993.

dans le devenir de la « race canadienne-française »⁴⁹. De leur point de vue, celles-ci jouent un rôle tout aussi vital que les hommes à cet égard, ce qui amène Jean-Robert Bonnier à affirmer en 1938 : « [dans] un état vigilant, la santé des filles importe autant que celle des garçons. Car si se sont les hommes, à l'heure du péril, qui se font trouer la poitrine, il appartient aux femmes de donner des enfants sains et **viables**. [...] N'oublions jamais que seules des femmes fortes et vigoureuses peuvent fournir des générations saines⁵⁰ ». Pour justifier la participation des femmes aux sports, Bonnier fait alors référence aux hauts taux de mortalité infantile qui frappaient les franco-catholiques du Québec et qui ont donné lieu à partir des années 1910 à une multiplication des interventions médicales, religieuses et gouvernementales visant à peupler le Québec de petits Canadiens français en mesure d'assurer la survivance nationale⁵¹. Tout porte à croire que Bonnier estime que les sports féminins auraient dû faire partie des mesures envisagées pour corriger cette situation. Dans le même texte, il déplore d'ailleurs que les femmes du Québec, en particulier, les francophones dont il est question dans la citation suivante, sont loin d'incarner le corps maternel idéal :

« Aussi, rares sont les jeunes filles qui présentent un développement physique harmonieux. Hélas! La plupart ont une poitrine plate, le dos voûté, les bras et les jambes malingres, sont décharnées ou obèses. [...] Comment avoir des générations saines si les mamans de demain ignorent le soin élémentaire de leur santé, soin qu'on aurait dû imposer à l'école et poursuivre après la fin des études?⁵² »

⁴⁹ D. Baillargeon, *Un Québec en mal d'enfants. La médicalisation de la maternité, 1910-1970*, Montréal, les éditions du remue-ménage, 2004.

⁵⁰ En gras dans le texte original. J.-R. Bonnier, « L'éducation physique », *L'Action médicale*, vol. 20, no 6 (juin 1944), p. 121.

⁵¹ D. Baillargeon, *Un Québec en mal d'enfants...*, p. 19.

⁵² J.-R. Bonnier, « L'éducation physique. L'utile avant l'agréable... », p. 223.

Alors qu'en 1944 J.-R. Bonnier évoque l'absence d'éducation physique pour les jeunes filles dans les écoles canadiennes-françaises comme explication du pauvre état de santé des futures mères, M.-C. Forest, en 1930, se faisait plus optimiste quand il affirmait : « Il faut applaudir de tout notre cœur à l'effort qui se fait dans nos écoles et nos pensionnats pour assurer, par la culture physique et les sports, la formation de celles sur qui repose, en grande partie, l'avenir de notre race ; de celles qui devront, au sortir de l'atelier ou du bureau, affronter les redoutables devoirs de la maternité.⁵³ » Bien qu'ils ne s'entendent pas sur les efforts consentis au Québec concernant l'éducation physique des jeunes filles, les deux auteurs s'accordent pour dire que leur rôle maternel constitue la raison principale pour les inciter à pratiquer des sports et à suivre des programmes d'éducation physique, ce qui rejoint le discours normatif de l'époque où la maternité est célébrée comme l'accomplissement de la destinée féminine⁵⁴.

Arthur S. Lamb abonde dans le même sens. Lors d'une conférence donnée le 18 janvier 1944 à l'École d'architecture de cette même université, il plaide en faveur de l'intervention de l'État, fédéral et provincial, ainsi que des municipalités pour mettre sur pied des programmes de santé publique, qui incluraient des activités sportives⁵⁵. Il illustre cette nécessité en exposant la précarité de l'état de santé de la population canadienne, une situation qu'aggravent, selon lui, les taux de mortalité infantile et maternelle, surtout au Québec. Il tire la sonnette d'alarme en affirmant

⁵³ M.-C. Forest, « La culture physique... », p. 28-29.

⁵⁴ A. Lévesque, *La norme et les déviantes. Des femmes au Québec pendant l'entre-deux-guerres*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 1989, p. 29.

⁵⁵ A. S. Lamb, « Planning for Health and Recreation », conférence donnée le 18 janvier 1944 à *The School of Architecture of McGill University* (McGill University Archives, R.G. 30, C-66, File 186).

qu'entre 1936 et 1940, 42 % des 105 555 bébés décédés au Canada provenaient du Québec, concluant de manière peu élogieuse et même provocante que les habitants de cette province « breed them [newborns] like rabbits and kill them like flies⁵⁶ ». Pour lui, tant que cette situation ne sera pas améliorée, la nation canadienne ne pourra pas espérer un avenir très prometteur puisque le renouvellement des « ressources vitales » laisse grandement à désirer. Mais Lamb ne mise pas uniquement sur les sports pour améliorer cette situation et, comme ses collègues qui luttent contre la mortalité infantile, il considère qu'il faut surtout convaincre les femmes de consulter régulièrement un médecin pendant leur grossesse, un comportement que les praticiens de l'époque s'efforcent d'enseigner aux futures mères⁵⁷.

Néanmoins, Lamb, l'un des principaux défenseurs de l'éducation physique et des sports au Québec et ailleurs au Canada, fait part de ses préoccupations à l'égard de la santé des nouveau-nés et de leur mère afin d'appuyer ses arguments sur la nécessité que l'État intervienne dans le domaine de l'éducation physique, témoignant des liens étroits que des médecins tissent entre la participation des femmes à des activités physiques et leur santé maternelle. C'est donc en tant que mères aptes à donner naissance à des enfants forts et vigoureux que les femmes sont encouragées à intégrer les sports à leur mode de vie. Alors que dans le discours médical les hommes

⁵⁶ *Ibid.*, p. 4. Les recherches de Denyse Baillargeon sur les taux de mortalité infantile au Québec au cours de ces années indiquent un plus grand nombre de décès dans cette province par rapport au reste du Canada. Ainsi, de 1936 à 1940, le taux annuel moyen de mortalité infantile est de 64,4 pour mille naissances vivantes au Canada et de 82,7 pour mille au Québec. Par rapport à l'Ontario, la mortalité infantile au Québec est de 66 % plus élevée au cours de ces cinq années. Parmi les groupes ethnoreligieux de la province, les taux étaient plus hauts chez les Canadiens français, soit, toujours pour les années 1936 à 1940, de 86,9 pour mille pour cette communauté comparativement à 48,3 pour mille chez les Protestants et de 26,2 pour mille chez les Juifs. Voir D. Baillargeon, *Un Québec en mal d'enfants...*, p. 35 et 40.

⁵⁷ D. Baillargeon, *Un Québec en mal d'enfants...*, p. 94-116.

sont incités à exercer des sports en vue d'incarner le citoyen idéal d'une nation puissante, les femmes le sont en vue de donner naissance à des enfants qui auront la capacité de le devenir.

Si les médecins admettent de plus en plus que les sports représentent un moyen d'améliorer les capacités reproductives des femmes, les interventions parues dans les revues médicales francophones concernent rarement celles qui sont enceintes ou qui ont déjà eu des enfants. Dans la section de la *Garde-malade canadienne-française* conçue pour aider les étudiantes à préparer leurs examens, les futures infirmières apprennent même à interdire aux femmes enceintes d'accomplir des exercices et des sports⁵⁸. En fait, les conseils médicaux sur la participation féminine à des activités physiques s'adressent avant tout aux fillettes⁵⁹. Selon des témoignages de l'époque, c'est d'ailleurs les filles qui sont les plus susceptibles de pratiquer des activités physiques. Vers la fin des années 1930, à la suite de la tournée qu'il entreprend dans des couvents du Québec avant de soumettre son mémoire sur l'éducation physique dans la province, J.-R. Bonnier fait remarquer : « La culture physique y est dans l'enfance. Taisons par pudeur et pour ne pas provoquer l'hilarité les quelques minutes de détente qu'on assimile à de l'exercice corporel⁶⁰ ». Quelques années plus tard, en 1943, le Docteur Georges Hébert estime quant à lui que c'est

⁵⁸ Voir les rubriques « Hygiène et Diététique », dans *La garde-malade canadienne-française*, vol. 8, no 8 (août 1935), p. 467; vol. 10, no 7 (juillet 1937), p. 317; vol. 10, no 11 (novembre 1937), p. 505.

⁵⁹ Le Docteur Jules Gilbert, par exemple, s'intéresse avant tout à l'éducation physique et aux sports à l'école, et ses textes s'adressent principalement aux garçons. Voir J. Gilbert, « L'enseignement de l'hygiène dans nos écoles primaires », *Bulletin sanitaire*, vol. 41, no 6 (1941), p. 64; J. Gilbert, « La culture physique », *Bulletin sanitaire*, vol. 46, no 4 (1946), p. 90-93. On peut aussi consulter J.-A. Mireault, « Effets physiologiques... », p. 60-61.

⁶⁰ J.-R. Bonnier, « L'éducation physique », *L'Action médicale*, vol. 20, no 6 (juin 1944), p. 120-121. Rappelons que cet article est une reproduction du mémoire que Bonnier rédige en 1938.

plutôt à la sortie des établissements scolaires réguliers, soit vers l'âge de 18 ans, que les jeunes femmes arrêteraient de pratiquer des sports⁶¹. Afin d'encourager les étudiantes des écoles d'infirmières à poursuivre cette saine habitude de vie, il insiste sur la formation d'un comité qui organiserait, entre autres, des sports de plein air pour celles qui fréquentent ces institutions. Même si ces deux acteurs sociaux présentent un portrait fort différent de l'éducation physique féminine dans les écoles, leurs deux témoignages suggèrent que la culture physique et les sports font, pour les femmes, principalement partie des activités scolaires, comme pour les hommes d'ailleurs⁶².

Bien que disposés à accepter la participation des femmes au domaine sportif, les médecins la circonscrivent sous prétexte que la corporalité féminine serait trop fragile et délicate pour supporter les exigences physiques que requiert un entraînement régulier et intense. Si, dans les années 1920 à 1945, les prescriptions médicales entourant les pratiques sportives féminines sont moins contraignantes que celles de la fin du XIX^e siècle, la théorie du déterminisme biologique est néanmoins toujours présente dans le monde médical⁶³. En 1924, le docteur Bruce MacDonald, directeur du *St Andrew's College* de Toronto, fait paraître dans *The Public Health Journal* un article portant sur l'importance du jeu dans le développement de l'enfant, une idée inspirée de thèses psychologiques de l'époque et qui, dans les décennies suivantes, prennent de plus en plus d'importance alors que l'autorité des

⁶¹ G. Hébert, « L'importance d'un excellent service de santé dans les écoles d'infirmières », *La garde-malade canadienne-française*, vol. 16, no 6 (juin 1943), p. 259-261.

⁶² Une partie de l'explication quant aux différences relevées par ces deux auteurs dans les cours d'éducation physique féminine pourrait venir de l'intégration officielle en 1938 des cours d'éducation physique au programme des écoles de la CÉCM. Voir le chapitre trois de cette thèse pour plus de détails sur cette question.

⁶³ H. Lenskyj, *Out of Bounds. Women, Sport and Sexuality*, Toronto, Women's Press, 1986, p. 38-39.

psychologues se consolide dans les universités et la société⁶⁴. MacDonald recommande les sports comme l'une des meilleures activités pour les enfants, car ceux-ci leur permettent de développer des qualités morales et physiques, tout en s'amusant⁶⁵. Dans les deux derniers paragraphes de son article, il précise néanmoins que ses conseils s'adressent essentiellement aux garçons. Il n'aurait en effet pas encore été prouvé, selon lui, que les filles retirent les mêmes bienfaits des sports pour leur développement; cette activité pourrait même entraîner chez elles les effets contraires à ceux escomptés. Il met ainsi en garde les femmes contre les exercices trop fatigants ou violents qui nuiraient à leur santé individuelle et mettraient en péril le futur de la race canadienne-anglaise⁶⁶.

Des médecins s'inquiètent par ailleurs des transformations que peut subir le corps féminin sous l'effet d'un entraînement régulier et physiquement exigeant. L'élargissement des épaules et surtout le rétrécissement du bassin ainsi que l'aménorrhée leur indiquent que les pratiques sportives peuvent dénaturer le corps des femmes et risquer de le rendre inapte à remplir les fonctions reproductives auxquelles il serait, selon eux, essentiellement destiné⁶⁷. Pour R. T. Mackenzie, les compétitions

⁶⁴ B. MacDonald, « The Relation of Play to the Education of the Child », *The Public Health Journal*, vol. 15, no 8 (août 1924), p. 343. Voir aussi M. Gleason, *Normalizing the Ideal : Psychology, Schooling, and the Family in Postwar Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1999.

⁶⁵ Voir sur la question du jeu comme un moyen de discipliner et d'éduquer les enfants : D. Baillargeon, « Learning and Leisure on the Inside : Programs for Sick Children at Sainte-Justine Hospital, 1925-70 », dans M. Gleason, *et. al.*, dir. *Lost Kids. Vulnerable Children and Youth in Twentieth-Century Canada and the United States*, Vancouver, UBC Press, 2010, p. 118. On peut aussi se référer aux études portant sur le mouvement nord-américain des *Parks and Playgrounds*. Par exemple, D. Cavallo, *Muscles and Morals : Organized Playgrounds and Urban Reform, 1880-1920*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1981.

⁶⁶ B. MacDonald, « The Relation... », p. 347.

⁶⁷ L. G. Montgomery, « Genital Function and Sport », *The Canadian Medical Association Journal*, vol. 30, no 1 (janvier 1934), p. 102.

sont à proscrire pour les jeunes femmes, car elles sont essentiellement masculines et donc contre-nature en ce qui les concerne :

« At the present there is a movement to encourage public competition among girls in contests that are essentially designed for boys and men. If left to themselves girls will not, as a rule, practice the same sports, and the making of a long schedule of inter-institutional competition for girls in schools and colleges is a tendency entirely in the wrong direction.⁶⁸ »

Dans les années 1920, plusieurs sportives canadiennes s'illustrent dans des compétitions et leurs exploits sont rapportés dans la presse sportive. Les joueuses de l'équipe de basket-ball, les *Edmonton Grads*, sont, par exemple, publiquement reconnues comme les championnes nord-américaines et leurs parties attirent des foules de spectateurs. En outre, dans les années 1920, plusieurs ligues féminines nationales, provinciales, municipales et scolaires se développent dans les grandes villes. En plus du basket-ball, le hockey et le softball deviennent deux autres sports très populaires chez les femmes⁶⁹. Leur engouement pour les sports d'équipes et les compétitions génère cependant bien des inquiétudes. Les propos de Mackenzie, cités ci-dessus, font en effet écho aux tentatives de médecins et de professeur-e-s d'éducation physique, partout au pays, de restreindre l'accès qu'ont les femmes à des compétitions, car plusieurs craignent que ces rencontres soient physiquement trop exigeantes et qu'elles ne masculinisent le corps et le comportement des sportives⁷⁰. Ainsi, du fait même de leur corporalité, les jeunes filles sont encouragées à exercer des sports en même temps qu'elles sont limitées dans le choix des pratiques sportives

⁶⁸ R. T. McKenzie, « An Adress on the Functions... », p. 631.

⁶⁹ M. A. Hall, *The Girl and the Game. A History of Women's Sport in Canada*, Peterborough, Broadview Press, 2002, p. 54-62.

⁷⁰ Nous abordons cette question au chapitre trois.

qui s'offrent à elles. Celles qui requièrent un entraînement régulier et intense sont plus particulièrement à proscrire afin d'éviter que la fatigue ou des modifications corporelles n'entravent leurs capacités reproductrices⁷¹.

Intitulé « The Physical Education of Girls », un texte d'une page d'un auteur anonyme paru en 1922 dans *The Canadian Medical Association Journal* sème cependant le doute quant aux liens entre la pratique d'exercices et de sports violents par les femmes et les altérations possibles de leur corps⁷². Résumant le rapport rédigé en 1921 par un comité formé de médecins et de membres d'associations féminines britanniques intéressées à l'éducation des filles, ce court article soutient que mis à part le football, considéré trop violent, les femmes peuvent pratiquer tous les sports et participer à des compétitions sans s'inquiéter de conséquences néfastes pour leur développement physiologique, à condition toutefois d'être examinées au préalable par un médecin qui s'assurera de leur bonne forme physique. Démystifiant des croyances médicales héritées de l'époque victorienne, mais qui sont toujours véhiculées au moment de la publication de ce texte, l'article signale que les femmes ont même intérêt à poursuivre leurs activités physiques durant leurs menstruations, ajoutant que les pratiques sportives ne provoquent pas un déplacement de leurs organes⁷³. Le texte se termine en reprenant la conclusion du rapport qui spécifie qu'aucune preuve scientifique n'appuie les liens qu'établissent plusieurs médecins entre des problèmes

⁷¹ H. Lenskyj, *Out of Bounds...*, p. 55.

⁷² « The Physical Education of Girls », *The Canadian Medical Association Journal*, vol. 12, no 11 (novembre 1922), p. 817.

⁷³ Mary Lynn Stewart indique que c'est d'ailleurs dans les années 1920 que des médecins français commencent à s'intéresser aux liens entre les exercices physiques et les menstruations. M. L. Stewart, *For Health and Beauty. Physical Culture for Frenchwomen, 1880-1930*, Baltimore & London, The Johns Hopkins University Press, 2001, p. 157. Voir aussi H. Lenskyj, *Out of Bounds...*, p. 20-28.

lors de l'accouchement et la pratique d'exercices physiquement exigeants. Un autre court texte, paru en 1932 dans *The Lancet* et reproduit la même année dans *The Canadian Medical Association Journal*, dévoile les résultats d'une étude sur le nombre d'accidents graves qu'entraîne le hockey, un sport où les contacts physiques sont nombreux⁷⁴. Le texte conclut que, tant chez les hommes que chez les femmes, les risques qu'entraîne la pratique de ce sport sont minimes et, d'un point de vue médical, en recommande la pratique. D'ailleurs, dans les années 1920, plusieurs équipes canadiennes de hockey féminin se forment dans les universités et les entreprises, alors que des ligues universitaires, régionales et provinciales organisent les rencontres entre les joueuses⁷⁵. Même s'ils demeurent marginaux, ces textes montrent que, dans la profession médicale anglophone, la théorie du déterminisme biologique a parfois été contestée, sans pour autant rallier l'ensemble de la profession⁷⁶.

Dans les textes francophones, cette théorie n'est pas contestée sur des bases scientifiques, mais des interventions soulignent l'exaspération de certains acteurs sociaux à l'égard de la conviction selon laquelle les femmes devraient exercer le moins d'activités physiques possible. Ainsi, comme l'a relevé l'historien Gilles

⁷⁴ « Hockey Injuries », *The Canadian Medical Association Journal*, vol. 26, no 3 (mars 1932), p. 364.

⁷⁵ Ces parties attirent aussi de nombreux spectateurs. Lors du Carnaval d'hiver de 1929 à Montréal, 12 000 personnes ont par exemple assisté à une rencontre opposant les *Patterson Pats*, l'équipe championne d'Ontario, à celle de *Northern Electric* de Verdun, l'équipe championne du Québec. Par ailleurs, à la fin des années 1920, plus de vingt équipes étaient formées à Calgary, ce qui témoigne bien de la popularité de ce sport à cette époque. M. A. Hall, *The Girl and the Game...*, p. 57-60.

⁷⁶ Des sportives contestent également la théorie du déterminisme biologique, notamment en prenant part à des compétitions de haut niveau et en encourageant leurs contemporaines à faire de même. Ce sujet est traité dans le chapitre trois.

Janson, le journal *Le Devoir* écrit lors de la campagne publicitaire d'ouverture de la Palestre nationale en 1918 :

« L'erreur lamentable, écrit-on, est de croire qu'on doit à leur sexe de les élever en serre chaude et pour ainsi dire dans des boîtes de coton. Autant que les garçons, elles ont besoin de mouvement, d'expansion, d'exercices et de récréation [...]. Nous ne doutons pas d'ailleurs que des timorés crieront à la perversion, à l'abandon des qualités héréditaires de bonnes Canadiennes françaises et [qu'ils] ajouteront que le sport leur enlèvera toute féminité, et pour ajouter encore à cet épouvantail on les encouragera à éviter les aspects qui donnent la force brutale [sic].⁷⁷ »

Douze ans plus tard, soit en 1930, M.-C. Forest déclare qu'« [i]l ne faut pas craindre, tout de même, de bousculer ces vieilles traditions qui, sous prétexte de délicatesse ou de distinction féminines, condamnaient les jeunes filles à une quasi-immobilité⁷⁸ »; huit ans plus tard, Jean-Robert Bonnier s'élève contre l'absence de programme d'éducation physique dans les écoles pour filles en des termes similaires :

« Cette lamentable situation durera aussi longtemps que persistera l'erreur commune, la croyance enracinée que la culture physique (la vraie) et les sports sont le lot des seuls garçons. Et cela, sous le faux prétexte de ne pas masculiniser, viriliser outre mesure nos filles. Or, même si cela était, une santé améliorée ou parfaite ne vaudrait-elle pas une légère diminution de féminité?⁷⁹ »

Ces témoignages qui réfutent la thèse de la discordance entre féminité et activité physique et dénoncent les réactions exagérées qui en écartent les femmes, révèlent du même souffle que ces croyances et attitudes étaient encore largement répandues chez les francophones. À lire ces textes, on est tenté de conclure que, même si elle est

⁷⁷ G. Janson, « Sport et modernité : *Le Devoir*, 1910-1920 », dans R. Comeau et L. Desrochers, dir. *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995)*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 89.

⁷⁸ M.-C. Forest, « La culture physique... », p. 28-29.

⁷⁹ J.-R. Bonnier, « L'éducation physique », *L'Action médicale*, vol. 20, no 6 (juin 1944), p. 120-121.

contestée par quelques-uns, la conviction que les sports pouvaient endommager le corps féminin était suffisamment prégnante, du moins avant les années 1950, pour qu'elle représente un obstacle notable à la participation des francophones. L'importance attribuée au rôle des femmes dans la survie nationale, un enjeu qui était encore plus primordial pour cette communauté que pour les Canadiens anglais, explique sans doute cette plus grande réticence à les voir s'adonner à des activités physiques soupçonnées par plusieurs d'handicaper leurs capacités reproductives.

Par ailleurs, même ceux qui encouragent les femmes à pratiquer des sports ne peuvent s'empêcher d'exprimer quelques réticences. En appuyant les pratiques sportives féminines uniquement dans le but de bonifier le rôle maternel des femmes, des médecins font état de leurs craintes que certaines athlètes ne développent des capacités physiques qui leur permettraient de concurrencer celles des hommes. En 1944, lors d'une conférence donnée au cours de la deuxième réunion du *National Council on Physical Fitness*, le Docteur Ernest Couture, directeur du service de l'hygiène maternelle et infantile du ministère fédéral de la Santé, est particulièrement explicite à cet égard :

« [...] in formulating a physical education program for girls, it would be well to keep in mind the fact that the most perfect accomplishment of a woman is the birth of a baby, and she should first be made as fit as possible for this function. My reason for bringing up this point is not that I feel that you have overlooked this aspect of women's need, but that women today are inclined to compete with men in so many ways; I agree that they make a good job of it in many instances but I doubt if we should encourage this competition in athletics. For instance, we find women engaged in sports such as football, wrestling, boxing, etc. These sports, besides being too strenuous, expose women to definite risk of irreparable harm. From personal experience of some years as an obstetrician, and from reports of many confreres, it is shown that women who have taken up athletics as a profession, or as full-time occupation, prove to be poor obstetric risks.⁸⁰ »

En premier lieu, le Docteur Couture confirme que, dans le discours médical, les sports sont considérés, pour les femmes, avant tout comme un moyen de rehausser leur niveau de santé afin de les aider à donner la vie, consacrant ainsi les femmes dans leur rôle de mère. En outre, en affirmant que les sports ne doivent pas représenter un moyen pour les femmes de concurrencer les hommes, il insiste sur l'idée que leur participation au domaine sportif doit s'accomplir de manière à respecter la hiérarchie qui découle des rapports de genre. Dans la société industrielle, la supériorité physique des hommes sur les femmes justifie leur suprématie sociale⁸¹; si des femmes performaieent aussi bien – voire mieux – que des hommes dans les sports jugés les plus virils, comme le football, la lutte ou la boxe⁸², elles représenteraient une véritable contestation de la théorie du déterminisme biologique, selon laquelle tous les hommes

⁸⁰ E. Couture, « Relation of Maternal and Child Hygiene to National Physical Fitness », dans B. Claxton et I. Eisenhardt, dir. *National Physical Fitness*, no 3 (1944), p. 17.

⁸¹ S. Laberge, « Les rapports sociaux de sexe dans le domaine du sport : perspectives féministes marquantes des trois dernières décennies », *Recherches féministes*, vol. 17, no 1 (2004), p. 9-39.

⁸² Ces sports ne font toutefois pas partie des pratiques populaires chez les jeunes Canadiennes de l'époque. M. A. Hall, *The Girl and the Game...*

posséderaient « naturellement » des aptitudes physiques plus puissantes que celles de toutes les femmes.

Comme en font foi les propos de Couture, les prescriptions médicales de l'époque à l'égard des sports féminins cherchent à éviter l'apparition d'un tel cas de figure qui ébranlerait les fondements essentialistes de l'ordre social. D'une part, le discours met en exergue les soi-disant terribles et les irréversibles conséquences qui guetteraient les femmes transgressant les recommandations des médecins. D'autre part, les autorités médicales encouragent les femmes à pratiquer certains sports que la corporalité féminine pourrait mieux supporter – même si ces sports exigent d'excellentes capacités physiques pour y performer. En outre, toujours selon la citation ci-dessus, les sports apparaissent comme l'un des derniers bastions masculins, alors que Couture affirme que, dans d'autres domaines, les femmes accomplissent les mêmes tâches que les hommes. Rappelons qu'au moment où paraît cet article, soit en 1944, la nation canadienne est en guerre depuis cinq ans. Pour assurer le bon fonctionnement des industries de guerre, alors que de nombreux hommes sont enrôlés dans l'armée, le gouvernement fédéral incite les femmes, célibataires et mariées, à exercer un travail salarié. Dans ces industries, certaines d'entre elles sont embauchées dans des emplois qui étaient jusque-là réservés aux hommes⁸³. Si Couture ne semble pas s'offusquer de cette situation engendrée par l'urgence, reconnaissant même les habiletés des femmes à accomplir ce que la société exige d'elles, il lui apparaît néanmoins impensable que cela puisse se produire dans les sports, témoignant ainsi

⁸³ R. R. Pierson, *Les Canadiennes et la Seconde Guerre mondiale*, traduit par H. Hamel, Ottawa, La Société historique du Canada, brochure historique no 37, 1983.

des profondes angoisses sociales que suscite l'entrée de femmes dans ce domaine en particulier.

b) La modestie sportive

Alors que les médecins sont principalement préoccupés par les dommages que les sports pourraient causer à la corporalité féminine, les religieux, pour leur part, s'inquiètent surtout des costumes et des comportements immodestes de jeunes sportives canadiennes-françaises. L'Église y voit une véritable menace aux valeurs familiales traditionnelles qui représentent, pour elle, le fondement de l'ordre social. Elle ne s'oppose toutefois pas aux sports féminins, car elle estime, comme les médecins, que les activités physiques peuvent bonifier les capacités maternelles des femmes. Mais elle les exhorte à pratiquer des sports de manière pudique, ce qui confirmerait leur attachement au modèle traditionnel de la féminité, selon lequel les jeunes femmes doivent avant tout demeurer chastes pour trouver un mari avec qui fonder une famille.

Les critiques des religieux à l'égard des costumes sportifs s'insèrent dans celles qu'ils formulent à l'égard de la mode féminine de l'entre-deux-guerres, présentée dans les publicités et les pages de mode de magazines féminins canadiens-français, comme *La Revue moderne*, fondée en 1919⁸⁴. Au Québec, comme ailleurs,

⁸⁴ Au sujet de la modestie des costumes des sportives et des inquiétudes de l'Église catholique à l'égard de la promiscuité des sexes dans les activités sportives, voir R. Boileau, « L'église et le sport au Québec à la lumière du concept d'acculturation », Thèse de Ph.D. (Sociologie), Université Laval, 2007, p. 167-180.

plusieurs études historiques ont en effet montré que les sports y sont régulièrement représentés comme faisant partie des activités des jeunes filles « modernes »⁸⁵. Les jeunes urbaines issues des classes moyennes et aisées sont les plus susceptibles de reproduire ces nouvelles tendances, car elles ont les moyens financiers et du temps pour prendre soin de leur apparence⁸⁶. Dans les villes, l'ouverture de grands magasins vendant du prêt-à-porter et l'indépendance économique, même relative, que de jeunes ouvrières, commis de bureau ou employées de magasins acquièrent par leur travail salarié leur permettent également de ressembler aux images et aux photographies des magazines.

Au Québec, les religieux publient de nombreux textes dans lesquels ils condamnent les Canadiennes françaises qui suivent ces modes⁸⁷. En accord avec ce

⁸⁵ S. Marchand, *Rouge à lèvres et pantalon. Des pratiques esthétiques féminines controversées au Québec, 1920-39*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH Ltée, 1997; A. Teja, « L'image de la femme italienne dans la mode et le cinéma des années 1930 », dans L. Guido et G. Haver, dir. *Images de la femme sportive*, Genève/Paris, Georg Éditeur, 2003, p. 123-143; L. Guido et G. Haver, « La femme sportive : l'enjeu des images », dans L. Guido et G. Haver, dir. *Images de la femme...*, p. 7-38; C. Bard, *Les garçonnnes. Modes et fantasmes des Années folles*, Paris, Flammarion, 1998; L. Jacobson, *Raising Consumers. Children and the American Mass Market in the Early Twentieth Century*, New York, Columbia University Press, 2004; P. Bette, *Corps féminin et modernité. Étude des pratiques corporelles féminines et des perceptions du corps féminin dans la Revue moderne de novembre 1919 à octobre 1927*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université Lumières-Lyon, 2003; P. Comtois, *Jeunes femmes et loisirs commerciaux durant les années folles (1919-1929) : étude des discours ecclésiastiques et journalistiques*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université du Québec à Montréal, 2007.

⁸⁶ S. Marchand, *Rouge à lèvres et pantalon...*

⁸⁷ A. Bissonnette, « Nos filles de Sion », *La Revue dominicaine*, vol. 26 (mai 1920), p. 145-154; A. Bissonnette, « Les frénésies modernes », *La Revue dominicaine*, vol. 29 (novembre 1923), p. 475-485 et vol. 29 (décembre 1923), p. 512-524; R. P. Ouimet, « Ces concours de beauté », *La Revue dominicaine*, vol. 33 (octobre 1927), p. 511-513; A. Garnier, « Jeunes filles modernes... pourquoi pas? », *La Revue dominicaine*, vol. 39 (juin 1933), p. 338-355 et vol. 39 (juillet-août 1933), p. 416-429; F. Saint-Jacques, *À propos de mode*, Québec, Les Presses de l'Action sociale, 1921; J. Talbot, *Ce que femme veut... Pour le triomphe de la modestie chrétienne*, Montréal, l'œuvre des Tracts, no 94 (avril 1927); Tertullien, édité par A. Longpré, *Les parures féminines*, 1930; G. Panneton, *La moralité des plages*, Rapport présenté au Congrès de la Ligue Catholique féminine, Québec, 11 octobre 1932; A. Legault, *La Mode*, Montréal, éditions Fides, 1942, « coll. Face au mariage ». Les questions de modestie vestimentaire ne concernent pas seulement les jeunes femmes, mais les inquiétudes sont vives en ce qui les concerne. Plusieurs études ont en effet montré que les normes esthétiques sont de

jugement, la Ligue catholique féminine (LCF), fondée en 1927 à Québec, exhorte les manufacturiers canadiens-français à confectionner des vêtements féminins qui respectent les règles de la modestie chrétienne, c'est-à-dire fabriqués « de tissus opaques [et] couvrant décentement la poitrine, les épaules, les bras jusqu'aux coudes, descendant à mi-jambe au moins⁸⁸ », ce qui n'est pas le cas, par exemple, du short et du maillot de bain, des vêtements associés à la fois aux modes modernes et au domaine sportif. Celles qui pratiquent des sports ou qui portent des vêtements qui sont associés à ces activités auraient ainsi perdu tout sens de la pudeur, ce qui est très grave pour l'Église. Ainsi, en 1928, M.-C. Forest affirme dans un texte portant sur les modes modernes : « La pudeur de son côté a engendré le respect de la femme et c'est sur ce respect que se fondaient jusqu'ici les rapports entre les deux sexes⁸⁹ ». Pour l'Église, les jeunes femmes qui suivent ces modes signifieraient qu'elles ne veulent pas endosser les rôles traditionnels d'épouse et de mère⁹⁰.

manière générale davantage contraignantes pour les femmes que pour les hommes. C. Fouquet et Y. Knibiehler, *La beauté pour quoi faire ? Essai sur l'histoire de la beauté féminine*, Paris, Temps actuels, 1982; P. Perrot, *Le travail des apparences ou les transformations du corps féminin, XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Seuil, 1984; N. Wolf, *The Beauty Myth*, New York, Simon & Shuster, 1984.

⁸⁸ *La Ligue catholique féminine*, École Sociale populaire, no 235, août 1933, p. 5. Si l'action principale de la LCF se concentre sur la mode, les membres de la ligue sont également préoccupées par toutes autres influences pouvant représenter une menace aux mœurs chrétiennes des Canadiens français, comme le cinéma, les magazines, les publicités ou les plages. Ainsi, lorsqu'un magasin, une publicité, un film ou une représentation théâtrale est jugée par la LCF comme indécentes, les ligueuses exigent que la personne ou la compagnie retire de l'espace public cette mauvaise influence. Si aucune action n'est prise, elles demandent à leurs membres d'arrêter de lire la publication incriminée ou encore d'acheter le produit ou de fréquenter le magasin en question. En octobre 1928, soit dix-sept mois après sa fondation, la LCF compte 10 000 membres, réparties dans 123 paroisses du Québec; en 1929, elles sont 30 000, provenant de dix-huit diocèses différents et, en 1933, 70 000.

⁸⁹ M.-C. Forest, « La mode et la morale. Deux lettres », *La Revue dominicaine*, vol. 34 (septembre 1928), p. 454.

⁹⁰ Nicole Thivierge montre bien qu'en exhortant les femmes à porter des vêtements modestes, les prescriptions cléricales de 1919 à 1960 au Québec veulent consacrer les femmes dans leurs rôles sociaux traditionnels. N. Thivierge, « Modes et modestie féminines », *Cultures du Canada français*, vol. 8 (1991), p. 18-29.

Les angoisses des religieux à l'égard des modes modernes et des sports féminins sont aussi alimentées par le discours antiaméricain des nationalistes canadiens-français de l'entre-deux-guerres, au nombre desquels se trouvent de nombreux clercs. Les nationalistes s'inquiètent de l'influence de la culture de masse américaine sur le mode de vie canadien-français. Comme l'a montré l'historien Damien-Claude Bélanger, leurs inquiétudes sont étroitement liées à la méfiance qu'ils entretiennent à l'égard de valeurs qui se concilient difficilement avec leurs idées conservatrices⁹¹. En 1937, à la suite d'une enquête menée pour *La Revue dominicaine* sur l'américanisation des femmes, Ernestine Pineault-Léveillé, insiste par exemple sur la méprise que certaines Canadiennes françaises commettent en s'adonnant à des sports comme leurs voisines américaines; selon l'auteure, ces pratiques sportives renversent la hiérarchie chrétienne entre le corps et l'esprit, car elles poussent les femmes à s'occuper uniquement de leur apparence physique :

« la femme canadienne a appris à mettre son corps au-dessus de son âme, à s'adonner à la pratique immodérée du sport, au détriment de son intelligence. Avoir un bon teint, une jolie taille, un corps harmonieux et souple, voilà certes une ambition légitime; mais donner à son corps tous les soins, c'est en faire un animal d'exposition; considérer son corps comme le but ultime de sa vie, c'est se tromper étrangement sur son essence.⁹² »

Elle exhorte donc les Canadiennes françaises à s'écarter de ces influences américaines néfastes pour l'avenir de la « race canadienne-française ». Selon elle, l'américanisation des Canadiennes françaises serait l'un des pires fléaux de la race,

⁹¹ D.-C. Bélanger, « L'antiaméricanisme et l'antimodernisme dans le discours de la droite intellectuelle du Canada, 1891-1945 », *RHAF*, vol. 61, nos 3-4 (hiver-printemps 2008), p. 501-530.

⁹² E. Pineault-Léveillé, « Notre américanisation par la femme », dans M.-A. Lamarche *et. al.*, *Notre américanisation...*, p. 146. Selon Bélanger, la parution de cette enquête représente l'apogée de la lutte des Canadiens français contre « l'annexion morale » des États-Unis. D.-C. Bélanger, « L'antiaméricanisme... », p. 518.

puisque les femmes sont celles qui transmettent les valeurs à leurs enfants. Si elles « s'américanisent », elles n'éduqueront plus leurs enfants selon les valeurs chères à l'Église, sapant ainsi les fondements de la culture canadienne-française. L'ethnologue Suzanne Marchand montre d'ailleurs que l'image de « la jeune femme moderne », incluant celle de « la sportive », diffusée dans les magazines féminins de l'entre-deux-guerres encense les valeurs de la société urbaine et de consommation en exaltant le bien-être de l'individu, à un moment où l'Église transmet toujours les valeurs d'une société catholique, francophone et agricole, où la survie nationale doit primer sur les besoins de l'individu⁹³.

L'Église est particulièrement outrée par le port du maillot de bain en public et les baignades mixtes. Le cardinal Villeneuve explique :

« Les habitudes modernes autant pour le moins que les nécessités hygiéniques ont rendu de plus en plus ordinaires la fréquentation des plages et la pratique des bains communs. En soi, tout cela peut être honnête, mais on en comprend vite les périls moraux et les désordres faciles. D'autant plus que le sens de la pudeur disparaît de plus en plus.⁹⁴ »

Le rapprochement des sexes au cours des bains mixtes inquiète particulièrement l'Église, car il s'effectue alors qu'hommes et femmes ne sont que peu vêtus. « La logique veut qu'elle [l'Église] proscrive bien plus sévèrement, comme étant la pire indécence, la promiscuité des sexes en costume de bain : quand il consiste en un maillot collant et échancré au possible...⁹⁵ », s'offusque l'abbé Panneton en 1932. Pour lui, les motifs hygiéniques invoqués ne peuvent pas justifier les dérogations à la

⁹³ S. Marchand, *Rouge à lèvres et pantalon...*

⁹⁴ Villeneuve, *Culture physique...*, p. 22-23.

⁹⁵ G. Panneton, *La moralité des plages...*, p. 7.

pudeur qu'ils engendrent : « [...] combien futiles sont les prétextes de cure solaire et de culture physique, que les mondaines invoquent pour étaler leur nudité sur les plages populaires!⁹⁶ ».

Le cardinal Villeneuve, quant à lui, rappelle aux femmes qu'elles s'exposent à l'opprobre social lorsqu'elles participent à des bains mixtes en menaçant de causer les graves désordres sociaux que sont : « Les crimes contre la moralité et contre la vie en germe, les mariages malheureux et les divorces [...] »⁹⁷. Selon un éditorial de *Relations* paru en juillet 1944, ces mêmes conséquences guettent les femmes qui paraissent dans les rues vêtues de shorts, ce qui représente un « dévergondage d'immoralité, criminalité juvénile, attentats – ne disons pas à l'honneur – aux mœurs, parfois aux vies, records de vilaines maladies, de divorces, de séparations, de tristes scènes en cour de police, aux hôpitaux et aux hospices. Le vagabondage sexuel n'a pas le droit de courir les rues »⁹⁸. Mettant ainsi en exergue des comportements jugés déviants, les religieux espèrent sans doute effrayer les jeunes filles quant aux conséquences irrévocables pour leur réputation que peuvent entraîner les bains mixtes ou le port en public de maillots de bain ou de shorts, des pratiques qu'ils associent alors au domaine sportif. Garante de la moralité publique, la conduite des sportives doit, selon l'Église, préserver leur pureté virginale et les mariages féconds.

Néanmoins, l'Église ne s'oppose pas aux pratiques sportives féminines. Les recommandations cléricales tentent plutôt de concilier les règles de la modestie avec les exigences vestimentaires qu'entraîne l'exercice des sports. En 1932, l'abbé

⁹⁶ *Id.*

⁹⁷ Villeneuve, *Culture physique...*, p. 19-20.

⁹⁸ « Costumes d'été », *Relations* (juillet 1944), p. 169.

Panneton enjoint les femmes à remettre le plus rapidement possible des vêtements appropriés une fois l'activité sportive accomplie⁹⁹. Pour faire respecter ce diktat, l'Église demande aux municipalités, à la suite d'une ordonnance du cardinal Villeneuve publiée en 1932, d'adopter un règlement qui interdirait, sur les plages publiques, le port des maillots de bain en dehors des baignades¹⁰⁰. En 1944, des municipalités ont également interdit le port du short dans les rues, ne les tolérant que sur les plages¹⁰¹. De même, considérant le problème moral que pose le maillot de bain, le cardinal Villeneuve suggère un modèle qui répond, selon lui, aux exigences de la pudeur, qu'il décrit ainsi :

« Les costumes de bain pour personnes du sexe féminin doivent être suffisamment haut sur la poitrine et les épaules pour éviter tout semblant de provocation. De même, le maillot devrait être recouvert d'une jupe qui aille à peu près jusqu'aux genoux. Il serait même à souhaiter que tel costume vînt comporter comme autrefois une sorte de large manteau qui voile le relief des formes du corps, autrement la suggestion pour être discrète ou hypocrite n'en est souvent que plus vive.¹⁰² »

Ce maillot de bain ne sera, à notre connaissance, jamais confectionné, du moins pour sa mise en vente. L'Église incite néanmoins les femmes à porter celui créé par la LCF, son bras droit dans sa bataille contre les modes immodestes. Celui-ci couvre d'une jupe, les hanches, le sexe et les cuisses des femmes, ce qui le féminise. Mis en vente dans des magasins populaires de vêtements, comme Dupuis Frères, et annoncé dans des revues féminines comme *La Revue moderne*, ce maillot est accessible aux

⁹⁹ G. Panneton, *La moralité des plages...*, p. 4.

¹⁰⁰ Villeneuve, *Culture physique...*, p. 22-23.

¹⁰¹ « Costumes d'été... », p. 169.

¹⁰² Villeneuve, *Culture physique...*, p. 22-24.

Canadiennes françaises, mais, selon Marchand, il coûtait beaucoup plus cher que d'autres maillots mis sur le marché¹⁰³.

Dans le même ordre d'idée, les religieux veulent que les femmes pratiquent des sports de manière à développer les qualités morales associées au modèle traditionnel de la féminité. L'Église s'inquiète, en effet, de voir des femmes emprunter des comportements masculins lorsqu'elles pratiquent des sports. Pour éviter une telle situation, des religieux prescrivent très précisément quels sont ceux qu'elles doivent adopter. La grâce doit, en particulier, l'emporter sur la force, comme en témoigne M.-C. Forest qui, citant Lucien Dubech de *L'Action française*, estime que la beauté féminine est intrinsèquement liée à cette qualité, alors que l'effort est plutôt synonyme de beauté masculine :

« Les sports de la grâce, écrivait Lucien Dubech, oui. Pas les sports de la force. C'est laid et c'est bête. C'est laid, on n'en sort pas. Regardez les photographies. Un homme, le masque tendu par l'effort, est beau, parce que l'effort est viril, c'est-à-dire dans sa nature. Un visage de femme qui grimace, une chevelure dépeignée, et le reste qui ballote, laid et bête (*L'Action française*, 23 août 1934).¹⁰⁴ »

Sœur Marie-Rose Bellavance, dans *La garde-malade canadienne-française*, voit pour sa part les pratiques sportives comme une occasion pour les femmes de cultiver certains attributs associés à la féminité : « De plus, dans nos amusements, pourquoi ne pas pratiquer la charité, l'oubli de soi et même y trouver des occasions d'aider et d'édifier ses compagnes et compagnons. Les sports pratiqués dans ces conditions

¹⁰³ En 1935, le maillot de la LCF coûte 3,95 \$ alors que chez Eaton, des maillots sont en vente au coût de 0,98 \$. S. Marchand, *Rouge à lèvres et pantalons...*, p. 97-98.

¹⁰⁴ Cité dans M.-C. Forest, « Notre américanisation... », p. 120-121.

auraient un effet bienfaisant pour le corps comme pour l'âme¹⁰⁵ ». Cette religieuse considère donc que les femmes doivent s'adonner aux sports en ne perdant jamais de vue les finalités spirituelles. En tant que bonnes chrétiennes, elles doivent aussi en profiter pour développer des qualités « féminines » qui les distinguent des hommes. La charité, l'aide et l'oubli de soi dont elle fait la promotion sont en effet peu compatibles avec « l'esprit sportif » masculin où la compétition, la force ou la volonté de gagner représentent les principaux leitmotivs.

Dans un contexte où les sports sont utilisés comme moyen de viriliser l'identité masculine, l'Église craint, de toute évidence, que les pratiques sportives donnent le même résultat sur le corps et les comportements féminins, brouillant ainsi les différences sexuelles. En analysant diverses publications religieuses, l'ethnologue Suzanne Marchand montre d'ailleurs que, pour l'Église, le port du pantalon par des sportives menace de causer une confusion des genres en remettant en question le processus culturel de différenciation sexuelle par le vêtement¹⁰⁶. Le choix de vêtements et l'adoption de comportements « féminins » occupent donc une grande place dans le discours de l'Église, car ces caractéristiques « féminines » sont en quelque sorte garantes de la préservation des rapports de genre et de l'ordre social qui en découle.

Il semble que les menaces cléricales aient effectivement fait craindre à certaines jeunes femmes de perdre leur respectabilité en portant des costumes sportifs en public. En 1942, dans le courrier des lectrices de *La Garde-malade canadienne-*

¹⁰⁵ M.-R. Bellavance, « L'Action catholique. Les amusements », *La garde-malade canadienne-française*, vol. 10, no 8 (août 1937), p. 348.

¹⁰⁶ S. Marchand, *Rouge à lèvres et pantalon...*, p. 97-99. Voir aussi C. Bard, *Les garçonnnes...*

française, une jeune infirmière questionne : « Ne peut-on pas avoir l'air aussi distingué dans un costume de ski comme dans son uniforme [de garde-malade]?¹⁰⁷ ». Par ces propos, cette lectrice témoigne de la pression sociale que ressentaient certaines jeunes Canadiennes françaises à l'égard des exhortations religieuses au sujet des costumes sportifs. Celles-ci pouvaient donc représenter un véritable obstacle à la participation des femmes aux sports. Mais l'intervention de la jeune infirmière laisse aussi entendre qu'elle juge les diktats religieux concernant les costumes sportifs exagérés. Djénane, la responsable de la chronique, l'enjoint toutefois de porter son costume uniquement lors de l'accomplissement de l'activité, rejoignant ainsi les principes de l'ordonnance du Cardinal Villeneuve, publiée dix ans plus tôt.

Si Djénane endosse les idées défendues par l'Église, celles-ci sont aussi contestées dans certaines revues médicales canadiennes-françaises. Dans « Les fards de la nature », la version écrite d'une causerie donnée par Elizabeth C. Nickerson sur les ondes de W.T.I.C. le 12 août 1926, une station radiophonique du Connecticut, publiée la même année dans le *Bulletin sanitaire*, l'auteure encourage les femmes à pratiquer des sports, car ces activités leur permettraient d'adopter un mode de vie hygiénique, tout en se conformant aux nouveaux critères esthétiques de la beauté féminine¹⁰⁸. Nickerson invite ainsi les femmes à pratiquer des sports en plein air, comme le tennis, le golf, le baseball ou la natation. À l'inverse du discours religieux, cette Américaine ne s'offusque pas du tout de la présence publique des sportives; au

¹⁰⁷ Pseudo... Thalie, « Courrier de Djénane », *La garde-malade canadienne-française*, vol. 15, no 2 (février 1942), p. 74.

¹⁰⁸ E. C. Nickerson, « Les fards de la nature », *Bulletin sanitaire*, vol. 26, no 5 (1926), p. 134-140. Sur les liens entre la beauté, la santé et les exercices physiques dans le discours médical français du tournant du XX^e siècle, voir M. L. Stewart, *For Health and Beauty...*

contraire, elle encourage les femmes à sortir plus souvent de chez elles pour pratiquer des sports. La reproduction de cet article dans un bulletin médical canadien-français témoigne que des hygiénistes francophones du Québec endossent cette idée et que les prescriptions religieuses ne faisaient pas l'unanimité chez les Canadiens français.

Dans son mémoire de 1938, Bonnier critique d'ailleurs les angoisses religieuses à l'égard des costumes sportifs des écolières dans les couvents qu'il présente comme un frein majeur au développement des sports féminins chez les Canadiennes françaises :

« Les cours de récréation [dans les couvents] ont bien des jeux divers (tennis, balançoires, etc.), mais les élèves y participent dans un costume étriqué, guindé. [...] On soulèverait un tollé si on tentait d'introduire le costume ample, léger et rationnel des High School. Dans ces conditions, ne soyons pas surpris si nos jeunes filles présentent en général une apparence physique déplorable, si tant d'elles sont des véritables phtisiques en puissance. Alors que nombre d'autres sont décrépitées prématurément.¹⁰⁹ »

Selon le témoignage de Bonnier, le costume sportif ne semble pas avoir soulevé de débats aussi enflammés chez les anglo-protestants, où le discours de l'Église catholique n'exerçait pas d'emprise. Pour Bonnier, les idées religieuses représentent ainsi une cause importante du pauvre état de santé des jeunes canadiennes-françaises par rapport à leurs contemporaines canadiennes-anglaises.

Mais, les costumes sportifs féminins font aussi l'objet de contestations chez les Canadiens anglais. Ainsi, en 1932, la journaliste sportive Myrtle Cook, dont nous détaillons les idées dans le chapitre trois, écrit dans le *Montreal Star* :

¹⁰⁹ J.-R. Bonnier, « L'éducation physique », *L'Action médicale*, vol. 20, no 6 (juin 1944), p. 121.

« Not content with telling the frail sex what sports to indulge in, and what not to play, he [the man] comes along and kicks up a dust because some sensible ladies had decided to wear trousers on a bowling green. Mr Prim was passing by – was taking a peek over the fence to be exact. He noticed some players on the green and enquired of his companion why the men were playing in the afternoon. His friend replied that they were not men, but women. Prim gave a horrified snort at the flannel trousers on the players [...]»¹¹⁰ »

Comme l'indique ce témoignage, les costumes sportifs des Canadiennes anglaises, en particulier le pantalon dont il est question dans la citation ci-dessus, peut aussi soulever l'indignation publique. Même si les anglo-protestantes ne sont pas concernées par le discours sur la modestie chrétienne que diffuse l'Église catholique, les craintes au sujet de la confusion des genres que pourraient entraîner la participation des femmes aux sports et leur tenue vestimentaire font aussi partie des débats sociaux au sein de leur communauté¹¹¹.

Ce genre de préoccupations que l'on retrouve à des degrés divers tant chez les anglophones que chez les francophones doivent être replacées dans le contexte où les sociétés canadienne et québécoise connaissent de nombreux bouleversements qui affectent les rapports de genre. Ainsi, l'obtention du suffrage par la majorité des Canadiennes en 1918 permet aux femmes d'exercer leur citoyenneté politique, un droit qui n'était alors conféré qu'aux hommes¹¹². Au Québec, si les femmes ne peuvent toujours pas voter au niveau provincial, les organisations féministes continuent la lutte, en même temps qu'elles cherchent à obtenir des modifications au

¹¹⁰ M. Cook, « In the Women's Sportlight », *The Montreal Daily Star* (25 juin 1932).

¹¹¹ H. Lenskyj, *Out of Bounds...*; S. Cahn, *Coming on Strong. Gender and Sexuality in Twentieth-Century Women's Sport*, The Free Press, New York, 1994; M. A. Hall, *The Girl and the Game...*

¹¹² Tous les Canadiens ne pouvaient cependant pas voter; c'est le cas des Autochtones et des hommes d'origine japonaise et chinoise.

statut juridique des femmes mariées, contestant, aux yeux des nationalistes, les fondements même de l'autorité patriarcale au sein de la famille¹¹³. Le chômage masculin qui sévit durant toute la décennie des années 1930 provoque de son côté une crise de la masculinité, de nombreux hommes mariés ne pouvant plus assumer le rôle de pourvoyeur qui leur est socialement conféré. Puis, durant la Seconde Guerre mondiale, des femmes accomplissent dans l'armée et les industries des tâches jusque-là réservées aux hommes. Tous ces événements ont donné l'impression à la population canadienne que les rapports de genre étaient en plein bouleversement et ont certainement nourri les craintes au sujet des sportives¹¹⁴.

En intégrant un domaine avant tout associé aux hommes et en portant des vêtements qui étaient généralement réservés à la garde-robe masculine, celles-ci ont aiguisé les inquiétudes sociales à l'égard des rapports de genre et de l'ordre social qui semblaient en profonde mutation. Les débats concernant la place que devraient occuper les femmes dans le monde sportif font état d'une grande ambivalence quant à la participation féminine aux sports : si elles sont encouragées à pratiquer des sports, elles doivent le faire dans les limites d'une féminité bien comprise. Selon des études nord-américaines et françaises, les sportives de l'entre-deux-guerres symbolisent ainsi

¹¹³ J. Stoddart, « Quand des gens de robe se penchent sur les droits des femmes : le cas de la commission Dorion, 1929-1931 », dans M. Lavigne et Y. Pinard, dir. *Travailleuses et féministes*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 307-335.

¹¹⁴ Plusieurs historiennes ont cependant montré que la hiérarchie qui découle des rapports de genre demeure intacte au cours de ces années. K. Hébert, « Une organisation maternaliste au Québec. La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes », *RHAF*, vol. 52, no 3 (hiver 1999), p. 315-344; D. Baillargeon, *Ménagères au temps de la Crise*, Montréal, les éditions du remue-ménages, 1991; L. Campbell, *Respectable Citizens. Gender, Family, and Unemployment in Ontario's Great Depression*, Toronto, University of Toronto Press, 2009; R. R. Pierson, *They're Still Women After All : the Second World War and Canadian Womanhood*, Toronto, McClelland and Stewart, 1986.

à la fois l'émancipation féminine et l'attachement des femmes au modèle traditionnel de la féminité¹¹⁵. Chez les Canadiens français, le discours de l'Église catholique sur la modestie renforce la pression sociale exercée sur les femmes pour restreindre leur participation aux sports de manière à prouver qu'elles veulent avant tout endosser les rôles traditionnels d'épouse et de mère. Mais comme on le verra, cela n'empêchera pas plusieurs d'entre elles de pratiquer des sports.

III. Les sports féminins et l'ordre hétérosexuel de 1945 au tournant des années 1960

Dans l'après-guerre, les sports féminins soulèvent, en comparaison, bien peu de débats sociaux. Alors qu'entre 1920 et 1945, des médecins et des religieux mettent régulièrement en garde les femmes contre des pratiques qui pourraient abîmer leur corps maternel ou masculiniser leur comportement, dans la période qui suit, ces mêmes acteurs sociaux ne font plus guère référence à ces questions. Ce qui ne veut pas dire que les femmes voient s'ouvrir toutes grandes les portes du domaine sportif. Simplement, les nouvelles valeurs entourant les rapports de genre qui se manifestent notamment par une diffusion plus large du mariage de compagnonnage favorise davantage la participation des femmes aux sports, mais en même temps, celle-ci doit

¹¹⁵ M. Dyreson, « Icons of Liberty or Objects of Desire? American Women Olympians and the Politics of Consumption », *Journal of Contemporary History*, vol. 38, no 3 (2003), p. 435-460; L. Jacobson, *Raising Consumers...*; S. Jamain, « Le vêtement sportif des femmes des « années folles » aux années 1960. De la transgression à la « neutralisation » du genre », dans A. Roger et T. Terret, dir. *Sport et Genre*, Paris, L'Harmattan, 2005, Volume 4 : Objets, arts et médias, p. 35-48; T. Terret, « Sport, femme et érotisme. Les images coquines de sportives dans les années folles », dans L. Guido et G. Haver, dir. *Images de la femme sportive...*, p. 63-80.

s'accomplir dans des conditions précises qui exaltent des caractéristiques féminines garantissant le maintien de l'ordre hétérosexuel. Si les médecins, les spécialistes de l'éducation physique et les clercs ne semblent plus craindre la masculinisation du corps des femmes et de leurs comportements, ils continuent de prôner les sports féminins comme une bonne préparation à la maternité et même comme une manière pour les femmes de façonner leur corps de manière à séduire un homme en vue du mariage. En d'autres termes, les acteurs sociaux à l'étude n'éprouvent plus tant le besoin d'interdire des sports aux femmes, que de stimuler leur intérêt pour quelques pratiques sportives bien spécifiques qui s'insèrent dans les discours sociaux de l'après Seconde Guerre mondiale exaltant l'hyper-féminité, de même que le culte du mariage et la maternité.

Ainsi, en 1962, dans un texte portant sur les avantages de la gymnastique dans les cours d'éducation physique féminine, Johanne Sarrazin, membre de l'Association des diplômés en éducation physique et récréations (ADÉPR) de l'Université de Montréal, insiste sur l'idée que les sports féminins doivent avant tout bonifier le corps maternel : « il faut surtout respecter le rôle de la future maman pour que le sport ne soit pas une occasion de supprimer ou même de gêner ce rôle, mais un moyen de mieux le remplir¹¹⁶ ». Trois ans plus tard, un extrait portant sur les sports féminins tiré du livre de Louis Renard, intitulé *Sport, mon ami*, publié en Belgique en 1963, paraît dans la revue *Éducation physique, Sports et Loisirs*. L'auteur affirme : « En sport, [...] le but final [est] de vous [les femmes] trouver plus aptes à remplir votre

¹¹⁶ J. Sarrazin, « Comment concevez-vous l'éducation physique féminine », *ADÉPR*, vol. 2, no 1 (octobre 1962), p. 16.

mission d'épouse et de mère¹¹⁷ ». Comme depuis les années 1920, la participation des femmes aux sports est donc toujours intrinsèquement liée au rôle qu'elles joueront plus tard dans la famille.

Comme l'ont montré de nombreux historiens, l'après-guerre représente une période où l'idéal du couple pourvoyeur-ménagère revient en force. La prospérité économique aidant, de nombreux couples se forment et fondent des familles qui deviennent bientôt l'objet de l'attention d'experts formés dans les programmes universitaires en sciences sociales¹¹⁸. La diffusion des thèses des psychologues qui prônent des rapports de couples plus égalitaires et des méthodes d'éducation des enfants plus libérales transforme les conceptions de l'institution familiale. L'idéal de la famille démocratique, promu comme un antidote au communisme dans le contexte de la guerre froide, demeure cependant fort conservateur¹¹⁹. À travers leurs conseils, les experts transmettent en fait un idéal familial fondé sur les valeurs patriarcales de la classe moyenne, blanche et hétérosexuelle qui ne bouleverse pas de manière fondamentale les rapports de genre. Ainsi, les hommes continuent d'être présentés comme les chefs de famille et les pourvoyeurs, pendant que les femmes s'occupent des tâches domestiques, ce qui inclut l'achat des biens pour la famille et l'éducation

¹¹⁷ L. Renard, « Ève sur le stade », *Sports & Loisirs – Éducation physique*, vol. 2, no 9 (1965), p. 27.

¹¹⁸ D. O'wram, *Born at the Right Time. A History of the Baby-boom Generation*, Toronto, University of Toronto Press, 1997; M. Gleason, *Normalizing the Ideal...*; D. Baillargeon, « 'We Admire Modern Parents' : The École des Parents du Québec and the Post-War Quebec Family, 1940-1959 », dans M. Gauvreau et N. Christie, dir. *Cultures of Citizenship in Post-War Canada, 1940-1955*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2003, p. 239-276.

¹¹⁹ Cet idéal demeure néanmoins inatteignable pour la plupart des Canadiens. Plusieurs études portant sur les années 1945-75 mettent d'ailleurs l'accent sur les idées et les expériences qui contestent les valeurs conservatrices de la période, véhiculées entre autres dans des discours de spécialistes. Voir, par exemple, M. Fahrni et R. Rutherford, dir. *Creating Postwar Canada. 1945-75*, Vancouver, UBC Press, 2008.

des enfants. Tout en endossant des idées traditionnelles qui se basent sur une stricte division sexuelle des tâches, les experts insistent néanmoins sur l'importance de développer des liens affectifs plus étroits entre les membres de la famille, en particulier entre les conjoints. Le mariage réussi reposera sur la bonne entente entre les membres du couple et sur leurs affinité, y compris au plan sexuel.

Ce modèle du mariage de compagnonnage, qui se développe d'abord chez les Anglo-protestants du Canada à partir des années 1920, se répand de plus en plus dans l'après-guerre. Les époux sont alors vus comme des partenaires amoureux, des amis, des confidents, plutôt que des partenaires économiques, comme c'était le cas au début du siècle. Les historiens Gaston Desjardins et Mary Louise Adams ont montré que de nouvelles idées sur les pratiques sexuelles accompagnent la valorisation de ce type d'union conjugale, alors que des experts et des clercs considèrent que la sexualité ne doit plus être réprimée ou contenue, mais qu'elle doit être enseignée de manière à garantir la satisfaction sexuelle des couples mariés¹²⁰. Des experts canadiens-anglais et canadiens-français et, au Québec, des membres de l'Église catholique, estiment alors qu'ils doivent prendre en charge l'éducation sexuelle des jeunes. Ils leur enseignent que les hommes et les femmes sont sexuellement attirés l'un vers l'autre de manière innée et qu'en apprenant à bien se connaître, les jeunes formeront des couples qui, une fois mariés, pourront s'épanouir sexuellement. Même si ce discours reconnaît que la sexualité est un facteur d'épanouissement personnel, les conseils prodigués indiquent très précisément dans quelles conditions les relations sexuelles

¹²⁰ G. Desjardins, *L'amour en patience. La sexualité adolescente au Québec, 1940-1960*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1995; M. L. Adams, *The Trouble with Normal. Postwar Youth and the Making of Heterosexuality*, Toronto, University of Toronto Press, 1997.

doivent avoir lieu et ils stigmatisent les pratiques sexuelles qui dévient de l'idéal présenté, telles que l'homosexualité, le célibat laïc et les relations sexuelles hors mariage. Ce discours normatif consacre ainsi l'ordre hétérosexuel – en affirmant que c'est la seule forme de sexualité qui existe –, présenté comme garant de la stabilité familiale¹²¹.

Les propos du père Marcel de la Sablonnière, directeur du Centre de loisirs Immaculée-Conception (CLIC), fondé en 1951 dans le but de favoriser le développement physique et psychologique des jeunes pendant leurs activités récréatives, révèlent que l'évolution des idées concernant leur sexualité et le mariage dans l'après-guerre ont favorisé la participation des femmes aux sports¹²². Selon le père de la Sablonnière, des sports mixtes doivent en effet être organisés pour la jeunesse, car ils représentent une activité durant laquelle les jeunes hommes : « s'habitua[ent] à voir dans la jeune fille une compagne que l'on doit connaître, estimer, aimer¹²³ ». Il témoigne ainsi de son adhésion aux idées novatrices sur les fréquentations des jeunes. C'est d'ailleurs avec fierté qu'il affirme que plusieurs jeunes qui fréquentent le CLIC y trouvent leur future épouse ou leur futur époux :

¹²¹ Comme le soutient Adams, les grossesses hors mariage et l'homosexualité chez les jeunes de l'époque mettent en évidence les difficultés d'imposer cet ordre hétérosexuel. M. L. Adams, *The Trouble with Normal...*, p. 106.

¹²² Tous les religieux ne pensent cependant pas comme lui. Certains, comme M.-M. Léveillé dans une brochure sur les shorts féminins, continuent, comme pendant les années 1920-45, à s'inquiéter de l'immodestie des sportives qui portent ce vêtement. De même, d'autres, comme F.-X. Saint-Arnaud, estiment que les liens intimes de camaraderie que tissent entre eux des jeunes des deux sexes dans les sports sont tout à fait immoraux et à proscrire. Ces idées témoignent des angoisses que ressentent certains religieux les plus traditionalistes face à l'érosion du modèle familial autoritaire et hiérarchique et aux changements sociaux en général. M.-M. Léveillé, *Les shorts*, Montréal, Cercle d'études de l'Institut Pie XI, 1951; F.-X. Saint-Arnaud, « Loisirs des jeunes », dans Semaines sociales du Canada, *La jeunesse*, XXIII^e session, Compte rendu des cours et des conférences, Saint-Hyacinthe, 1946, p. 215.

¹²³ M. de la Sablonnière, « Loisirs pour les jeunes », s.d., p. 2 (Université du Québec à Montréal, Service des archives et de gestion des documents (ci-après UQÀM-SAGD), 13P-900, 02/1).

« Il est bon à un certain âge de faciliter ces rencontres mixtes. On apprend à se connaître au cours de compétitions sportives, au sein des comités où l'on œuvre ensemble. Et bien souvent il arrive que la simple camaraderie en vienne à une estime, à une compréhension plus profonde, à un attachement définitif. Au Centre, chez nous, il ne se passe pas de mois sans que l'on bénisse l'union de deux jeunes qui s'y sont connus, appréciés, aimés, en se dévouant à la même tâche.¹²⁴ »

En 1956, il présente même les sports comme un antidote aux « problèmes des vieilles filles », alors que ces activités représenteraient pour les femmes en particulier une véritable occasion de rencontrer l'âme sœur¹²⁵. Pour le père de la Sablonnière, les sports mixtes sont ainsi des activités favorisant les rencontres entre les jeunes et c'est la raison principale pour laquelle il incite les femmes à s'y adonner.

En plus de participer à des sports mixtes, les femmes sont fortement encouragées à jouer à des sports individuels. Comme le soutient Helen Lenskyj, les sports d'équipe sont peu valorisés comme pratiques féminines, car, selon l'historienne, ces activités cultivent un sentiment de solidarité que la société patriarcale ne tient pas à voir développer¹²⁶. La conception de l'union conjugale de compagnonnage encourage en fait les femmes à se percevoir comme des rivales à la recherche « du mari idéal ». Contrairement aux sports d'équipe, les sports individuels entérinent l'idée de rivalité féminine et risquent moins de faire émerger des rapprochements entre les femmes qui pourraient menacer l'ordre

¹²⁴ M. de la Sablonnière, « Loisirs et éducation physique au Québec », s.d., s.p. (UQÀM-SAGD, 13P-900, 02/1).

¹²⁵ M. de la Sablonnière, « Loisirs de fin de semaine », *Caritas-Canada*, 1956, p. 317. La parution de ce texte en 1956 indique que les extraits de conférences précédemment cités, même s'ils ne sont pas datés, sont représentatifs des idées que défend le père de la Sablonnière dans les années 1950.

¹²⁶ H. Lenskyj, *Out of Bounds...*, p. 58 et 70.

hétérosexuel¹²⁷. Ainsi, en 1946, Sœur Madeleine-de-la-Croix conseille aux infirmières canadiennes-françaises de pratiquer lors de leur cours d'éducation physique : « la course, la raquette, le ski, le patin, la glissade, la bicyclette, l'équitation, le canotage, la natation, etc.¹²⁸ ». Un an plus tard, en 1947, dans une énumération des sports acceptables pour les jeunes femmes, J.-A. Mireault déclare : « Qu'elle danse hors de l'arène de boxe, qu'elle saute à la corde, qu'elle joue au tennis, qu'elle nage ou rame, qu'elle fréquente la montagne, la jeune fille ne s'en portera que mieux.¹²⁹ ». De même, lorsque des femmes sont représentées sur les pages couverture des revues médicales ou d'éducation physique, elles accomplissent toujours des activités qui se pratiquent individuellement, c'est-à-dire, dans les cas recensés, du ski, du patinage artistique et de la gymnastique¹³⁰. Aussi, dans *Éducation physique – Sports & Loisirs*, des articles paraissent régulièrement sur le patinage artistique et la culture physique et ils sont toujours accompagnés de photographies de jeunes femmes¹³¹.

¹²⁷ Pour des exemples des relations créées entre les membres féminins d'une équipe sportive dans les années 1930 à 1960, voir J. Sangster, « The Softball Solution : Female Workers, Male Managers and the Operation of Paternalism at Westclox, 1923-60 », *Labour/Le Travail*, vol. 32 (automne 1993), p. 167-199; C. Adams, « Softball and the Female Community : Pauline Perron, Pro Ball Player, Outsider, 1926-1951 », *JSH*, vol. 33, no 3 (automne 2006), p. 323-343.

¹²⁸ Sœur Madeleine-de-la-Croix, « L'éducation physique dans nos écoles d'infirmières », *La garde-malade canadienne-française*, vol. 19, no 12 (décembre 1946), p. 546.

¹²⁹ J.-A. Mireault, « De l'exercice », *L'Action médicale*, vol. 23, no 9 (septembre 1947), p. 209.

¹³⁰ La page couverture de *Santé et Bien-être au Canada/Canada's Health and Welfare*, vol. 7, no 1 (janvier 1952); celle de *Éducation physique, Sports & Loisirs*, vol. 1, no 3 (décembre 1963); celle de *Éducation physique, Sports & Loisirs*, vol. 2, numéro 6 (1965).

¹³¹ Voir notamment la série d'articles de L. Vinet-Gagnier, intitulée « Culture physique » parue dans *Éducation physique – Sports & Loisirs*, vol. 1, no 6 (1964), p.14-15; vol. 1, no 7 (1964), p. 6-7 et vol. 1, no 8 (1964), p. 8-9; ainsi que celle d'Y. Volet, intitulée « Gymnastique féminine » parue dans *Éducation physique – Sports & Loisirs*, vol. 2, no 1 (1964), p. 17-20; vol. 2, no 2 (1964), p. 13-16; vol. 2, no 3 (1964), p. 17-20; vol. 2, no 4 (1965), p. 15-18; vol. 2, no 5 (1965), p. 17-20; vol. 2, no 6 (1965), p. 15-18; vol. 2, no 7 (1965), p. 14-15; vol. 2, no 10 (1965), p. 14-16; vol. 2, nos 11-12 (1965), p. 14-15. De même que les textes d'Y. Rajotte, « Le patinage artistique », *Éducation physique – Sport & Loisirs*, vol. 2, no 3 (1964), p. 21-22 et vol. 2, no 4 (1965), p. 22-23.

L'aérobic est une autre activité physique valorisée pour les femmes durant cette période¹³². En février 1957, Doris W. Plewes, du ministère fédéral de la Santé et du Bien-être, s'inquiète des effets combinés de la diète trop riche des Canadien-ne-s et de leur sédentarité croissante sur leur santé¹³³. Elle se préoccupe surtout de l'utilisation grandissante d'électroménagers dans les maisons qui fait baisser le niveau d'activités physiques des femmes au foyer et elle juge qu'il est de leur devoir de s'adonner à des exercices afin de maintenir une bonne santé¹³⁴. « Taking the work out of housework is fine, but only if the housewife balances her living with some other kind of vigorous motor activity¹³⁵ », affirme Plewes. La page couverture du numéro dans lequel paraît cet article est particulièrement éloquente (voir la page suivante) : une femme y est représentée faisant des exercices d'aérobic devant sa télévision, tout en commandant à un robot d'effectuer des tâches domestiques programmées. Les femmes sont ainsi incitées à accomplir des exercices au foyer où elles peuvent les intégrer à leur routine quotidienne.

¹³² Voir le chapitre six de cette thèse pour plus de détails concernant l'historique des exercices aérobiques en Amérique du Nord.

¹³³ D. W. Plewes, « Canadians : Rugged or Ragged? », *Santé et Bien-être au Canada/Canada's Health and Welfare*, vol. 12, no 2 (février 1957), p. 2-3.

¹³⁴ Dans une étude sur le magazine canadien *Chatelaine*, l'historienne Valérie Korinek montre que les publicités présentant des produits électroménagers insistent dans les années 1950 sur la hausse d'efficacité que ces appareils permettent dans l'accomplissement des tâches domestiques. V. J. Korinek, *Roughing It in the Suburbs. Reading Chatelaine Magazine in the Fifties and Sixties*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, p. 131-133.

¹³⁵ D.W. Plewes, « Canadians : Rugged or Ragged?... », p. 2.

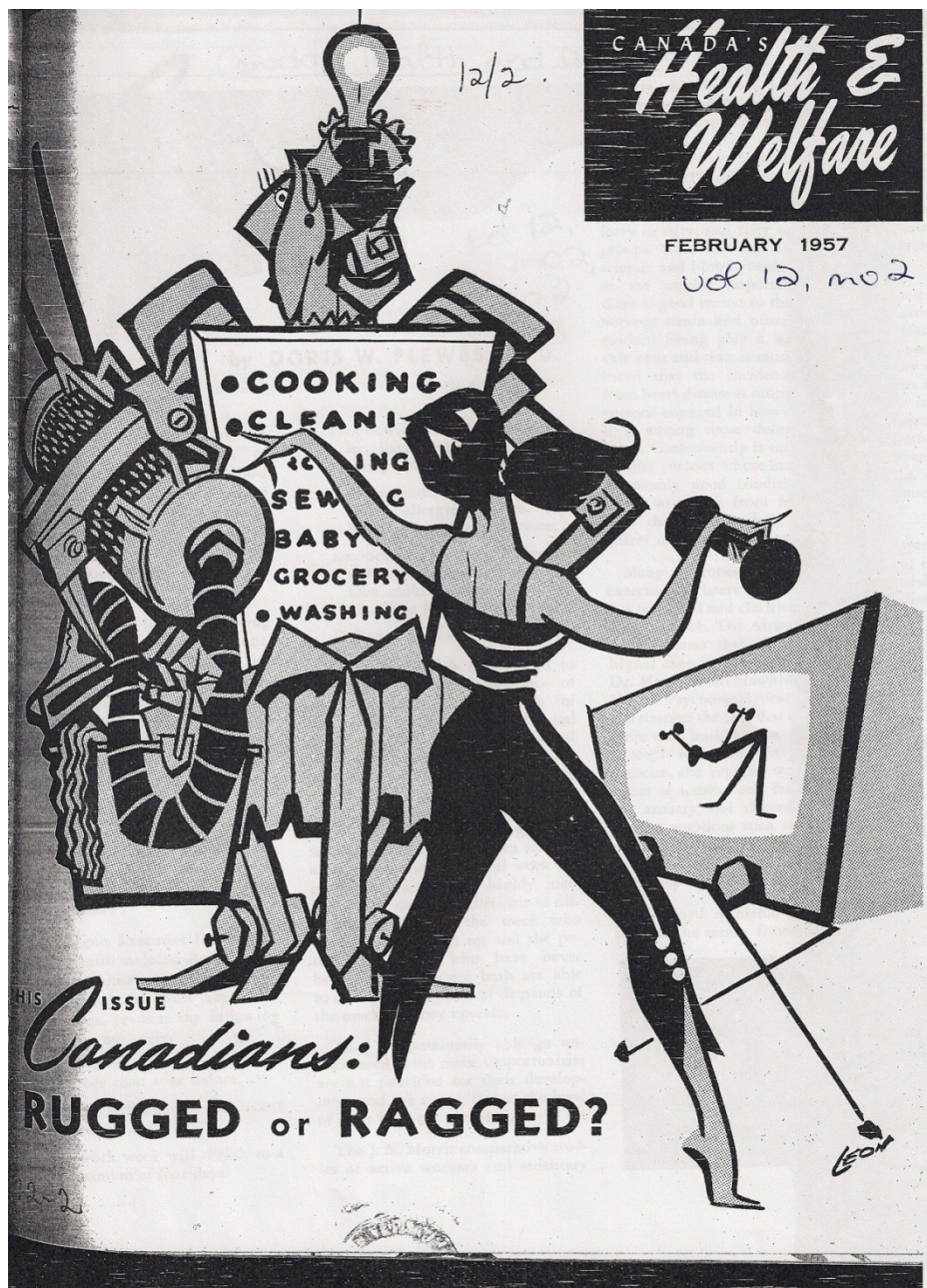


Illustration 1 : La page couverture de *Canada's Health and Welfare*, février 1957, met en évidence la nécessité pour les femmes de faire plus d'exercices, alors que des électroménagers sont de plus en plus utilisés dans les foyers.

Tout en supposant que l'ensemble des femmes de l'époque veut être à la maison, cette illustration indique aussi qu'elles peuvent très bien être physiquement actives sans avoir besoin de fréquenter des installations sportives publiques. Dans les années 1950, ces dernières proposent d'ailleurs des activités s'adressant principalement aux hommes, les sports demeurant un domaine associé à la construction de la masculinité. De même, comme le souligne l'historien Colin Howell, les pères sont alors encouragés à s'impliquer davantage dans l'éducation de leurs fils et les sports seraient vus comme une activité tout indiquée pour favoriser ces rapprochements, ce qui expliquerait aussi pourquoi les garçons bénéficient de plus de temps d'utilisation dans les installations sportives que les filles¹³⁶.

Selon les sociologues Becki Ross et Erin Bentley, qui ont étudié les sports pratiqués par les étudiantes de l'*University of British Columbia*, à Vancouver, dans les années 1950, la majorité des organisateurs sportifs du campus jugent que la participation des étudiantes doit principalement servir à encourager et à soutenir les performances athlétiques masculines, et moins à y performer elles-mêmes, tout comme il est généralement admis à l'époque qu'une épouse doit épauler son époux pour notamment aider à sa réussite professionnelle¹³⁷. Cette conception de la place des femmes dans les sports renforce également l'idée que les installations sportives

¹³⁶ C. Howell, *Blood, Sweat and Cheers...*, p. 120. Au Québec, l'historien Vincent Duhaime a étudié le discours des experts de la famille, comme des psychologues et des travailleurs sociaux, qui, dans les années 1945 à 1960, encouragent les pères à passer plus de temps dans l'espace domestique et surtout à participer à l'éducation de leur fils. V. Duhaime, « 'Les pères ont ici leur devoir' : le discours du mouvement familial québécois et la construction de la paternité dans l'après-guerre, 1945-1960 », *RHAF*, vol. 57, no 4 (printemps 2004), p. 535-566.

¹³⁷ B. L. Ross et E. Bentley, « Gold-Plated Footballs and Orchids for Girls, A 'Palace of Sweat' for Men », dans P. Vertinsky et S. McKay, dir. *Disciplining Bodies in the Gymnasium. Memory, Monument, Modernism*, London/New York, Routledge, 2004, p. 101-107.

sont avant tout un lieu masculin¹³⁸. En plus d'avoir généralement un accès restreint aux installations sportives publiques, les femmes ont peu d'occasions de pratiquer une grande variété de sports. L'organisation sportive féminine est surtout axée sur quelques pratiques spécifiques, dont font partie le ski, le patinage artistique, la gymnastique, ou la culture physique, soit des activités qui sont, comme nous l'avons vu, proposées aux femmes dans les revues dépouillées¹³⁹.

Tout en incitant les femmes à pratiquer surtout des sports individuels, les médecins, les professeurs d'éducation physique, les religieux et les organisateurs sportifs canalisent la participation des femmes en leur proposant, tant dans les discours que dans les pratiques, quelques activités précises qui consacrent l'ordre hétérosexuel. Des professeurs d'éducation physique présentent ainsi la participation des femmes à des activités physiques comme un moyen pour elles de cultiver une apparence séduisante. En 1954, le professeur d'éducation physique Roméo Gauthier explique aux femmes qu'en pratiquant quotidiennement des exercices, elles peuvent améliorer leur santé, tout en évitant de souffrir de varices et en « empêch[ant] l'envahissement [de] la graisse, ennemi juré de la santé, tueur de la véritable beauté¹⁴⁰ ». Dix ans plus tard, soit en 1964, Yvette Volet, une autre professeure d'éducation physique, abonde dans le même sens lorsqu'elle garantit aux femmes que

¹³⁸ S. Tillotson, *The Public at Play. Gender and The Politics of Recreation in Post-War Ontario*, Toronto, University of Toronto Press, 2000. Notons aussi que nous approfondissons cette idée dans le chapitre six de cette thèse.

¹³⁹ H. Lenskyj, *Out of Bounds...*, p. 84; M. A. Hall, *The Girl and the Game...*, p. 109-123; B. L. Ross et E. Bentley, « Gold-Plated Footballs and Orchids for Girls... », p. 107-112.

¹⁴⁰ R. Gauthier, *Éducation physique rationnelle et chrétienne. Vers la santé par l'exercice*, 1954, p. II de l'annexe.

la gymnastique leur permet d'avoir un « ventre plat [et une] taille fine¹⁴¹ ». Selon une enquête menée au début des années 1960 que présente la professeure d'éducation physique Marie-Thérèse Desjardins, une membre de l'ADÉPR, l'idée que les exercices servent à rendre le corps féminin plus séduisant motive beaucoup de femmes à suivre des cours de gymnastique¹⁴². Desjardins rapporte en effet que 90 % de celles qui suivent ces cours veulent surtout améliorer leur beauté physique et harmoniser leur silhouette¹⁴³. Plusieurs d'entre elles semblent alors avoir intériorisé l'idée que leur participation à des activités physiques peut surtout les aider à charmer le sexe opposé.

De même, comme l'explique l'historienne Margaret Ann Hall, les athlètes féminines canadiennes qui réussissent dans le monde sportif et qui font les manchettes dans l'après-guerre sont celles qui, en quelque sorte, séduisent les journalistes et le public¹⁴⁴. Elles pratiquent des sports individuels, comme le patinage artistique (Barbara Ann Scott, Frances Dafoe, Marie Jalinec), le golf (Marlene Stewart) ou le ski (les sœurs jumelles Rhona et Rhoda Waterle)¹⁴⁵. Les journalistes exaltent la grâce, l'élégance et la beauté physiques de ces athlètes, alors que leurs

¹⁴¹ Y. Volet, « Gymnastique féminine », *Éducation physique – Sports & Loisirs*, vol. 2, no 3 (1964), p. 17.

¹⁴² M. T. Desjardins, « Gymnastique féminine », *Bulletin de l'ADÉPR*, vol. 1, no 3 [1961], p. 11.

¹⁴³ Les autres réponses données sont : guérir de problèmes de santé, comme de troubles digestifs (4 %), avoir plus de souplesse et d'agilité (3 %) et se distraire et sortir du milieu familial (3 %). Les femmes interrogées habitent en ville et en banlieue; certaines sont ménagères, d'autres travaillent en usines ou exercent une profession, mais l'enquête ne précise pas dans quelle proportion elles exercent ces occupations.

¹⁴⁴ M. A. Hall, *The Girl and the Game...*, p. 109-113.

¹⁴⁵ Le tennis, la nage synchronisée et le badminton sont aussi les sports privilégiés dans les couvertures médiatiques. Pour d'autres exemples d'athlètes et des sports qu'elles pratiquent, voir M. A. Hall, *The Girl and the Game...*, p. 104-123.

performances sportives sont très peu détaillées¹⁴⁶. Ce faisant, l'image des sportives qu'ils projettent (re)produit l'idée que les sports sont pour les femmes un moyen tout indiqué d'augmenter leurs capacités de plaire aux hommes. Cet idéal de « la sportive hétérosexuelle » qui exacerbe les qualités et les comportements « féminins » et qui semble faire l'unanimité autant dans les pratiques que dans les discours de l'après-guerre sous-tend toutefois une véritable répression des pratiques sportives qui dévient de ce modèle de participation des femmes aux sports. Même si les sports d'équipe sont peu valorisés dans l'après-guerre, des sportives canadiennes continuent néanmoins de jouer à certains d'entre eux, comme au softball, au volley-ball et au basketball. Mais, généralement, elles ont un accès restreint aux installations athlétiques, elles éprouvent des difficultés à trouver des sources de financement et elles sont largement ignorées des médias, ce qui maintient dans l'ombre la participation féminine aux sports d'équipe¹⁴⁷. De plus, comme l'a montré la sociologue Becki L. Ross, l'entraînement des athlètes féminines de l'époque consiste en partie à leur enseigner comment être séduisantes et charmantes¹⁴⁸. De plus, Ross explique, comme l'historienne Susan Cahn d'ailleurs, que les sportives lesbiennes

¹⁴⁶ D. Morrow, « Sweetheart Sport : Barbara Ann Scott and the Post World War II Image of the Female Athlete in Canada », *CJHS*, vol. 18, no 1 (1987), p. 36-54. En outre, la sociologue Becki L. Ross a comparé comment sont socialement jugées les athlètes féminines et les danseuses nues canadiennes de 1950 à 1957. Son analyse montre que, dans les deux cas, c'est avant tout selon leur « pouvoir de séduction » qu'elles sont évaluées. Néanmoins, les athlètes féminines bénéficiaient d'une bonne réputation, alors que les danseuses nues étaient socialement mal vues. B. L. Ross, « Entertaining Femininities. The Embodied Exhibitions of Striptease and Sport, 1950-1975 » dans J. Hargreaves et P. Vertinsky, dir. *Physical Culture, Power and the Body*, London/New York, Routledge, 2007, p. 121-141.

¹⁴⁷ M. A. Hall, *The Girl and the Game...*, p. 124-132.

¹⁴⁸ B. L. Ross, « Entertaining Femininities... », p. 126-127.

doivent cacher leur orientation sexuelle afin de ne pas être expulsées de l'entraînement, ce qui se produit généralement si leur homosexualité est révélée¹⁴⁹.

Ainsi, les activités physiques proposées aux femmes de l'après-guerre canalisent la participation des femmes dans quelques pratiques spécifiques qui re/produisent l'idéal féminin accompagnant le maintien de l'ordre hétérosexuel. Véhiculé dans les discours et reproduit dans une bonne partie de l'organisation sportive, ce modèle de la participation féminine aux sports semble aller de soi. De plus, il transforme le rapport que les femmes entretiennent avec leur corps, présenté comme un atout indispensable dans le jeu de la séduction, alors que certaines d'entre elles font des activités physiques pour plaire davantage et non pour améliorer leurs capacités physiques en vue d'accomplir des prouesses sportives, un objectif davantage associé aux hommes. Mais, comme l'ont montré quelques recherches, les diverses stratégies utilisées pour parvenir à créer et à imposer ce modèle – soit les restrictions dans les sources de financement et dans les lieux et les temps d'entraînements offerts aux sports féminins, les possibilités réduites accordées aux femmes de pratiquer une variété de sports, l'entraînement axé sur la mise en valeur du

¹⁴⁹ Il faut aussi savoir que la proportion de lesbiennes chez les sportives est plus élevée que dans la population en général. Susan Cahn explique que le milieu sportif féminin étant propice aux rencontres entre femmes, des lesbiennes s'y retrouvent, tout en dissimulant leur orientation sexuelle. Ce même phénomène existe aussi chez les hommes. Encore aujourd'hui, des tabous entourent l'homosexualité des athlètes et il est toujours préférable pour ceux qui le sont de taire leur orientation sexuelle tant qu'ils et elles sont actifs dans le milieu sportif. Néanmoins, certains affirment leur orientation sexuelle. Voir B. L. Ross et E. Bentley, « Gold-Plated Footballs and Orchids for Girls »..., p. 113-115; S. Cahn, *Coming On Strong...*, p. 187-202; H. J. Lenskyj, *Out on the Field. Gender, Sport and Sexualities*, Toronto, Women's Press, 2003; E. Anderson, « Openly Gay Athletes. Contesting Hegemonic Masculinity in a Homophobic Environment », *Gender & Society*, vol. 16, no 6 (décembre 2002), p. 860-877.

charme des athlètes féminines, et, pour les homosexuelles, les risques d'expulsion du monde sportif – indiquent qu'il ne va pas de soi.

Conclusion

De 1919 à 1961, tant des médecins, des professeurs d'éducation physique que des religieux reconnaissent les bienfaits de l'activité physique et sportive sur la santé des jeunes femmes, vues comme de futures mères. En même temps et à des degrés divers, ils craignent que les sports ne les masculinisent, comme ils sont censés le faire pour les hommes. Pour ces acteurs sociaux, il importe donc de spécifier dans quelles conditions bien précises les sports féminins peuvent être pratiqués de manière acceptable, tout en insistant sur les pratiques à proscrire. La très grande majorité des médecins préviennent surtout les femmes contre les risques de blessures qu'entraîneraient des efforts physiques exigeants et qui abîmeraient leur corps maternel, reprenant ainsi, dans leur discours sur les sports, l'idée que le corps féminin serait « naturellement » inférieur à celui des hommes et destiné avant tout à remplir sa fonction reproductrice. L'Église, pour sa part, est avant tout inquiète des comportements immodestes que les jeunes femmes adopteraient en pratiquant des sports. Les religieux exhortent les sportives canadiennes-françaises à demeurer modestes, de manière à témoigner de leur attachement au modèle traditionnel de la féminité, selon lequel les jeunes femmes doivent avant tout demeurer chastes pour trouver un mari et fonder une famille, garante de la stabilité de l'ordre social.

Après la Seconde Guerre mondiale, les acteurs sociaux étudiés mettent cependant rarement en garde les jeunes femmes contre les dommages que pourrait causer leur participation sportive à leurs fonctions reproductives ou à leur réputation. Néanmoins, comme pour la période précédente, les pratiques sportives qu'ils leur proposent les incitent à s'y engager avant tout pour bonifier leur corps maternel et pour les préparer à leur futur rôle d'épouse. La valorisation du mariage de compagnonnage comme idéal de l'union conjugale oriente la participation des femmes au domaine sportif, alors que, dans des conditions bien précises, les activités physiques sont vues comme un moyen pour elles d'être plus attrayantes aux yeux des hommes. Les femmes sont alors encouragées à pratiquer des activités qui exaltent les caractéristiques féminines assurant l'ordre hétérosexuel.

Mais, de 1919 à 1961, ces idées ont aussi été contestées. L'analyse des conceptions de Myrtle Cook et de Cécile Grenier concernant la participation féminine aux sports, que nous présentons dans le prochain chapitre, montre que des sportives et des professeures d'éducation physique ont aussi développé des discours complexes sur les sports féminins, qui nuancent ou s'opposent à ceux examinés dans ce chapitre.

Chapitre 3

La performance ou l'esthétique? Deux voi(es)x pour les sports féminins : Myrtle Cook et Cécile Grenier

Ce chapitre se penche sur les écrits de Myrtle Cook et de Cécile Grenier, deux Montréalaises qui ont marqué et influencé l'organisation des sports féminins dans la ville au cours de la période qui nous intéresse. Médaillée d'or en athlétisme aux Jeux olympiques d'Amsterdam en 1928, membre fondatrice d'associations sportives féminines, entraîneuse et journaliste, Myrtle Cook (1902-1985) a dédié sa vie aux sports féminins. Pour sa part, Cécile Grenier (1907-2003) est une pionnière de l'éducation physique féminine chez les Canadiens français et, plus largement, des sports. En 1938, elle est la première enseignante de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM) à travailler à la mise sur pied d'un programme dans ce domaine. La même année, elle fonde l'Institut d'éducation physique (IÉP), un établissement qui offre au Québec une formation en français aux futures enseignantes jusqu'en 1954, l'année où un programme d'éducation physique est fondé à l'Université Laval. Grenier prononce des conférences, publie des textes et accorde des entrevues tant à Montréal qu'ailleurs en Amérique du Nord et même en Europe. Cook et Grenier sont donc des témoins de premier ordre pour mieux cerner certaines idées diffusées au Québec concernant les sports féminins.

Toutes les deux plaident en faveur de l'organisation de l'éducation physique et des sports féminins par des femmes. Mais elles ne perçoivent pas la participation des femmes aux activités physiques de la même façon et leurs conceptions peuvent considérablement diverger, surtout en ce qui concerne les compétitions. Leurs idées s'insèrent dans deux courants majeurs concernant l'organisation des sports féminins au Canada. Cook défend des idées similaires à celles des sportives de la *Women's Athletic Amateur Federation* (WAAF), qui, de 1926 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, exerce une influence notable au pays. La majorité des membres de cette organisation, dont Cook fait partie, privilégient l'organisation des sports féminins de compétition¹. Les idées de Grenier rejoignent celles diffusées par d'autres professeures nord-américaines et européennes qui préfèrent la gymnastique aux sports pour favoriser l'activité physique chez les femmes². Au Canada, les idées de ces enseignantes se précisent surtout à compter des années 1930, en même temps que leur autorité se consolide. Tout au long de la période à l'étude, elles exercent une

¹ Avant la Première Guerre mondiale, les femmes participent rarement à l'organisation des sports féminins. Mais, pendant la guerre, les Canadiennes contribuent à l'effort de guerre, entre autres, dans des centres sportifs où des femmes organisent des rencontres et des démonstrations sportives pour aider à amasser de l'argent pour l'armée. Après la guerre, certaines d'entre elles, fortes de leur expérience, revendiquent que les sports féminins soient uniquement organisés par des femmes. Alexandrine Gibb, une joueuse de basket-ball torontoise, est l'une des sportives les plus actives de ce mouvement. Elle fonde le *Toronto Ladies Club*, une association omnisports exclusive aux femmes, et y transmet sa philosophie résumée dans le slogan « Girl's Sport Run by Girls ». Celle-ci est aussi adoptée par la WAAF, dont Gibb est une membre fondatrice. Dans les années 1930, Gibb utilise aussi sa chronique, « No Man's Land Of Sport : News and Views of Feminine Activities » qui paraît dans le *Toronto Daily Star* pour exprimer ses opinions sur l'organisation des sports féminins amateurs au Canada. Aux yeux des autres chroniqueuses sportives canadiennes de l'époque, elle est reconnue comme « the dean of women's sportswriter » pour avoir été la première à entreprendre cette carrière au mois de mai 1928. Les idées de Cook rejoignent à plusieurs égards celles de Gibb, comme nous le détaillons dans ce chapitre. M. A. Hall, « Alexandrine Gibb : In 'No Man's Land Of Sport' », *IJHS*, vol. 18, no 1 (2001), p. 149; 151; 156-157; sur la WAAF, voir aussi B. Kidd, *The Struggle for Canadian Sport*, Toronto, University of Toronto Press, 1996.

² M. A. Hall, *The Girl and the Game. A History of Women's Sport in Canada*, Peterborough, Broadview Press, 2002, p. 132-134.

influence significative dans le rapport que les femmes développent avec les activités physiques et, plus largement, les sports. Tout en montrant comment les discours de Cook et de Grenier s'inscrivent dans des courants de pensée plus larges, ce chapitre cherche aussi à faire ressortir comment leurs idées se construisent dans le contexte particulier de Montréal.

I. Myrtle Cook et la performance sportive

Lorsqu'au mois d'avril 1929, Myrtle Cook fait ses débuts comme chroniqueuse sportive au quotidien *The Montreal Daily Star*, elle est l'une des athlètes féminines les plus connues du Canada. Elle détient le record mondial de la course du cent mètres et elle est l'une des médaillées d'or de la course à relais du quatre fois cent mètres des Jeux olympiques d'Amsterdam de 1928. À Toronto, sa ville natale, Cook a également aidé à la fondation du *Ladies Athletic Amateur Club* au début des années 1920. Elle y fut directrice de la section de l'athlétisme et entraîneuse jusqu'à son déménagement à Montréal, où elle s'installe à la suite de son mariage avec Lloyd McGowan, un chroniqueur sportif du *Montreal Daily Star*. À Montréal, elle poursuit sa carrière d'athlète, participe activement au développement des sports féminins dans la métropole et entame une carrière journalistique dans le même journal que son mari³. De 1929 jusqu'à la fin des années 1950, Cook accorde aux

³ Pour des informations biographiques sur Myrtle Cook, voir Bibliothèque et Archives Canada, *Celebrating Women's Achievements, Women in Canadian Sport*, « Myrtle Cook (1902-1985) », [<http://www.collectionscanada.gc.ca/women/002026-225-e.html>] (consulté le 12 mai 2009).

compétitions féminines une place d'honneur dans ses chroniques. Comme elle le déclare le 30 juillet 1952, celles-là ont servi à encourager les femmes à pratiquer tous les sports qu'elles veulent et de manière compétitive : « This corner has always rooted loudly and strongly for our younger players to be encouraged and given all the golden opportunities possible in major competition⁴ ». Cook fait clairement passer son message : la performance et l'excellence sont les objectifs que doivent poursuivre les femmes en s'adonnant aux sports⁵.

a) Les sportives du Québec

En 1929, lorsque Cook commence sa carrière journalistique, elle se donne comme mission de développer les sports féminins à Montréal, comme elle l'annonce dès sa première chronique, le 22 avril 1929 :

« Girls in sport, this is your column! Use this to tell what you are doing and what you can do. At the last Olympic games Montreal did not have a single representative on the girl's team. It will not be long before the next set of games is staged at Los Angeles and we want to see our city represented. »

Cook encourage vivement les Montréalaises, comme toutes les Canadiennes d'ailleurs, à s'entraîner pour participer à des compétitions. Persuadée qu'il se trouve à Montréal des femmes capables de se mesurer aux meilleures athlètes mondiales, elle

⁴ Les chroniques de Cook ayant toutes été publiées dans le *Montreal Daily Star*, nous n'en donnerons pas la référence en note quand la date est déjà indiquée dans le texte.

⁵ C'est également l'un des objectifs poursuivis par Gibb dans ses chroniques. M. A. Hall, « Alexandrine Gibb... », p. 158-159.

contribue à la création de ligues et de clubs sportifs pour multiplier les occasions où elles pourront s'entraîner et prendre part à des compétitions dans et hors de leur ville. En outre, lors d'événements sportifs montréalais, Cook identifie des sportives aux talents prometteurs et les incite à s'entraîner⁶. En fait, lorsqu'en 1929 Cook commence sa carrière journalistique, elle est bien déterminée à mettre tout en œuvre pour que Montréal « produise » des athlètes féminines de haut niveau, témoignant ainsi de sa volonté de faire des compétitions un des aspects fondamentaux des sports féminins dans la ville⁷, ce qui, pour certaines sportives torontoises de l'époque, n'est alors pas le cas.

Ainsi, comme l'explique Hall, la chroniqueuse et sportive torontoise Alexandrine Gibb, une des membres fondatrices de la WAAF, estime, en 1928, que des oppositions virulentes existent à Montréal concernant la participation des femmes aux compétitions, ce qui, selon elle, représente un véritable obstacle à l'organisation

⁶ Dans ses chroniques des 7 et 20 août 1929, par exemple, elle remarque les talents à la course de la joueuse de softball Hilda Strike. L'avenir donnera raison à Cook. Aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1932, Hilda Strike est deux fois médaillée d'argent : à la course du cent mètres et à la course au relais du quatre fois cents mètres. M. A. Hall, *The Girl and the Game...*, p. 82. Le 1^{er} février 1940, ce sont les vraies jumelles Rhona et Rhoda Wurtele, nées à St-Lambert en 1922, qui attirent son attention. Elles sont alors connues comme nageuses, mais des entraîneurs de ski leur prévoient un brillant futur dans cette discipline. Cook les encourage à développer leurs aptitudes pour ce sport en s'entraînant en vue de prendre part à des compétitions. Comme elle l'écrit : « Both girls have a competitive ski future if they chose to follow the trails matching their skills against other. » Huit ans plus tard, les jumelles font partie de l'équipe canadienne des Jeux olympiques d'hiver à St Moritz en Suisse. Elles remportent dans les années 1950 plusieurs championnats au niveau national et international. Elles sont aujourd'hui reconnues comme étant parmi les meilleures skieuses dans l'histoire de ce sport au Canada. Par ailleurs, on peut aussi consulter sa chronique du 10 février 1948 dans laquelle Cook passe en revue les adolescentes canadiennes qui ont du potentiel pour performer en patinage artistique; voir aussi sa chronique du 6 août 1952 sur Helen Ferguson et ses performances en équitation. Dans sa chronique du 18 mai 1960, Cook présente Sara Barber, une nageuse canadienne, en mettant en évidence son potentiel pour remporter une médaille aux prochains Jeux olympiques d'été à Rome. Par ailleurs, pour une biographie des exploits des jumelles Wurtele, voir B. Rempel, *No Limits : The Amazing Life Story of Rhona and Rhoda Wurtele, Canada's Olympian Skiing Pioneers*, Westmount, Twinski publications, 2007; pour une histoire du ski au Québec, voir D. Soucy, *Des traces dans la neige, 100 ans de ski au Québec*, Montréal, Les Éditions La Presse, 2009.

⁷ Voir notamment sa chronique du 5 octobre 1932.

des sports féminins dans la ville⁸. Plus précisément, comme le montrent les recherches de Hall, Gibb, dans un article daté du 1^{er} octobre 1928 et paru dans le *Maclean's Magazine*, témoigne de sa frustration à l'égard de l'absence des Montréalaises lors des qualifications canadiennes pour faire partie de l'équipe féminine des Jeux olympiques d'Amsterdam et elle affirme qu'Arthur S. Lamb, directeur de la *McGill School of Physical Education*, est responsable de cette situation. Comme l'explique Hall, Gibb exprime ces idées peu de temps après que Lamb, en tant que président de l'*Amateur Athletic Union of Canada* (AAU of C), ait voté contre la participation future des femmes aux Jeux olympiques, et ce, sans avoir au préalable consulté ou averti les membres de la WAAF, soulevant ainsi l'indignation chez les sportives de la fédération. Tout porte donc à croire que c'est dans cet esprit que Cook entame, au mois de mai 1929, sa carrière de journaliste sportive à Montréal; cette médaillée olympique est alors bien décidée à faire obstacle aux idées diffusées par Lamb qui estime que les compétitions de haut niveau sont physiquement trop exigeantes pour les femmes et qui, pour certaines sportives, semble avoir la mainmise sur l'organisation des sports féminins dans la ville⁹.

Dans ces premières chroniques, Cook porte une attention particulière aux pratiques sportives montréalaises. Ces écrits permettent surtout d'en connaître davantage sur l'organisation des sports féminins dans la communauté anglophone de la ville, en majorité protestante. Les activités du *Young Women's Christian*

⁸ M. A. Hall, *The Girl and the Game...*, p. 53.

⁹ Nos recherches dans les fonds d'archives de la Palestre nationale et du YWCA pendant les années 1920 indiquent cependant que la participation des Montréalaises aux sports de compétition était plus complexe que le laisse entendre Gibb. Pour en savoir plus, voir le chapitre quatre de cette thèse.

Association (YWCA) et du *Montreal Athletic Amateur Association* (MAAA), deux centres sportifs anglo-montréalais, sont donc particulièrement à l'honneur. Les Juives montréalaises occupent également une place non négligeable puisque Cook traite régulièrement des activités sportives que propose le *Young Women's Hebrew Association* (YWHHA) de Montréal. Ses textes s'intéressent également aux diverses ligues qui organisent des compétitions féminines, comme la *Montreal Ladies Basketball League*, la *Verdun and Montreal District Softball League* ou la *Montreal City and District Ladies Hockey League*. Elle fait aussi état des activités du *Verdun Ski Club* ou de la branche féminine du *Ste-Anne de Bellevue Curling Club*. Lorsque Cook fait référence à des événements locaux, le monde sportif dont elle discute apparaît donc essentiellement anglophone.

Mais Cook souhaite que les sports féminins se développent du côté francophone et dans d'autres villes du Québec, ce qui rendrait, selon elle, les compétitions d'autant plus intéressantes¹⁰. Les francophones ne sont d'ailleurs pas absentes de la scène sportive, comme en témoignent les chroniques de Cook. En 1929, les performances de Simone Cauchon, seule francophone de son équipe de hockey, sont détaillées¹¹. L'année suivante, Cook annonce avec enthousiasme la création de l'équipe féminine de basket-ball de l'Association athlétique d'amateurs Le National (AAAN), qui s'entraîne à la Palestre nationale¹². Pauline Gadbois, une

¹⁰ Voir, par exemple, M. Cook, « In the Women's Spotlight », *The Montreal Star* (1^{er} novembre 1932).

¹¹ Dans sa chronique du 30 décembre 1929, Cook prend soin de relever la présence francophone dans la *Montreal City & District Ladies' Hockey League*, soit « Mademoiselle » Mireault qui joue dans l'équipe des Greys et Simone Cauchon, membre de l'équipe de la compagnie *Northern Electric*.

¹² En fait, cette équipe est créée en 1927 et elle participe à la *Montreal and City District Women's Basketball League* en 1929.

athlète qui se démarque au tennis et qui participe à des compétitions organisées sur les terrains de Notre-Dame-de-Grâce, un quartier habité par de nombreux anglophones, occupe aussi une place respectable dans ses chroniques¹³. Dans les années 1940, les exploits de Gabrielle (Gaby) Pleau, la première femme du Québec à faire partie de l'équipe nationale de ski, tient la vedette de quelques-unes des chroniques. À partir de 1944, Cook fait aussi régulièrement référence à Jacqueline Marchand, que la chroniqueuse surnomme « Jackie », et aux joueuses de volley-ball que Marchand entraîne à la Palestre où, dans les années 1940 et 1950, l'entraînement compétitif est privilégié¹⁴.

Néanmoins, en aucune occasion, Cook ne fait mention de la position de l'Église catholique au sujet des sports féminins, même si cette institution représente alors un acteur social d'importance au sein de la communauté canadienne-française et que de nombreux religieux étaient réticents à l'égard de la participation sportive féminine comme on l'a vu. Tout en s'intéressant à la participation sportive des Canadiennes françaises, Cook ne souligne jamais les difficultés que ces femmes rencontrent en raison de l'idéologie très traditionnelle de la hiérarchie catholique. Dans une large mesure, les chroniques de Cook témoignent donc de la division linguistique dans l'organisation des sports à Montréal qui reflète la séparation des

¹³ P.-A. Linteau, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 2000, deuxième édition augmentée, p. 324.

¹⁴ Notons que Jacqueline Marchand fait partie de la WAAF. Cook est particulièrement intéressée aux prouesses sportives des membres féminins de la Palestre. Voir, par exemple, ses chroniques du 28 mai 1952 où elle annonce que Vivian Bible, une nageuse de la Palestre, participe à une compétition de natation en vue de se préparer aux qualifications pour les Jeux olympiques et du 27 août 1952 où elle annonce la tenue du championnat provincial d'escrime féminin. Il faut aussi savoir que dans les années 1950 Cook, en tant que journaliste sportive, reçoit des abonnements annuels gratuits à ce centre sportif (elle est la seule femme journaliste à bénéficier de ce privilège). Voir les PV du comité exécutif de l'Association athlétique nationale de la jeunesse (UQAM-SAGD, 1P-160, 50 et 51).

deux communautés au plan institutionnel. Mais elles signalent aussi que certaines athlètes francophones transgressent la barrière linguistique en participant à des activités organisées dans l'autre langue, ce qui démontre que les mondes sportifs anglophone et francophone ne s'ignorent pas totalement et qu'ils se sont dans une certaine mesure influencés l'un et l'autre¹⁵.

Cook précise rarement l'occupation des sportives dont elle discute. Néanmoins, au début des années 1930, soit à l'époque où elle est fortement impliquée dans l'organisation sportive montréalaise, elle planifie généralement les horaires d'entraînement et de rencontres en soirée afin que les travailleuses puissent y participer. Ainsi, dans sa chronique du 13 mai 1932, elle mentionne que des collations seront servies au cours d'une rencontre sportive pour donner l'occasion à celles qui travaillent de s'y rendre directement, sans devoir passer chez elles pour manger. Par ailleurs, Cook écrit dans l'un des quotidiens les plus populaires de Montréal et l'un des moins chers. À la fin du XIX^e siècle, le *Montreal Star* est l'un des seuls journaux de la ville qui, avec *La Presse*, transforment leur contenu afin d'attirer un public plus large. Les pages sportives y font alors leur apparition¹⁶. Même s'il n'est pas possible d'évaluer dans quelle mesure exactement les sportives dont discute Cook sont des travailleuses ou des membres de la classe ouvrière, on peut quand même supposer que dans ses chroniques, elle s'adresse en grande partie à elles,

¹⁵ Dans ce chapitre, l'étude de Cécile Grenier qui suit celle de Cook montre aussi que les contacts entre les francophones et les anglophones ne sont pas exceptionnels dans le monde sportif montréalais. On peut aussi consulter l'article de C. Adams, « Softball and the Female Community : Pauline Perron, Pro Ball Player, Outsider, 1926-1951 », *JSH*, vol. 33, no 3 (automne 2006), p. 323-343. Rappelons que, dans cet article, l'auteure analyse l'expérience sportive de Pauline Perron, une Canadienne française vivant à Montréal et jouant avec une équipe anglophone de softball dans les années 1930 et 1940.

¹⁶ J. de Bonville, *La presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, p. 300-302.

en particulier lorsqu'elle dit vouloir encourager les Montréalaises à pratiquer des sports. Rappelons que Cook fait partie de la WAAF qui, dans les années 1930, veut surtout favoriser l'organisation sportive des ouvrières.

Cook se soucie d'ailleurs des besoins financiers des sportives, signe que celles-ci n'ont pas toujours l'argent nécessaire pour pratiquer des sports. Pendant la crise économique des années 1930, cette situation est particulièrement mise en évidence. Ainsi, le 6 mai 1932, Cook fait appel à la générosité de ses lectrices pour aider une petite fille qui désire ardemment s'entraîner à la course, mais dont la famille n'a pas les moyens de lui acheter la paire de chaussures qui conviendrait. La même année, Cook discute des problèmes de financement que rencontrent des athlètes qui souhaitent participer à des compétitions en dehors de la ville. Certaines reçoivent du financement de clubs ou d'associations sportives, comme le MAAA ou la WAAF, mais plusieurs doivent compter sur leurs propres moyens.

Plus rarement, certaines sportives demandent à la Commission athlétique de la Ville de Montréal de les aider. Par exemple, le 17 juillet 1934, la Commission donne cinquante dollars à Hilda Strike, une Montréalaise médaillée olympique des Jeux de Los Angeles en 1932, pour financer son voyage à London, en Ontario, où elle participe aux qualifications pour les *British Empire Games*¹⁷. Le 15 décembre 1937, la Commission octroie cent dollars à la *Canadian Swimming Association* pour financer les déplacements des deux sportifs originaires de Montréal, soit Florence Humble et Jean-Marc Demers, afin qu'ils puissent se rendre aux *British Empire*

¹⁷ Procès-verbaux de la Commission athlétique de la ville de Montréal, 1934-1937 (Archives de la ville de Montréal, VM58, D6).

*Games*¹⁸. Cook, pour sa part, cherche à aider celles qui ne sont pas affiliées à une organisation et qui possèdent, selon elle, de bonnes chances de remporter des compétitions. Au mois de juin 1932, par exemple, elle aide Joan Archibald, une escrimeuse, à amasser de l'argent pour qu'elle puisse se rendre à Los Angeles où ont lieu cette année-là les Jeux olympiques¹⁹.

Les problèmes économiques de cette décennie ne touchent pas seulement des athlètes. L'organisation sportive des sports amateurs en général est affectée. En 1931, faute d'argent, l'entretien de la glace pour les tournois de hockey masculin et féminin à Montréal ne peut pas être assuré et la ligue féminine de hockey a dû être sacrifiée²⁰. Cette décision témoigne de la place de second ordre qu'occupent les sports féminins par rapport aux sports « masculins » et met en évidence la précarité de la participation des femmes au domaine sportif. Mais, les problèmes économiques peuvent également être favorables aux sports féminins. Ainsi, en 1932, le prestigieux club de golf anglais, le *Royal Wimbeldon Golf Club*, réservé depuis 67 ans aux hommes, ouvre ses portes aux dames, en partie pour renflouer ses coffres²¹.

Même après ces années de crise, Cook demeure attentive aux problèmes financiers qui affectent certaines sportives. Au mois de janvier 1956, par exemple,

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ M. Cook, « In the Women's Sportlight », *The Montreal Star* (18 juin 1932). Précisons que Gibb demande également à ses lectrices d'aider les sportives qui éprouvent des difficultés financières. Rappelons que c'est en 1961, avec la *Loi sur la condition physique et le sport amateur*, que le gouvernement s'engage entre autres à aider financièrement des athlètes amateurs canadiens afin qu'un plus grand nombre d'entre eux remportent des médailles olympiques. D. Macintosh, *et. al.*, *Sports and Politics in Canada : Federal Government Involvement since 1961*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1987, p. 11; M. A. Hall, « Alexandrine Gibb... », p. 169.

²⁰ M. Cook, « In the Women's Sportlight », *The Montreal Star* (10 septembre 1932).

²¹ Avant que cette décision soit prise, les femmes avaient uniquement accès à un petit *club-house* qui leur été réservé. M. Cook, « In the Women's Sportlight », *The Montreal Star* (21 novembre 1932).

elle informe ses lectrices de la campagne de financement qu'organisent les « Argyles », l'équipe féminine de basket-ball de Verdun, une ville ouvrière située à l'ouest du centre-ville de Montréal²². Les treize joueuses ont besoin de six mille dollars pour participer à une compétition organisée à Athènes. Un mois plus tard, elle fait part avec enthousiasme de la visite à St-Hyacinthe de Carol Heiss, une championne américaine de patinage artistique issue d'un milieu modeste, comme Cook prend soin de le mentionner : « She is not a daughter of the rich like many skaters ; has had to fight all the way, make her own path to glory with the constant encouragements of her parents.²³ » Pour Cook, les origines modestes d'une sportive supposent qu'elle doit faire preuve d'une grande détermination pour performer dans les sports, un trait de caractère que la journaliste admire chez les athlètes.

C'est avec fierté qu'elle rend d'ailleurs compte de percées féminines en territoire masculin. Au mois de novembre 1932, elle annonce avec satisfaction que, depuis quelques années, la participation des Montréalaises au squash, un sport d'abord exclusivement pratiqué par des hommes, ne cesse d'augmenter²⁴. En 1944, elle se réjouit qu'un club de quilles de la ville ait fait installer des toilettes pour femmes, ce qui rend les installations plus accueillantes pour les joueuses²⁵. En 1956, elle admire la persévérance d'Hélène Royer, une sportive de la Palestre nationale qui pratique la nage synchronisée, même si elle est malentendante²⁶. Cook est

²² M. Cook, « In the Women's Sportlight », *The Montreal Star* (11 janvier 1956).

²³ M. Cook, « In the Women's Sportlight », *The Montreal Star* (février 1956).

²⁴ M. Cook, « In the Women's Sportlight », *The Montreal Star* (23 novembre 1932).

²⁵ Auparavant, une affiche apposée sur les portes des toilettes indiquait si c'était au tour des hommes ou des femmes d'y avoir accès. M. Cook, « In the Women's Sportlight », *The Montreal Star* (24 avril 1944).

²⁶ M. Cook, « In the Women's Sportlight », *The Montreal Star* (23 mai 1956).

impressionnée que cette jeune athlète soit en mesure de suivre tous les mouvements de la chorégraphie, malgré son handicap. En fait, tout au long de sa carrière, Cook se range du côté des athlètes qui font preuve de détermination en persévérant dans le monde sportif malgré les interdits, les problèmes économiques, le manque d'installations et même les handicaps, les présentant, dans ses chroniques, comme des modèles de réussite et incitant ainsi ses lectrices, surtout montréalaises, à leur emboîter le pas²⁷. En plus d'encourager les sportives à faire preuve de détermination et de persévérance, Cook les rassure à l'égard de la « féminité » des athlètes de compétition, une idée qui, dans la société canadienne, ne va pas de soi, surtout dans les années 1930.

b) Des sportives « féminines »

En accord avec d'autres sportives et chroniqueuses de l'époque, comme Alexandrine Gibb et Fanny « Bobby » Rosenfeld, Cook estime que les femmes doivent suivre des entraînements en vue d'améliorer leurs performances²⁸. Tout comme ces sportives, Cook joue un rôle majeur dans la promotion de l'organisation

²⁷ Voir aussi sa chronique du 22 mai 1944 où elle admire la détermination d'une jeune Montréalaise qui, depuis 1933, s'entraîne à la nage synchronisée. Selon Cook, c'est parce que cette athlète « never stop trying » qu'elle remporte en 1944 une compétition nationale à Winnipeg.

²⁸ Lorsqu'en 1930-1931, par exemple, plusieurs professeures d'éducation physique torontoises retirent les équipes féminines des compétitions interscolaires, Rosenfeld s'oppose à cette décision et affirme dans le *Toronto Star Weekly* du 10 octobre 1931: « Athletic competition teaches you the true meaning of the word « sportsmanship » and is a prime factor in giving healthy bodies and clean minds. ». M. A. Hall, *The Girl and the Game...*, p. 77. Pour en savoir plus sur Rosenfeld : A. Dublin, *Bobbie Rosenfeld : the Olympian Who Could Do Everything*, Toronto, Second Story Press, 2004.

des sports féminins de compétition au Canada dans les années 1930, une idée qui est alors fortement contestée par des professeur-e-s d'éducation physique, des médecins et des journalistes. Ceux-ci estiment que l'esprit compétitif, alimenté par la volonté de se mesurer aux autres, de les affronter et de les vaincre, serait peu compatible avec les qualités féminines « innées », comme la douceur, la délicatesse ou la compassion, et avec la destinée maternelle des femmes, sans compter les risques de masculiniser leur corps. Ces conceptions amènent souvent les journalistes à insister davantage sur la féminité des athlètes, leur costume, leur élégance, leur beauté ou leur statut matrimonial, considérés comme autant d'indices prouvant leur hétérosexualité et leur attachement au modèle féminin dominant, que sur leurs performances²⁹.

Cook au contraire attribue aux performances sportives des femmes une place de choix dans ses chroniques. Elle ne juge pas les athlètes selon leur degré d'attachement à une image idéalisée de la féminité et elle critique les journalistes qui le font. Le 3 novembre 1932, par exemple, elle s'offusque des propos d'Adela Rogers St Johns, une journaliste américaine spécialisée dans les chroniques de cinéma, qui écrit :

« Why women are allowed to enter the Olympic Games at all is beyond me. [...] During the famous and never-to-be-forgotten games in Los Angeles, witnessed by hundreds of thousands of people, they were the one discordant note. They are awkward, ugly to watch, in many cases thoroughly ridiculous. [...] The only place they should be permitted is in the swimming and diving events. There they are beautiful, graceful and can be equals of men in form and achievement. But on the track and field, they should be barred. »

²⁹ D. Morrow et K. B. Wasmley, *Sport in Canada. A History*, Don Mills, Oxford University Press, 2005, p. 168.

Cook estime que les propos de cette journaliste, qu'elle reproduits dans sa chronique, sont injurieux et ne font pas justice aux heures d'entraînement et aux performances qu'accomplissent les athlètes féminines.

Pour Cook, c'est justement ce travail acharné qui doit être mis en valeur et c'est ce qu'elle s'applique à faire dans ses chroniques. Cette caractéristique des écrits de Cook est particulièrement évidente lorsqu'elle décrit les prouesses de la patineuse artistique canadienne Barbara Ann Scott. Les historiens Don Morrow et Margaret Ann Hall s'entendent en effet pour dire qu'à la fin des années 1940, alors que cette jeune sportive brille sur la scène internationale³⁰, les journalistes l'admirent essentiellement pour sa grâce, son élégance et sa beauté, soit des qualités qui seraient innées chez les femmes³¹. Tout en renforçant une image traditionnelle de la féminité, ces descriptions journalistiques laissent sous-entendre que les exploits de Scott seraient en quelque sorte « naturels », dévalorisant ainsi les prouesses de cette athlète. Cook, au contraire, voit dans les performances de Scott la récompense d'un entraînement soutenu, comme en témoigne cet extrait tiré d'une chronique parue le 3 février 1948 : « That 20 000 hours Barbara Ann Scott has used up in hard training during the past ten years is paying off in well earned world triumphs. » L'entraînement et les performances des athlètes féminines sont donc placés au premier plan des chroniques de Cook. Ce faisant, elle cherche à présenter une image

³⁰ Elle remporte, entre autres, la médaille d'or aux Jeux olympiques de 1948.

³¹ D. Morrow, « Sweetheart Sport : Barbara Ann Scott and the Post World War II Image of the Female Athlete in Canada », *CJHS*, vol. 18, no 1 (1987), p. 36-54; M. A. Hall, *The Girl and the Game...*, p. 104-106.

de la sportive qui est à la fois compétitive *et* féminine, et ce, depuis les débuts de ses chroniques.

Le 10 juin 1929, soit à une époque où de nombreux acteurs sociaux redoutent que la participation des femmes aux sports ne les masculinise, Cook affirme que l'excellence des femmes en athlétisme ne les rend pas moins féminines ni plus masculines, comme plusieurs de ses contemporains le craignent :

« And do not for a moment think that this new athleticism will entail loss of femininity. They always remain girls. None of the athletes who performed on Saturday have picked up any hints of masculinity along with their new capacity for sprinting, leaping and performing other physical feats which the men used to consider their especial monopoly. »

Convaincue que la performance sportive se conjugue au féminin, Cook prend soin de souligner, par exemple, la féminité des championnes olympiques canadiennes, la beauté d'une joueuse de hockey, le mariage d'athlètes connues ou la grâce des sprinters féminines. Selon Hall, Cook tenterait ainsi, à l'instar de sportives et de promoteurs sportifs, de « féminiser » les athlètes en mettant en valeur des comportements associés à la féminité telle qu'elle est alors idéalisée³². Elle se distingue d'autres de ses contemporains qui, comme des professeures d'éducation physique, cherchent plutôt à « féminiser » des pratiques sportives, par exemple en adoptant des règles de jeu qui évitent les contacts physiques ou des démonstrations de force ou de vitesse.

Mais les réalisations des athlètes demeurent le principal intérêt de Cook et plusieurs chroniques, surtout du début des années 1930, lui servent à initier les

³² M. A. Hall, *The Girl and the Game...*, p. 88.

Montréalaises aux compétitions. En plus de les encourager vivement à en organiser et à y prendre part, elle leur en expose les règles et leur donne des conseils pour améliorer leur performance. Les nombreuses lettres qu'elle dit recevoir indiquent que beaucoup de Montréalaises veulent en savoir plus à ce sujet et qu'elles sont désireuses d'incarner l'athlète féminine à laquelle Cook fait référence. Celle-ci leur explique que devenir sportives requiert un entraînement soutenu afin d'améliorer les techniques spécifiques du sport qu'elles veulent pratiquer, d'en connaître les règles et d'en adopter les comportements appropriés, notamment en portant des costumes sportifs adéquats. Elle leur conseille également de se spécialiser dans un sport afin d'y exceller, plutôt que d'en pratiquer plusieurs de manière plus ou moins performante. Régulièrement, elle leur fait part des nouveaux records provinciaux, nationaux ou internationaux, surtout en athlétisme et en natation, afin qu'elles puissent s'entraîner à les battre. En somme, les chroniques de Cook offrent aux Montréalaises des conseils pour gagner des compétitions, tout en leur confirmant que les sportives sont féminines.

À cet égard, son discours s'apparente à celui d'autres athlètes étatsuniennes du début du XX^e siècle, interviewées par l'historienne Susan Cahn :

« As they played, women athletes developed a kind of double consciousness; while comprehending the cultural interdiction against 'mannish' athletic women, they drew on their shared experience as female athletes to generate an expansive definition of womanhood that eliminated, or at least eased, the dissonance between athleticism and femininity.³³ »

³³ S. Cahn, *Coming on Strong. Gender and Sexuality in Twentieth-Century Women's Sport*, The Free Press, New York, 1994, p. 208-209.

Comme ces sportives américaines, Cook transgresse certaines des normes comportementales associées à la féminité afin de favoriser le développement des pratiques sportives féminines. L'acclamation d'une athlète par une foule de spectateurs représente par exemple pour Cook l'un des moments les plus merveilleux d'une carrière sportive. Le 14 juin 1929, elle décrit ainsi cet instant :

« What can be better than that million dollar feeling a girl experiences when she steps into rival territory knowing that her achievements have been heralded, and notice given that Miss 'X' will compete or play against some brilliant local performer. Then with the first sight of the Stadium that champion-of-the-world manner falls on her like a mantle as she walks past the stands. The race or game itself, with all its accompanying thrills, pales into nothing beside the welcome cheering of the crowd – such is fame! »

Au moment où elle écrit ces lignes, peu de femmes sont ainsi célébrées dans l'espace public. Lorsque cela se produit, l'hommage qui leur est fait met en valeur des qualités « féminines » qui rappellent celles nécessaires à l'accomplissement de leur rôle maternel, comme le don de soi ou la compassion. Les femmes sont ainsi publiquement reconnues, par exemple, pour leur travail dans des œuvres de charité³⁴. En décrivant la sensation d'être applaudie pour ses exploits sportifs comme un moment de pur bonheur, Cook fait remarquer que les athlètes retirent une grande satisfaction personnelle d'une activité qui n'a rien à voir avec l'aide qu'elles apportent à d'autres³⁵. Cet exemple montre qu'en les encourageant à performer dans les sports, Cook incite les femmes à s'affirmer publiquement dans une activité

³⁴ S. Mann, *The Dream of Nation. A Social and Intellectual History of Quebec*, Toronto, Gage, 1983 [1982], p. 189.

³⁵ Près de trente ans après avoir participé aux Jeux olympiques d'Amsterdam en 1928, Cook ressent toujours une grande émotion lors de la cérémonie d'ouverture des jeux, en particulier au moment où la flamme olympique est allumée, comme elle l'affirme le 25 juin 1952 : « To all of us who have been part of these International Games, this simple symbolic ceremony makes the heart beat faster. »

qu'elles font pour elles-mêmes, ce qui à l'époque ne fait pas partie des comportements qui leur sont généralement enseignés³⁶. Pour performer dans les sports, Cook entraîne ainsi les femmes à transgresser des normes comportementales associées à la féminité et à en tirer une grande satisfaction.

C'est surtout au cours de la première année de ses chroniques (1929-1930) que Cook donne des conseils pour améliorer les performances lors de compétitions. Elle considère alors que les sports à Montréal en sont à leurs débuts et que les femmes ont besoin d'être initiées au domaine, ce qu'elle s'applique à faire dans ses chroniques. Deux ans plus tard, soit le 17 septembre 1932, elle affirme que Montréal est l'une des villes « leaders » du Canada dans l'organisation des sports féminins, sans plus d'explications. Il faut dire que cette année-là, pour la première fois, une Montréalaise, Hilda Strike, est médaillée olympique³⁷. Il est probable que Cook y voit le symbole de la réussite de la ville à « engendrer » des athlètes de haut niveau. Cook est en effet attentive tout au long de sa carrière journalistique à la renommée internationale de Montréal et, plus largement des autres villes du Québec, dans le domaine de l'organisation sportive féminine. Par exemple, le 27 août 1952, elle s'enthousiasme de la visite de deux nageuses américaines à Verdun, où elles affrontent la nageuse montréalaise Gladys Priestley qui a participé aux Jeux olympiques à Helsinki, alors qu'elle voit dans cet événement l'occasion pour Verdun

³⁶ D. Mrozek, « The 'Amazon' and the American 'Lady' : Sexual Fears of Women as Athletes », dans J.A. Mangan et R. J. Park, ed. *From 'Fair Sex' to Feminism. Sport and the Socialization of Women in the Industrial and Post-Industrial Eras*, London, Frank Cass, 1987, p. 285.

³⁷ Rappelons qu'à Los Angeles, elle remporte deux médailles d'argent (aux épreuves du cent mètres et du quatre fois cent mètres).

de se faire connaître sur la scène internationale³⁸. Dans le même ordre d'idée, Cook note l'absence des Montréalaises dans les grands événements internationaux, comme le 18 mai 1960, lorsqu'elle se désole qu'aucune sportive de la ville ne fasse partie de l'équipe olympique canadienne d'athlétisme des jeux d'été à Rome.

En somme, pour Cook, il ne fait aucun doute que les sportives de compétition sont « féminines », même si par ailleurs, ses chroniques invitent les femmes à transgresser le modèle traditionnel de la féminité. Pour elle, il importe surtout que les Montréalaises aient l'occasion de s'entraîner et de prendre part à des compétitions afin d'assurer la renommée internationale de la ville dans le domaine de l'organisation des sports féminins. Une bonne partie de ses chroniques servent d'ailleurs à favoriser la participation des femmes aux sports. Mais, pour ce faire, elle estime qu'elle doit aussi convaincre ses lectrices qu'elles ont les capacités physiques pour performer, une idée qui va à l'encontre de l'avis de nombreux acteurs sociaux de l'époque.

c) Des corps féminins performants

Même si le déterminisme biologique n'est pas l'unique argument mis de l'avant pour contester les compétitions féminines de haut niveau, Cook critique ceux qui en usent pour limiter la participation des sportives, affirmant que cela ne menace nullement la santé des femmes, comme en témoigne son expérience personnelle de

³⁸ Priestley participe aussi aux Jeux de Melbourne, en 1956.

médaille olympique. Le 2 mai 1929, elle met quiconque au défi de lui prouver que les athlètes canadiennes ayant participé aux Jeux olympiques d'Amsterdam ne se classent pas parmi les femmes les plus en santé du pays. Dans la même chronique, elle se prononce contre ceux qui veulent abolir la participation féminine aux futurs Jeux olympiques. Sous prétexte que des athlètes auraient montré des signes de fatigue à la fin de compétitions, des experts ont conclu que celles-ci étaient trop exigeantes pour les femmes. Cook donne une tout autre interprétation à ces soi-disant signes de fatigue. Jean Thompson, une athlète canadienne ayant participé à la course du 800 mètres, lui a en effet confié que si elle s'était laissé tomber, ce n'était pas d'épuisement, mais de déception d'avoir perdu³⁹. Dans ce débat sur la participation féminine à des compétitions, Cook montre que le point de vue de sportives va totalement à l'encontre de celui des experts qui considèrent que les femmes ne devraient pas participer à des compétitions internationales, comme, rappelons-le, le médecin et professeur d'éducation physique Arthur S. Lamb.

Surtout à ses débuts, elle s'en prend donc à ses contemporains, en particulier les médecins, qui, sur la base d'arguments biologiques, arguent que les femmes n'auraient « naturellement » pas les capacités physiques nécessaires pour s'adonner à

³⁹ C'est aussi cette interprétation qui est présentée dans le documentaire *The Matchless Six*. Le visionnement de la course permet de voir Fanny « Bobbie » Rosenfeld, qui participe aussi à cette épreuve, encourager Thompson à la terminer, même si elle ne la gagnera pas. Dans sa chronique, Cook mentionne aussi ces encouragements. J. Brown et B. Hennig, *The Matchless Six*, Kelowna, Great North Productions, distribué par Filmwest Associates, 1996. Pour en savoir davantage sur l'expérience de l'équipe canadienne féminine lors des Jeux olympiques d'Amsterdam en 1928, on peut consulter : R. Hotchkiss, *The Matchless Six : the Story of Canada's First Women's Olympic Team*, Toronto, Tundra Books, 2006.

certaines activités sportives. C'est ainsi que, le 15 février 1930, dans le compte rendu d'une conférence donnée à Montréal par le médecin Jesse F. Williams, professeur d'éducation physique à la *Columbia University* de New York, elle prend soin d'indiquer que les propos de cet expert ne sont appuyés par aucun fait : « He further stated that biologically, we [women] are not suited for track and field athletics. When asked for a specific example of harm that has occurred due to participation in track and field, Dr Williams was unable to state any particular case. » Cook discrédite les idées de ce médecin et, par la même occasion, critique les théories biologiques de la différenciation sexuelle.

Dans ses chroniques, elle relève d'ailleurs l'absurdité de ces inquiétudes médicales à l'égard du corps des femmes qui sont reprises dans le monde sportif. En décembre 1932, elle annonce que des organisateurs veulent que les sportives arrêtent de jouer au cricket, car ce sport risquerait de les blesser dangereusement. Cook ne cache pas son incrédulité et avoue à ses lectrices qu'elle ne comprend pas comment une blessure peut être plus dangereuse pour une femme que pour un homme⁴⁰. Selon elle, tous les athlètes, hommes et femmes, risquent de se blesser, quel que soit le sport pratiqué. Ainsi, le 28 juin 1932, elle décrit un accident qui s'est produit lors d'un match de tennis, un sport généralement considéré comme respectable pour les femmes en raison de son caractère peu violent :

⁴⁰ M. Cook, « In the Women's Spotlight », *The Montreal Star* (14 décembre 1932).

« What's this, what's this, a black eye in a tennis match! Just who recommended tennis as a game at which we women would not risk injury? Whoever did spill this advice should have been on the balcony yesterday, a witness to one of the Provincial Ladies' double matches. One of the contestants finished the match with the eye practically closed. A hard drive from a close range did the damage. While the unfortunate injury was purely an accident, it goes to prove that the folks who sit in judgment on such sports as track and field, basketball (boys' rule), hockey, as being risky games for women, might fairly include tennis, a game which they hold up as a splendid example of sport the young maiden should play. Any game can be risky... in addition to the above accident, we have seen many an ankle twisted on the courts. »

Sarcastique, Cook illustre au moyen de cet exemple l'absurdité des croyances de certains de ses contemporains à l'égard des risques moins élevés de blessures dans les sports jugés convenables pour les femmes. Contrairement à ces idées, Cook affirme que ces périls sont intrinsèquement liés à la pratique sportive et ridiculise ceux qui évoquent cette raison pour empêcher des femmes de pratiquer certains sports considérés violents, comme le hockey ou le basket-ball joué selon les règles masculines⁴¹.

En fait, Cook considère que les sportives ayant participé à des compétitions devraient être les seules concernées lorsqu'il s'agit de prendre des décisions à cet égard. Selon elle, les athlètes connaissent déjà d'expérience la plupart des conseils que donnent les experts à la suite de leurs « découvertes scientifiques ». Le

⁴¹ Nous détaillons dans le chapitre cinq les débats entourant les règles féminines et masculines de basket-ball. Précisons toutefois que, dans les années 1930, à Montréal, comme ailleurs en Amérique du Nord, des rencontres féminines de basket-ball sont organisées selon les règles masculines, alors que d'autres le sont en suivant les règles féminines. Cook, pour sa part, affiche clairement sa préférence pour les parties jouées selon les règles masculines. Elle les juge plus captivantes, car le jeu est plus rapide. Elle est convaincue que les règles féminines ne sont pas nécessaires puisque les sportives ont déjà montré d'excellentes aptitudes à jouer en suivant les règles « traditionnelles ». Cela dit, elle ne s'oppose pas à l'organisation de parties féminines et y assiste, car l'important, estime-t-elle, c'est que les femmes puissent y jouer.

8 septembre 1932, Cook ridiculise les propos de l'association américaine des psychologues qui explique l'importance de s'échauffer avant de pratiquer un sport :

« We have long stressed the advisability of « warming up » before competing in strenuous events. It would appear that this contention is upheld by scientific facts. The American Psychological Association at a meeting in Ithaca, N.Y., discovered that success in sport and work alike is due to the process of « warming up ». What these learned men are just admitting they are discovering is known to most athlete from the time they first experience a cramped muscle – if they don't warm up they suffer. »

Remettant ainsi en question la crédibilité d'experts, médecins ou psychologues, elle soutient que les athlètes devraient être considérés comme les seuls spécialistes du domaine sportif et que l'organisation des sports devrait leur revenir.

Déjà trois ans plus tôt, le 20 mai 1929, elle sapait l'autorité de ceux qui s'arrogeaient, selon elle, le droit de se prononcer sur la question des compétitions féminines sous prétexte qu'ils connaîtraient mieux que les femmes ce qui est convenable pour elles. Selon Cook, n'ayant aucune expérience dans le domaine, ils ne peuvent donc pas savoir ce qui est bénéfique ou non aux athlètes :

« Someone writes “Shall we applaud the woman athlete or, for her own sake and the sake of her sisters, gently lead her from her throne?” Those who attempt to lead the girl athlete from her throne will meet strenuous opposition from girls who have actually competed in athletic. Most of the authorities who sit back and issue warnings, ultimatums and such like, have never raced in world competitions and cannot therefore know just exactly the effect it has physically. They say and write just what they think, but not what they actually know from experience! »

L'expérience qu'acquièrent les femmes en s'adonnant à des compétitions a, pour Cook, une valeur supérieure aux soi-disant connaissances scientifiques. Ainsi, dans ses chroniques, tout en critiquant et en discréditant les tenants des arguments biologiques,

elle établit sa propre autorité dans le domaine des sports féminins. En tant que sportive de compétition, elle ferait en effet partie de celles qui, selon elle, auraient une « véritable » expertise dans ce domaine.

Même si elle veut voir les femmes prendre d'assaut le domaine sportif, Cook considère néanmoins qu'elles devraient s'abstenir d'en pratiquer certains. Lorsqu'au mois de mai 1929, des lectrices lui demandent s'il est possible de suivre des cours de boxe, elle s'empresse de les organiser pour permettre aux Montréalaises d'apprendre cette technique de « self-defense », suivant ses termes. Malgré son enthousiasme du début, Cook change d'idée lorsqu'elle assiste, au mois d'août de la même année, à un combat qu'elle juge trop violent pour les femmes, rejoignant ainsi les propos de sa collègue Fanny « Bobbie » Rosenfeld⁴². En 1932, elle critique pour les mêmes raisons celles qui pratiquent la lutte⁴³. Elle est également suspicieuse à l'égard de l'haltérophilie, un sport populaire au début des années 1930 chez les Américaines, car elle juge que celles qui s'y adonnent soulèvent des poids bien trop lourds. À ce sujet, elle s'exclame le 27 avril 1932 : « Miss Russell held up a 99 pound bar with one hand while the Ref counted two seconds. [...] The winner's total was 644 ½ pounds! [...] its sounds like a harmful pastime for ladies. ». Sans s'y opposer, elle marque néanmoins son hésitation à voir les femmes pratiquer ce sport. Ces exemples montrent que les conseils de Cook rejoignent à certains moments l'idée que la supposée vulnérabilité physique des femmes les empêcherait de pratiquer tous les sports. Mais elle estime en définitive que très peu de pratiques sportives sont trop exigeantes ou violentes pour les

⁴² M. A. Hall, *The Girl and the Game...*, p. 88-89.

⁴³ M. Cook, « In the Women's Spotlight », *The Montreal Star* (29 octobre 1932).

femmes. Dans son discours, les soi-disant limites naturelles de la corporalité féminine ne représentent donc qu'en des cas exceptionnels un motif justifiant de restreindre la participation des femmes à un sport, ses chroniques étant avant tout un moyen pour elle de privilégier l'essor des compétitions féminines principalement en s'opposant aux arguments d'ordre biologiques évoqués par plusieurs acteurs sociaux.

Plus encore, comme elle l'affirme le 10 mai 1929 en reprenant les propos d'une « prominent lady », Cook pense que la performance sportive des femmes mènera à leur réussite sociale et même à l'égalité avec les hommes :

« To look at those splendid girls in their hour of triumph, the acclaim of their city, was to feel that if women are ever to win equality it will not be by ballot boxes but by sport! What the world needs most today are more women who play the game! Men have learned to play the game through sport, and women will have to do likewise to fit themselves for the strenuous twentieth century that they are demanding for themselves! »

Comme en témoigne cet extrait, Cook s'intéresse à la question de l'égalité entre les hommes et les femmes qui, depuis le tournant du XX^e siècle, alimente les revendications des féministes canadiennes et québécoises, tout comme celles de leurs consœurs anglaises, américaines et françaises. Réclamant une plus grande justice sociale, ces féministes luttent pour un élargissement des droits juridiques et politiques des femmes, pour de meilleurs salaires et conditions de travail, ainsi que pour une plus grande accessibilité aux études universitaires et à des professions alors réservées aux hommes, comme la médecine, le droit ou le notariat. Le suffrage féminin apparaît

comme essentiel à l'atteinte de ces revendications, car les femmes deviendraient alors des citoyennes à part entière et pourraient influencer sur les décisions politiques⁴⁴.

En 1929, lorsque Cook affirme que le suffrage féminin ne permettrait pas d'atteindre l'égalité entre les sexes, celui-ci a déjà été accordé aux Canadiennes au niveau fédéral, ainsi que dans toutes les provinces, à l'exception du Québec qui ne l'accordera qu'en 1940⁴⁵. L'opposition virulente de journalistes, d'hommes politiques et de l'Église catholique par rapport au droit de vote des femmes fait piétiner la lutte dans cette province, et ce, même si depuis 1913 la *Montreal Suffrage Association*, une association présidée par Carrie Derick et créée par le *Montreal Local Council of Women* et la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, elle-même fondée par des franco-catholiques en 1907, réclament le suffrage féminin.

La crainte de voir les femmes abandonner leur rôle maternel est au cœur des raisons invoquées par les élites masculines canadiennes-françaises pour s'opposer au suffrage féminin. Mais, comme l'explique l'historienne Susan Mann, les féministes québécoises du début du XX^e siècle ne cherchent pas à « dévier » les femmes de leur « destinée féminine », comme le soutiennent alors leurs opposants⁴⁶. Tout en militant pour l'avancement des droits des femmes, ces féministes remettent rarement en

⁴⁴ M. Darsigny, « La 'femme moderne' selon Thérèse Casgrain : une analyse de son discours féministe des années trente », dans A. Caron, dir. *Thérèse Casgrain. Une femme tenace et engagée*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1993, p. 119-138; M. Lavigne, Y. Pinard et J. Stoddart, « La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et les revendications féministes au début du 20^e siècle », dans M. Lavigne et Y. Pinard, dir. *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 199-216; Y. Pinard, « Les débuts du mouvement des femmes à Montréal, 1893-1902 », dans M. Lavigne et Y. Pinard, dir. *Travailleuses et féministes...*, p. 177-198.

⁴⁵ Spécifions que les Amérindiennes devront attendre 1960 pour obtenir ce droit au niveau fédéral et 1969 pour le Québec.

⁴⁶ S. Mann, « Henri Bourassa et la question des femmes », dans M. Lavigne et Y. Pinard, dir. *Travailleuses et féministes...*, p. 296.

question les prétendues qualités féminines qui les pousseraient à devenir mères. Au contraire, selon elles, c'est parce qu'elles sont différentes des hommes que les femmes doivent avoir plus de droits dans l'espace public. Comme le soutient Karine Hébert, les maternalistes étendent le rôle domestique des femmes à la sphère publique, mais ne le contestent pas, laissant donc intactes les structures de pouvoir fondées sur le genre⁴⁷. Si dans la période de l'entre-deux-guerres, les Canadiennes investissent d'autres lieux de luttes, comme les partis politiques et les syndicats⁴⁸, les femmes du Québec, n'ayant pas encore obtenu le droit de vote dans la province, continuent de se regrouper autour de la question du suffrage dans des associations où l'idéologie maternaliste domine. Suivant le principe de l'égalité dans la différence, le discours de certaines professeures d'éducation physique canadiennes et américaines de la même époque se rapproche d'ailleurs de celui des maternalistes⁴⁹. Comme ces féministes, ces professeures fondent leurs revendications pour un contrôle par les femmes des sports féminins sur l'idée que celles-ci possèderaient une « nature féminine ».

Comme en témoigne l'extrait cité plus haut, Cook n'endosse pas ces idées. Dans la lutte pour l'égalité, elle considère que les féministes ont fait fausse route en plaçant tous leurs espoirs dans le droit de vote qu'elles réclament au nom des soi-

⁴⁷ K. Hébert, « Une organisation maternaliste au Québec. La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes », *RHAF*, vol. 52, no 3 (hiver 1999), p. 315-344.

⁴⁸ L. Kealey et J. Sangster, dir. *Beyond the Vote. Canadian Women and Politics*, Toronto, University of Toronto Press, 1989, p. 3-13.

⁴⁹ B. Kidd, *The Struggle...*; M. Verbrugge, « Recreating the Body : Women's Physical Education and the Science of Sex Differences in America, 1900-1940 », *Bulletin of the History of Medicine*, vol. 71, no 2 (1997), p. 273-304.

disant différences innées entre les hommes et les femmes⁵⁰. Selon elle, une hausse de la participation sportive féminine leur donnerait, en revanche, l'occasion de gagner cette lutte, car elles pourraient ainsi acquérir les mêmes qualités qui permettent aux hommes de réussir socialement. Contrairement aux féministes de l'époque, Cook juge que l'égalité entre les hommes et les femmes ne peut être atteinte qu'à la condition que les femmes transgressent les normes de l'identité féminine. De son point de vue, c'est ce que font les athlètes qui pratiquent des sports de compétition.

Après les années 1930, Cook fait moins souvent référence aux opposants usant d'arguments biologiques pour restreindre et même interdire l'accès des femmes à des compétitions, sans doute parce que les craintes de masculinisation des femmes par les sports sont moins prégnantes dans la société canadienne des années 1940 et 1950. Au cours de ces décennies, Cook reste néanmoins fidèle à sa conception des sports féminins en témoignant d'une profonde admiration à l'égard des performances athlétiques féminines. Néanmoins, ses chroniques sont plus descriptives et factuelles et Cook y exprime donc moins de commentaires personnels. Elle y décrit surtout l'actualité sportive féminine en faisant part de résultats sportifs et en faisant des comptes rendus des rencontres, surtout celles ayant lieu sur les scènes nationales et internationales. Comme nous l'avons vu dans le chapitre deux, à partir des années 1940, les craintes de masculinisation, qui faisaient partie des principales raisons

⁵⁰ Quelques chercheuses se sont intéressées aux liens entre le féminisme et les sports féminins; on peut consulter : P. Welch, « The Relationship of the Women's Rights Movement to Women's Sport and Physical Education in the United States, 1848-1920 », *Proteus*, vol. 3, no 1 (1986), p. 34-40; A. Winlo, *Avid Skiers or Sports feminists? The Women Skiers of the Penguin Ski Club and Their Relationship to Canadian Ski Clubs Organizations, 1932-1972*, Mémoire de M.A. (Histoire), Concordia University, 1999; J. Schultz, « The Physical is Political : Women's Suffrage, Pilgrim Hikes and the Public Sphere », *IJHS*, vol. 27, no 7 (mai 2010), p. 1133-1153.

invoquées dans l'entre-deux-guerres pour limiter la participation des femmes aux compétitions de haut niveau, s'estompent dans la société canadienne, alors que les idées diffusées dans l'après-guerre, en particulier concernant la sexualité, favorisent certaines pratiques sportives féminines, comme le patinage artistique ou la natation qui sont censés développer des qualités féminines comme la grâce et l'élégance, tout en mettant en évidence l'hétérosexualité et le charme des athlètes. Néanmoins, des années 1940 à 1960, Cook demeure attentive à tout commentaire désobligeant à l'égard des compétitions féminines et elle n'hésite pas à ridiculiser toute personne, incluant des athlètes et des organisateurs sportifs, qui critiquent la tenue de ces événements.

Ainsi, le 6 août 1952 elle s'indigne du fait que la Coupe Davis, un championnat international de tennis, soit exclusivement réservée aux hommes. Dans le même ordre d'idée, le 9 février 1940, elle ridiculise les propos d'un organisateur sportif – qu'elle ne nomme pas –, qui prétextait que les femmes ne devraient pas participer à des compétitions de ski, car ces événements seraient physiquement trop exigeants pour elles et parce que, selon lui, les skieuses, moins habiles, abîmeraient la piste. Cook lui répond en affirmant qu'il est impossible qu'une femme endommage davantage les pistes que les hommes, qui pèsent plus lourd. Les propos de Cook montrent bien que, dans les années 1940, elle est toujours convaincue que la corporalité féminine ne représente pas, et ne devrait pas représenter, un obstacle à la participation des femmes aux sports.

Même si dans les années 1940 et 1950 Cook défend des idées similaires à celles qu'elle expose dans ses chroniques des années 1930, elle ne semble plus éprouver

autant le besoin de convaincre ses lectrices de la justesse de ses opinions à l'égard de la participation des femmes aux sports. Ainsi, le 7 janvier 1944, tout en déplorant qu'un homme – qu'elle ne nomme pas – empêche la tenue d'une compétition internationale de ski féminin dans les Laurentides, elle se dit convaincue que cette situation ne durera pas et que les femmes persévéreront pour obtenir ce droit, car, comme elle le déclare : « Most men know by this time that telling a woman she can't have something is one sure way of making her hustle to reach the objective⁵¹ ». Le 10 décembre 1952, elle affirme même que l'égalité entre les hommes et les femmes est atteinte dans les Jeux olympiques, ainsi qu'en témoigne l'extrait suivant : « Maybe it is a man's world but not to this agent [Cook] whose has seen [Olympic Games] run off with the ladies enjoying full rights and honours with their competitive brothers. » Dans cette chronique, elle cite en exemples plusieurs athlètes féminines, comme Fanny Rosenfeld, Stella Walsh, Betty Robinson et Barbara Ann Scott, ayant remporté des médailles au cours des Jeux olympiques ayant eu lieu depuis 1928. Pour Cook, il semble donc que l'acceptation de la participation des sportives dans les compétitions, surtout celles de haut niveau, équivaut à l'égalité des droits dans le domaine sportif entre les hommes et les femmes.

⁵¹ De manière générale, Cook estime que ce sont des hommes qui s'opposent aux compétitions féminines. Néanmoins, comme l'a indiqué cette analyse, ainsi que celle de Hall sur les débats concernant la participation féminine à ces événements dans les années 1930, Cook critique aussi les femmes, comme les journalistes et les professeures d'éducation physique, qui endossent ces idées. De même, elle reconnaît que tous les hommes ne pensent pas nécessairement que les sportives seraient « naturellement » moins performantes que leurs homologues masculins. Dans sa chronique du 13 janvier 1948, elle cite, par exemple, les paroles de « Punch Bott » (Christian Percival), un skieur montréalais, qui juge que l'équipe canadienne féminine a plus de chances de remporter des médailles aux prochains Jeux olympiques d'hiver que l'équipe masculine. Cook exprime néanmoins sa surprise qu'un homme lui ait confié cette opinion, laissant ainsi entendre à ses lectrices que, selon elle, ce type de propos est tout de même exceptionnel de la part d'un homme. Pour en savoir plus sur C. Percival, voir sa biographie sur le site du Temple de la renommée du ski canadien : [http://www.skimuseum.ca/bios/Bott_Percival%20\(Punch\).pdf](http://www.skimuseum.ca/bios/Bott_Percival%20(Punch).pdf) (consulté le 20 juillet 2010).

Ainsi, même si le discours de Cook représente une véritable contestation des thèses du déterminisme biologique, cette athlète ne questionne pas la discrimination systémique qui est faite à l'égard des femmes dans l'organisation des sports féminins et qui influence leur participation à ces activités – par exemple, comme on l'a déjà mentionné, en les incitant à pratiquer certains sports en particulier ou en leur offrant moins de temps d'entraînement dans les établissements publics – tout en confirmant que, même si les femmes s'entraînent de manière compétitive, l'excellence est avant tout l'apanage des hommes. Par ailleurs, les chroniques de Cook n'offrent qu'un bref aperçu des expériences féminines dans les sports. En s'intéressant avant tout aux performances athlétiques, Cook laisse de côté tout un pan de l'expérience des femmes dans les sports qui, même s'ils ne sont pas pratiqués de manière compétitive, peuvent aussi représenter une forme de contestation du modèle traditionnel de la féminité, comme nous allons le voir.

II. Cécile Grenier et l'esthétique féminine

Les idées de Cécile Grenier sur l'éducation physique féminine dans les écoles s'insèrent dans des discussions plus larges concernant l'organisation publique d'activités récréatives et scolaires pour les jeunes qui valorisent le jeu comme moyen d'éducation de la jeunesse. Depuis le début du XX^e siècle, en Amérique du Nord, des psychologues et d'autres spécialistes et intervenants de la famille affirment que le jeu est une activité naturelle pour les enfants et les jeunes. Le jeu est alors vu comme une

manière tout indiquée d'intéresser ces derniers et de leur inculquer des qualités morales. Mais, à compter des années 1940, le jeu n'est plus seulement vu comme une manière saine et morale d'occuper les temps libres des enfants et des jeunes; il devient essentiel à leur épanouissement, tout en étant perçu comme un élément clé de leur éducation scolaire et civique⁵². Suivant ces idées, plusieurs Canadiens français, comme des pédagogues et des travailleurs sociaux, plaident en faveur d'une plus grande intégration de l'éducation physique et des sports dans la formation de la jeunesse en général et de celle des jeunes hommes en particulier⁵³.

Tout en endossant ces idées sur la valeur de l'éducation physique, incluant les sports, dans l'éducation des jeunes, Cécile Grenier se distingue de ses contemporains, car elle est l'une des rares spécialistes de l'époque à s'intéresser spécifiquement à son enseignement chez les jeunes femmes. En 1927, à l'âge de 20 ans, Grenier est embauchée comme enseignante de français et d'anglais à la Commission des écoles

⁵² Sur la question des loisirs comme faisant partie de la formation civique des citoyens canadiens, voir S. Tillotson, *The Public at Play. Gender and the Politics of Recreation in Post-War Ontario*, Toronto, University of Toronto Press, 2000; C. Comacchio, *The Dominion of Youth. Adolescence and the Making of Modern Canada, 1920 to 1950*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2006. On peut aussi consulter sur la question des loisirs de la jeunesse, pour les États-Unis : L. Jacobson, « Revitalizing the American Home : Children's Leisure and the Revaluation of Play, 1920-1940 », *Journal of Social History* (Spring 1997), p. 581-596; pour le Québec : D. Baillargeon, « Learning and Leisure on the Inside : Programs for Sick Kids at Sainte-Justine Hospital, 1920-1960 », dans M. Gleason, *et. al.*, dir. *Lost Kids : Vulnerable Children and Youth in Canada, the United States, and Australia*, Vancouver, UBC Press, 2009, p. 117-135.

⁵³ Voir, par exemple, A. Bertrand, « Les loisirs des enfants », *Caritas-Canada*, 1955, p. 393-400; H. Choinière, « Loisirs des jeunes filles et des jeunes gens. Exposé du point de vue des jeunes gens », *Caritas-Canada*, 1955, p. 418-422; L. Sauvé, « Les loisirs et les besoins physiques de la jeunesse », *Caritas-Canada*, 1956, p. 267-276; J. Beausoleil, « Les loisirs et les besoins psychologiques de la jeunesse », *Caritas-Canada*, 1956, p. 277-287; L. Dumais, *Mémoire sur l'organisation provinciale de la récréation, de l'éducation physique et des sports*, 1954; Confédération des œuvres de loisirs de la province de Québec, *Le sport dans la société*, Conférences et rapport des études en commissions, Lac Beauport, 15 avril 1961 : les conférences sont données par des professeurs d'éducation physique et des journalistes qui revendiquent une plus grande intervention législative de l'État provincial dans le domaine sportif. Association des diplômés en éducation physique et récréation, *Mémoire soumis à la Commission royale d'enquête sur l'éducation*, 1962.

catholiques de Montréal (CÉCM) où très vite elle s'intéresse à l'éducation physique des écolières⁵⁴. Sensibilisée dès son plus jeune âge aux questions de santé par son père qui était médecin, c'est avec stupéfaction que Grenier constate le peu d'attention accordé à cette matière dans les écoles catholiques de Montréal⁵⁵. Sa carrière sera consacrée à tenter de remédier à cette situation. En 1932, elle obtient son brevet de grade B du gouvernement fédéral qui lui donne l'autorisation d'enseigner l'éducation physique dans les écoles; de 1938 à 1951, elle est la directrice adjointe de ces programmes d'éducation à la CÉCM⁵⁶. Parallèlement à ce travail, elle fonde en 1938 l'Institut d'éducation physique (IÉP), le seul établissement francophone au Québec qui forme des femmes et des hommes comme enseignants dans cette matière jusqu'à la fin des années 1950, lorsque sont créés des programmes dans les universités francophones. Elle y offre bénévolement et gratuitement des cours du soir aux meilleures écolières recrutées dans les écoles de la CÉCM⁵⁷. Parmi celles-ci, elle

⁵⁴ Sa formation au moment de son embauche comprend : un brevet d'enseignement, un certificat de musique, un certificat de culture physique et de natation (UQÀM-SAGD, 71P-600, 01/2).

⁵⁵ C'est aussi son père, Édouard Pierre Grenier, qui lui a enseigné l'importance des exercices physiques dans un mode de vie sain. L'influence du père semble être en fait un facteur important dans le choix de jeunes femmes de pratiquer des sports. Une étude française sur les origines sociales et familiales des sportives membres de l'équipe de France en athlétisme, de 1945 à 1975, montre que plusieurs athlètes féminines ont été dans leur enfance encouragées par leur père. Pauline Perron, une joueuse de softball montréalaise qu'a interviewée l'historienne Carly Adams, se rappelle également que son père l'a incitée à pratiquer des sports. Voir C. Énard et S. Laberge, « L'élite athlétique féminine : un espace révélateur des reconfigurations de genre à l'œuvre dans la société française (1945-1975) », dans P. Liotard et T. Terret, dir. *Sport et Genre*, Paris, L'Harmattan, 2005, Volume 2 : Excellence féminine et masculinité hégémonique, p. 115-116; C. Adams, « Softball and the Female Community... », p. 323.

⁵⁶ De 1951 à 1970, année de son départ à la retraite, elle est enseignante d'éducation physique à la CÉCM.

⁵⁷ À partir de 1955, une contribution est demandée aux étudiant-e-s qui ont les moyens financiers de participer aux frais qu'engendrent les cours (location de salles, achat d'équipements...). Si des surplus sont ainsi amassés, ils sont réinvestis dans des ressources mises à la disposition des étudiant-e-s. L'IÉP compte en 1965 une bibliothèque, une photothèque, une discothèque (où les élèves peuvent écouter des disques de musique rythmique et folklorique) et des instruments de musique. Grenier monte également une bibliothèque de 3 000 livres pour l'IÉP. La section masculine de cet Institut est dirigée par Lauréat

forme un groupe d'élite avec lequel elle présente régulièrement des démonstrations d'éducation physique aux Canadiens français⁵⁸.

Comme les médecins, les professeurs d'éducation physique et les religieux étudiés précédemment, Grenier juge que les activités physiques féminines ne sont pas une fin en soi, mais qu'elles permettent plutôt d'intégrer des principes d'hygiène qui améliorent la santé et d'acquérir des qualités morales qui favorisent la réussite sociale⁵⁹. Elle estime également que la pratique de l'éducation physique par les Canadiens français est primordiale pour l'avenir de « la race » et représente un caractère essentiel des « nations énergiques et bien douées⁶⁰ », ce qui rejoint le discours nationaliste des Canadiens français sur les sports. Poursuivant donc des objectifs hygiéniques, pédagogiques et nationalistes, les programmes de Grenier s'insèrent dans la conception de l'activité physique largement véhiculée par les

St-Pierre, directeur de l'éducation physique à la CÉCM dans les années 1930. Les étudiant-e-s de l'IEP s'entraînent dans des gymnases d'écoles de la CÉCM (le gymnase du Plateau pour les femmes et celui du Collège Mont-Saint-Louis pour les hommes). Ces lieux d'entraînement sont offerts gracieusement. L'été, Grenier offre des stages de perfectionnement aux étudiantes de l'IEP dans un camp situé à Labelle dans les Laurentides. Ce camp est acheté en 1942 et l'inauguration officielle des cours a lieu en 1947. Le stage est offert à de jeunes femmes de 16 ans et plus, qui, pendant deux à trois semaines, s'initient « aux différentes techniques des sports d'été, à la gymnastique, à la danse et aux principes pédagogiques correspondants ». L'IEP cesse d'exister en 1963 et n'a jamais été officiellement reconnue par le Département de l'instruction publique du Québec. Voir Cécile Brosseau, « Mlle Grenier : elle a sorti l'éducation physique du militarisme et du jansénisme », 2 mars 1971; « Institut d'éducation physique », Québec, 22 mars 1948 (UQÀM-SAGD, 71P-600,01, 2; 71P-010, 2; 71P-610, 02/21).

⁵⁸ Outre ces activités, elle a travaillé aux Terrains de jeux de Montréal au tournant des années 1930; dans les années 1950, elle est professeure d'expression corporelle au Conservatoire d'art dramatique de Montréal.

⁵⁹ En 1951, elle énumère plusieurs qualités physiques et morales que l'éducation physique est censée enseigner : la vigueur, la résistance à la fatigue, l'endurance, l'aptitude à l'action, le jugement, le raisonnement, l'attention, l'esprit d'observation, la présence d'esprit, la vivacité de compréhension et de décision, l'initiative, le tact, la finesse, la volonté, la discipline, l'énergie, le contrôle et la patience. Elle développe le goût du travail, l'intérêt, la mémoire, l'imagination, la sensibilité, le sens artistique, l'esprit de solidarité, l'esprit sportif, l'oubli de soi, le dévouement, la grâce, le charme, la force et l'adresse. Voir C. Grenier, « Conférence et démonstration à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu », 12 avril 1951, p. 2 (UQÀM-SAGD, 71P-610, 02/22).

⁶⁰ Conférence présentée en avril 1942, p. 7 (UQÀM-SAGD, 71P-610, 02/12).

membres de la classe moyenne de l'époque, de laquelle cette enseignante est d'ailleurs issue.

a) L'éducation physique féminine à la CÉCM et à l'IEP

En 1938, la CÉCM nomme Grenier directrice adjointe des programmes d'éducation physique, un poste qu'elle occupe jusqu'en 1951⁶¹. Pratiquement, sa tâche consiste à organiser pour la première fois l'enseignement de cette matière aux écolières⁶². Ses observations à ce sujet au moment de sa nomination témoignent des conditions lamentables dans lesquelles prennent place les leçons⁶³. Les locaux ne sont pas hygiéniques. Ils sont poussiéreux et sombres, et manquent d'aération. Les écolières ne portent pas les costumes appropriés. Elles sont « habillé[es] jusqu'au cou » et portent des chaussures lourdes, qui ne les rendent pas libres de leurs mouvements et limitent les exercices qu'elles peuvent exécuter. Après la leçon, elles n'ont pas la possibilité de prendre une douche et elles gardent les mêmes vêtements imbibés de sueur toute la journée. Le manque d'équipements dans les écoles ne permet pas de diversifier les exercices. Les leçons sont données par des enseignant-es qui n'ont pas suivi de formation approfondie et, trop souvent, la matière n'est pas

⁶¹ Elle demeure par la suite enseignante d'éducation physique à la CECM jusqu'au moment de sa retraite en 1970.

⁶² Même si quelques enseignants sont embauchés dès le début du XX^e siècle, l'éducation physique à la CÉCM ne fait pas partie du programme régulier avant 1938. Y. Leduc et A. Girard, « Le statut professionnel des éducateurs physiques à la Commission des écoles catholiques de Montréal de 1938 à 1965 », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. XIX, no 2 (1993), p. 328.

⁶³ Conférence présentée en avril 1942, p. 5 (UQÀM-SAGD, 71P-610, 02/12).

régulièrement enseignée. Les cours dépendent du bon vouloir de l'enseignant-e responsable de la classe, dont un grand nombre, selon Grenier, est ignorant de l'importance de l'activité physique dans le développement des enfants. D'autres fois, les cours sont donnés en même temps à des centaines d'écoliers de divers âges. Cette formule empêche de suivre la progression de chacun, de les corriger convenablement et d'adapter les exercices à leur âge ou à leur maturité physique, ce qui est pourtant nécessaire, selon Grenier, pour assurer un développement harmonieux de toutes les parties du corps.

La rareté des équipements et des installations sportives et hygiéniques dans les écoles, combinée au manque de compétence des enseignant-e-s responsables de l'éducation physique compliquent la tâche de Grenier à ses débuts. Pour mettre en place son programme, plusieurs changements doivent être apportés. Les écoles doivent être en mesure de fournir une bonne diète aux enfants, notamment en leur distribuant du lait. Plus de salles, lumineuses, aérées, propres et bien équipées, doivent être aménagées et des vestiaires avec douches doivent être ajoutés. Les enseignant-e-s devraient également avoir l'occasion d'organiser des activités en plein air lorsque la température le permet, ce qui au tournant des années 1940 ne semble pas encore être le cas⁶⁴. Mais surtout, Grenier doit convaincre les Canadiens français de la nécessité de l'éducation physique chez les jeunes filles, une idée qui semble loin d'être acquise.

⁶⁴ « School Health Work in the Province of Quebec », [1942]; conférence présentée en avril 1942, p. 6 (UQÀM-SAGD, 71P-610, 01/9; 71P-610, 02/12).

Près de quarante ans après avoir commencé ce travail de sensibilisation, soit en 1976, l'année où Montréal accueille les Jeux olympiques d'été, Grenier se rappelle de ses premières années à la CÉCM en ces termes : « C'était très dur à une époque où il était scandaleux que les filles fassent de la gymnastique, une époque dominée par les religieuses, les robes longues, l'interdiction de danser, l'absence de costume, de gymnase, d'équipement et de piscine.⁶⁵ » Grenier pointe du doigt les religieuses, qui étaient alors les principales responsables de l'éducation des Canadiennes françaises, comme l'obstacle majeur au développement des activités physiques féminines. Mais si en 1976, Grenier condamne ouvertement la mentalité de l'Église, elle n'y fait pas référence dans ses textes des années 1938 à 1965. L'influence considérable de cette institution dans le système d'enseignement au Québec au cours de ces années explique sans doute pourquoi Grenier s'est bien gardée de dénoncer publiquement les réticences des religieuses à l'égard des costumes sportifs et des danses⁶⁶.

Sans doute pour vaincre les résistances qu'elle rencontre, elle se contente plutôt de répéter que l'éducation physique est tout à fait compatible avec la doctrine chrétienne, car elle inculque des qualités morales aux écolières⁶⁷, rejoignant ainsi les propos de religieux tels que le prêtre dominicain M.-C. Forest qui publie des articles à ce sujet dans les années 1930⁶⁸. Cette conception de l'éducation physique est aussi

⁶⁵ Entrevue donnée à Solange Gagnon, « Au Canada, le sport se pratique trop tard », 28 juillet 1976 (UQÀM-SAGD, 71P-010, 2).

⁶⁶ La danse est l'une des activités physiques que Grenier privilégie pour les jeunes femmes. Nous approfondissons le contenu de son programme dans la partie suivante.

⁶⁷ C'est également ces idées qu'elle enseigne aux étudiantes de l'IEP. Voir, par exemple, Luce Dumoulin, étudiante de l'Institut, « Une meilleure santé physique, intellectuelle et morale par l'éducation physique », p. 2 (UQÀM-SAGD, 71P-610, 01/33).

⁶⁸ M.-C. Forest, « La culture physique, le sport et l'éducation », *La Revue dominicaine*, vol. 36, no 1 (janvier 1930); M.-C. Forest, « Notre américanisation par les sports », dans M.-A. Lamarche *et al.*,

diffusée dans des manuels canadiens portant sur la matière, comme celui d'Antoine Paplauskas-Ramunas, intitulé *L'Éducation physique dans l'humanisme intégral* qui a connu une grande diffusion au moment de sa parution en 1954⁶⁹. Selon ce professeur de l'Institut d'éducation physique de l'Université d'Ottawa, toutes les différentes philosophies de la matière qui existent alors dans les pays d'Europe et des Amériques devraient se fondre en une seule conception de l'éducation physique qui aurait comme finalité le développement de la personnalité humaine. Pour lui, l'éducation physique ainsi conçue mettrait fin à tout esprit partisan qui anime les différents programmes nationaux, ce qui permettrait de mettre en valeur les principes chrétiens et humanistes.

En fait, dans les années qui nous intéressent, les principales critiques de Grenier sont formulées contre les cours d'éducation physique donnés par des militaires, une pratique qu'elle estime trop répandue dans les écoles canadiennes-françaises. Le militarisme est également très présent dans les cours d'éducation physique ailleurs au Canada. À partir de 1911, toutes les provinces, à l'exception du Québec, suivent officiellement le programme du Fonds Strathcona dont l'objectif est d'encourager l'enseignement militaire de l'éducation physique dans les écoles⁷⁰. Même si le Québec n'a jamais officiellement signé d'entente avec le Fonds

Notre américanisation. Une enquête de la Revue dominicaine, Montréal, L'œuvre de presse dominicaine, 1937.

⁶⁹ A. Paplauskas-Ramunas, *L'Éducation physique dans l'humanisme intégral*, Ottawa, Les Éditions de l'Université d'Ottawa, 1954. Voir la préface de l'ouvrage, rédigée par le recteur de l'Université d'Ottawa, l'oblat Rogrigue Normandin, qui cite des commentaires élogieux écrit par des professeurs d'éducation physique européens sur le travail de Paplauskas-Ramunas. Voir aussi D. Guay, *L'histoire de l'éducation physique, au Québec. Conceptions et événements (1830-1980)*, Chicoutimi, Gaëtan Morin éditeur, 1980, p. 50-52.

⁷⁰ D. Morrow et K. B. Wamsley, *Sport in Canada...*, p. 192-193.

Strathcona, l'enseignement que ce dernier préconise a certainement influencé les programmes des écoles canadiennes-françaises, comme en témoignent les propos de Grenier⁷¹.

Tout en dénonçant l'influence de cette mentalité dans les cours d'éducation physique, comme le font d'ailleurs d'autres professeurs, dont Arthur S. Lamb, l'un des plus farouches opposants au programme Strathcona, Grenier affirme que des enseignants formés dans des écoles spécialisées devraient offrir ces cours dans les écoles, en particulier en ce qui concerne les jeunes filles⁷². Ils y enseigneraient l'éducation physique moderne, où les jeux et l'hygiène constituent les fondements de la matière, et dont les leçons sont construites selon les « principes scientifiques et rationnels » de la médecine, de la pédagogie et de la psychologie. Selon cette nouvelle conception, l'éducation physique doit être axée sur les besoins physiques et psychologiques des enfants afin de favoriser leur épanouissement personnel. Les enfants ainsi éduqués seront davantage en mesure de contribuer, une fois adulte, au bien-être de la communauté, comme le soutient Denise Vachon, une étudiante de

⁷¹ De même, Grenier affirme qu'avant la publication en 1942 du *Manuel de culture physique à l'usage des écoles*, par le Département de l'instruction du Québec, les enseignants se basent essentiellement sur le manuel du Fonds Strathcona pour préparer leur cours. Le programme de Strathcona s'adresse autant aux écoliers qu'aux écolières. Il propose en effet des « exercices gradués qui s'adapteront aux enfants de tous les âges et des deux sexes ». Ainsi, autant pour les filles que pour les garçons, le Manuel Strathcona propose aux enseignants de faire commencer toutes les séances par la position du « Garde à vous » - aussi nommée « Attention » -, puis d'enchaîner avec l'exécution d'une série d'exercices qui font travailler chaque partie du corps l'une à la suite de l'autre en adoptant une position bien précise que l'instructeur enseigne. Les élèves sont tenus d'accomplir ces exercices en même temps en suivant les « commandements » de l'instructeur, selon le terme utilisé dans le manuel. Conseil exécutif de la Fondation Strathcona, *Manuel de culture physique à l'usage des écoles*, Toronto, The Coop Clark company Limited, 1911, p. 2 et 27-28.

⁷² « L'éducation physique dans les écoles normales de la province », 7 février 1948 (UQÀM-SAGD, 71P-610, 02/8).

l'IEP, qui conclut un texte lu au nom de Grenier au cours d'une démonstration d'éducation physique, tenue le 5 juin 1944, en ces termes :

« Les sciences pédagogiques, psychologiques et médicales doivent nous aider pour que notre foi en notre bonne cause puisse devenir une assurance que nous sommes dans la bonne voie. C'est ainsi que nous pourrions véritablement contribuer à éduquer une jeunesse que ne sera pas seulement riche de santé et de force, de courage et de fermeté, mais aussi de tact et de sentiment de l'honneur, une jeunesse que saura maîtriser la civilisation et n'en sera pas l'esclave, une jeunesse qui comprendra que la collaboration, la bonne volonté et l'entraide mutuelle sont des conditions essentielles au progrès de l'Humanité.⁷³ »

Le travail de Grenier à la CÉCM dépasse la « simple » organisation de leçons d'éducation physique féminine. Selon elle, elle doit aussi moderniser la mentalité des Canadiens français, qu'elle estime trop ancrée dans les valeurs traditionnelles et hiérarchiques de l'Église catholique et des militaires⁷⁴. L'un des principaux objectifs qu'elle poursuit en fondant l'IEP en 1938 est d'ailleurs : « de créer une mentalité et [d']amener le public à comprendre l'importance et la nécessité de l'éducation physique⁷⁵ ». C'est à toute la communauté canadienne-française qu'elle souhaite prodiguer son enseignement et, accompagnée d'étudiantes de l'IEP triées sur le volet, elle compte bien y parvenir.

⁷³ Texte présenté par Denise Vachon, au nom de C. Grenier, le 5 juin 1944, p. 8 (UQÀM-SAGD, 71P-610, 02/18).

⁷⁴ Dans les années 1940, certains pédagogues s'intéressent aussi à la question de l'éducation physique dans la formation des élèves. En 1942, le *Manuel de culture physique à l'usage des écoles*, publié par le Département de l'instruction publique de la province de Québec, intègre d'ailleurs les sports dans les cours d'éducation physique. De même, Roland Vinette, dans *Pédagogie générale*, Montréal, Centre de psychologie et de pédagogie, 1948, p. 76, inclut les pratiques sportives dans le programme d'enseignement de l'hygiène. Dans les années 1940, à l'Université de Montréal, les sports forment aussi une partie des activités parascolaires des étudiants. A. Mercier, *Le problème de l'éducation physique dans les universités canadiennes-françaises*, M.A. (Relations industrielles), Université de Montréal, 1948, p. 8.

⁷⁵ « Mémoire en l'honneur du 10^e anniversaire de l'Institut d'éducation physique », p. 4 (UQÀM-SAGD, 71P-610, 02/9).

Avec ce groupe d'élite, composé de jeunes femmes ayant « une bonne conduite, un excellent caractère et une bonne santé⁷⁶ », elle multiplie les démonstrations publiques organisées dans divers gymnases de la CÉCM ou lors d'occasions spéciales, comme l'inauguration du gymnase des infirmières de l'Hôtel-Dieu de Montréal en 1951. Ces événements sont soigneusement élaborés pour s'assurer que le public se rallie à sa cause. « Quant au costume de l'institut, il a été choisi avec l'intention de plaire afin de faire une bonne propagande et faire aimer la culture physique. Nous avons dû sacrifier le confort, la liberté de mouvement à l'apparence⁷⁷ », souligne-t-elle en 1951. Tout en visant à séduire, ces présentations cherchent à démontrer que cet enseignement est avant tout un moyen de développer l'esprit des écolières, en leur inculquant des qualités morales. Les numéros de gymnastique présentés sont exécutés selon une thématique illustrant les valeurs qu'elle enseigne aux élèves, comme la charité, l'entraide ou la confiance envers le chef. Voici, par exemple, le texte qui accompagne un numéro sur « l'oisiveté » :

« Le tableau suivant peut être familier. Malgré tous les efforts tentés jusqu'à date [sic] pour enrayer ces maux, nous parlons encore de délinquance, de vols, de jeux de hasard. Il est prouvé que l'oisiveté, une des causes premières de ces calamités habite encore parmi nous. Qui n'a pas vu ces groupements de jeunes dans certaines salles, à la devanture de certains restaurants du coin, ces flâneurs de portes au vil langage et aux projets louches pour qui les principes de décence les plus élémentaires n'existent plus.⁷⁸ »

⁷⁶ C. Grenier, « Institut d'éducation physique », conférence donnée à Québec, 22 mars 1948, p. 4 (UQÀM-SAGD, 71P-610, 02/21).

⁷⁷ C. Grenier « Conférence et démonstration à l'Hôtel-Dieu », 12 avril 1951 (UQÀM-SAGD, 71P-610, 02/22).

⁷⁸ *Ibid.*

Les danses folkloriques constituent l'autre activité principale de ces démonstrations. Les étudiantes présentent un topo sur les principaux traits géographiques, historiques et culturels des pays d'où les danses sont originaires. Elles se vêtent ensuite du costume traditionnel et exécutent les pas de danse, accompagnées de la musique appropriée⁷⁹. Au cours de ces démonstrations, l'accent n'est donc pas mis sur le développement physique des écolières; elles mettent plutôt en évidence que l'éducation physique est un moyen d'inculquer des qualités, des valeurs et des comportements moraux aux jeunes filles, tout en enrichissant leur culture générale et en attisant leur sentiment patriotique au moyen des danses folkloriques⁸⁰.

En plus d'éduquer le grand public sur l'importance de l'éducation physique féminine, Grenier dirige une bonne partie de ses efforts à former les enseignant-e-s de la CÉCM à qui elle offre des cours et des stages de perfectionnement⁸¹. Elle prépare également des documents de travail dans lesquels elle décrit de manière détaillée les exercices à accomplir durant les leçons⁸². À l'IEP, elle travaille d'arrache-pied pour

⁷⁹ Luce Dumoulin, étudiante de l'IEP, « Une meilleure santé physique, intellectuelle et morale par l'éducation physique », p. 4. Cette étudiante conclut sa conférence en présentant la danse arménienne, le Kher Pan (UQÀM-SAGD, 71P-610, 01/33).

⁸⁰ De même, Grenier ouvre en 1955 les portes de son Institut au public montréalais. Elle espère que les Canadiens français profiteront de l'occasion pour visiter une exposition sur l'éducation physique qu'elle a préparée avec la collaboration des étudiantes de l'IEP. Les visiteurs pourront consulter des ouvrages traitant de la matière et ils pourront essayer l'équipement nécessaire à l'éducation physique. « Exposition d'éducation physique à Montréal », *La Patrie*, 9 novembre 1955 (UQÀM-SAGD, 71P-010, 2).

⁸¹ En 1942, elle s'enthousiasme de la participation grandissante des enseignant-e-s aux formations en éducation physique qu'elle organise avec la CÉCM. Conférence présentée au mois d'avril 1942 (UQÀM-SAGD, 71P-610 : 02/12). Sur la question des rapports entre les instructeurs et les parents, voir : D. Baillargeon, « Éduquer les enfants, discipliner les parents : les rapports famille-école à Montréal, 1910-1960 », dans *Historical Studies in Education/Revue d'histoire de l'éducation*, vol. 21, no 2 (automne 2009), p. 46-64.

⁸² Par exemple, C. Grenier, « Éducation physique », classes intermédiaires et supérieures de la CÉCM (UQÀM-SAGD, 71P-610, 01/7); « Éducation physique – filles. Festival des écolières », CÉCM, juin 1941 (UQÀM-SAGD, 71P-610, 01/22); C. Grenier, « Éducation physique filles, classes secondaires », CÉCM, 1960-61 (collection nationale BAnQ).

que des enseignantes déjà formées puissent être embauchées à la commission scolaire. Les parents, en tant que premiers et principaux « éducateurs » des enfants, font également l'objet d'une attention spéciale de la part de Grenier. À la fin des années 1940, elle prononce des conférences organisées par l'École des Parents, une association laïque, fondée en 1940 et dirigée par des membres formés en sciences sociales qui veulent redonner à la famille son rôle premier dans l'éducation des enfants⁸³. Elle y explique que l'éducation physique est cruciale pour développer la confiance en soi des enfants, gage de leur bonne intégration sociale. « Les parents ne désirent certainement point que leurs enfants aient une « allure mollasse », car de tels enfants s'exposent à perdre le respect d'eux-mêmes et l'estime des autres. », affirme-t-elle⁸⁴. En redressant le corps des enfants et en lui inculquant la vigueur et le dynamisme, c'est la réussite sociale des jeunes que cette matière assure :

« Les personnes qui se tiennent bien sont ordinairement douées de grâce, d'une jolie taille, d'endurance, de courage, d'optimisme, d'une intelligence éveillée, d'une bonne santé physique et mentale, d'une personnalité agréable. Elles remportent aussi des succès dans le sport et le travail scolaire. Celles qui se tiennent mal souffrent d'[une] mauvaise santé, des maux de toutes sortes, une mentalité paresseuse, une démarche gauche et disgracieuse sont leur partage.⁸⁵ »

⁸³ C. Grenier, « Institut d'éducation physique », Québec, 22 mars 1948 et C. Grenier, « Le bon maintien » (UQÀM-SAGD, 71P-610, 02/21; 71P-600, 02/1); D. Baillargeon, « 'We Admire Modern Parents' : The École des Parents du Québec and the Post-War Quebec Family, 1940-1959 », dans M. Gauvreau et N. Christie, dir. *Cultures of Citizenship in Post-War Canada, 1940-1955*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2003, p. 239-276; V. Duhaime, « 'Les pères ont ici leur devoir' : le discours du mouvement familial québécois et la construction de la paternité dans l'après-guerre, 1945-1960 », *RHAF*, vol. 57, no 4 (printemps 2004), p. 535-566.

⁸⁴ Elle reprend alors les conseils donnés par Arthur S. Lamb quelques années plus tôt et destinés aux parents. A. S. Lamb, « Le bon maintien signifie bonne santé, valeur personnelle, confiance et grâce », Conseil canadien du bien-être social, 1943; C. Grenier, « Le bon maintien » (UQÀM-SAGD, 71P-610, 01/9, 71P-600, 02/1).

⁸⁵ C. Grenier, « Le bon maintien » (UQÀM-SAGD, 71P-600, 02/1).

Mais, pour que les cours puissent atteindre ces objectifs, l'appui des parents est essentiel. Ceux-ci doivent s'assurer que leurs enfants sont élevés dans des conditions qui favorisent leur développement physique et psychologique, qui est par la suite perfectionné à l'école. Grenier leur explique l'importance de les laisser jouer, de les habiller de manière à ce que les vêtements n'entravent pas leurs mouvements, de leur inculquer de saines habitudes alimentaires et de s'assurer qu'ils ont suffisamment de temps de sommeil. L'atmosphère familiale, sereine et agréable, est également primordiale, car des tensions ou des frictions à la maison affectent l'apprentissage scolaire des enfants. Le travail des spécialistes doit ainsi se faire en collaboration avec les parents et, comme d'autres pédagogues, Grenier leur enseigne les principes de base qui sont désormais utilisés dans les écoles afin qu'ils puissent aider leurs enfants à s'épanouir et réussir⁸⁶.

Grenier a ainsi fait sa marque dans les débuts de l'éducation physique féminine chez les Canadiens français, en mettant au point le premier programme d'enseignement de cette matière à la CÉCM et en formant au Québec les premières spécialistes francophones. Par l'entremise des diplômées de l'IEP, son enseignement s'est propagé dans diverses institutions de la province. Celles-ci sont en effet embauchées dans les colonies de vacances, les terrains de jeux, les crèches, les hôpitaux, les écoles d'autres villes de la province et les centres sportifs ou de loisirs. En 1948, soit dix ans après sa fondation, les diplômées de cet institut enseigneraient

⁸⁶ En 1942, Grenier reçoit avec plaisir des dizaines de lettres de la part de parents qui veulent en savoir plus sur l'éducation physique afin d'aider leur enfant à se perfectionner. Conférence présentée au mois d'avril 1942 (UQÀM-SAGD, 71P-610, 02/12).

l'éducation physique à environ 10 808 jeunes femmes du Québec⁸⁷. En 1965, Cécile Grenier affirme même que toutes les enseignantes des commissions scolaires de Montréal et de Verdun ont été formées à l'IÉP⁸⁸. L'étude de sa conception de l'éducation physique féminine est donc cruciale pour mieux saisir le développement des sports féminins au Québec, des années 1940 à 1965.

b) L'esthétique et l'éducation physique féminine

Grenier est convaincue que les femmes sont « naturellement » différentes des hommes, tant au point de vue anatomique et biologique que psychologique, des idées qui sont alors socialement admises au Québec, comme dans les autres sociétés industrielles. Ces différences « innées » feraient en sorte que les exercices proposés aux hommes ne peuvent pas s'appliquer aux femmes : « les femmes [...] doivent comprendre que l'idéal, pour elles, n'est pas de réaliser péniblement ce que les hommes réalisent avec facilité, mais de réaliser parfaitement des exercices qui leur sont adaptés⁸⁹ », explique-t-elle en 1951 lors de la démonstration à l'Hôtel-Dieu de Montréal. L'éducation physique féminine, telle que la conçoit Grenier, doit ainsi tenir compte des besoins spécifiques des écolières, les femmes étant les mieux placées

⁸⁷ Ce chiffre n'inclut pas les écolières de la CÉCM, car les informations n'étaient pas disponibles au moment de la compilation. Voir « Mémoire en l'honneur du 10^e anniversaire de l'Institut d'éducation physique », p. 15-18 (UQÀM-SAGD, 71P-610, 02/9).

⁸⁸ D'autres travaillent dans des crèches, des hôpitaux ou comme enseignantes d'autres matières. Voir Conférence prononcée lors du 2^e congrès de l'Association des diplômés en éducation physique et récréations (ADÉPR), 1965, p. 3-4 (UQÀM-SAGD, 71P-600, 01/2).

⁸⁹ C. Grenier, « Conférence et démonstration à l'Hôtel-Dieu », 12 avril 1951, p. 7 (UQÀM-SAGD, 71P-610, 02/22).

pour concevoir et enseigner ces programmes⁹⁰. Comme Cook, Grenier milite en faveur de l'organisation des sports féminins par des femmes. Mais, contrairement à la médaillée olympique, la professeure d'éducation physique estime que la participation des femmes aux sports doit être distincte de celle des hommes.

La position de Grenier s'apparente à celle adoptée par d'autres enseignantes de la discipline, tant en Amérique du Nord qu'en Europe. Celles-ci s'appuient sur les thèses scientifiques de la différenciation sexuelle pour affirmer la nécessité que les femmes organisent et prennent en charge l'éducation des jeunes filles⁹¹. Partageant des revendications communes, plusieurs d'entre elles prennent part à des rencontres réunissant des déléguées des pays occidentaux, comme lors du premier *Congress on Physical Education for Girls and Women*, tenu à Copenhague en 1949 où Grenier était présente⁹². Les participantes y expriment le désir de poursuivre leurs échanges sur une base plus régulière et de coopérer dans la mise au point de l'éducation physique féminine⁹³. Au cours de ce congrès, Grenier explique qu'au Canada, la

⁹⁰ Conférence prononcée lors du 2^e congrès de l'ADÉPR, 1965, p. 6-7 (UQÀM-SAGD, 71P-600, 01/2).

⁹¹ Voir par exemple : M. H. Verbrugge, « Recreating the Body... », p. 273-304; N. Bouchier, « Let Us Take Care of Our Field : The National Association for Physical Education of College Women and World War II », *JSH*, vol. 25, no 1 (1998), p. 65-86; A. H. Lathrop, « 'Strap an Axe to Your Belt' : Camp Counselor Training and the Socialization of Women at the Margaret Eaton School (1925-1941) », *SHR*, vol. 32 (2001), p. 110-125; A. Bloomfield, « Martina Bergman-Osterberg (1849-1915) : Creating a Professional Role for Women in Physical Training », *History of Education*, vol. 34, no 5 (septembre 2005), p. 517-534.

⁹² En français : Association internationale d'Éducation physique et des sports féminins. En 1961, l'association compte des membres provenant de 52 pays différents. Elle est associée à la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante et est affiliée à l'UNESCO. C. Grenier, « La leçon d'éducation physique féminine », conférence donnée lors du premier congrès de l'ADÉPR, 9 décembre 1961, p. 6 (UQÀM-SAGD, 71P-600, 02/22); M. A. Hall et G. Pfister, *Honoring the Legacy. Fifty years of the International Association of Physical Education and Sport for Girls and Women*, Nanaimo, North Isle Printers, 1999.

⁹³ « International Trends in Health, Physical Education and Recreation », 1949, p. 3 (UQÀM-SAGD, 71P-600, 02/1).

tendance de se tourner à la fois du côté américain et européen pour y trouver des exemples est déjà bien ancrée chez les enseignantes :

« All through Canada, each years, more teachers are being trained to spread physical education in elementary schools. More specialize in Canadian Universities. Others turn to American universities. Many continue with extension courses, summer courses, post graduate courses, sometimes in European countries, but much more often in American cities. As a result the methods used by women teachers reflect the American philosophy and preference for games. However, when it comes to gymnastics, folk dancing, or other forms of physical education, we look to Europe for guidance, instruction and materials.⁹⁴ »

Comme en témoigne cet extrait, Grenier fait remarquer que les enseignantes américaines et européennes privilégient des pratiques différentes dans leurs leçons. De manière générale, les Anglo-saxonnes affectionnent les pratiques sportives dans leur enseignement, alors que les Européennes privilégient davantage la gymnastique⁹⁵.

Tout au long de sa carrière, Grenier se perfectionne tant en Amérique du Nord qu'en Europe et, dans ses leçons, elle s'inspire à la fois des méthodes anglo-saxonnes

⁹⁴ C. Grenier, « Physical Education in Canada », Copenhague, 1949 (UQÀM-SAGD, 71P-610, 03 : H4/1).

⁹⁵ En France, dès le début du XX^e siècle, les sociétés de gymnastique – pratiquée de manière non compétitive – ont grandement influencé les activités physiques féminines, alors qu'à cette époque, Pierre de Coubertin, président du Comité olympique de 1896 à 1924, est farouchement opposé à la participation des femmes aux compétitions. Néanmoins, des femmes pratiquent aussi des sports. La première association féminine multisports, Fémina, est fondée en 1912. En 1921, la Française Alice Milliat fonde aussi la Fédération sportive féminine internationale qui organise des compétitions internationales féminines. Voir N. Dechavanne et I. Hartmann-Tews, « Sports Development and Inclusion of Women in France », dans I. Hartmann-Tews et G. Pfister, *Sport and Women. Social Issues in International Perspective*, London, Routledge, 2003, p. 71-72; F. Carpentier et J.-P. Lefèvre, « The Modern Olympic Movement, Women's Sport and the Social Order during the Inter-War Period », *IJHS*, vol. 23, no 7 (novembre 2006), p. 1112-1127. Pour des exemples plus précis sur la participation sportive des Françaises des années 1910 à 1970, voir par exemple les articles de N. Rosol sur l'athlétisme, de Y. Morales sur le ski, d'A. Poyer sur le cyclotourisme et d'É. Boutroy sur l'alpinisme, dans T. Terret, dir. *Sport et Genre*, Paris, L'Harmattan, Volume 1 : La conquête d'une citadelle masculine, 2005. Pour en savoir plus sur le développement de la gymnastique en Europe et dans les Amériques, voir le numéro spécial dirigé par G. Pfister, « From Europe to America – Gymnastics, a Transatlantic Movement », *IJHS*, vol. 26, no 13 (octobre 2009).

et européennes⁹⁶. En 1948, lors d'une conférence donnée à Québec, elle énumère les activités qui devraient les composer : « culture physique, jeux sportifs, gymnastique, sports, danses, rondes, hygiène, etc.⁹⁷ ». Pour elle, un programme « complet » d'éducation physique intègre autant la pratique de sports individuels et d'équipe, que l'enseignement de la gymnastique et des principes d'hygiène. Ces principes fondent d'ailleurs la formation que reçoivent les étudiantes de l'IEP⁹⁸. Pour les jeunes femmes, Grenier recommande le volley-ball, le basket-ball joué selon les règles féminines, le tennis, le badminton, le golf, le ski et le patinage artistique. Elle privilégie ces activités sportives, car elles provoqueraient peu de contacts brutaux entre les joueuses, rejoignant ainsi les idées largement diffusées à l'époque sur les craintes que les sports n'abîment le corps des femmes, perçu comme plus fragile et délicat que celui des hommes⁹⁹. Grenier estime que les sports féminins doivent respecter la « nature » du corps maternel, rejoignant ainsi le discours des enseignantes américaines sur la participation féminine aux sports¹⁰⁰.

Aux États-Unis, les débats sur la participation féminine aux compétitions de haut niveau ont conduit des professeures d'éducation physique à créer le modèle des « Play Days » qui permettent aux femmes de pratiquer des sports, tout en respectant

⁹⁶ Elle suit notamment des cours à l'Université McGill, à l'Université de Toronto et à la *Columbia University* de New York. Elle suit également des stages et assiste à des conférences, entre autres, en Suède, en France, en Belgique et en Espagne. Elle estime avoir dépensé de sa poche 25 000 \$ entre 1938 et 1970 pour se former dans le domaine. Cécile Brosseau, « Mlle Grenier : elle a sorti l'éducation physique du militarisme et du jansénisme », 2 mars 1971 (UQÀM-SAGD, 71P-010, 2).

⁹⁷ C. Grenier, « L'Institut d'éducation physique », Québec, 22 mars 1948, p. 1 (UQÀM-SAGD, 71P-610, 02/21).

⁹⁸ Conférence présentée en avril 1942 (UQÀM-SAGD, 71P-610, 02/12).

⁹⁹ C. Grenier, « La leçon d'éducation physique féminine », conférence prononcée au premier congrès de l'ADÉPR, 1961, p. 12 (UQÀM-SAGD, 71P-600, 02/22).

¹⁰⁰ C. Grenier, « La leçon d'éducation physique féminine », conférence prononcée lors du premier congrès de l'ADÉPR, 1961, p. 8 et 13; Luce Dumoulin, « Une meilleure santé physique, intellectuelle et morale par l'éducation physique », p. 2 (UQÀM-SAGD, 71P-600, 02/22; 71P-610, 01/33).

les mises en garde de l'époque sur les prétendus dommages physiques que pourrait causer un entraînement sportif axé sur la performance¹⁰¹. Ces journées ont lieu une à deux fois par an et de jeunes femmes de différentes écoles y participent en prenant part à des tournois amicaux. La participation y est plus importante que la performance : les équipes changent au cours d'une même partie, les résultats et les records ne sont pas compilés et il n'y a pas toujours d'arbitre pour surveiller le jeu. Des réceptions, des parades et des spectacles, qui renforcent l'aspect social et récréatif de ces rencontres, sont également organisés¹⁰².

Mais la biologie féminine n'est pas la seule raison évoquée par ces professeures américaines pour freiner l'accès des femmes aux compétitions. En inventant un modèle propre aux femmes, elles veulent aussi se dissocier du modèle sportif masculin afin de faire reconnaître l'autorité des femmes dans le domaine. En même temps, elles marquent leur opposition à la conception des sports telle qu'elle est véhiculée dans les compétitions de haut niveau, où la performance et la commercialisation prennent le pas sur les aspects éducatifs et hygiéniques¹⁰³. Elles préfèrent que le plus de jeunes femmes possible pratiquent des sports, plutôt que de favoriser un petit nombre, plus doué et talentueux, qui excellerait dans des compétitions. Publié en 1930, le livre de Florence A. Somers, une enseignante

¹⁰¹ Mis au point à partir des années 1920, le modèle des « Play Days » se consolide dans les années 1930 et demeure jusque dans les années 1960 la base des cours d'éducation physique aux États-Unis, même s'il est régulièrement contesté par les élèves. L. Couturier, « 'Play With Us, Not Against Us' : The Debate About Play Days in the Regulation of Women's Sport », *IJHS*, vol. 25, no 4 (mars 2008), p. 421-442.

¹⁰² En plus de ces journées, les professeures d'éducation physique organisent des tournois intramurales au cours de l'année scolaire dans les écoles.

¹⁰³ M. H. Verbrugge, « Recreating the Body... ».

américaine, détaille cette conception des sports féminins¹⁰⁴. Directrice, à partir de 1933, de la *Margaret Eaton School* (MES), une école torontoise qui forme des professeures d'éducation physique, Somers a exercé une grande influence sur le développement des sports féminins dans les YWCA du Canada, car, dans la première moitié du XX^e siècle, la majorité des employées s'occupant des sports dans ces institutions étaient des diplômées de la MES¹⁰⁵.

Comme ces enseignantes, Grenier est suspicieuse à l'égard de l'aspect éducatif des compétitions¹⁰⁶. Sans les rejeter complètement, elle considère que l'intégration de ces pratiques dans les leçons requiert une surveillance étroite de la part des enseignantes, car l'honneur ou l'esprit d'équipe qu'elles sont à même de développer peuvent facilement se transformer en volonté de gagner et de battre des records, des valeurs que Grenier ne souhaite pas inculquer chez ses élèves. D'ailleurs, les écolières et les étudiantes de l'IÉP ne pratiquent pas de sports de manière compétitive. Si des équipes doivent s'affronter, c'est uniquement dans un but pédagogique et seulement si le sport le requiert. « Les démonstrations publiques, les jeux de compétitions, festivals, films, revues, bulletins, etc. n'ont leur raison d'être, [que s'ils sont] employés comme moyens pour encourager et intéresser dans [sic] le développement physique.¹⁰⁷ », précise-t-elle en 1940.

¹⁰⁴ F. Somers, *Principles of Women's Athletics*, New York, A. S. Barnes and Company Incorporated, 1930.

¹⁰⁵ J. Byl, « Directing Physical Education in the Canadian YWCAs : Margaret Eaton School's Influence, 1901-1947 », *SHR*, vol. 27, no 2 (1996), p. 139-154.

¹⁰⁶ C. Grenier, « La leçon d'éducation physique féminine », conférence prononcée au premier congrès de l'ADÉPR, 1961, p. 12 (UQÀM-SAGD, 71P-600, 02/22).

¹⁰⁷ Conférence présentée en avril 1942 (UQÀM-SAGD, 71P-610, 02/12).

La gymnastique suédoise est l'activité qu'elle privilégie¹⁰⁸. En 1939, soit l'année suivant sa nomination en tant que responsable des programmes d'éducation physique féminine à la CÉCM, Grenier se rend en Suède. Elle assiste aux premières Lingiades, organisées pour commémorer le centenaire du décès de M. Ling, le fondateur de la gymnastique suédoise. Au cours de cette rencontre internationale, divers pays sont invités à présenter des démonstrations de gymnastique et de danses folkloriques de manière non compétitive¹⁰⁹. Pendant ce séjour, elle suit également des cours à l'École supérieure de gymnastique de Stockholm. En Suède, les leçons sont constituées d'exercices de gymnastique et se terminent par une danse, une formule que reproduit Grenier dans ses classes¹¹⁰. Ce voyage a donc été déterminant pour cette enseignante qui y a trouvé les principes de base pour concevoir ses leçons.

L'objectif principal de la gymnastique suédoise est d'amener l'individu à s'améliorer selon ses propres aptitudes et besoins physiques et psychologiques¹¹¹. Suivant cette idée, se mesurer à un adversaire pour évaluer sa performance, comme c'est le cas dans les compétitions, est inutile. Les exercices proposés sont conçus de manière à respecter les différences biologiques et psychologiques des hommes, des

¹⁰⁸ La gymnastique suédoise est déjà depuis plusieurs années enseignées dans des institutions scolaires nord-américaines, comme au *Sargent School of Physical Education* de Boston au début du XX^e siècle. C'est aussi de la gymnastique suédoise qui est enseignée dans les premiers cours de culture physique des YWCA du Canada, entre 1910 et 1920. M. A. Hall, « Alexandrine Gibb... », p. 150; D. L. Pedersen, *The Young Women's Christian Association in Canada, 1870-1920: 'A Movement to Meet A Spiritual, Civic and National Need'*, Thèse de Ph.D. (Histoire), Carleton University, 1988, p. 257.

¹⁰⁹ En 1949, elle assiste, avec quelques-unes de ses élèves de l'IEP, aux secondes Lingiades. « Éducation physique, facteur d'équilibre », *La Presse*, 14 novembre 1956; « International Trends in Health, Physical Education and Recreation », 1949, p. 1 (UQÀM-SAGD, 71P-050, 02; 71P-600, 02/1).

¹¹⁰ En Suède, les sports ne sont pas au programme des cours d'éducation physique, mais ils sont pratiqués dans les centres sportifs des villes. « International Trends in Health, Physical Education and Recreation », 1949, p. 3-6 et 9; Denise Vachon, présentation d'une démonstration d'éducation physique au nom de C. Grenier, 5 juin 1944 (UQÀM-SAGD, 71P-600, 02/1; 71P-610, 02/18).

¹¹¹ A. Bloomfield, « Martina Bergman-Osterberg... », p. 522.

femmes et des enfants. Ces principes rejoignent donc les idées chères à Grenier¹¹². Fortement influencée par le modèle suédois, elle choisit des exercices adaptés aux besoins des écolières. En 1961, elle résume le contenu de ses leçons, qui reprend bien l'essentiel de son enseignement depuis un peu plus de 20 ans à la CÉCM et à l'IEP en ces termes :

« La culture physique ou gymnastique hygiénique est basée sur la répétition de mouvements ayant pour fins le développement de la musculature, de l'amplitude des mouvements articulaires et des grandes fonctions organiques. Quand les mouvements sont bien connus, ils peuvent être avantageusement rythmés par des phrases musicales et nous obtenons ainsi la gymnastique rythmique. Les exercices rythmiques ou rythmés interdisent la raideur et conviennent fort bien à la petite fille et à la femme. [...] L'initiation à la rythmique plaît beaucoup aux jeunes filles qui ont une prédilection marquée pour les jeux rythmiques et les danses expressives qui développent leur personnalité.¹¹³ »

Pour Grenier, les exercices proposés doivent ainsi se faire de manière progressive. La culture physique sert à modeler le corps des petites filles et à les initier aux principes d'hygiène, pour ensuite s'adonner à quelques activités sportives, mais surtout à la gymnastique rythmique ou à la danse, des exercices qui favoriseraient leur épanouissement.

Grenier affectionne ces exercices, car ils permettraient de développer le goût de l'esthétique chez les jeunes filles, un des fondements qui devraient, selon elle, guider

¹¹² « Éducation physique, facteur d'équilibre », *La Presse*, 14 novembre 1956 (UQÀM-SAGD, 71P-050, 02).

¹¹³ C. Grenier, « La leçon d'éducation physique féminine », conférence prononcée au premier congrès de l'ADÉPR, 1961, p. 10 (UQÀM-SAGD, 71P-600, 02/22). Dans les années 1950, la gymnastique rythmique devient une discipline olympique – pratiquée exclusivement par des femmes. Elle peut ainsi se pratiquer de manière compétitive. Néanmoins, Grenier n'inclut pas cet aspect dans ses leçons. G. Pfister, « Epilogue : Gymnastics from Europe to America », *IJHS*, vol. 26, no 13 (octobre 2009), p. 2056.

l'enseignement offert aux écolières¹¹⁴. Elle définit d'ailleurs ses leçons comme un idéal d'éducation, d'esthétisme et de santé. Grenier estime que la recherche du beau serait un sentiment « naturel » pour les femmes que l'éducation physique doit permettre de développer. Pour elle, l'éducation physique est avant tout une forme d'expression corporelle qui permet aux femmes de témoigner de leurs sentiments par les mouvements de leur corps¹¹⁵. En plaçant l'esthétique, soit la recherche et l'expression du beau, au cœur de ses leçons, Grenier estime qu'elle aide les femmes à atteindre un bien-être physique et psychologique, comme l'explique Denise Vachon en 1944, au nom de Grenier :

« Chez la femme, la vigueur corporelle n'est pas un but propre, mais un moyen de parvenir à la véritable beauté, cette beauté qui émane de la santé, beauté de la personnalité, beauté du caractère, en bref, la beauté que donne la joie de vivre. La gymnastique doit respecter la nature fine et sensible de la femme elle doit en être l'expression, c'est-à-dire qu'il lui faut répondre à tous ses besoins physiques et psychiques. [...] La question d'esthétique dans la gymnastique féminine est extrêmement importante. La fillette, l'adolescente et la femme subissent d'instinct l'influence du beau, mais la vie, parfois, leur fausse le goût et les fait confondre ce qui épate avec le beau authentique. Elle leur fait mépriser la simplicité et admirer les fausses valeurs. [...] Si, comme nous l'avons dit, l'éducation vise à cultiver la grâce, l'élégance et la souplesse chez les filles d'Ève, elle tend plutôt à développer chez les garçons la force, le courage, l'énergie et autres mâles vertus.¹¹⁶ »

Suivant cette vision, l'esthétique permet d'accéder à « la nature féminine » et d'en favoriser l'épanouissement. Au moment où ces lignes sont écrites, la Seconde Guerre

¹¹⁴ La gymnastique esthétique est l'une des formes de gymnastique décrite par Ling au XIX^e siècle. Les autres sont la gymnastique pédagogique, la gymnastique militaire, la gymnastique médicale. P. Sarremejane, « L'héritage de la méthode suédoise d'éducation physique en France : les conflits de méthode au sein de l'École normale de gymnastique et d'escrime de Joinville au début du XX^e siècle », *Paedagogica Historica*, vol. 42, no 6 (décembre 2006), p. 819.

¹¹⁵ Luce Dumoulin, « Une meilleure santé physique, intellectuelle et morale par l'éducation physique », p. 2 (UQÀM-SAGD, 71P-610, 01/33).

¹¹⁶ Groupe d'élite, démonstrations, 1944 (UQÀM-SAGD, 71P-610, 02/18).

mondiale obnubile la société canadienne, comme d'ailleurs les autres nations. Il s'agit alors de vaincre, de combattre, de faire preuve de courage, de vigueur, de force et de puissance, des qualités que Grenier associe aux hommes comme en témoigne la citation précédente. Pour cette enseignante, il est nécessaire de donner aux femmes la possibilité de cultiver les qualités qui leur seraient propres et qui n'ont rien à voir avec l'excellence, l'adversité et la combativité. Elle admire d'ailleurs le modèle de gymnastique suédoise, car il a été conçu en période de paix, comme elle l'explique en 1940, peu de temps après son retour de ce pays et le début du conflit mondial :

« La Suède a été favorisée par une longue période de paix. Le pays n'a pas connu la guerre pendant plus d'un siècle alors que les autres peuples de l'Europe employaient leur temps et leurs ressources à se détruire mutuellement. Ainsi, la Suède a pu employer ses richesses à des réformes sociales et économiques, et au point de vue de l'éducation physique ils ont pu s'en occuper d'une façon pratique. [...] ¹¹⁷ »

Ainsi, Grenier trouve dans les principes de la gymnastique suédoise le moyen de répondre aux besoins spécifiques des jeunes femmes. En accordant à l'esthétique une place de choix dans ses leçons, elle estime qu'elle met en valeur ce qui distingue les femmes des hommes. Ce faisant, elle enseigne aux écolières que leur bien-être physique et psychologique se trouve dans l'affirmation de leur « nature » soi-disant sensible, délicate, gracieuse et élégante, leur inculquant ainsi les qualités qui fondent l'idéal féminin des classes moyennes de l'époque.

Mais alors que pour plusieurs de ses contemporains l'éducation physique des femmes doit essentiellement servir à bonifier leurs capacités maternelles, Grenier enseigne aux écolières à percevoir leur corps comme étant l'expression de leurs

¹¹⁷ Entrevues : Formation de Cécile Grenier, [1940], p. 3-4 (UQÀM-SAGD, 71P-040, 5).

sentiments¹¹⁸. Si cette enseignante estime qu'un corps en bonne santé contribue à aider les femmes dans leur rôle maternel, elle considère que l'éducation physique féminine doit surtout leur permettre d'exprimer leur individualité. Pour que l'enseignement soit ainsi conçu, Grenier juge que des femmes doivent le prendre en charge, car elles sont plus en mesure que les hommes de comprendre les « véritables » besoins physiques et psychologiques des jeunes femmes. Grenier travaille ainsi à faire reconnaître la spécialité des femmes dans le domaine de l'éducation physique et des sports, qui est avant tout associé aux hommes. L'enseignement de l'éducation physique féminine tel que le conçoit Grenier soutient ainsi la création d'un programme d'enseignement supérieur et des possibilités de carrière réservées aux femmes.

Conclusion

Cook et Grenier militent toutes deux en faveur d'un élargissement de l'accès des femmes aux sports, préférablement organisés par les femmes. Mais si elles s'entendent sur cette idée, elles ne s'accordent pas sur la manière dont les femmes devraient prendre part au domaine. Pour Cook, les sportives doivent avoir l'occasion de s'entraîner afin de performer dans des compétitions. Grenier, pour sa part, estime que ce mode de participation des femmes aux sports ne sied pas à la corporalité et à la

¹¹⁸ Comme l'a démontré Patricia Vertinsky, des professeures d'éducation physique américaines du début du XX^e siècle partageaient des idées similaires en enseignant la danse à leurs élèves. P. Vertinsky, « From Physical Educators to Mothers of the Dance : Margaret H'Doubler and Martha Hill », *IJHS*, vol. 27, no 7 (2010), p. 1113-1132.

psychologie féminines; elle privilégie plutôt des exercices qui, selon elle, sont plus adaptés aux femmes, en particulier la gymnastique suédoise.

Tout en diffusant des idées distinctes sur la participation des femmes aux sports, les discours de Cook et de Grenier représentent chacun à leur façon une forme de contestation des idées plus largement admises au Québec concernant les sports féminins. Cook dénonce les thèses du déterminisme biologique en affirmant que la corporalité féminine ne représente pas un obstacle à la participation des femmes à des compétitions de haut niveau, comme plusieurs de ses contemporains le prétendent. Grenier estime, quant à elle, que l'éducation physique féminine, incluant certains sports, doit avant tout favoriser l'épanouissement personnel des femmes, plutôt que de servir uniquement à bonifier leurs capacités reproductrices. Cook et Grenier remettent ainsi en question le modèle traditionnel de la féminité qui, comme on l'a vu, fonde les prescriptions de nombreux acteurs sociaux à l'égard de la participation des femmes aux sports.

Par ailleurs, l'étude des idées de Cook et de Grenier montre que le développement des sports féminins au Québec s'inscrit dans le mouvement occidental d'accès des femmes aux sports, toutes deux ayant été influencées par les idées d'autres sportives et professeures d'éducation physique nord-américaines et européennes. Leur discours indique aussi que, même si les Canadiennes françaises ont plus d'obstacles à surmonter que les Canadiennes anglaises pour rendre leur participation aux sports socialement acceptable – surtout à cause de l'influence de l'Église catholique –, elles s'adonnent néanmoins à quelques sports dans les écoles catholiques et que quelques sportives francophones participent même aux ligues

compétitives organisées chez les anglophones de la ville. L'étude des sports féminins à la Palestre et au YWCA, présentée dans les trois prochains chapitres, va maintenant permettre d'approfondir diverses expériences vécues par des sportives montréalaises.

Chapitre 4

Les débuts des sports féminins à la Palestre et au YWCA, 1919-1931

De 1914 à 1918, l'Association athlétique d'amateurs Le National (AAAN), une organisation dirigée par des hommes issus de la classe moyenne canadienne-française, supervise la construction de la Palestre nationale qu'elle administrera jusqu'en 1931¹. Dès son inauguration, la Palestre est ouverte tant aux hommes qu'aux femmes de la communauté canadienne-française. Ce chapitre compare l'expérience des femmes dans ce centre mixte à celle des membres du *Health Education Department* (HED) du *Young Women's Christian Association* (YWCA) de Montréal, un centre fréquenté et administré exclusivement par des femmes qui offre à partir de 1909 des cours de gymnastique aux Montréalaises². En 1920, soit un an après l'ouverture de la Palestre, l'ajout aux infrastructures du YWCA d'une piscine et d'un gymnase, que demandent les membres depuis la Première Guerre mondiale, diversifie les activités physiques proposées³. Les sports deviennent alors l'un des services les

¹ L'AAAN est souvent surnommée « Le National », le nom que portent d'ailleurs les équipes de cette association.

² Il est fort probable que ce soit des cours de gymnastique suédoise, comme c'est alors le cas dans la grande partie des YWCA du Canada de l'époque. D. L. Pedersen, *The Young Women's Christian Association in Canada, 1870-1920 : A Movement to Meet A Spiritual, Civic and National Need*, Thèse de Ph.D. (Histoire), Carleton University, 1988, p. 257.

³ Dans des YWCA du Canada, les premiers gymnases datent des années 1890, mais c'est surtout pendant les années 1910 que la majorité des établissements, comme ceux de Toronto, d'Hamilton, de Peterborough, construisent un gymnase et une piscine. Dans les YWCA des États-Unis, c'est

plus populaires de l'établissement. Ainsi au début des années 1920, alors qu'au Canada les sports féminins sont en pleine effervescence dans plusieurs villes, les Montréalaises ont plus que jamais accès à des organisations et à des installations sportives, auxquelles elles peuvent s'abonner⁴.

Trois parties structurent le chapitre. Dans un premier temps, celui-ci examine les objectifs que souhaite atteindre l'AAAN en construisant la Palestre et les principes qui guident son administration. Dans un deuxième temps, il s'intéresse à la composition de l'effectif féminin dans les deux centres en examinant le nombre de femmes qui s'y abonnent, leur âge et leur occupation, avant de s'attarder plus spécifiquement à la place qu'accorde l'AAAN aux femmes dans un lieu avant tout dédié à la réussite des hommes dans le monde industriel. La troisième partie se penche sur les pratiques sportives féminines dans les deux centres. Tant à la Palestre qu'au YWCA, des motifs hygiéniques sont invoqués pour inciter les femmes à prendre part aux activités sportives. La gymnastique et la natation, deux sports s'adressant à tous les individus, qu'importe leur âge, leur sexe ou leur constitution physique, sont les activités les plus populaires chez les sportives des deux établissements. Dès la première année qui suit l'ouverture du gymnase et de la piscine, les membres du YWCA bénéficient cependant d'un plus grand choix de

également au début du XX^e siècle que les gymnases et les piscines se construisent dans la majorité des établissements. D. L. Pedersen, *The Young Women's Christian Association in Canada...*, p. 255-256. M. H. Verbrugge, « Recreation and Racial Politics in the Young Women's Christian Association of the United States, 1920s-1950s », *IJHS*, vol. 27, no 7 (2010), p. 1192.

⁴ Notons que quelques Montréalaises fréquentent déjà depuis au moins 1903 le *Montreal Amateur Athletic Association* (MAAA), un centre sportif majoritairement masculin situé sur la rue Peel. D. Morrow, *A Sporting Evolution. The Montreal Amateur Athletic Association, 1881-1981*, Canada, The Montreal Amateur Athletic Association and Don Morrow, 1981, p. 70. Pour un bon résumé de la participation sportive des Canadiennes au début du XX^e siècle, voir B. Kidd, *The Struggle for Canadian Sport*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, p. 95-97.

sports qu'elles pratiquent de manière compétitive. Les femmes de la Palestre doivent, pour leur part, attendre la fin des années 1920 avant de jouir d'une situation similaire.

I. La Palestre nationale : un immeuble à la grandeur des aspirations de l'AAAN pour la « race canadienne-française »

L'AAAN est fondée en 1894 par des sportifs amateurs, membres de la classe moyenne canadienne-française, qui souhaitent montrer que les francophones sont en mesure de rivaliser avec les clubs anglophones de Montréal et d'ailleurs au pays, tout en assurant le développement physique et moral des jeunes pendant leurs temps libres⁵. Le 18 janvier 1919, avec l'ouverture officielle de la Palestre située sur la rue Cherrier, quelques mètres à l'ouest du parc La Fontaine, l'AAAN concrétise un rêve qu'elle caresse depuis le tournant du siècle, soit celui d'offrir aux Canadiens français un centre sportif qui serait le pendant du *Young Men's Christian Association* (YMCA) et du *Montreal Athletic Amateur Association* (MAAA) fondés par les Canadiens anglais de Montréal. Comme les anglophones de la ville, les Canadiens français bénéficient dorénavant d'un établissement où les hommes comme les

⁵ Gilles Janson explique qu'une femme, Madame Julien Martineau, née Joséphine Dompierre, de Sainte-Cunégonde, est en quelque sorte à l'origine de la fondation de l'AAAN. Au début des années 1890, elle prend en charge l'équipe de crosse que son fils forme avec des amis. Sous les conseils, les encouragements et les soins de Mme Martineau, l'équipe se fait connaître et les performances des joueurs attirent l'attention de « sportsmen » canadiens-français qui en 1893 en recrutent plusieurs pour faire partie de l'équipe du Club Mont-Royal de Sainte-Cunégonde. Dix des quatorze joueurs de ce club sont membres de la première équipe de crosse de l'AAAN, dont le vice-président est à l'époque l'époux de Mme Martineau. Sur les débuts de l'AAAN, voir G. Janson, *Emparons-nous du sport. Les Canadiens français et le sport au XIX^e siècle*, Montréal, Guérin, 1995, p. 129-135.

femmes ont l'occasion de pratiquer sainement et moralement des sports, dans des conditions hygiéniques et surtout dans un environnement francophone et catholique⁶.

Les propriétaires de la Palestre sont les membres à vie de l'établissement, un type d'abonnement exclusif aux hommes⁷. La plupart d'entre eux exercent des professions libérales – avocats, notaires, médecins et journalistes –, ou sont des banquiers, des hommes d'affaires, des patrons d'entreprises et des politiciens. La cotisation, fixée à cent dollars, leur donne le droit de participer à toutes les activités⁸. Ils ont accès à toutes les installations et à tous les services de l'AAAN, incluant les massages qui leur sont réservés. Ils siègent aux assemblées générales annuelles, au cours desquelles sont nommés les neuf directeurs de l'association⁹. Les directeurs se rencontrent presque toutes les semaines pour régler les questions administratives qui concernent la Palestre, comme l'établissement des horaires des cours, l'organisation

⁶ Même si la Palestre représente, aux yeux de ses fondateurs, l'idéal sportif amateur canadien-français, l'AAAN veut également former des équipes capables de remporter des compétitions contre les équipes des autres clubs. Pour ce faire, l'AAAN déroge à l'occasion à quelques-uns des critères d'admission du club, en principe réservé aux sportifs amateurs canadiens-français. L'AAAN recrute, par exemple, au tournant du siècle des joueurs anglophones et, en 1919, un joueur professionnel, Newsy Lalonde (il n'est cependant pas membre de la Palestre) pour faire partie de l'équipe de crosse du National. La crosse est alors le sport nourricier de l'association et elle y est particulièrement attachée. Depuis le XIX^e siècle, ce sport est d'ailleurs privilégié chez les hommes de la classe moyenne canadienne, car il représente pour eux un moyen de transmettre aux jeunes hommes leurs notions de masculinité et de respectabilité. G. Janson, « La Palestre nationale : Évolution de l'éducation physique et des sports chez les Canadiens français de Montréal (1894-1918) », Communication présentée au VI^e Séminaire International d'Histoire de l'Éducation physique et du Sport, Trois-Rivières, juillet 1976, p. 3; N. Bouchier, *For the Love of the Game: Amateur Sport in Small-Town Ontario, 1838-1895*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2003; Procès-verbaux du Bureau de direction (ci-après PV du BD), AAAN, 10 juin 1919 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 01). Nous utilisons l'expression « Bureau de direction » même s'il s'agit d'un anglicisme, car il s'agit du terme utilisé à l'époque pour désigner le comité d'administration de l'AAAN.

⁷ Il n'y a pas d'âge pour faire partie de cette catégorie. En juillet 1924, par exemple, un garçon de dix ans y adhère. Néanmoins, les membres à vie sont en très grande majorité des adultes.

⁸ Le coût de l'abonnement d'un membre à vie représente un montant considérable puisqu'en 1926 le revenu annuel moyen par habitant au Québec est de 363 \$. J. A. Dickinson et B. Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Québec, Les éditions du Septentrion, Nouvelle édition mise à jour, 1995, p. 239.

⁹ AAAN, *Constitution et règlements de l'Association Athlétique d'Amateurs Le National de Montréal*, 1910.

des campagnes de financement et de recrutement, et la gestion des finances¹⁰. Ils se partagent également la responsabilité des différentes sections sportives de l'AAAN.

La Palestre fait la fierté de l'AAAN comme en témoignent les descriptions élogieuses qui mettent en évidence la grandeur et le sublime de cette construction de quatre étages¹¹. Dans un dépliant sans doute rédigé pendant sa construction entre 1914 et 1918 pour le présenter à la communauté canadienne-française, en particulier aux mieux nantis dont l'AAAN cherche à obtenir l'appui financier, l'immeuble est par exemple décrit comme un « palais des sports », un « monument digne de la race canadienne » et « une institution sans rivale¹² ». L'orgueil que ressentent les directeurs de l'AAAN à l'égard de la Palestre est évident dans la description ci-dessous qui donne en même temps un bon aperçu de l'aménagement prévu de l'immeuble :

« [Le programme du National] a pour point de départ la culture physique, et tout ce qui peut contribuer à en faciliter le développement se trouvera réuni dans le spacieux palais des Sports de la rue Cherrier. Avec l'Académie Navale d'Annapolis et l'École militaire de Westpoint aux États-Unis, Montréal pourra se flatter de posséder les appareils de gymnastique les plus perfectionnés qui existent.

Tous les jeux, tous les sports qui se pratiquent à l'intérieur seront à la disposition des amateurs et leur permettront de faire leur choix parmi les exercices physiques qui contribuent à entretenir la santé du corps – essentielle à la santé de l'âme. [...] Contentons-nous de mentionner les principales attractions, en partant du soubassement. C'est d'abord un superbe jeu de quilles avec 8 allées et une galerie de tir, puis, au premier étage le bain monumental, de proportions olympiques, unique à Montréal;

¹⁰ Les directeurs transmettent leurs directives à un gérant qui assure l'administration quotidienne de l'immeuble. Ce dernier est responsable des autres employé-e-s du club – entraîneur-se-s, professeur-e-s de gymnastique et de natation, et gardiens (des vestiaires, de l'édifice et des salles de quilles et de billard). En outre, il rapporte les problèmes de comportement des membres et des employé-e-s aux directeurs.

¹¹ Aujourd'hui, l'immeuble de la Palestre (840, rue Cherrier) abrite l'Agora de la danse de l'UQÀM.

¹² AAAN, *Le National. Le palais de culture physique des Canadiens français*, [1914-1918], p. 2.

à côté une superbe salle de douches, les bureaux de l'administration et plusieurs salles de réunions.

Au second étage, le fameux gymnase, très vaste, dont l'installation réserve des surprises aux amateurs les plus avertis. Une large galerie, qui pourra également servir à l'entraînement, domine le gymnase. Le jeu de balle au mur, l'un des plus beaux du continent américain, que tous nous avons pratiqué au collège, éveillera dans nos esprits bien des souvenirs; ce ne sera pas un des jeux les moins populaires du « National ». En face du grand escalier s'ouvrent la salle des cartes et la bibliothèque.

Au troisième étage, nous pénétrons dans la grande salle de billard où une quinzaine de tables ou plus seront à la disposition des joueurs. Attendant à cette salle se trouve une grande galerie pour les spectateurs qui voudront suivre les évolutions du jeu de balle.

Au quatrième étage, superbement aménagé, la salle de concerts, de conférences, de réunions familiales, des euchres, une des mieux installées de la métropole, forment en quelque sorte le couronnement de l'œuvre.¹³ »

Vaste, grande, large, superbement installée et équipée, « l'œuvre monumentale » du National se classerait ainsi, aux dires de ses bâtisseurs, parmi les meilleurs centres sportifs de l'Amérique du Nord. Dans cet immeuble, l'AAAN estime que les Canadiens français auront l'occasion de s'entraîner adéquatement pour ensuite être en mesure de se distinguer ailleurs dans le pays et sur la scène internationale. En 1927, Lorenzo Prince, le responsable de la section des échecs, un jeu classé dans la catégorie des sports sociaux, en est toujours persuadé lorsqu'il affirme qu'il « n'y a aucune raison au monde, pour qu'un Canadien français ne soit pas champion du Canada, et n'aille pas, ensuite, conquérir d'autres lauriers sur les scènes internationales du monde entier¹⁴ ». Pour l'AAAN, la Palestre garantirait ainsi la gloire des Canadiens français dans le domaine sportif.

¹³ *Ibid.*, p. 3.

¹⁴ AAAN, Rapport annuel, 1927 (UQÀM-SAGD, 1P-138, 10).

En outre, le salon, la bibliothèque, les salles de concert, de conférence et de réunion et, à partir de 1920 le fumoir, offrent autant d'occasions pour les membres de nouer des relations d'affaires. Comme l'explique l'AAAN dans la seconde moitié des années 1910, la fréquentation du centre sportif contribuera certainement au succès professionnel des Canadiens français :

« Il ne faut pas oublier que [...] nos Canadiens français arriveront à mieux se connaître et à se créer de précieuses relations sociales; et lorsque l'on songe au rôle important que jouent ces relations sociales dans le domaine des affaires, l'exemple de nos amis anglais est là pour le démontrer, on peut dire que nos Canadiens français trouveront au « National » un centre de fréquentation et qui directement et indirectement contribuera à leur succès dans la vie.¹⁵ »

L'AAAN établit ainsi un lien entre la réussite économique des Canadiens anglais de la ville et leur participation à des clubs sportifs¹⁶. À son avis, cela leur permet de s'illustrer dans la société industrielle, alors que les Canadiens français, à l'inverse, dépériraient. Elle endosse ainsi le discours sur les sports, profondément empreint de nationalisme, qui est alors véhiculé par les autres membres de la classe moyenne et que nous avons déjà exposé. Comme eux, les membres dirigeants de l'AAAN estiment que l'organisation des sports amateurs contrera les effets néfastes du mode de vie industriel et urbain, notamment la sédentarité, l'alcoolisme et l'oisiveté qui

¹⁵ AAAN, *Le National...*, p. 4. Le centre sportif du MAAA compte également, en plus des installations sportives, plusieurs lieux de rencontre pour les membres, comme une salle à manger, une bibliothèque et un fumoir. Voir D. Morrow, *A Sporting Evolution...*, p. 70-76, pour une description de l'immeuble situé sur la rue Peel, où le MAAA emménage en 1905.

¹⁶ De la fin du XIX^e siècle à la Première Guerre mondiale, Montréal est le centre économique du Canada majoritairement contrôlé par les anglophones de la ville. J. A. Dickinson et B. Young, *Brève histoire...*, p. 235-238. Sur l'organisation des sports amateurs chez les anglophones de Montréal au XIX^e siècle, voir A. Metcalfe, *Canada Learns to Play. The Emergence of Organized Sport, 1807-1914*, Toronto, McClelland and Stewart, 1987; G. Poulter, *Becoming Native in a Foreign Land. Sport, Visual Culture & Identity in Montreal, 1840-85*, Vancouver, UBC Press, 2009.

causent la soi-disant déchéance de la « race »¹⁷. Elle voit donc dans la grandeur de l'immeuble celle qu'elle souhaite ardemment pour le futur de la « race canadienne-française ». Comme l'illustre la page couverture, reproduite à la page suivante, du dépliant déjà mentionné, l'association espère en effet produire à la Palestre des Canadiens français performants. Ces derniers viriliseront la « race » qui serait alors en mesure de s'affirmer face à la puissance anglo-saxonne.

¹⁷ Voir, par exemple, F. Desrochers, « Aimons notre Palestre », Rapport annuel, 1924 (UQÀM-SAGD, 1P-138, 5) et le rapport annuel de la section de la lutte, écrit par J.-R. Bonnier, en 1925 (UQÀM-SAGD, 1P-138, 6).



Illustration 2 : La page couverture du dépliant promotionnel de l'AAAN, *Le National. Le palais de culture physique des Canadiens français*, [1914-1919], illustre clairement les aspirations nationalistes que l'association poursuit en construisant la Palestre, un lieu de virilisation de la « race canadienne-française ».

L'AAAN invite tous les Canadiens français à s'abonner à la Palestre : « Eh bien, alors, petits et grands, maigres et gros, filles et femmes, jeunes et vieux, [...] laissez-moi vous dire : 'Embarquez-vous dans la nacelle'... de notre Palestre¹⁸ », lance en 1924 l'avocat Félix Desrochers. Ce faisant, l'association veut que le plus grand nombre possible profite des bienfaits de la pratique sportive, comme l'explique en 1920 Marcel Helbert, professeur de culture physique : « Le souci d'améliorer les faibles, de faire bénéficier tout le monde des bienfaits des exercices corporels en les mettant à la portée de tous doit passer avant celui de former quelques sujets d'élite¹⁹ ». Puisqu'ils incarnent l'avenir, les jeunes reçoivent une attention particulière de la part des dirigeants qui recrutent régulièrement des membres dans les écoles de la CÉCM et à l'Université de Montréal. Ils incitent les directeurs de ces établissements à payer les inscriptions de quelques-uns de leurs meilleurs élèves, pour qui le National offre un tarif spécial²⁰, et ils encouragent également les patrons de commerces ou de compagnies à payer les inscriptions de leurs employé-e-s qui bénéficient eux aussi de réductions sur le prix de l'abonnement²¹. Les Canadiens français qui ne sont pas référés par des directeurs d'écoles, des enseignants ou des

¹⁸ F. Desrochers, « Aimons notre Palestre... », 1924 (UQÀM-SAGD, 1P-138, 5).

¹⁹ M. Helbert, « La culture physique au National », Rapport annuel de l'AAAN, 1920 (UQÀM-SAGD, 1P-138, 3).

²⁰ Par exemple, en septembre 1920, les étudiants de l'Université de Montréal doivent payer 8 \$ par an pour s'abonner, comparativement à 15 \$ pour un homme adulte. D'autres établissements scolaires offrent également des inscriptions à leurs étudiants, par exemple l'École technique de Montréal. En janvier 1920, les étudiants de médecine sont abonnés. L'été, l'AAAN invite les écoliers et les écolières en vacances, en particulier ceux et celles qui n'ont pas l'occasion de sortir de la ville pendant les congés scolaires, entre autres parce que leur famille n'en a pas les moyens financiers. Pendant les mois de juillet et d'août 1921, les enfants ont accès pour deux dollars aux installations, tous les jours, entre midi et 19 heures. En 1926, l'AAAN offre un abonnement spécial aux élèves du collège Loloya, au coût de 2,50 \$ (voir les PV du BD, UQÀM-SAGD, 1P-160, 1).

²¹ En novembre 1929, par exemple, la maison Eaton paie 7,50 \$ pour abonner certains employés de la compagnie.

patrons d'entreprises doivent être recommandés par deux membres à vie de l'AAAN qui garantissent la conduite irréprochable des candidats, hommes et femmes. Même si la Palestre est ouverte à tous les Canadiens français, les intéressés sont néanmoins soumis à une évaluation de leur conduite par des membres occupant une position d'autorité dans la communauté, ces derniers se réservant le droit de fermer l'accès du centre à ceux jugés « indésirables », selon l'expression utilisée, afin d'assurer sa bonne réputation²².

Une fois devenus membres, les abonnés sont classés selon leur sexe, leur âge ou leur occupation dans une catégorie à laquelle sont associés des tarifs et des horaires particuliers. Les membres actifs, pour la plupart des hommes adultes, constituent la majorité des abonnés de la Palestre. Pour quinze dollars, ils ont le droit de suivre les cours proposés au gymnase et à la piscine, de fréquenter toutes les salles de l'immeuble et d'assister à toutes les activités qu'organise l'AAAN, comme les parties de crosse et les démonstrations sportives²³. La seconde catégorie est celle des membres associés qui se divise en plusieurs sous-catégories, incluant celles des écoliers, des collégiens, des universitaires, des juniors et des employé-e-s de certaines compagnies avec qui l'association a conclu une entente²⁴. À partir de 1922, l'AAAN propose un abonnement « vacances » pour les mois de juillet et d'août. Il est également possible de pratiquer un sport à la Palestre sans en être officiellement membre. Les intéressés payent une contribution spéciale pour jouer au golf, au tennis

²² Les sources sont malheureusement muettes quant aux raisons pour lesquelles des candidat-e-s ne trouvent pas de « parrains » parmi les membres à vie. Les Juifs sont les seuls à être systématiquement exclus du club. PV du BD de l'AAAN, 28 août 1925 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 1).

²³ AAAN, Rapport annuel, 1922 (UQÀM-SAGD, 1P-138, 5).

²⁴ Les juniors regroupent les jeunes de moins de dix-huit ans qui ne fréquentent pas d'établissement scolaire.

ou aux jeux d'échecs et de dames, mais ils n'ont accès qu'aux installations du sport auquel ils sont abonnés. Des femmes font partie de ces différentes sous-catégories de membres associés, en particulier en tant qu'écolières et vacancières. Entre les mois de juin 1925 et septembre 1926, au moins 79 employées de la compagnie de téléphone Bell s'abonnent²⁵. La plupart des femmes ont cependant le statut de membres associés féminins qui coûte dix dollars par année. Comme les autres membres associés, elles payent leur abonnement moins cher que les membres actifs, ce qui limite leur accès à l'immeuble, ainsi qu'aux activités organisées et aux services offerts.

Pendant douze ans, les directeurs et les autres membres à vie font de leur mieux pour assurer le succès de la Palestre dont l'existence est menacée par des problèmes financiers dès son inauguration. Le remboursement d'une lourde hypothèque, qui s'ajoute aux dépenses courantes que requiert l'entretien de l'immeuble et des installations sportives, gruge en effet une bonne part du budget annuel de l'AAAN. Pour assurer une hausse des revenus, les directeurs organisent régulièrement des campagnes de recrutement dans des entreprises, en particulier dans les banques, ainsi que des campagnes publicitaires dans les journaux, comme *La Patrie* et *Le Canada*, pour inciter les Canadiens français à fréquenter l'établissement. L'association organise également plusieurs activités de financement pour renflouer ses coffres, dont des loteries, des combats de lutte et de boxe, des bals, des kermesses et des foires. Quelques entreprises sont également mises

²⁵ Elles étaient certainement plus nombreuses, les procès-verbaux du bureau des directeurs n'indiquant pas toujours le nombre de nouvelles abonnées de la compagnie. PV du BD, AAAN (UQÀM-SAGD, 1P-160, 1).

à contribution, comme au mois de janvier 1926, alors que le magasin Dupuis Frères patronne un souper à la Palestre²⁶.

Mais ces campagnes de recrutement et ces activités de financement ne sont pas suffisantes pour couvrir les dettes et les dépenses du centre, si bien que les dirigeants et les membres à vie doivent également payer de leurs poches pour combler les besoins financiers de l'établissement. De 1919 à 1929, l'AAAN s'enlise dans un marasme économique, alors que chaque année les dépenses sont plus élevées que les revenus. Lorsque la crise économique commence en 1929, la situation financière s'aggrave davantage. Au cours des deux années suivantes, les réunions des directeurs et les assemblées des membres à vie se font de plus en plus rares et portent presque exclusivement sur les états financiers. Il est fort probable que les membres de l'AAAN font également face à des problèmes économiques dans leur vie professionnelle et personnelle, ce qui leur laisse moins de temps pour s'occuper des affaires de la Palestre. Le recrutement devient aussi plus difficile, alors que de nombreuses personnes perdent leur emploi et qu'elles ne sont plus en mesure de payer l'inscription²⁷. En 1931, l'AAAN vend donc la Palestre à l'ACJC.

En fondant la Palestre, l'AAAN a comme premier objectif d'offrir aux hommes un lieu où ils pourraient améliorer leurs performances sportives, tout en nouant des relations sociales qui garantiraient leur succès en affaires. Plus qu'un centre sportif, la Palestre incarne les ambitions nationalistes des membres de la classe

²⁶ PV du BD, 27 janvier 1926 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 1).

²⁷ La Crise économique des années 1930 cause aussi beaucoup de torts aux sports amateurs ailleurs au pays. C. Howell, *Blood, Sweat, and Cheers. Sport and the Making of Modern Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2001, p. 64-65.

moyenne qui cherchent à viriliser la « race » canadienne-française de manière à ce qu'elle puisse affronter le monde moderne à l'égal des Canadiens anglais. Mais si les aspirations de l'AAAN concernent avant tout les hommes, les femmes sont également admises à la Palestre; nous nous attachons maintenant à retracer leur expérience dans l'immeuble en la comparant avec celle des Montréalaises qui fréquentent le YWCA.

II. Les sportives de la Palestre et du YWCA

Qui sont les femmes qui fréquentent la Palestre et le YWCA? Quels sports pratiquent-elles? Et, plus particulièrement pour les abonnées de l'AAAN, quel accès ont-elles aux installations sportives? Voilà les principales questions auxquelles cette partie tente de répondre. Nous verrons que les jeunes travailleuses constituent une bonne part de l'effectif féminin de l'AAAN, tout comme celui du YWCA d'ailleurs. Mais, alors que ces dernières ont accès à tous les services du HED, l'AAAN pose certaines limites à la fréquentation de son centre sportif par les femmes, car elle le voit comme un lieu avant tout dédié aux intérêts de la classe moyenne masculine. Une baisse du nombre d'inscriptions féminines en 1926, et donc des revenus qu'elle retire, l'amène cependant à favoriser davantage la participation féminine, notamment en augmentant le nombre de sports auxquels elles peuvent s'adonner²⁸.

²⁸ Dans le dernier quart du XIX^e siècle, les besoins financiers des universités canadiennes sont aussi l'une des raisons pour lesquelles les femmes ont été acceptées dans ces institutions jusqu'alors exclusivement masculines. Alison Prentice, *et. al.*, *Canadian Women. A History*, Scarborough, Thomson Nelson, Second Edition, 2004, p. 173-174.

a) De jeunes travailleuses sportives

De janvier 1919 jusqu'en décembre 1929, les procès-verbaux des réunions des directeurs de l'AAAN recensent le nombre de nouveaux membres qui s'abonnent à la Palestre dans les différentes catégories, incluant les membres féminins. De plus, jusqu'au mois de juin 1925, l'âge et la profession des nouveaux membres féminins sont spécifiés respectivement dans 61,16 % et 34,41 % des cas. Ces informations permettent de brosser un portrait assez représentatif des premières Canadiennes françaises qui ont décidé de s'abonner à ce centre sportif²⁹. Pour le YWCA, nous ne disposons malheureusement pas de données aussi détaillées. Néanmoins, les rapports mensuels du HED et les rapports annuels du YWCA mentionnent à partir de 1927 le nombre de fréquentations mensuelles et annuelles du gymnase et de la piscine. De même, ces documents donnent à l'occasion quelques précisions sur la composition de l'effectif, ce qui permet d'avoir une bonne idée des femmes qui fréquentent l'institution pendant les années 1920.

En moyenne, les membres féminins représentent 19,65 % des nouveaux membres qui s'abonnent à la Palestre de janvier 1919 à décembre 1929 (voir le tableau 1). Au cours des huit premiers mois suivant son ouverture, elles comptent seulement pour 12 % des inscriptions, mais elles atteignent 28,56 % des nouveaux membres pour la saison 1919-1920 et même le tiers des abonnements en 1920-

²⁹ Contrairement aux écolières qui, en règle générale, fréquentent la Palestre à la suite d'une recommandation de leur établissement scolaire ou aux vacancières qui s'abonnent uniquement pour les mois d'été, les membres féminins choisissent de fréquenter la Palestre durant toute la saison sportive de l'AAAN en payant leur inscription.

1921³⁰. Ces taux d'abonnements, qui ne sont pas égalés par la suite, s'expliquent probablement par l'embauche d'une professeure de culture physique en novembre 1919. Celle-ci répond à une demande que formulent des membres féminins quelques mois plus tôt. Elles avaient alors menacé l'AAAN de réclamer un remboursement si une professeure de culture physique n'était pas incessamment embauchée pour remplacer Émile Maupas, l'homme qui occupait le poste depuis l'inauguration de l'immeuble³¹. De plus, le premier programme de natation s'adressant aux femmes est mis en vigueur au mois de janvier 1921. Ces deux événements expliquent vraisemblablement la hausse des effectifs féminins, puisque la gymnastique et la natation comptent parmi les pratiques sportives féminines les plus populaires de l'établissement comme nous le verrons plus loin.

³⁰ Les saisons commencent au mois de septembre et se terminent au mois d'août de l'année suivante.

³¹ Lorsque les femmes formulent cette demande, les directeurs cherchent déjà deux professeurs de gymnastique en France (un professeur pour la section masculine et une professeure pour la section féminine), où ils sont assurés que ces enseignants ont reçu une formation en français. Monsieur et Madame Helbert, fort probablement un couple, sont embauchés au mois de novembre 1919.

Tableau 1 : Nombre et pourcentage de femmes par rapport au nombre total de nouveaux membres à la Palestre nationale, 1919-1929³²

Saisons	Nombre total de nouveaux membres	Membres féminins		Membres féminins d'autres catégories		% total de femmes par rapport au nombre total de nouveaux membres
		Nombre	%	Nombre	%	
1919	1 481	177	11,95 %	7	0,47 %	12,42 %
1919-	956	273	28,56 %	---	---	28,56 %
1920-	1 152	383	33,25 %	---	---	33,25 %
1921-	772	106	13,73 %	---	---	13,73 %
1922-	732	145	19,81 %	17	2,32 %	22,13 %
1923-	878	163	18,57 %	18	2,05 %	20,62 %
1924-	827	156	18,86 %	130	15,72%	34,58 %
1925-	809	140	17,31 %	23	2,84 %	20,15 %
1926-	784	88	11,22 %	2	0,26 %	11,48 %
1927-	772	149	19,30 %	87	11,27	30,57 %
1928-	688	159	23,11 %	103	14,97	38,08 %
1929	277	51	18,41 %	6	2,17 %	20,58 %
Total	10 128	1 990	19,65 %	393	3,88 %	23,53 %

Sources : Ces statistiques ont été compilées en dépouillant les PV du BD de l'AAAN, de 1919 à 1929 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 1).

Le pourcentage de nouvelles abonnées augmente lorsque les autres catégories d'abonnements, en particulier celles des « scolaires » et des « vacances », sont prises en compte³³. Les femmes représentent alors en moyenne 23,53 % des nouveaux abonnements annuels et, en 1928-1929, elles atteignent même 38,08 %, un pourcentage qui était descendu à 11,48 % en 1926. Même si les femmes ne sont pas majoritaires parmi les membres de la Palestre, elles représentent néanmoins presque

³² L'année 1929 ne concerne que les nouveaux abonnements entre les mois de septembre et de décembre, soit jusqu'au moment où les directeurs ne les recensent plus dans les procès-verbaux de leurs réunions.

³³ Annexe 1 : Les nouvelles inscriptions à la Palestre nationale entre 1919 et 1929 selon les différentes catégories d'abonnement

un nouveau membre sur quatre. Dans le seul centre sportif canadien-français des années 1920, la participation féminine ne fait donc pas figure d'exception.

Toutefois, les 2 383 femmes que l'AAAN attire en onze ans à la Palestre sont à peine supérieures en nombre à celles qui fréquentent annuellement le HED du YWCA³⁴. En 1927, en effet, 1 817 sportives s'y inscrivent alors que quatre ans plus tard, elles sont 2 081 à le fréquenter³⁵. Ni la Palestre, ni le YWCA ne précisent le pourcentage de membres qui renouvellent leur abonnement, ce qui rend délicate la comparaison des chiffres donnés par les deux institutions. Il est fort probable qu'un certain nombre de membres du YWCA renouvellent leur inscription pendant quelques années. De même, il est vraisemblable que de nouvelles membres de la Palestre demeurent abonnées pour plus d'une saison. Mais il est peu probable que ce soit le choix de la plupart d'entre elles et que les 2 383 femmes recensées fréquentent l'établissement au cours de la saison 1929-1930. Les sportives sont donc certainement plus nombreuses au YWCA, même s'il est impossible de savoir exactement dans quelle proportion. La plus grande popularité du YWCA signifie une plus grande participation des Anglo-Montréalaises aux sports par rapport aux francophones de la ville. Néanmoins, les deux établissements ne sont pas fermés aux membres de l'autre communauté linguistique. Dans les années 1920, le YWCA ouvre ses portes à toutes les femmes, peu importe leur appartenance religieuse, permettant ainsi à des Montréalaises catholiques, dont les francophones, de le fréquenter si elles

³⁴ Le chiffre 2 383 totalise le nombre de membres féminins (1 990) et les femmes des autres catégories d'abonnement (393); voir le tableau 1.

³⁵ En 1929, le nombre des inscriptions atteint un sommet avec 3 400 abonnements. En 1928, elles sont 2 017 abonnées et, en 1930, le HED compte 2 081 membres. Ailleurs au Canada, les HED des YWCA attirent aussi des centaines de membres. D. L. Pedersen, *The Young Women's Christian Association in Canada...*, p. 261.

le désirent³⁶. À la Palestre, quelques prénoms et noms des nouvelles abonnées ont une consonance anglophone, un indice laissant croire que des anglophones y sont inscrites, mais leur présence est rare, voire exceptionnelle, puisqu'en dix ans, on n'en recense que quarante-cinq³⁷. En d'autres termes, même s'il est fort probable que des anglophones fréquentent la Palestre et des francophones, le HED, l'effectif des deux centres sportifs est généralement divisé selon l'appartenance linguistique.

De 1919 à 1925, les sportives de la Palestre ont en moyenne entre 21 et 26 ans (voir le tableau 2). Les femmes dans la trentaine représentent en moyenne 15,23 % des inscriptions, alors que celles âgées de plus de 40 ans sont plus rares, ne comptant que pour 2,41 % des nouveaux membres féminins. Les abonnées âgées de moins de 20 ans ne constituent quant à elles que 22,92 % du total, un pourcentage qui exclut les abonnements scolaires et de vacances. En somme, la majorité des abonnées, soit en moyenne 59,44 %, se trouve dans la vingtaine, le nombre de femmes de plus de trente ans et de moins de vingt ans se répartissant équitablement autour de cette moyenne.

³⁶ Dorothy Ross, *Montreal Young Women's Christian Association. A History*, 1968 (BAC, MG28I240, vol. 33).

³⁷ Il est probable que les anglophones de la Palestre sont des catholiques. Nous avons seulement retenu les abonnées dont les prénoms et les noms ont des consonances anglophones, ce qui augmente les probabilités qu'elles aient l'anglais comme langue maternelle. Nous n'avons pas tenu compte des prénoms qui, comme Alice ou France, ont la même orthographe en français et en anglais. Les noms retenus sont un indice que quelques anglophones ont possiblement fréquenté la Palestre, mais ne peuvent pas être interprétés comme une certitude. L'historien Jocelyn East a utilisé cette méthode dans son analyse des fondateurs d'associations sportives au Québec des années 1900 à 1967. J. East, *Les dynamismes organisationnels de l'institutionnalisation du sport au Québec (1900-1967)*, Thèse de Ph.D. (Histoire), Université Laval, 2002, p. 232.

Tableau 2 : Nombre et pourcentage des membres féminins de la Palestre nationale selon leur âge, 1919-1925

Tranches d'âges	1919-1920		1920-1921		1921-1922		1922-1923		1923-1924		1924-1925	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
5-9 ans	---	---	6	1,90 %	---	---	---	---	---	---	---	---
10-14 ans	2	1,43 %	27	8,57 %	10	14,08 %	---	---	3	2,80 %	4	4,82 %
15-19 ans	17	12,14 %	53	16,83 %	18	25,35 %	7	10,14 %	19	17,76 %	18	21,69 %
20-24 ans	49	35 %	125	39,68 %	26	36,62 %	27	39,13 %	33	30,84 %	21	25,30 %
25-29 ans	39	27,86 %	59	18,73 %	13	18,31 %	25	36,23 %	24	22,43 %	22	26,51 %
30-34 ans	24	17,14 %	29	9,21 %	3	4,23 %	6	8,70 %	14	13,08 %	10	12,05 %
35-39 ans	8	5,71 %	11	3,49 %	1	1,41 %	3	4,35 %	9	8,41 %	3	3,61 %
40-44 ans	1	0,71 %	5	1,59 %	---	---	1	1,45 %	4	3,74 %	5	6,02 %
45-49 ans	---	---	---	---	---	---	---	---	1	0,93 %	---	---
Total	140		315		71		69		107		83	
Âge moyen	25 ans		23 ans		21 ans		25 ans		26 ans		24 ans	

Sources : Les informations sont tirées du dépeuillement des procès-verbaux du bureau de direction de l'AAAN. L'âge de quelques femmes commence à être spécifié à partir du mois de décembre 1919. Il est indiqué pour la dernière fois au mois de juin 1925 (UQAM-SAGD, 71P-160, 1).

Comme d'autres jeunes femmes des années 1920, plusieurs des sportives de la Palestre exercent un emploi salarié. Les femmes travaillant dans le secteur de l'administration sont nettement majoritaires puisqu'elles représentent 69,05 % des abonnées dont l'occupation est spécifiée (voir le tableau 3). Le secteur de la mode en compte 11,55 %, alors que celui des communications, du commerce, de l'enseignement, de la culture et de l'industrie incluent chacun moins de 5 % des membres féminins. Les occupations des sportives de la Palestre reflètent la situation des jeunes femmes des classes moyennes qui exercent une occupation salariée dans l'entre-deux-guerres, alors qu'à cette époque, elles se retrouvent dans le domaine des services dont font partie la très grande majorité des secteurs d'emplois recensés. Ces emplois sont alors considérés comme les plus respectables pour la main-d'œuvre féminine³⁸. Ces jeunes travailleuses ont souvent bénéficié d'une formation spécialisée et elles gagnent un salaire généralement plus élevé que la moyenne de la main-d'œuvre féminine³⁹. Certaines d'entre elles paraissent ainsi utiliser une partie de ce salaire pour s'abonner à un centre sportif et occuper leur temps libre. La Palestre apparaît cependant inaccessible aux ouvrières.

³⁸ Le secteur industriel compte uniquement deux contremaîtresses, soit des femmes qui gagnent un salaire plus élevé que la majorité des travailleuses de l'époque. Sur la respectabilité des emplois du secteur tertiaire, voir K. Boyer, « Re-Working Respectability. The Feminization of Clerical Work and the Politics of Public Virtue in Early Twentieth-Century Montreal », dans T. Myers, *et. al.*, dir. *Power, Place and Identity. Historical Studies of Social and Legal Regulation in Quebec*, Proceedings of a Montreal History Group Conference, May 1996, A Publication of the Montreal History Group, 1998, p. 151-168.

³⁹ M. Dagenais, dans « Itinéraires professionnels masculins et féminins en milieu bancaire : le cas de la Banque d'Hochelaga, 1900-1929 », *Labour/Le travail*, vol. 24 (automne 1989), p. 45-68, explique que les occasions de travail dans les banques au début du XX^e siècle représentent une situation enviable pour les femmes de l'époque, comparée aux autres emplois qui sont offerts à la main-d'œuvre féminine.

Tableau 3 : Nombre de membres féminins selon leur secteur d'emploi, Palestre nationale, 1919-1925⁴⁰

Secteur d'emploi	Nombre d'abonnées	Pourcentage
Administration	299	69,05 %
Mode	50	11,55 %
Santé	30	6,93 %
Communication	20	4,62 %
Commerce	12	2,77 %
Enseignement	10	2,31 %
Culture	7	1,61 %
Industriel	2	0,46 %
Autres	3	0,69 %
Total	433	100 %

Source : Ces informations sont tirées des procès-verbaux du bureau de direction de l'AAAN (UQÀM-SAGD, 1P-160, 1).

Au YWCA, les professions des membres ne sont pas indiquées de manière aussi détaillée qu'à la Palestre. Il est néanmoins possible de dégager un portrait d'ensemble sur la base de certains indices. Ainsi, en 1924, le HED fait face à des problèmes financiers qui l'amènent à chercher des moyens d'augmenter le nombre de ses abonnées. Il décide alors de lancer une campagne publicitaire qui ciblerait spécifiquement les travailleuses. L'idée retenue consiste à glisser un dépliant vantant les services que propose le HED dans les enveloppes de paye d'employées de diverses compagnies de Montréal. Le département propose cette idée en premier lieu au propriétaire du grand magasin *Morgan's*, situé sur la rue Sainte-Catherine, une des principales artères commerciales de la ville. Mais, celui-ci refuse, car il craint qu'en insérant le dépliant publicitaire d'une organisation protestante dans une enveloppe

⁴⁰ Voici les emplois les plus fréquents dans chaque secteur : Administration : sténographes, employées de bureau, incluant les banques, assistantes-comptables; Mode : modistes, couturières, mannequins, coiffeuses; Santé : infirmières; Communication : Opératrices de téléphone, télégraphistes; Commerce : caissières, vendeuses; Enseignement : professeures (de danse, de piano) et institutrices; Culture : artistes, bibliothécaire, journaliste; Industriel : contremaîtresses; Autres : gouvernante, logeuse, ménagère.

personnellement adressée à ses employées francophones – soit environ 60 % des travailleuses du magasin, selon son estimation –, il soit inondé de demandes similaires de la part de l'Église catholique⁴¹. Le propriétaire de *Morgan's* accepte cependant de placer des affiches dans son entreprise, ainsi que de mettre des dépliants à la disposition des employées dans les salles réservées aux membres du personnel. Le HED reprend cette idée et demande à d'autres compagnies et magasins de faire de même⁴².

Entre 1927 et 1931, des employées de la Banque de Montréal, de la Banque de Toronto, de la *Royal Bank*, des compagnies *Bell Telephone*, *Northern Electric Compagny* et *Cortecelli Silk Manufacturing*, ainsi que des magasins *Ogilvy*, *Eaton's* et *Henry Birks & Sons* s'abonnent au HED, laissant vraisemblablement croire que les jeunes travailleuses dans le domaine des services forment une part non négligeable des membres du département. Dans les années 1920, les jeunes travailleuses célibataires, âgées de 15 à 25 ans, issues de la classe moyenne et exerçant un emploi dans le secteur tertiaire constituent d'ailleurs une large part des membres du YWCA⁴³. Les étudiantes et les écolières sont également bien représentées au HED, alors que la *McGill School of Physical Education* et le *Royal Victoria College* les encouragent à fréquenter le YWCA et que quelques écoles privées de la ville, telles

⁴¹ *Morgan's* explique également que les enveloppes de paye ne sont pas préparées selon le sexe des employés et que, par conséquent, glisser un dépliant dans celles des femmes, et non dans celles des hommes, engendrait un travail supplémentaire. Voir *Physical Committee Minute*, 25 avril 1924 (BAC, MG28I240, vol. 11).

⁴² Les autres compagnies et magasins sont *Murphy's*, *Goodwins*, *Northern Electric Compagny* et *Ogilvy*. Le HED contactera également la compagnie de téléphone Bell. *Physical Committee Minute*, 18 septembre 1924 (BAC, MG28I240, vol. 11).

⁴³ E. M. Davies, *The Montreal YWCA and Its Role in the Advancement of Women, 1920-1960*, Mémoire de M.A. (Histoire), Concordia University, 1991, p. 57.

que la *Weston High School* et la *Miss Edgar & Cramp School*, utilisent les installations sportives de l'établissement. Dans les autres YWCA du Canada, les jeunes travailleuses sont aussi les plus nombreuses à fréquenter les HED. À Toronto, par exemple, entre 1910 et 1920, le YWCA est le seul lieu où les femmes qui n'ont pas les moyens financiers de s'abonner à des clubs privés, peuvent pratiquer des sports organisés. À la même époque, à Ottawa, à Winnipeg ou à Hamilton, les dirigeantes des YWCA veulent construire des gymnases et des piscines afin de donner entre autres l'occasion aux jeunes travailleuses de pratiquer des sports⁴⁴. Néanmoins, l'exemple du HED de Montréal montre que les services semblent hors de prix pour un bon nombre d'ouvrières.

En somme, dans les années 1920, les femmes de la Palestre se taillent une place tout de même respectable parmi les membres de ce centre sportif francophone, même si elles ne font pas le poids par rapport aux effectifs du HED. Les sportives sont donc plus nombreuses chez les Anglo-Montréalaises que chez les francophones de la ville, une situation déjà relevée par l'historiographie⁴⁵. Mais, mise à part cette différence significative dans le nombre des abonnements, les membres de la Palestre et du YWCA ont plusieurs points communs. Les jeunes travailleuses éduquées et fort probablement célibataires qui exercent un emploi dans le secteur des services, en particulier dans les bureaux, les banques et les magasins, apparaissent comme étant les plus susceptibles de s'abonner tant à la Palestre qu'au HED, suivies par la jeunesse étudiante. Ce portrait est similaire à celui des jeunes femmes des grandes

⁴⁴ D. L. Pedersen, *The Young Women's Christian Association in Canada...*, p. 255-256.

⁴⁵ M. A. Hall, *The Girl and The Game. A History of Women's Sport in Canada*, Peterborough, Broadview Press, 2002.

villes américaines et européennes qui, grâce à la relative indépendance économique qu'elles acquièrent en travaillant, s'adonnent dans les années 1920 à des activités sportives pour meubler leurs loisirs⁴⁶.

b) L'accès aux installations sportives

Les membres féminins de la Palestre ont un accès limité aux installations, aux services et aux activités organisées par l'AAAN, ce qui contribue à les maintenir à la marge du domaine sportif, avant tout perçue comme masculin. Ainsi, elles ne peuvent pas fréquenter le centre tous les jours, ni pendant toutes les heures d'ouverture, soit habituellement de 13 heures à 23 heures, du lundi au dimanche inclusivement. Les horaires qui leur sont réservés changent régulièrement, comme ceux des autres catégories d'abonnement, selon les nouveaux cours offerts ou les arrangements spéciaux que négocient les directeurs avec des compagnies ou des établissements scolaires. En décembre 1919, par exemple, les jeudis matins leur sont réservés⁴⁷. De plus, des heures de fréquentation leur sont attribuées selon les différentes activités physiques qu'elles pratiquent. En novembre 1919, elles ont un accès exclusif à la piscine quatorze heures et demie par semaine, incluant les deux heures et demie du

⁴⁶ Voir, par exemple, K. Peiss, *Cheap Amusements. Working Women and Leisure in Turn-of-the-Century New York*, Philadelphia, Temple University Press, 1986; C. Strange, *Toronto's Girl Problem : The Perils and Pleasures of the City, 1880-1930*, Toronto, University of Toronto Press, 1995; C. Bard, *Les garçonnnes . Modes et fantasmes des Années folles*, Paris, Flammarion, 1998; C. Comacchio, *The Dominion of Youth. Adolescence and the Making of Modern Canada, 1920 to 1950*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2006.

⁴⁷ Avec les matinées du samedi réservées aux écoliers et aux écolières, ce sont les deux seules journées de la semaine où la Palestre ouvre à 9 heures et demie.

jeudi matin, tandis qu'au mois d'octobre 1923, elles peuvent fréquenter la salle de quilles environ onze heures par semaine, soit le lundi et le mercredi après-midi avec les membres masculins, et le jeudi soir de 17 h à 22 h, une période réservée aux femmes. En dehors des heures qui leur sont accordées, les membres féminins n'ont cependant pas accès aux installations sportives, ce qui restreint leur fréquentation et rend sans doute plus difficile la conciliation des pratiques sportives avec leurs obligations familiales ou professionnelles.

De plus, les membres féminins ne sont pas systématiquement admises aux activités organisées par l'AAAN, car leur présence doit parfois être acceptée par les directeurs⁴⁸. Si elles y sont toujours autorisées, souvent gratuitement, sinon à un prix très bas, en ne les admettant pas automatiquement, l'association rappelle aux femmes que ces activités ne leur sont pas destinées en premier lieu et que leur présence relève avant tout d'un privilège, alors que pour les membres masculins adultes de l'établissement il s'agit d'un droit. Même si cette politique affecte également les jeunes hommes qui bénéficient des tarifs d'abonnement des membres associés, ces derniers auront toutefois la possibilité, s'ils le souhaitent, de grossir les rangs des membres actifs ou des membres à vie de l'établissement une fois qu'ils seront plus âgés, ce qui n'est pas le cas des femmes.

En fait, la Palestre n'est pas aménagée de manière à encourager les femmes à s'y attarder une fois l'activité sportive terminée, car, contrairement aux membres

⁴⁸ Par exemple, le 7 octobre 1919, le conseil administratif accepte les femmes lors de la réception organisée pour le Prince de Galles qui visite cette année-là la Palestre. Le 8 février 1927, les femmes ont l'autorisation d'assister à une partie de basket-ball. Voir les PV du BD aux dates mentionnées (UQÀM-SAGD, 1P-160, 1).

masculins, elles n'ont pas de salle de rencontre où se rassembler. Elles en formulent pourtant la demande au mois de décembre 1925, alors qu'elles réclament à l'AAAN d'aménager un salon de thé à leur intention, ce qui leur est refusé sans plus d'explications⁴⁹. Il est vraisemblable que des raisons financières, combinées à la vision masculine des sports entretenue par les dirigeants, ont contribué à ce refus. De fait, au début des années 1920, les requêtes des membres féminins ne sont généralement pas comblées par les directeurs qui s'intéressent davantage aux besoins des membres masculins. Au mois d'octobre 1921, par exemple, les membres féminins expriment le souhait que la Palestre acquière un piano pour qu'elles puissent accomplir les exercices physiques du cours de gymnastique en suivant le rythme de la musique, ce que les directeurs refusent. Quelques jours plus tôt, ils avaient pourtant accepté d'en louer un pour égayer l'atmosphère du fumoir⁵⁰. Cette pièce, aménagée en 1920 à la suite d'une demande de 125 membres masculins, revêt une importance particulière comme salle de rencontres, car, depuis la fin du XIX^e siècle, l'acte de fumer s'insère dans la formation de l'identité masculine des membres de la classe moyenne libérale, comme l'a montré l'historien Jarrett Rudy⁵¹. Lorsque l'AAAN favorise en 1921 la location d'un piano pour le fumoir plutôt que pour les cours de gymnastique féminine, elle confirme que la Palestre est un lieu qui privilégie avant tout les intérêts de ses membres masculins.

⁴⁹ PV du BD, décembre 1925 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 1).

⁵⁰ PV du BD, octobre 1921 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 1).

⁵¹ J. Rudy, *The Freedom to Smoke. Tobacco Consumption and Identity*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005.

Mais en 1926, le nombre de nouvelles inscriptions féminines baisse, les femmes ne représentant plus que 11,48 % des nouveaux abonnements (voir le tableau 1). Cette diminution a fort probablement alarmé les directeurs confrontés à des déficits récurrents comme on l'a déjà mentionné. Dès l'année suivante, ils se montrent plus enclins à les intégrer au club. En plus de diriger une partie des efforts de recrutement vers les membres féminins, ils leur proposent, en 1927, un plus grand nombre de pratiques sportives et ils invitent même deux d'entre elles à participer à l'organisation de ces nouvelles sections. Cette année-là, Lucienne Tellier devient la première femme à faire partie d'une sous-commission sportive comme secrétaire-trésorière de la section de l'escrime, alors que l'année suivante Madame Asleck est nommée membre de la sous-commission du patin⁵². L'ajout de ces nouveaux sports, en plus du basket-ball, semble satisfaire les femmes dont les effectifs augmentent au cours des saisons 1927-1928 et 1928-1929 (voir le tableau 1). L'embauche, en 1930, d'une pianiste pour les cours de gymnastique féminine indique que, même après que le nombre de membres féminins ait augmenté, l'AAAN continue de se préoccuper de leurs attentes sans doute pour conserver leur abonnement. L'association est alors, rappelons-le, aux prises avec de graves problèmes financiers, ce qui l'encourage probablement à essayer de les contenter.

Même si, à la fin des années 1920, l'AAAN accorde davantage de place aux femmes dans la Palestre, la fréquentation féminine de ce club sportif ne peut pas

⁵² AAAN, Rapports annuels, 1927 et 1928 (UQÀM-SAGD, 1P-138, 10 et 11). Notons aussi qu'une section féminine de raquettes existe en 1929, mais les sources donnent rarement des informations à ce sujet. Précisons que, dans cette thèse, l'ajout du titre de « Madame » devant le nom indique que nous ne connaissons pas le nom de jeune fille de la personne mentionnée.

égaler celle des membres du YWCA. Pour quinze dollars, ces dernières ont accès tous les jours aux installations de l'établissement qui ouvre en matinée et ferme en soirée⁵³. Les matinées sont consacrées aux cours de danse et de badminton, et les après-midis et les soirées à tous les autres sports, en particulier au basket-ball, au base-ball intérieur et au badminton. Tous les samedis, les membres peuvent également prendre part aux soirées sociales qui ont lieu dans le gymnase. En outre, les femmes peuvent assister à des conférences sur les principes hygiéniques. Les sportives du YWCA peuvent ainsi bénéficier de services qui s'adressent spécifiquement à elles, une situation que les membres féminins de la Palestre sont loin de connaître. Qu'en est-il maintenant des pratiques sportives offertes aux abonnées des deux centres?

III. Les pratiques sportives féminines à la Palestre et au YWCA⁵⁴

Dans les jours précédents l'inauguration de la Palestre, le quotidien *La Patrie* publie, à l'initiative de l'AAAN, une série d'articles sur l'ouverture prochaine de l'immeuble afin d'inciter les Canadiens français à s'y inscrire. L'un d'entre eux

⁵³ En 1920, soit l'année d'ouverture de la piscine, les femmes y ont accès de dix heures à midi et de quatorze heures à vingt et une heures. En 1930, le gymnase ouvre à dix heures et ferme à vingt-trois heures.

⁵⁴ Précisons que toutes les informations concernant la Palestre sont tirées des PV du BD de l'AAAN (UQÀM-SAGD, 1P-160, 1) et des rapports annuels de l'association (UQÀM-SAGD, 1P-138, 1 à 10). Les renseignements sur le HED du YWCA de Montréal datant de 1920 à 1924 sont tirés des PV du *Physical Committee* (BAC, MG28I240, vol. 11). Pour les années 1927 à 1931, les informations sont tirées des rapports mensuels et des rapports annuels du HED, ainsi que des rapports annuels du YWCA (BAC, MG28I240, vol. 38 à 41). Les années et les mois au cours desquels les exemples présentés ont lieu étant indiqués dans le texte, chacune des mentions ne fera pas nécessairement l'objet d'une note séparée.

s'adresse spécifiquement aux femmes⁵⁵. Présentées comme « la compagne » de l'homme et « la mère de demain », les femmes sont encouragées à en devenir membres pour prodiguer à leur corps les soins hygiéniques nécessaires à l'atteinte d'une santé « florissante » et d'une silhouette svelte, élégante et gracieuse. À la Palestre, dit-on, elles trouveront les installations nécessaires pour « donner une apparence de solidité et de rectitude à un corps [autrement] affaissé sur lui-même ». À la piscine, la possibilité de faire « une toilette journalière » leur permettra de mettre en pratique les notions de propreté, essentielles à tout mode de vie hygiénique. L'inculcation des notions d'hygiène nécessaires au maintien d'une bonne santé que les épouses et les mères de demain doivent, selon l'AAAN, entretenir, est ainsi la raison première pour laquelle les femmes sont invitées à participer aux activités sportives de la Palestre. En outre, les habitudes de vie hygiéniques sont présentées comme garantes de la beauté féminine⁵⁶.

Selon l'historienne Diana Pedersen, les dirigeantes des YWCA du Canada présentent aussi aux femmes les exercices physiques comme un moyen d'assurer leur beauté⁵⁷. Le YWCA de Montréal a certainement mis cette idée de l'avant pour favoriser leur recrutement, alors que, par exemple, au mois de mars 1931, la doctoresse Mary Bird y prononce une conférence intitulée « The Secret of Beauty⁵⁸ ». De même, comme les autres YWCA du Canada, celui de Montréal place la santé au

⁵⁵ « Le National apprendra à la femme à se développer », *La Patrie*, 8 janvier 1919, p. 6. L'AAAN fait régulièrement paraître des articles dans les journaux francophones de Montréal, en particulier dans *La Presse*, *La Patrie*, *Le Devoir* et *Le Canada*.

⁵⁶ Cette idée est largement diffusée à l'époque en France, où les dirigeants de la Palestre cherchent une professeure de culture physique. M. L. Stewart, *For Health and Beauty. Physical Culture for Frenchwomen, 1880-1930*, Baltimore & London, The Johns Hopkins University Press, 2001.

⁵⁷ D. L. Pedersen, *The Young Women's Christian Association in Canada...*, p. 261.

⁵⁸ HED, *Annual Report*, 1931 (BAC, MG28I240, vol. 38).

cœur de ses préoccupations. Lorsqu'il offre les premiers cours de gymnastique aux Montréalaises en 1909, il souhaite en effet que les femmes prennent conscience que les exercices physiques doivent faire partie d'un mode de vie hygiénique, ce qui ne semble alors pas être le cas⁵⁹. Le nom du département au sein duquel sont organisés les sports féminins, soit le *Health Education Department*, est aussi très révélateur du lien étroit qui est alors tissé entre les pratiques sportives et la santé des femmes.

Cette dernière est surveillée au moyen d'examens médicaux, obligatoires pour toutes les femmes qui fréquentent le HED⁶⁰. Chaque année, entre 1927 et 1931, plus d'un millier d'entre elles sont ainsi examinées afin de certifier qu'elles sont en assez bonne forme physique pour s'adonner au sport auquel elles veulent participer⁶¹. Ce faisant, le HED cherche à éviter que des membres se blessent ou s'épuisent après avoir pratiqué un sport dans l'établissement, ce qui nuirait à sa réputation puisqu'une des préoccupations sociales de l'époque est, comme nous l'avons vu précédemment, que les sports nuisent à la santé des femmes au lieu de la bonifier comme ils sont supposés le faire. Cette crainte est tellement aiguë qu'au mois de janvier 1921, le HED reçoit des plaintes concernant la fréquentation de la piscine par les invitées des membres qui ne passent pas d'examens médicaux avant de se baigner⁶². Le HED s'enquiert alors de la politique en vigueur aux YWCA de New York et de Germantown qui lui confirment que toutes les femmes qui fréquentent leur

⁵⁹ *The Young Women's Christian Association of Montreal, 1874-1924* (BAC, MG28I240, vol. 33).

⁶⁰ Jusqu'en 1924, le Docteur H. MacDonald est responsable de cet examen, un local lui étant attribué dans le centre. À partir de 1924, la Doctoresse Mary Bird occupe ce poste et y restera jusqu'au tournant des années 1930. Les sportives doivent payer des frais d'environ trois dollars pour le passer.

⁶¹ Voir les rapports annuels du HED, 1927-1931 (BAC, MG28I240, vol. 38).

⁶² En 1920, les membres peuvent être accompagnées deux fois par mois par des invitées. Ces dernières payent vingt-cinq sous, ce qui leur donne droit à un laissez-passer pour se baigner.

établissement doivent, sans exception, être préalablement vues par un médecin. Au mois de février 1921, le HED rend obligatoires les examens médicaux pour les invitées, indiquant ainsi que la surveillance de la santé des femmes est intrinsèquement liée à leur participation sportive⁶³.

Même si les mêmes motifs hygiéniques et esthétiques sont invoqués à la Palestre comme au YWCA pour organiser des sports féminins, ceux-ci ne sont pas pratiqués de la même manière dans les deux établissements. Une comparaison de l'expérience des sportives permet en effet de faire ressortir certaines différences dans l'organisation des sports dans les deux centres, même si on note aussi des similitudes. Afin de les mettre en lumière, nous examinons tout d'abord la pratique de la gymnastique et de la natation, soit les deux activités les plus populaires chez les membres féminins des deux établissements, avant de nous attarder aux autres sports. Une attention particulière sera accordée à l'importance qu'attachent l'AAAN et le HED à la participation des femmes aux compétitions et aux sports d'équipe, deux aspects du domaine sportif auxquels les femmes ont moins facilement accès que les hommes.

En 1926, la Palestre offre la possibilité de pratiquer vingt-cinq sports, dont cinq sont accessibles aux femmes⁶⁴. Celles-ci peuvent suivre des cours de gymnastique et de natation, jouer aux quilles et au tennis, et faire de la raquette. En 1927, elles ont de plus la possibilité de pratiquer l'escrime, de patiner et de jouer au

⁶³ *Physical Committee minutes*, janvier et février 1921 (BAC, MG28I240, vol. 11).

⁶⁴ Les vingt-cinq sports sont : le badminton, la balle au mur, le basket-ball, le base-ball extérieur et intérieur, le billard, la boxe, les jeux de carte, les courses, la culture physique, le cyclisme, les dames, les échecs, l'escrime, le hockey, la crosse, la lutte, la natation, les patins, le polo, les quilles, la raquette, le ski, le tennis et le volley-ball.

basket-ball, le premier et le seul sport d'équipe qui leur est offert. À la fin des années 1920, les sportives de la Palestre participent aussi plus souvent à des compétitions. Leur expérience se rapproche alors de celle que vivent les membres du YWCA depuis le début des années 1920 qui dès l'ouverture de la piscine et du gymnase ont l'occasion de s'adonner de manière compétitive à plusieurs sports individuels et d'équipe, soit la culture physique, la natation, le badminton, le basket-ball, le baseball intérieur, l'athlétisme et le tennis, de même que, de manière récréative, la danse et le patin.

a) La gymnastique et la natation

À la Palestre comme au YWCA, la gymnastique est la première activité physique proposée aux femmes⁶⁵. Offerts à partir du mois de février 1919, ces cours connaissent des débuts modestes au National, mais rapidement la gymnastique s'impose comme l'une des activités les plus populaires chez les membres féminins, comme le détaille d'ailleurs en 1920 Mme Helbert, l'enseignante de cette section :

⁶⁵ Le type de gymnastique dont il est question dans cette partie est une forme de culture physique, dans la mesure où il s'agit de faire des exercices qui fortifient et qui assouplissent chaque partie du corps. À la Palestre, le terme « culture physique » est d'ailleurs souvent utilisé comme synonyme de « gymnastique ».

« L'idée [de créer une section féminine] était nouvelle, elle pouvait paraître osée; aussi les débuts furent timides. Les premiers cours réunissaient difficilement une quinzaine d'élèves; enfin au 31 décembre [1919], 50 membres, dames et demoiselles s'étaient inscrites aux cours de culture physique. Mais l'idée a fait son chemin. Au mois de mars [1920], la section féminine comptait 123 membres et une moyenne de trente à trente-cinq élèves assistait à chaque leçon. Aujourd'hui [automne 1920], ces chiffres ont doublé. La section féminine dépasse maintenant 600 membres, dont environ 300 suivent les cours par groupes de 50 à 60.⁶⁶ »

Avec réserve, quelques femmes s'inscrivent donc aux premiers cours de Mme Helbert. Le témoignage de cette enseignante sous-entend en effet qu'en 1919 la participation féminine à des activités physiques ne fait pas partie des habitudes des Canadiennes françaises puisque, selon elle, les premiers cours de gymnastique paraissent novateurs. Très vite, cependant, ces leçons gagnent la faveur d'un nombre grandissant de femmes.

Une décennie plus tôt, soit en 1909, l'organisation des premiers cours de gymnastique au YWCA suscite des réactions similaires. Les débuts sont modestes et réservés, alors que seulement quelques jeunes femmes suivent l'enseignement de Miss Barnjum, reconnue comme l'une des pionnières montréalaises dans le domaine. Une vingtaine d'années plus tard, l'auteur d'un historique portant sur le YWCA de Montréal se souvient des débuts en ces termes : « One read, too, of mothers who « with much misgiving had allowed their daughters to attend the classes », and who happily were so carried away by maternal pride in the results, that their fears for

⁶⁶ R. Helbert, « La culture physique et la section féminine au National », Rapport annuel de l'AAAN, 1920 (UQÀM-SAGD, 1P-138, 3). Rappelons qu'Émile Maupas en est l'instructeur. Il quitte ce poste en septembre 1919 au moment de l'arrivée tant attendue de la part des membres féminins et des directeurs, de Mme Helbert, professeure de culture physique recrutée en France.

propriety were forgotten.⁶⁷ » À cette époque, la participation féminine à des activités physiques ne fait visiblement pas encore partie des comportements attendus des jeunes femmes, sans doute un héritage des croyances médicales de l'époque victorienne⁶⁸.

Néanmoins, les dirigeantes du HED de Montréal, comme celles des départements similaires dans les YWCA du Canada, sont alors convaincues que la gymnastique est un moyen d'améliorer la santé des futures mères de famille, tout en haussant la productivité des jeunes femmes sur le marché du travail⁶⁹. Elles jugent aussi qu'une bonne santé est synonyme d'un bon caractère. Au tournant des années 1910, le YWCA semble avoir persuadé des mères montréalaises de ces idées, alors que certaines d'entre elles inscrivent leurs filles aux cours de gymnastique et bravent, par la même occasion, les conventions sociales en vigueur. Les bienfaits des exercices physiques sur la corporalité féminine semblent être rapidement reconnus, alors qu'une décennie plus tard, la gymnastique compte parmi les activités les plus populaires du YWCA. Des cours sont offerts chaque session, soit de janvier à mai et d'octobre à décembre, et intéressent chaque année environ le quart des membres du HED⁷⁰.

Ainsi, tant à la Palestre qu'au YWCA, les cours de gymnastique deviennent rapidement populaires. Dans les années 1920, des démonstrations de gymnastique

⁶⁷ *The Young Women's Christian Association of Montreal, 1874-1924* (BAC, MG28I240, vol. 33).

⁶⁸ P. Vertinsky, *The Eternally Wounded Woman: Women, Exercise and Doctors in the Late Nineteenth Century*, Manchester, Manchester University Press, 1990; W. Mitchinson, *The Nature of Their Bodies. Women and Their Doctors in Victorian Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1991.

⁶⁹ D. L. Pedersen, *The Young Women's Christian Association in Canada...*, p. 258-261.

⁷⁰ Annexe 2 : Nombre et pourcentage de membres suivant les cours donnés au gymnase du YWCA de Montréal, 1927-1931

féminine sont même organisées dans les deux établissements et attirent plusieurs Montréalais, témoignant ainsi d'une certaine acceptation sociale à l'égard de cette activité par le grand public. En 1925, par exemple, 600 personnes assistent à une démonstration mixte donnée par vingt-quatre jeunes hommes et vingt jeunes femmes à la Palestre. Les démonstrations de gymnastique et de danse sont également populaires au YWCA, où le HED en organise une tous les ans; en 1927, elle réunit 591 spectateurs.

Comme nous l'avons vu, des médecins des années 1920, tels que Raoul Masson, valorisent la gymnastique, car ils estiment qu'il s'agit d'une activité qui peut être pratiquée par tous, qu'importe leur constitution physique. En 1924, M. Helbert, professeur de culture physique de la section masculine de l'AAAN, rend également compte de cette idée : « Certains sports, il est vrai, ne conviennent pas à des sujets débiles parce que l'organisme ne pourrait en supporter les fatigues sans danger. Mais il y a d'autres exercices moins violents qu'on peut doser et régler à volonté. Ceux-là sont à la portée de tout le monde⁷¹ » dit-il, en faisant allusion à la gymnastique. La culture physique est ainsi privilégiée pour tous les individus et en particulier pour ceux qui ont un faible état de santé physique et qui, par conséquent, ne peuvent pas pratiquer un grand nombre de sports, au risque d'augmenter les risques de blessure. Cette conception de la gymnastique a certainement favorisé la participation féminine à cette activité, car elle ne remettait pas en question la « nature » délicate et fragile de la corporalité féminine.

⁷¹ M. Helbert, « La culture physique. Ignorance et préjugés », Rapport annuel de l'AAAN, 1924 (UQÀM-SAGD, 1P-138, 7).

Par ailleurs, à l'époque où des Montréalaises s'inscrivent aux premiers cours de gymnastique du YWCA et de la Palestre, quelques sportives, en particulier des Canadiennes anglaises financièrement aisées, sont déjà présentes dans l'espace public depuis la fin du XIX^e siècle. Le tennis, le golf et le patin comptent parmi les activités qu'elles pratiquent⁷². Au cours de la dernière décennie de ce siècle, de plus en plus de femmes enfourchent également leur bicyclette et se promènent dans les rues des villes canadiennes⁷³. Vers cette époque, des médecins recommandent déjà aux femmes de s'adonner à quelques exercices physiques avec modération⁷⁴. Ces premières incursions féminines dans le domaine des sports et des activités physiques sont cependant le fait de femmes aisées et peuvent apparaître avant tout comme une marque de distinction sociale et une manière d'affirmer un statut privilégié. Quant à la bicyclette, elle peut être perçue comme un simple moyen de transport. Néanmoins, ces pratiques transgressent l'idéal victorien de la féminité et elles ont vraisemblablement préparé le terrain pour la participation des femmes aux cours de gymnastique qu'organisent la Palestre et le YWCA au début du XX^e siècle. Ceux-ci sont marqués par la volonté des organisatrices de faire prendre conscience à toutes les femmes que les exercices physiques sont essentiels au maintien d'une bonne santé, signe de beauté. Comme l'explique Mme Helbert en 1920, la gymnastique doit être vue comme une activité capitale du quotidien des femmes :

⁷² M. A. Hall, *The Girl and the Game...*, p. 22-24.

⁷³ G. Norcliffe, *The Ride to Modernity. The Bicycle in Canada, 1869-1900*, Toronto, University of Toronto Press, 2001, p. 190-193.

⁷⁴ P. Vertinsky, *The Eternally Wounded Woman...*

« La beauté vraie n'a rien de la langueur malade; la gracilité et la faiblesse ne sont pas nécessairement les attributs de la femme. La gymnastique bien comprise ne lui enlève, comme on le croit souvent, ni la beauté, ni la grâce; bien au contraire, elle met en valeur ces qualités. [...] La femme bien plus que l'homme, par les lois naturelles, est soumise à tous les inconvénients d'un système particulièrement délicat. En outre par ses fonctions sociales et son éducation différente [elle est] condamnée à l'inactivité physique la plus complète et, avec le manque d'activité, apparaît le cortège alarmant des troubles nerveux. C'est donc pour elle une question de moralité vitale, en un mot d'existence, que de se mettre en état, grâce à une éducation physique bien comprise, de perfectionner sa condition corporelle et d'améliorer ses moyens physiques.⁷⁵ »

Il ne s'agit donc plus de faire des activités physiques pour le plaisir, pour le prestige social ou pour se déplacer. L'organisation des cours de gymnastique sous-entend qu'il est du devoir de toutes les femmes de s'y inscrire, car ils sont nécessaires à leur santé. Cette idée s'impose dans les années qui suivent, alors que, comme nous l'avons vu, se développe un discours sur la santé publique et que la santé maternelle préoccupe de plus en plus les médecins.

Même si les cours de gymnastique féminine sont à l'honneur à la Palestre, ceux des hommes retiennent davantage l'attention de ses dirigeants. À partir de 1920, les gymnastes masculins mesurent chaque année leurs prouesses en accomplissant diverses épreuves qui servent à évaluer le niveau de perfectionnement avec lequel ils accomplissent des exercices de souplesse et de musculation. Le gymnaste qui réussit le mieux l'ensemble des épreuves est couronné l'athlète complet de la Palestre. Pour les membres de l'AAAN, ce titre confère un prestige certain, car le membre qui le remporte incarne l'accomplissement de l'un des principaux objectifs que poursuit

⁷⁵ R. Helbert, « La culture physique... », 1920 (UQÀM-SAGD, 1P-138, 3). Des parties de ce texte sont issues de l'article déjà mentionné, « Le National apprendra à la femme à se développer », paru dans *La Patrie* le 8 janvier 1919.

l'association, soit celui de développer chez le plus grand nombre, et de manière harmonieuse et équilibrée, chaque partie du corps, plutôt que d'entraîner les plus talentueux dans un sport en particulier ou dans une position de jeu précise, comme le privilégient les sports professionnels. Même si, au mois de février 1925, les directeurs acceptent de considérer la possibilité de créer une version féminine de ce tournoi, celui-ci ne semble pas avoir été organisé puisqu'il n'en est plus jamais fait mention.

En contrepartie, au YWCA, des compétitions de gymnastique ont lieu tous les ans. Quelques gymnastes, sans doute celles qui se sont le plus illustrées au cours de l'année dans la discipline, y participent. En 1930, par exemple, le concours compte quarante participantes. Ainsi, même si à la Palestre, les dirigeants offrent aux membres féminins un plus grand nombre d'activités à compter de 1927, incluant l'organisation de quelques compétitions, ils demeurent néanmoins plus réticents par rapport à la valorisation de la participation féminine aux activités physiques que ne l'est le YWCA à la même époque.

La natation est une autre activité populaire chez les membres des deux établissements. À la Palestre, dès l'ouverture de l'immeuble, les sportives ont accès à la piscine, mais elles doivent attendre le mois de mai 1921 avant qu'un programme de natation soit spécialement conçu pour elles et le mois de janvier 1922 pour qu'une instructrice, Madame Pelletier, soit embauchée. À partir de ce moment, la natation devient l'une des sections féminines les plus actives. L'AAAN incite en fait tous les membres à apprendre à nager, comme en témoigne l'extrait ci-dessous tiré du rapport annuel de 1924 dans lequel elle explique aux parents canadiens-français que ce sport est tout indiqué pour leurs enfants :

« Nous ne croyons pas qu'il serait trop de dire un mot aux parents des jeunes filles et jeunes garçons qui fréquentent la Palestre. Nous voulons leur dire de ne pas craindre d'encourager leurs enfants à apprendre à nager. La natation n'est pas un sport dangereux. Mais c'est surtout un sport hygiénique. Du côté physique, il développe des muscles souples et coordonnés, et toutes les parties du corps sont exercées.⁷⁶ »

Tout comme la gymnastique, la natation est considérée comme un sport s'adressant à tous les individus en raison du peu de risques de blessure qui lui sont associés et des multiples bienfaits qu'il apporte dans le développement physique. Au YWCA, la natation est également l'une des activités les plus populaires. Les premiers cours de natation sont donnés à partir de 1921; de 1927 à 1931, le HED enregistre quelque vingt mille baignades annuelles à la piscine, soit plus de deux mille en moyenne chaque mois.

En plus d'apprendre à nager, les cours enseignent les techniques de sauvetage. Au YWCA, dès 1920, soit l'année d'ouverture de la piscine, les membres peuvent passer les examens de la *Royal Life Saving Society*; entre 1927 et 1931, des dizaines de femmes reçoivent des diplômes de cette société⁷⁷. De plus, les nageuses du YWCA, comme celles de la Palestre, participent annuellement au championnat Rubenstein, réservé aux femmes. Louis Rubenstein, alors échevin de Montréal, membre à vie de l'AAAN et président de la Société Royale de Sauvetage de la Province de Québec, organise cet événement pour la première fois en 1921 afin d'« encourager chez les dames l'enseignement théorique et pratique de la natation et

⁷⁶ « Section de natation », Rapport annuel de l'AAAN, 1924 (UQÀM-SAGD, 1P-138, 7).

⁷⁷ Comme d'ailleurs dans les autres YWCA du Canada. D. L. Pedersen, *The Young Women's Christian Association in Canada...*, p. 258.

des exercices de sauvetage qu'il est nécessaire de connaître⁷⁸ ». Les épreuves consistent à effectuer divers types de nage et à démontrer des connaissances en techniques de sauvetage. Les nageuses sont évaluées selon la rapidité avec laquelle elles les accomplissent⁷⁹. Même si les performances sont prises en compte dans ce championnat, l'aspect éducatif de la natation y est davantage célébré, les techniques de nage et l'aptitude à sauver des gens de la noyade étant plus valorisées que les prouesses physiques.

Néanmoins, les sportives des deux établissements ont d'autres occasions de mesurer leurs performances sportives en natation. Des courses sont organisées entre les nageuses de la Palestre qui participent également à des compétitions de plongeon. En octobre 1921, le premier tournoi de natation féminine est organisé à la piscine de l'immeuble. Les directeurs de l'AAAN s'intéressent aux succès de certaines membres qui se démarquent sur la scène provinciale, comme F. Thibodeau qui participe en 1923 à un concours de vitesse. La nageuse qui retient le plus leur attention est cependant Fernande Kent qui, à partir de 1927, remporte plusieurs compétitions de natation, dont le championnat provincial qui a lieu au mois de décembre de cette année-là. La participation des nageuses de la Palestre fait néanmoins pâle figure à côté de celle des sportives du YWCA qui, chaque année, se présentent aux championnats provincial et national. En 1930, par exemple, les nageuses du YWCA prennent part à seize rencontres, incluant les qualifications pour les *British Empire Game*. Un an plus tard, elles participent à trente-trois compétitions de natation, au

⁷⁸ « Sous-commission du bain », Rapport annuel de l'AAAN, 1922 (UQÀM-SAGD, 1P-138, 5).

⁷⁹ « Sous-commission du bain », Rapport annuel de l'AAAN, 1923 (UQÀM-SAGD, 1P-138, 6).

cours desquelles vingt-quatre nageuses remportent la première place, vingt-trois, la seconde et douze, la troisième. Le HED n'hésite pas non plus à financer leur participation à des tournois extérieurs. En 1930, par exemple, il remet cent dollars à l'équipe féminine de natation pour qu'elle prenne part à une compétition organisée à Toronto.

En somme, à la Palestre comme au YWCA, la gymnastique et la natation comptent parmi les activités féminines les plus populaires. Ces deux sports sont avant tout valorisés pour les bienfaits physiques qu'ils sont en mesure d'apporter à tous les individus, même les plus faibles, ce qui englobe les femmes. En les pratiquant, celles-ci peuvent intégrer les exercices physiques à un mode de vie hygiénique en toute quiétude, sans craindre de nuire à leur santé ou de susciter la réprobation, ce qui rejoint les objectifs poursuivis par l'AAAN et le YWCA. Chez ce dernier, la participation des femmes à des compétitions semble cependant être favorisée, alors qu'à la Palestre, cet aspect des sports féminins paraît être moins privilégié, ce qui est confirmé par l'étude des autres sports proposés dans les deux établissements.

b) Des sportives de compétition

Dans cette partie, nous passons en revue les autres sports proposés à la Palestre et au YWCA, en portant une attention particulière aux possibilités offertes aux sportives de prendre part à des compétitions. L'analyse montre qu'au début des années 1920, le HED donne davantage d'occasions à ses membres de prendre part à

ces événements tant dans les sports individuels que d'équipe. À partir de 1926-1927, quelques sportives de la Palestre ont davantage l'occasion de participer à des compétitions, mais celles-ci demeurent néanmoins rares.

Dès les débuts de la Palestre, les femmes font partie du club des raquetteurs de l'AAAN. Même si les documents de l'association livrent peu d'informations concernant la participation féminine à ce club, il semble bien que les femmes sont présentes lors de quelques événements publics, comme en 1927, lorsqu'elles défilent avec les raquetteurs dans les rues de Montréal sur le char de l'AAAN lors de la fête de la Saint-Jean-Baptiste. Les femmes paraissent également avoir été assez actives dans l'organisation des activités féminines du club, alors qu'en 1929, elles ont leur propre section, une situation exceptionnelle dans l'administration de l'AAAN à l'époque⁸⁰. À l'extérieur, des membres jouent également au tennis à partir de 1925. La section féminine semble être plus active à partir de 1926, alors que des tournois sont régulièrement organisés au parc La Fontaine, un lieu de rassemblement des francophones de la ville situé à quelques pas de la Palestre⁸¹.

À l'intérieur de l'immeuble, au début des années 1920, les femmes jouent aux quilles, un jeu avant tout reconnu pour sa dimension sociale et d'ailleurs classé par l'AAAN dans la catégorie des « sports sociaux » dont font aussi partie les échecs et le jeu de dames. À partir de 1926, l'association organise chaque année, au mois de février, un tournoi mixte. Dans le gymnase, la culture physique est la seule activité

⁸⁰ Voir PV du BD, AAAN, 8 octobre 1929 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 1).

⁸¹ Sur le parc La Fontaine, voir M. Dagenais, *Faire et fuir la ville. Espaces publics de culture et de loisirs à Montréal et à Toronto aux XIX^e et XX^e siècles*, Lévis, Les Presses de l'Université Laval, 2006, p. 163-186.

féminine offerte jusqu'en 1927. Cette année-là, une équipe de basket-ball est formée; au mois de novembre 1929, celle-ci participe pour la première fois à la *Montreal and City District Women's Basketball League*. De 1927 à 1929, les sportives peuvent également suivre des cours d'escrime et elles prennent part à quelques rencontres compétitives pendant les deux années au cours desquelles la section existe, dont le championnat canadien de 1927. La même année, le patinage est également ajouté aux services offerts. Les femmes fréquentent la patinoire du parc La Fontaine où elles suivent des cours et participent à l'occasion à des courses⁸².

Ainsi, même si les membres féminins de la Palestre pratiquent des sports depuis le début de la décennie, c'est surtout à compter de 1927 que leur participation aux activités de l'AAAN se diversifie. C'est également à partir de cette année-là qu'elles prennent davantage part à quelques compétitions organisées dans l'immeuble et sur les scènes municipale, provinciale et, très rarement toutefois, nationale. Comme nous l'avons déjà mentionné, la baisse du nombre de nouvelles inscriptions féminines en 1926 incite les directeurs à apporter des changements aux services offerts aux femmes afin de les satisfaire et ainsi favoriser leur recrutement. En plus de diversifier les sports auxquels elles peuvent s'adonner, ils privilégient la participation des sportives à des compétitions, ce qui correspond vraisemblablement aux attentes des Canadiennes françaises de l'époque puisque, comme nous l'avons déjà dit, l'effectif augmente dans les années suivant ces changements.

⁸² Ajoutons qu'au mois de mai 1929, l'AAAN contacte Myrtle Cook pour l'aider à organiser une section d'athlétisme chez les femmes, mais il ne semble pas y avoir eu de suites à ce projet.

Par ailleurs, dès l'inauguration du gymnase en 1920, les sportives du YWCA bénéficient d'un plus grand choix de cours que nous présentons suivant leur ordre de popularité⁸³. Notons que la participation aux compétitions est valorisée au HED dès le début de la décennie, mais ce n'est qu'à partir de 1927 que les rapports annuels et mensuels du HED indiquent de manière détaillée les compétitions auxquelles les membres prennent part. Les exemples qui suivent sont donc essentiellement tirés des années 1927 à 1931.

De nombreuses femmes s'inscrivent aux cours de danse offerts au YWCA, mais s'ils indiquent le nombre de leçons données par année, les documents du HED sont silencieux sur leur contenu. Le badminton, joué depuis 1921, attire également plusieurs sportives qui y jouent de manière compétitive. En 1930, par exemple, elles participent à quarante-sept tournois tandis que chaque année, de 1927 à 1931, de deux à douze joueuses se qualifient pour la compétition annuelle du *City and District Badminton Club*. Comme les sportives de la Palestre, celles du YWCA jouent au basket-ball, mais ces dernières sont plus actives et nombreuses. Ce sport est offert à partir de 1921 et à tous les ans entre 1927 et 1931, le HED forme plusieurs équipes dont au moins une participe à la ligue de la ville. Dans l'établissement, des tournois intramurales sont également organisés; en 1930, par exemple, huit équipes différentes s'y opposent⁸⁴. En plus de ces rencontres régulières, les équipes du YWCA jouent à

⁸³ Annexe 2 : Nombre et pourcentage de membres... Notons qu'en 1922, il semble qu'il y avait une équipe féminine de hockey. Au cours des années dépouillées, ce sport n'est mentionné qu'une fois dans les documents du HED et du YWCA. Nous ne l'avons pas inclus au nombre des pratiques offertes. Voir *Physical Committee Minutes*, novembre 1922 (BAC, MG28I240, vol. 11).

⁸⁴ En 1929, le YWCA inscrit jusqu'à trois équipes dans la ligue montréalaise. En 1931, le rapport annuel du HED spécifie que les quatre équipes de cette ligue jouent selon les règles masculines du basket-ball. Dans les tournois intramurales, les joueuses suivent cependant les règles féminines.

l'occasion des parties avec des équipes provenant d'ailleurs au Canada. En 1927, elles accueillent celle de la *Queen's University* et se rendent ensuite à Kingston pour y jouer une seconde partie, un événement que les joueuses répètent en 1930. Les membres des écoles privées qui fréquentent le gymnase du YWCA jouent pour leur part dans la *Private School League of Montreal*.

À partir de 1921, quelques membres jouent au base-ball intérieur. Avec les années, ce sport intéresse cependant de moins en moins les sportives; en 1927, il attire seulement 4,14 % des membres, une proportion qui baisse à 2,12 % en 1931. Néanmoins, au cours de ces quatre années, une équipe participe à la *Montreal Women's Indoor Baseball League* au sein de laquelle les joueuses du YWCA s'illustrent. En 1927, l'équipe gagne quatre des neuf parties jouées et Athel Maining, l'une des joueuses, remporte le trophée pour le plus grand nombre de courses. En 1929 et en 1930, l'équipe gagne le championnat de la ville en remportant toutes les parties jouées contre les autres équipes de la ligue, soit celles du *MacDonald College*, du MAAA et du magasin *Ogilvy*. En plus de l'équipe qui participe à cette ligue, le YWCA compte en 1930 trois autres équipes qui s'entraînent et s'affrontent dans l'établissement.

L'athlétisme attire quelques membres du YWCA, dont l'entraînement commence en 1927⁸⁵. Cette année-là, les cours sont organisés au stade de l'Université McGill et, les années suivantes, dans le gymnase du YWCA. Il est fort probable que la tenue de la première rencontre annuelle de la *Women's Amateur Athletic*

⁸⁵ Cette section semble disparaître au tournant des années 1930, alors que les rapports mensuels et annuels du HED ne mentionnent plus ce sport. En 1931, les membres du YWCA peuvent néanmoins s'adonner à un nouveau sport, le volley-ball. Nous parlerons de ce sport dans le chapitre cinq.

Federation (WAAF) à Montréal en 1926 ait incité le YWCA à proposer ces cours l'année suivante⁸⁶. Le YWCA n'offre toutefois pas la possibilité de s'entraîner à la course, car le gymnase ne possède pas les installations nécessaires. De toute façon, le HED estime que cette discipline est physiquement trop exigeante pour permettre à des femmes de prendre part à de telles compétitions sans suivre un entraînement supervisé par une spécialiste, si bien que le YWCA refuse de chapeauter les membres qui voudraient tout de même courir. Les quelques femmes qui suivent les cours d'athlétisme s'entraînent deux fois par semaine aux lancers du base-ball, du basket-ball, du disque et du javelot.

À l'extérieur, les sportives peuvent jouer au tennis. Le HED loue des terrains à l'Université McGill et y organise des cours, ainsi que des championnats⁸⁷. De mai à juillet 1928, le YWCA loue six terrains de tennis, offre trois cours par semaine et organise un tournoi en double au mois de juillet et un tournoi individuel au mois d'août. Ce programme revient les années suivantes, avec quelques différences quant au nombre de cours donnés. Le patin est également pratiqué, alors que le HED organise dès 1920 des activités sociales et récréatives de patinage. Il y met toutefois fin en 1922, car elles ne rapportent pas suffisamment d'argent par rapport aux dépenses qu'elles engendrent, témoignant ainsi du manque d'intérêt des membres à l'égard des activités récréatives et de leur préférence pour la compétition, comme le montre aussi l'examen de leurs pratiques au cours de la décennie.

⁸⁶ M. A. Hall, *The Girl and the Game...*, p. 50.

⁸⁷ Le YWCA loue les terrains depuis au moins 1919. En 1923, le YWCA utilise les terrains de tennis du YMCA de Westmount et il envisage de construire ses propres terrains, mais les finances ne le lui permettent pas.

Ainsi, les membres du HED peuvent suivre dès le début de la décennie divers cours dans le gymnase du YWCA et, plus rarement, à l'extérieur de l'établissement. Elles jouent surtout à des sports individuels, mais le basket-ball et, dans une moindre mesure, le base-ball intérieur les initient aux sports d'équipe. L'enseignement des sports est axé sur l'amélioration de leurs performances, alors que les femmes sont actives dans divers tournois intramurales et différentes ligues de la ville, tout en étant présentes dans des rencontres organisées sur la scène provinciale et ailleurs au pays.

Conclusion

En 1919, la Palestre nationale ouvre ses portes à tous les Canadiens français, incluant les femmes. Un an plus tard, le YWCA inaugure un gymnase et une piscine, permettant ainsi de diversifier les activités physiques qui se limitaient jusqu'alors à la gymnastique. Le début de la décennie s'entame donc avec un plus grand accès des Montréalaises à des installations sportives. Dans les deux établissements, les expériences féminines sont cependant fort différentes, même si elles partagent quelques points communs. Au YWCA, le gymnase, la piscine, ainsi que tout autre service associé à l'enseignement de la culture physique, comme l'organisation de conférences portant sur l'hygiène, sont entièrement mis à la disposition des femmes; dès 1920, le HED leur propose plusieurs activités sportives, dont la plupart se pratiquent de manière compétitive. Pour sa part, l'AAAN est avant tout intéressée à se servir des sports amateurs comme d'un moyen pour former des Canadiens

français puissants qui viriliserait la « race canadienne-française » et garantirait, par la même occasion et comme les Anglo-Montréalais, son succès dans la société industrielle. Elle privilégie donc l'entraînement sportif des hommes, surtout ceux issus de la classe moyenne, et aménage la Palestre de manière à satisfaire en premier lieu les besoins de ces abonnés.

Néanmoins, au début des années 1920, une fois que l'AAAN a embauché des enseignantes de gymnastique et de natation, des dizaines de femmes s'inscrivent à la Palestre où elles tentent, d'abord sans grand succès, de faire valoir leurs besoins. À partir de 1927, à la suite d'une diminution des nouvelles inscriptions féminines, l'association déploie cependant diverses stratégies pour les attirer, notamment par l'ajout d'activités, ce qui leur donne un plus grand accès aux installations sportives, et permet leur inclusion dans l'organisation des sports. Certaines sportives ont également l'occasion de participer à quelques compétitions municipales, provinciales et, dans une moindre mesure toutefois, nationales. Il apparaît ainsi qu'à la fin de la décennie, l'expérience des sportives de la Palestre se rapproche de celle des membres du YWCA.

D'autres similitudes peuvent être notées entre les sportives des deux établissements. Quoique plus nombreuses au YWCA, les femmes les plus susceptibles de s'abonner aux deux centres sportifs sont les jeunes travailleuses du secteur tertiaire, fort probablement célibataires et éduquées, et pour la plupart issues de la classe moyenne ou gagnant un salaire plus élevé que la majorité de la main-d'œuvre féminine de l'époque. À la Palestre comme au YWCA, elles sont principalement encouragées à pratiquer des sports pour améliorer leur santé, signe de

beauté, et, dans les deux établissements, la gymnastique et la natation, soit deux activités s'adressant à tous les individus qu'importe leur âge, leur sexe ou leur constitution physique, sont privilégiées pour remplir cet objectif. En outre, elles pratiquent surtout des sports individuels à l'intérieur des établissements.

Tout porte pourtant à croire que les expériences sportives féminines dans les deux centres se modifient dans les années 1930, alors que l'Association catholique de la jeunesse canadienne devient propriétaire de la Palestre et que, dans la société canadienne, des médecins et des professeur-e-s d'éducation physique durcissent leurs prescriptions à l'égard de la participation des femmes à des compétitions.

Chapitre 5

La « nature féminine » des sportives, 1931-1945

En 1931, l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC) propose à l'Association athlétique d'amateurs Le National (AAAN) de l'aider à régler ses problèmes financiers en recrutant, dans les mouvements catholiques spécialisés, de nouveaux membres pour la Palestre¹. L'ACJC veut alors ajouter la formation physique à l'éducation intellectuelle, morale et spirituelle qu'elle offre à la jeunesse depuis sa fondation en 1904 et elle estime que son appui au National est le moyen tout indiqué pour atteindre cet objectif. Les négociations avec l'AAAN se soldent par la vente de l'immeuble à l'ACJC qui l'acquiert en grande partie grâce à un octroi de 25 000 \$ du gouvernement provincial². Une association catholique devient alors la nouvelle propriétaire du plus important centre sportif canadien-français de Montréal. Ce chapitre s'intéresse principalement à l'expérience des sportives dans ce centre mixte et catholique. Elle est comparée à celle des membres du *Young Women's Christian Association* (YWCA) de Montréal où, au cours de la période à l'étude, le

¹ Lettre de Rodolphe Godin, écrite au nom de l'ACJC, à l'AAAN, 16 février 1931 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec – Société d'histoire du Saguenay (ci-après BAnQ-SHS)-P55, 15.59.3).

² Voir le dossier « Les relations avec le gouvernement provincial » (BAnQ-SHS-P55, 15.59.2), en particulier la lettre d'Athanase David, 25 juillet 1931, dans laquelle il confirme l'envoi d'un chèque de 25 000 \$ de la part du gouvernement pour aider l'ACJC à acheter la Palestre.

Health Education Department (HED) change sa philosophie à l'égard de l'organisation sportive.

Dans un premier temps, nous examinons les objectifs que l'ACJC souhaite atteindre en achetant la Palestre, sa conception des sports, les services offerts dans l'établissement et les raisons pour lesquelles elle se départit de l'immeuble en 1943. Cette première partie s'attarde surtout aux difficultés que rencontre l'ACJC dans sa tentative de négocier l'intégration des sports à l'éducation catholique des jeunes, tout en continuant de privilégier leur formation intellectuelle et spirituelle. La seconde partie porte sur l'expérience des sportives. Nous analysons d'abord la place qu'accorde l'ACJC aux femmes. L'analyse se penche ensuite sur les reproches que des membres de la communauté canadienne-française adressent régulièrement à l'ACJC concernant « l'immoralité » des comportements et des tenues vestimentaires des sportives et les réponses de l'association à ces critiques. En dernier lieu, nous examinons la participation des membres féminins de la Palestre à des œuvres de charité, une activité qui permet, selon l'ACJC, de garantir à la communauté canadienne-française l'attachement des sportives au modèle traditionnel de la féminité.

Pendant ce temps, au YWCA, d'importants changements s'opèrent dans l'organisation, ce que nous détaillons dans la troisième partie du chapitre. Au tournant des années 1940, le HED déclare en effet que dorénavant les sports proposés viseront à favoriser le bien-être physique et psychologique de ses membres, ce qui sous-entend que l'amélioration de leurs performances ne sera plus aussi importante à ses yeux qu'elle l'avait été jusque-là. En nous attardant à l'évolution de la section

de basket-ball du HED, nous voulons voir comment cette nouvelle philosophie affecte la participation féminine aux sports.

Ainsi, alors qu'à la Palestre, l'ACJC s'inquiète surtout de la réputation des sportives qui fréquentent l'établissement, le HED, pour sa part, s'interroge sur les objectifs à poursuivre en planifiant ses activités. Même si l'ACJC et le HED ne partagent pas les mêmes soucis, les expériences des membres féminins dans les deux établissements témoignent des difficultés qu'elles rencontrent en voulant se tailler une place dans le domaine sportif. Les sportives des années 1930 doivent, bien plus que leurs homologues de la décennie précédente, prouver à la communauté que leur « nature féminine » n'est pas entachée par leur participation aux sports.

I. La rédemption de la Palestre

L'ACJC considère qu'elle pose un geste salvateur en acquérant la Palestre en 1931. Selon ses dires, son intervention aurait permis de préserver cette « œuvre nationale » en la laissant entre des mains canadiennes-françaises, alors que l'AAAN s'appêtait à vendre l'immeuble à « des étrangers ». Mais surtout, elle estime que l'AAAN organisait les sports d'une manière tellement immorale que « [les] directeurs avaient perdu le sens de la responsabilité; les membres n'affichaient plus aucune sorte de dignité [et les] parents chrétiens devaient défendre à leurs enfants de pénétrer dans

l'édifice³ ». Dès la prise de possession de l'immeuble, l'ACJC purifie les lieux en « [plaçant] dans le hall d'entrée un beau crucifix. On inaugurerait un nouveau règne!⁴ », s'exclame-t-elle. En faisant pénétrer la doctrine catholique dans l'immeuble, l'ACJC promet en quelque sorte de remettre le centre sportif sur le droit chemin.

La Palestre est d'ailleurs le lieu tout indiqué pour mettre en pratique les nouveaux objectifs que l'ACJC ajoute à sa charte au début des années 1930, alors qu'elle s'engage à favoriser le développement physique des jeunes, en plus de continuer à assurer leur formation intellectuelle et spirituelle⁵. En 1931, l'ACJC reçoit le mandat de fédérer toutes les œuvres de la jeunesse catholique⁶. C'est dans le but d'en faire le centre de ralliement des jeunes montréalais catholiques qu'elle décide de faire l'achat de la Palestre⁷. Elle veut surtout y attirer ceux âgés de 15 à 25 ans qui ont quitté les bancs d'école pour exercer un travail salarié, comme c'est le cas de plusieurs d'entre eux⁸. Sortis de l'encadrement scolaire, éprouvant des difficultés à

³ *La Palestre nationale de Montréal*, 1932 (BAnQ-SHS-P55, 15.59.8).

⁴ *Ibid.*

⁵ Dans le texte de la *Loi modifiant la charte de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française*, sanctionnée le 19 février 1932, l'ACJC précise « [qu'il] est nécessaire de développer chez les jeunes gens [...] une robuste constitution physique, par des exercices athlétiques sains et hygiéniques [...] [Pour y arriver], elle [l'ACJC] a besoin d'acquérir et de posséder des biens mobiliers et immobiliers [...] [et] que pour donner suite à ce programme d'action, elle a acquis [...] un immeuble [...] connu sous le nom de la Palestre nationale. » (BAnQ-SHS-P55, 20.82.24).

⁶ L. Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, p. 41.

⁷ Plusieurs autres regroupements pour la jeunesse voient le jour à la fin des années 1920 et au début des années 1930 au Québec. Les scouts, les guides, les Cercles des jeunes naturalistes et l'Oeuvre des terrains de jeux sont quelques exemples d'organisations créées dans ce but. Il semble ainsi que la Palestre nationale fait partie de ces « regroupements de loisirs et d'éducation populaire », comme les nomme l'historienne Louise Bienvenue dans *Quand la jeunesse entre en scène...*, p. 27-36.

⁸ Ce n'est qu'en 1943 que la fréquentation scolaire jusqu'à 14 ans ou jusqu'à la 7^e année inclusivement devient gratuite et obligatoire au Québec. Une enquête menée par le clergé catholique en 1939 révèle par exemple que plus de 41 000 enfants du Québec âgés de 7 à 14 ans n'ont jamais fréquenté l'école et que 27 382 enfants l'ont abandonnée avant d'avoir terminé le cours primaire. En outre, dans les années 1930, les familles canadiennes s'attendent à ce que les enfants participent à l'économie familiale, par exemple, en exerçant un emploi salarié, et ce, même s'ils fréquentent l'école. Dans les années 1930, il

trouver un emploi pendant les années de la crise et cherchant des divertissements en dehors du cadre familial, les jeunes manqueraient de repères quant au bon usage à faire de leur temps libre et ils risqueraient de fréquenter des lieux peu recommandables, en particulier le *Young Men's Christian Association* (YMCA) qui offre des activités sportives fort appréciées⁹. En somme, l'ACJC voit la Palestre comme un lieu qui offrirait à la jeunesse postscolaire des « amusements sains et bien surveillés », tout en permettant « de lutter avantageusement contre les organisations protestantes similaires¹⁰ ».

Parmi les divertissements proposés à la Palestre après 1931, figurent évidemment les activités sportives. L'ACJC les organise en suivant les principes de la conception humaniste et utilitaire des sports à laquelle plusieurs religieux de l'époque adhèrent. Fidèle au précepte du « *Mens sana in corpore sano* », elle utilise les sports comme un moyen de renforcer la vitalité et le dynamisme du corps afin de favoriser la formation d'un esprit discipliné et moralement droit. Le 12 octobre 1931, dans une lettre adressée au père Paré, l'aumônier général de l'ACJC, Charles Henri Desjardins, le secrétaire de la section de basket-ball, décrit ainsi les qualités morales que permettraient de développer les sports :

n'est donc pas exceptionnel que les jeunes de plus de 15 ans ne fréquentent plus l'école et exercent un travail salarié depuis quelques années. D. Marshall, *Aux origines sociales de l'État-providence. Familles québécoises, obligation scolaire et allocations familiales, 1940-1955*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1998, en particulier p. 11-12; 35; L. Campbell, *Respectable Citizens. Gender, Family, and Unemployment in Ontario's Great Depression*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, p. 90-92.

⁹ Lorsque l'ACJC devient propriétaire de la Palestre, la nécessité pour l'Église catholique de faire obstacle à la popularité de l'organisation sportive dans les YMCA est une idée répandue depuis longtemps au sein du clergé comme en témoigne l'article du jésuite Lecompte, *La YWCA aux États-Unis, au Canada. L'antidote*, Montréal, Œuvre des tracts, no 20 (1920), p. 13-14.

¹⁰ *Mémoire au sujet de la Palestre du National*, [1931], p. 2 (BAnQ-SHS-P55, 105.294.04); lettre du père Paré à Alphonse Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, 27 mai 1932 (BAnQ-SHS-P55, 15.59.4).

« Et je suis convaincu que, qui dit athlète, dit aussi honnêteté, probité, loyauté. [...] Un athlète, qui veut conserver sa forme, doit avoir une vie réglée. Il ne doit jamais, ou à peu près jamais, faire usage d'alcool ni de tabac, il doit être chaste s'il est célibataire. L'athlète ne doit jamais, après une compétition, mépriser celui qu'il est parvenu à maîtriser pas plus qu'il lui est permis de conserver de haine pour celui qu'il n'a pu vaincre.¹¹ »

Par ailleurs, la Palestre devient aussi un lieu de rencontre pour les membres de diverses associations catholiques qui n'ont rien à voir avec les sports. La jeunesse étudiante catholique masculine et féminine, des cercles d'études religieux et d'autres associations de loisirs ou de tourisme, comme l'Union des philatélistes ou l'Agence Canada Voyages, investissent, par exemple, les locaux de l'immeuble en y installant leurs bureaux. Des jeunes peuvent aussi fréquenter le restaurant, lire à la bibliothèque et assister à des pièces de théâtre, à des messes (à partir de 1934) et à la retransmission d'émissions de radio du poste CKAC (à compter de 1936)¹². Sous l'ACJC, la Palestre est donc bien plus qu'un centre sportif. Les activités culturelles et spirituelles y sont aussi très présentes, ce qui confirme que l'association, tout en ajoutant les sports à l'éducation des jeunes, se préoccupe toujours de leur formation intellectuelle et spirituelle.

Mais l'organisation des sports coûte cher. Dès le début des années 1930, la Commission de la Palestre (CP) – dont la tâche consiste à gérer l'immeuble au nom de l'ACJC – demande régulièrement de l'argent au Conseil central pour couvrir ses dépenses. Ni les montants amassés grâce aux abonnements, ni les octrois de la part du

¹¹ Lettre de C. H. Desjardins au père Paré, 12 octobre 1931 (BAnQ-SHS-P55, 15.60.7).

¹² La radio permet d'initier des Montréalais aux bienfaits de la pratique quotidienne d'exercices physiques. Le professeur d'éducation physique de la Palestre, le major J. E. Gagnon, donne en effet un cours radiophonique de quinze minutes tous les matins de la semaine à partir de la Palestre. PV de la CP, 13 janvier 1932 (BAnQ-SHS-P55, 109.298.04).

gouvernement provincial et de la ville de Montréal ne suffisent à combler les besoins financiers de l'établissement¹³. Au début des années 1940, l'ACJC estime que l'entretien des installations et l'organisation des sports englobent une trop grande part de son budget et elle rechigne à donner plus d'argent à la CP. En plus de ces problèmes économiques non négligeables, l'association est la cible de commentaires désobligeants de la part de certains Canadiens français, clercs et laïcs, qui critiquent la manière dont les sports sont pratiqués à la Palestre, sapant du même coup la respectabilité de l'association catholique¹⁴. Alors qu'en principe, la doctrine catholique subordonne les sports à l'éducation intellectuelle et spirituelle des individus, les coûts et les problèmes moraux que les activités athlétiques engendrent drainent, en pratique, davantage de ressources financières et humaines que l'organisation des activités culturelles et spirituelles¹⁵. Cette situation contredit la hiérarchie des valeurs que prône l'Église pour qui l'attention accordée à l'âme doit toujours être plus grande que celle donnée au corps. Cette incohérence entre les principes qu'endosse l'association catholique et sa gestion du centre sportif explique en partie pourquoi l'ACJC se départit de l'immeuble en 1943.

¹³ Ces besoins financiers incluent le remboursement des dettes de l'immeuble, contractées depuis son ouverture, l'hypothèque, l'entretien des installations sportives et les rénovations qu'entreprend l'ACJC à son arrivée dans l'immeuble. En 1937, la ville de Montréal lui octroie 225 000 \$. En 1942, le gouvernement provincial lui apporte une nouvelle fois son aide pour l'aider à « faire face aux obligations encourues par la Palestre nationale ». Voir l'historique de l'ACJC à la Palestre de 1931 à 1943, rédigé par l'association le 4 août 1943 (BAnQ-SHS-P55, 15-59-4).

¹⁴ Nous détaillons l'objet de ces critiques un peu plus loin dans le chapitre.

¹⁵ Pour un bon résumé des raisons pour lesquelles l'ACJC vend la Palestre en 1943, voir surtout la lettre de François Desmarais, directeur général de l'Association athlétique nationale de la jeunesse (AANJ), à Mgr Chaumont (BAnQ-SHS-P55, 15.59.4). Dans une lettre datée du 20 septembre 1943, adressée à F. Desmarais, le Cardinal Villeneuve approuve la décision de l'ACJC de vendre la Palestre, car l'administration de l'immeuble fait obstacle à sa mission première : « Loin de moi de contester les droites intentions qu'on a eues en prenant autrefois la Palestre, et les avantages qu'on y a trouvés. Mais il me semble qu'elle a rompu l'équilibre dans la fédération des Cercles de l'ACJC. » (BAnQ-SHS-P55, 15.59.4).

Au tournant des années 1940, l'ACJC est en fait déchirée entre les valeurs qu'elle soutient et les investissements qu'elle doit faire pour organiser les sports. Tout en voulant privilégier ces pratiques, elle estime néanmoins qu'elles sont moins nobles que les activités spirituelles et intellectuelles. De plus, environ à la même époque, soit en 1941, l'ACJC n'a plus le mandat de fédérer les mouvements d'action catholique¹⁶. Le besoin de posséder un immeuble qui pourrait abriter plusieurs associations semble ainsi moins important qu'il ne l'était en 1931. À cela s'ajoute, en 1942, l'entrée en fonction du père Jacques Cousineau comme nouvel aumônier général de l'ACJC¹⁷. Il remplace alors le père Joseph Paré qui occupait ce poste depuis 1930. Tout au long de son mandat, le père Paré a favorisé l'intégration des sports à l'éducation de la jeunesse. Les nombreuses lettres qu'il a écrites en ce sens aux membres du haut clergé de la province ont certainement joué un rôle déterminant dans le fait que l'ACJC a administré pendant douze ans un centre sportif mixte, alors que, dès le début des années 1930, cette situation était contestée par des Canadiens français. Dans les années suivant l'ouverture de la Palestre, le père Paré bénéficie notamment de l'appui de Mgr Gauthier, l'archevêque de Montréal¹⁸. Une décennie plus tard, le père Cousineau entend, pour sa part, renouer avec les principes fondateurs de l'ACJC, ce qui n'inclut pas les sports. Dans le *Manifeste de l'ACJC*, un document rédigé en 1942 qui marque la réorientation du travail de l'association, cette dernière précise en effet qu'elle ne veut plus tenir les rênes de l'organisation sportive. Néanmoins, elle

¹⁶ L. Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène...*, p. 47.

¹⁷ Historique de l'ACJC à la Palestre de 1931 à 1943, rédigé par l'association le 4 août 1943 (BAnQ-SHS-P55, 15.59.4).

¹⁸ Voir, par exemple, *La Palestre nationale de Montréal*, 1932, p. 2 (BAnQ-SHS-P55, 15.59.8).

demeure favorable à une saine pratique des sports chez les jeunes et elle s'engage à soutenir les associations qui les organisent¹⁹.

En somme, en 1931, l'ACJC a « sauvé » la Palestre en en faisant un lieu où la jeunesse canadienne-française postsecondaire pouvait s'adonner à diverses activités physiques, culturelles et spirituelles dans le plus grand respect des préceptes de la doctrine catholique. Mais son expérience révèle que des religieux et des laïcs canadiens-français sont réticents à l'ajout de la formation physique dans un programme d'éducation catholique de la jeunesse, surtout si l'organisation sportive exige davantage de temps et d'argent que ne le requiert la mise en place des activités culturelles et spirituelles. Même si certains dirigeants, comme le père Paré et les membres de la CP, sont en faveur de cette intégration et réussissent à convaincre une partie des Canadiens français, incluant des membres du haut clergé, de la justesse de leurs intentions, d'autres, comme le père Cousineau et des acéjistés du Conseil central, ne semblent pas aussi enthousiastes à l'idée que des associations catholiques chapeautent l'organisation des sports, préférant laisser à d'autres groupes le soin de s'en charger. Comme nous allons le détailler dans la prochaine partie, les plaintes que reçoit l'ACJC concernant la fréquentation mixte de la Palestre ont sans doute aussi joué un rôle dans sa décision de se départir du centre sportif en 1943.

¹⁹ *Manifeste de l'ACJC*, 1942, p. 1 (BAnQ-SHS-P55, 20-82-26). L'ACJC s'engage sans doute à appuyer, entre autres, l'AANJ, qui, en 1943, prend le relai de l'administration de la Palestre.

a) Des sportives dans un centre mixte et catholique

Avant de nous attarder aux protestations envoyées à l'ACJC et aux réponses qu'elle formule pour se défendre contre ces attaques, il convient de dresser un portrait d'ensemble des activités physiques proposées aux membres féminins, car les sportives sont la cible principale des plaintes adressées à l'association catholique. Malgré le changement à la direction, les femmes sont en effet toujours admises à la Palestre entre 1931 à 1943, car les membres à vie de l'AAAN, désireux que leurs filles puissent continuer d'y pratiquer des sports, en avaient fait une condition lors de la vente de l'immeuble. L'admission des femmes reçoit l'approbation d'une partie du haut clergé, notamment Mgr Gauthier, l'archevêque de Montréal, mais au départ tout au moins, on peut dire que le maintien de la mixité a été imposé de l'extérieur²⁰. Des raisons économiques motivent également la décision de l'ACJC de continuer à accepter les femmes dans l'établissement, car les refuser l'aurait privée de revenus nécessaires au financement du centre sportif. Au-delà de ces considérations légales et monétaires, l'ACJC craint aussi que les Canadiennes françaises, si elles étaient exclues, choisissent de devenir membres du YWCA, une institution non confessionnelle et largement fréquentée par les protestantes de la ville. Pour l'ACJC,

²⁰ *La Palestre nationale de Montréal*, 1932, p. 2-3 (BAnQ-SHS-P55, 15.59.8). Comme sous l'AAAN, les abonnements se divisent en plusieurs catégories définies selon le sexe, l'âge et l'occupation des membres; les voici, présentées selon l'ordre de paiement, du plus élevé au plus bas (les tarifs varient selon les années) : les membres actifs, les membres féminins, les universitaires, les acéjistés, les écoliers et les écolières, les enfants en vacances, les juniors (des jeunes âgés de 16 à 20 qui ne fréquentent pas l'école ou qui travaillent à bas salaires) et les groupes. Les membres peuvent s'abonner pendant trois mois ou pour l'année. Des arrangements ont toujours lieu avec des entreprises ou des magasins de la ville. En 1933, par exemple, l'ACJC passe une entente avec le magasin Dupuis Frères et une autre avec la Banque Royale pour abonner leurs employé-e-s (PV de la CP, 7 juin 1933. BAnQ-SHS-P55, 109.298.04).

cette situation aurait été moralement plus dangereuse que de faire côtoyer des femmes et des hommes dans un centre sportif catholique. Une fois ses finances rétablies, l'association souhaite toutefois construire un immeuble séparé pour les femmes, ce qui montre que si elle n'est pas totalement opposée aux pratiques sportives féminines, elle n'est pas très à l'aise avec la mixité qui prévaut à la Palestre²¹.

En attendant que l'ACJC ait les moyens financiers de faire construire un centre à l'usage exclusif des femmes, celles-ci continuent donc de fréquenter la Palestre. Pendant la saison 1931-1932, elles sont 543 sur un total de 5 409 membres, ce qui équivaut à 10 % de l'effectif²². Même si elles ne représentent qu'un faible pourcentage des membres de l'établissement, l'association leur accorde tout de même un accès raisonnable aux installations sportives. En 1931, elles peuvent s'y présenter le lundi, le jeudi et le samedi, pour un total d'environ quarante-et-une heures et demie par semaine, ce qui représente à peu près 45 % du temps d'ouverture de l'immeuble²³. L'ACJC est également attentive aux demandes des sportives. Au mois de novembre 1932, par exemple, la CP achète vingt-cinq nouveaux casiers afin de calmer le mécontentement de membres féminins qui se plaignaient de l'encombrement dans les vestiaires²⁴. En 1932, le père Paré donne cinq cartes pour un abonnement d'été à tous les couvents montréalais. Par la même occasion, il rassure

²¹ R. Godin, *Mémoire au sujet des activités de la Palestre nationale*, 1935, p. 6 (UQÀM-SAGD, 1P-660, 7).

²² *La Palestre nationale de Montréal*, 1932, p. 2 (BAnQ-SHS-P55, 15.59.8).

²³ La Palestre est ouverte du lundi au dimanche, de 9h30 à 22h30, soit 13 heures par jour. Elle est ainsi ouverte environ 91 heures par semaine. Voir Annexe 3 : L'horaire des activités féminines à la Palestre, décembre 1931.

²⁴ De même, au mois de décembre 1932, la CP accepte d'organiser des cours de culture physique le jeudi après-midi pour contenter un groupe de membres féminins. PV de la CP, 7 décembre 1932 (BAnQ-SHS-P55, 109.298.04).

les religieuses qui doutent de la moralité de l'établissement en leur expliquant que les activités sportives ont lieu sous étroite surveillance²⁵.

Des femmes participent également à l'organisation des sports. Quelques-unes font partie des sous-commissions que forme la CP pour chaque sport pratiqué dans l'établissement. Leurs membres veillent au respect des horaires, surveillent le comportement des athlètes et entretiennent les installations sportives. En 1934-35, les sous-commissions du basket-ball et du volley-ball féminins sont uniquement composées de femmes qui occupent les postes de présidente, de vice-présidente, de secrétaire et de conseillères²⁶. En 1937-1938, Madame Victor Dubois fait partie des responsables de la section de badminton avec son mari; deux ans plus tard, Fleurette Dubois et Germaine Dubois, fort probablement les filles des époux Dubois, y participent également²⁷. De 1937 à 1940, Fernande Kent collabore à l'organisation des cours de natation et Marie Gagnon, à ceux de basket-ball. Même si les femmes sont moins nombreuses que les hommes à être responsables de l'organisation sportive, elles occupent néanmoins une proportion respectable de ces postes comparativement au pourcentage de membres féminins (10 %). Ainsi, en 1934-35 dix d'entre elles sont responsables de sections sportives sur un total de 33 responsables, soit 30 %, et, en 1937-1938 elles sont trois sur quinze, soit 20 %²⁸. Toutefois, les membres de ces comités n'ont pas de pouvoir direct sur l'organisation sportive. Ils

²⁵ Lettre du père Paré à la Sœur Supérieure de l'École Saint-Anselme, Montréal, 8 juin 1932 (BAnQ-SHS-P55, 15.60.5).

²⁶ *Ouverture officielle de la saison sociale et sportive de la Palestre nationale*, 1934-1935 (BAnQ-SHS-P55, 15.60.7).

²⁷ Sections sportives de la Palestre nationale (BAnQ-SHS-P55, 15.60.4).

²⁸ En 1938-1939, elles sont deux sur dix-huit, soit 11 %, et, en 1939-1940, quatre sur dix-sept, soit 24 %. Sections sportives de la Palestre nationale (BAnQ-SHS-P55, 15.60.4).

veillent avant tout à appliquer les consignes de la CP dans les différentes sections et à lui rendre compte des problèmes observés. Ils jouent aussi un rôle consultatif en prodiguant des conseils à la CP, mais, en définitive, celle-ci, uniquement composée d'hommes, et elle-même placée sous la tutelle du comité central de l'ACJC, tout aussi exclusivement masculin, est le comité qui détient les véritables pouvoirs dans l'établissement²⁹. Dans cette structure fortement hiérarchisée, les femmes, comme les autres membres des sections sportives d'ailleurs, ont donc peu d'occasions d'exercer une influence significative sur l'organisation des activités.

Comme l'AAAN, l'ACJC ne propose qu'un certain nombre de sports aux femmes en comparaison à ceux qu'elle offre aux hommes. En 1932, selon une énumération de Rodolphe Godin, avocat et président de la CP, les sportives peuvent participer à six des dix-sept sports pratiqués dans l'établissement³⁰. Elles peuvent suivre des cours de culture physique et de natation, incluant ceux de la Société Royale de Sauvetage. Elles jouent aussi au basket-ball, au badminton et au tennis d'intérieur et elles font de la raquette³¹. D'autres documents rédigés dans les années suivantes indiquent qu'elles jouent également aux cartes, aux échecs, au billard, aux quilles et au volley-ball³². L'ACJC offre ainsi un plus grand nombre d'activités aux femmes que l'AAAN, mais l'association catholique ajoute surtout des activités qui mettent en valeur l'aspect social des sports et qui n'exigent pas, ou peu, d'efforts physiques. Les

²⁹ L'administrateur, nommé directeur général en 1934, est, quant à lui, employé à la Palestre pour administrer l'immeuble au nom de l'ACJC.

³⁰ Les dix-sept sports sont : le badminton, la balle au mur, le basket-ball, le billard, la boxe, le bridge, la culture physique, les dames, les échecs, la lutte, la natation, le ping-pong, les quilles, la raquette, le tennis extérieur et intérieur, et le volley-ball. R. Godin, *La Palestre nationale*, 1932, p. 17-19 (BAnQ-SHS-P55, 15.60.9).

³¹ R. Godin, *La Palestre nationale*, 1932, p. 17-19 (BAnQ-SHS-P55, 15.60.9).

³² Le volley-ball est joué à partir de 1932.

membres féminins pratiquent aussi des activités physiquement plus exigeantes, mais il s'agit surtout de sports individuels, ce qui est conforme aux prescriptions de l'époque. Elles jouent également à deux sports d'équipe, soit le basket-ball, vraisemblablement en suivant les règles masculines, et le volley-ball. L'ACJC restreint cependant la participation des femmes à des sports extérieurs, en ne leur proposant que la raquette, une activité qui, rappelons-le, est pratiquée par quelques femmes depuis le XIX^e siècle. De plus, leur participation à des compétitions organisées à l'extérieur de l'établissement est rarement relevée dans les documents d'archives. Les dirigeants étant régulièrement la cible de commentaires désobligeants au sujet de la participation féminine aux sports, ils préfèrent sans doute confiner les sportives à l'intérieur de l'immeuble où, loin des regards, elles risquent moins d'attirer les critiques.

Même si l'ACJC paraît favorable à une certaine participation féminine aux sports, à deux reprises elle se montre prête à sacrifier les privilèges des membres féminins en développant des projets qui lui auraient permis de renforcer l'éducation physique qu'elle offre aux jeunes hommes. Ainsi, en 1937, elle entame des négociations avec le directeur général de la Sûreté provinciale, le Colonel Piuze, dans le but de fonder une école provinciale de policiers³³. Au cours de ces pourparlers, l'ACJC exige d'être remboursée des frais qu'elle perdrait si les futurs policiers utilisaient les installations de la Palestre pour leur entraînement et se servaient de locaux de l'immeuble pour suivre leurs cours. Le montant du remboursement prévoyait l'embauche de trois nouveaux employés, la location de casiers par les

³³ Lettre du père Paré au Colonel Piuze, 3 décembre 1937 (BAnQ-SHS-P55, 16.64.03).

élèves de la future école et l'équivalent d'une quarantaine d'abonnements féminins, estimés à 675 \$. L'horaire que l'ACJC proposait pour l'entraînement de ces futurs policiers aurait effectivement empiété sur les heures réservées aux femmes. Dans son projet, l'association n'envisage pas de sacrifier l'horaire des membres masculins de la Palestre ou de résilier leur abonnement.

Dans le même ordre d'idée, en 1938, le *Canadian Officer Training Corps* (COTC) demande à l'ACJC si elle pourrait se servir d'un local de la Palestre³⁴. L'ACJC lui propose d'occuper le vestiaire des femmes, en spécifiant toutefois qu'elle trouvera un autre endroit où déménager leurs casiers. Cette décision est surprenante, car l'ACJC est alors aux prises avec des problèmes financiers; choisir de déplacer des vestiaires – remis à neuf à peine six ans plus tôt – n'est certainement pas la solution la plus économique. De plus, on peut présumer que si l'ACJC ne trouve pas d'autre local pour le COTC, elle éprouvera sans aucun doute des difficultés à dénicher l'espace nécessaire à l'aménagement de vestiaires qui nécessitent notamment l'installation d'un système de plomberie pour les douches. Même si l'ACJC n'accueille finalement pas le COCT, le fait qu'elle suggère d'emblée le seul endroit dans la Palestre exclusivement réservé aux femmes pour satisfaire une organisation s'adressant à la jeunesse masculine révèle qu'elle estime que le centre sportif doit avant tout servir à renforcer l'éducation des jeunes hommes. L'intégration de l'École de police et du COTC dans la Palestre aurait en effet permis de leur inculquer la discipline, l'ordre et l'obéissance, soit des qualités que l'Église valorise. Même si les

³⁴ PV de la CP, 27 janvier 1938 (BAnQ-SHS-P55, 109.298.04).

deux projets sont abandonnés, ils témoignent de la moindre importance qu'accorde la Palestre à sa clientèle féminine par rapport aux membres masculins.

La priorité que souhaite accorder la CP aux jeunes hommes dans les services offerts à la Palestre s'insère dans un mouvement plus vaste. Pendant la crise économique des années 1930, le devenir de ces jeunes qui, une fois sortis de l'école, ne trouvent pas d'emploi, devient en effet le sujet de vives inquiétudes sociales partout au Canada³⁵. Au Québec, les associations catholiques sont aussi préoccupées par les besoins de la « jeunesse sacrifiée », comme elles qualifient la génération qui n'arrive pas à entrer sur le marché du travail en raison de la Dépression³⁶. Plusieurs revendiquent, par exemple, la gratuité des écoles techniques, alors que la Jeunesse ouvrière catholique instaure, notamment, des camps de travail³⁷. Cette dernière demande aussi le retrait des femmes mariées du marché du travail, pendant que la Jeunesse indépendante catholique exige la réglementation du travail salarié des jeunes femmes. Bref, la nécessité d'occuper les jeunes hommes, de parfaire leur éducation et d'adopter des mesures leur permettant une meilleure insertion sociale mobilise une bonne partie des énergies des associations catholiques de la jeunesse pendant les années 1930. En projetant la formation d'une école de policiers à la Palestre et en cherchant à satisfaire les demandes du COTC, l'ACJC espère sans doute contribuer à la mise en place de structures pour occuper et éduquer la jeunesse masculine.

³⁵ Des travailleurs sociaux craignent notamment que ces jeunes tombent dans la paresse et ils demandent au gouvernement fédéral d'intervenir pour occuper cette jeunesse au chômage, ce qui mène, par exemple, à l'organisation de camps de travail de 1933 à 1936. C. Comacchio, *The Dominion of Youth. Adolescence and the Making of Modern Canada, 1920 to 1950*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2006, p. 37-39.

³⁶ L. Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène...*, p. 73.

³⁷ *Ibid.*, p. 99-101.

En somme, placée devant la nécessité d'admettre les femmes, l'ACJC réagit en les incitant à exercer certains sports, surtout individuels et à l'intérieur de l'établissement. Elle permet également à quelques sportives de prendre part à l'organisation des activités athlétiques, mais leur participation demeure limitée par rapport à celle des membres masculins, surtout au plus haut niveau de la hiérarchie, aucune femme ne faisant partie de la CP ou du comité central de l'ACJC. De même, lorsque l'ACJC projette de créer une école de policiers à la Palestre ou qu'elle cherche un local pour la COTC, son premier réflexe est d'empiéter sur l'espace réservé aux membres féminins. Même si l'ACJC favorise une certaine participation féminine aux sports, elle privilégie la fréquentation du centre sportif par de jeunes hommes, car elle espère surtout former une jeunesse masculine vigoureuse et disciplinée. Néanmoins, tant que les femmes fréquentent la Palestre, l'ACJC tente aussi, dans la mesure du possible, de les satisfaire, ne serait-ce que parce que leur exode nuirait à ses finances, sans compter qu'elles se dirigeraient peut-être alors vers le YWCA, au risque d'y perdre leur âme.

b) Des sportives modestes

Dès le début des années 1930, des religieux et des laïcs canadiens-français critiquent la mixité de la Palestre en remettant surtout en question la présence féminine. Ce faisant, ils minent la respectabilité des sportives, de l'établissement et de l'ACJC. Cette dernière se sent alors obligée de justifier les décisions qu'elle prend

pour garantir la moralité du centre en dépit de la mixité qui prévaut. Le *Mémoire au sujet des activités de la Palestre nationale*, rédigé une première fois en 1933, puis bonifié en 1935, par Rodolphe Godin, toujours président de la CP, entend précisément démontrer que les règlements en vigueur tentent de concilier les exigences de la modestie avec celles de l'exercice sportif, tout en satisfaisant aux attentes des membres masculins et féminins³⁸. Les deux versions du mémoire de Godin, comme d'autres documents, montrent que cette question mobilise une bonne part des énergies de l'ACJC pendant toute la période où elle dirige le centre. Elles démontrent aussi que les impératifs d'une pratique sportive modeste tels que les conçoivent ces critiques sont rarement compatibles avec les envies des athlètes féminines et les exigences sportives.

De manière générale, l'ACJC doit être attentive aux goûts des jeunes, hommes et femmes, si elle veut qu'ils fréquentent la Palestre. Âgés pour la plupart de 20 à 35 ans, ils choisissent de leur propre chef de s'y abonner en espérant y trouver un lieu où passer du bon temps. Comme l'explique Godin, l'association ne peut donc pas se permettre d'imposer des règlements trop contraignants – comme l'Église le fait dans d'autres établissements qu'elle dirige et dans lesquels la présence est obligatoire –, car elle risquerait de faire fuir les membres :

³⁸ Très peu de traces écrites concernant ces plaintes ayant été conservées dans les documents datant d'avant 1936, nous devons donc nous fier aux informations données par Godin pour connaître l'objet des commentaires désobligeants. Ceux-ci ne portent pas seulement sur les sports. Dans son mémoire, Godin traite également de la différence d'âge entre les membres, de la mixité des représentations théâtrales présentées à la Palestre, du droit des femmes de fumer dans l'établissement, de l'organisation de soirées dansantes, des cours de boxe et de lutte, ainsi que de l'interdiction de blasphémer et de miser de l'argent lors de parties de cartes, soit toutes des questions qui ont certainement fait l'objet de plaintes. La majeure partie du mémoire porte toutefois sur l'organisation des sports à la Palestre. R. Godin, *Mémoire...*

« Il ne faut pas perdre de vue le fait que la Palestre n'est pas un collège ou un noviciat... les membres y viennent librement. Ils font des déboursés pour trouver dans notre club une série d'amusements susceptibles d'intéresser leurs loisirs. Ils ont horreur des contraintes et des règlements trop absolus qui peuvent leur rappeler les maisons de discipline ou les casernes.³⁹ »

De plus, pour grossir les rangs de son effectif sportif, l'ACJC estime qu'elle doit offrir des services équivalents à ceux donnés dans les autres centres athlétiques de la ville, en particulier le YMCA et le *Montreal Amateur Athletic Association* (MAAA), ses principaux compétiteurs⁴⁰. De cette façon, elle espère donner tort aux athlètes canadiens-français qui se méfient de l'organisation catholique des sports, ce qui, en 1931, n'était pas gagné d'avance comme se souvient Godin :

« [Les membres] s'attend[aient] à des réformes draconiennes, à un règne d'absolutisme. [...] Au lieu d'arriver en matamores comme les membres le redoutaient, nous avons agi en toute douceur [...]. Cette tolérance surprit tout le monde et nous avons ainsi réussi à faire tomber l'opposition sourde que nous savions exister.⁴¹ »

Ainsi, au moment de l'achat de la Palestre, l'ACJC est bien déterminée à prouver aux sportifs réticents qu'ils pourront continuer de pratiquer des sports de la manière qui leur convient, même si la doctrine catholique guide dorénavant l'organisation des activités. Prudente et consciente de l'opposition qu'elle peut s'attirer, l'ACJC estime qu'elle doit avant tout plaire à la jeunesse afin de l'attirer et non imposer un mode de

³⁹ R. Godin, *Mémoire...*, p. 9. Godin spécifie que les 3/5 des membres sont âgés de 20 à 35 ans. Les abonnés âgés de plus de 35 ans représentent un cinquième des inscriptions et ils fréquentent plus ou moins régulièrement le centre. Les membres âgés de moins de 20 ans composent le dernier cinquième de l'effectif et participent surtout aux activités de la Palestre lors des congés et des vacances scolaires.

⁴⁰ L'ACJC visite d'ailleurs en 1931 ces deux établissements afin de voir comment y sont organisés les sports. Dans son mémoire Godin fait aussi régulièrement référence à ces centres pour montrer que, même si elle s'inspire de leur organisation, l'ACJC s'assure que les sports sont pratiqués de manière plus morale à la Palestre.

⁴¹ R. Godin, *Mémoire...*, p. 18.

fonctionnement trop rigoriste qui aurait, si on en croit les paroles de Godin, déplu à plusieurs sportifs. Le mémoire de Godin témoigne ainsi des vives réticences et oppositions chez des Canadiens français de l'époque à l'égard de l'organisation des sports par l'Église, opposition que l'ACJC devait vaincre⁴². Le sentiment de Godin est partagé et approuvé par Mgr Gauthier, l'archevêque de Montréal, qui, après avoir lu la première version du mémoire en 1933, déclare : « J'ai lu le mémoire de M. Godin. Je le trouve bien fait et capable de porter la conviction. Je me demande comment vous pourriez garder votre clientèle en agissant autrement que vous le faites. L'essentiel est d'aller d'un mouvement continu dans la voie où vous êtes engagé.⁴³ » Ainsi, lorsque Godin met à jour son mémoire en 1935, l'ACJC est soutenue par des sportifs et des membres du haut clergé canadiens-français.

Mais l'ACJC s'attire tout de même les foudres d'autres membres de la communauté. Certains estiment qu'il serait moralement plus convenable si les hommes et les femmes avaient à tour de rôle accès à l'immeuble, alors que l'association fait côtoyer les athlètes des deux sexes. Celle-ci, en effet, ne veut pas fermer l'établissement aux jeunes hommes, même pendant une brève période, car elle craint que, ce faisant, ils ne puissent pas fréquenter quotidiennement l'immeuble aux heures qui leur conviennent. Or, l'ACJC souhaite que la Palestre leur permette

⁴² En 1932, le père Paré témoigne aussi des difficultés que rencontre l'ACJC en prenant possession de la Palestre en déplorant les critiques sévères que formulent certains Canadiens français proches des milieux catholiques à l'égard du fonctionnement du centre sportif : « Ceux qui veulent une perfection chimérique dans ce milieu difficile, qu'il nous fallait conquérir, nous font des critiques inopportunes, injustes parfois, exagérées souvent dont il nous est impossible de tenir compte. ». Lettre du père Paré à Alphonse Deschamps, 27 mai 1932 (BAnQ-SHS-P55, 15-59-4).

⁴³ Reproduit dans le mémoire de Godin, p. 25.

d'intégrer les exercices physiques à leur routine quotidienne⁴⁴. Par ailleurs, elle estime qu'il est tout à fait respectable pour les hommes et les femmes de pratiquer ensemble certaines activités. Le tennis et le badminton « sont, affirme Godin, universellement reconnus comme des jeux mixtes⁴⁵ ». Quelques photographies prises par Conrad Poirier à la fin des années 1930 dans des clubs sportifs anglophones de l'île de Montréal, comme le *Westmount Athletic Grounds*, le *Verdun Tennis Club* et le *N.D.G. Tennis Club*, représentent effectivement des joueurs et des joueuses de badminton et de tennis, ce qui témoigne d'une certaine acceptation sociale de la mixité dans la pratique de ces deux sports, alors qu'en règle générale, les athlètes sont photographiés avec des coéquipiers de leur sexe⁴⁶. L'ACJC ne semble donc pas voir d'inconvénient à autoriser à la Palestre une pratique déjà répandue à l'époque chez les Canadiens anglais et dont elle s'inspire. L'organisation des autres sports est cependant divisée selon le sexe des athlètes. La piscine et le gymnase, soit les deux principales pièces dédiées aux sports, sont réservés en alternance aux femmes et aux hommes, un règlement valant autant pour les sportifs que pour les membres du personnel et les spectateurs⁴⁷. Ainsi, tout en ouvrant les portes de l'immeuble aux membres des deux sexes, l'association instaure des règles sévères qui circonscrivent la fréquentation mixte à des activités, à des espaces et à des horaires précis, et qui confirment le caractère essentiellement non mixte de la pratique des sports.

⁴⁴ L'ACJC veut également éviter que des départements demeurent inactifs pendant certaines heures, ce qui risque de se produire si la Palestre n'est ouverte que pour une partie des membres à la fois.

⁴⁵ R. Godin, *Mémoire...*, p. 5. Au badminton et au tennis, s'ajoutent les quilles, le billard, les cartes et les échecs.

⁴⁶ Fonds d'archives de Conrad Poirier (BAnQ-P48, S1-P3311 à 3314; 3317; 3324; 3327).

⁴⁷ L'ACJC ferme même le gymnase à clé pour éviter des incursions non désirables.

Des exceptions existent cependant et, comme le suggère le mémoire de Godin, elles soulèvent bien des critiques. Certaines d'entre elles reprochent à l'ACJC d'avoir un homme, le major J. E. Gagnon, comme professeur de culture physique féminine⁴⁸. Selon Godin, l'association y a été contrainte, car elle ne pouvait raisonnablement pas retenir les deux candidates qui se sont présentées pour le poste; l'une exigeait une rémunération trop élevée et l'autre était séparée de son mari. L'ACJC juge donc qu'il est moralement moins dangereux qu'un homme entraîne des sportives que d'exposer ces dernières à l'influence d'une femme séparée, une situation matrimoniale que stigmatise l'Église. Même si Godin n'y fait pas référence, il est aussi probable que l'ACJC a privilégié l'embauche d'un militaire, car ce dernier incarne des valeurs chères à l'Église, comme la discipline, l'ordre, la droiture et l'obéissance, qu'elle espère inculquer aux jeunes⁴⁹.

L'ACJC concède néanmoins aux critiques que l'enseignement de l'éducation physique féminine par un homme ne représente pas une situation idéale en raison des problèmes de décence qu'elle pose. Pour accomplir les exercices, les femmes doivent en effet adopter toutes sortes de positions normalement inacceptables en public, notamment la position couchée qui évoque des moments intimes, ce qui pourrait provoquer chez le témoin de ces scènes des pensées obscènes. L'association juge cependant qu'elle a réglé ce problème en créant un costume qui permet, rassure Godin, d'« obvier aux inconvénients d'un professeur masculin de culture physique

⁴⁸ Ajoutons qu'au moins jusqu'en 1933, Laurent Guay entraîne l'équipe de basket-ball féminine. Godin n'y fait toutefois pas référence dans son mémoire.

⁴⁹ De plus, rappelons que dans les années 1930, l'éducation physique dans les écoles canadiennes est toujours étroitement liée à l'entraînement militaire. Il est alors fréquent que des militaires enseignent cette matière.

qui se trouve dans l'obligation de faire prendre à ses élèves féminins les positions les plus variées⁵⁰ ». La crainte que les sportives tourmentent l'esprit prétendument chaste des hommes est ainsi la principale raison invoquée pour déplorer l'enseignement de l'éducation physique féminine par l'un d'eux. Contrairement aux arguments mis de l'avant par des professeures d'éducation physique nord-américaines qui, comme Cécile Grenier chez les Canadiens français, revendiquent l'enseignement des sports féminins par des femmes, l'ACJC n'est donc pas inquiète qu'un homme manque de connaissances sur la physiologie et la psychologie féminines et qu'il demande par conséquent aux gymnastes d'effectuer des exercices qui ne seraient pas à leur « nature féminine ». C'est plutôt la moralité de cette situation qui la préoccupe.

L'immoralité des sportives, perçue comme une véritable menace à l'innocence sexuelle des jeunes hommes, trouble aussi certains Canadiens français qui s'offusquent de l'organisation annuelle des galas de natation mixtes. Godin explique que le public apprécie ces événements et qu'ils font partie des coutumes des autres centres sportifs de la ville, ce qui, selon lui, suffit pour en justifier la tenue. Il apaise néanmoins la communauté en expliquant que l'ACJC les organise de telle sorte qu'aucune forme de promiscuité entre les membres des deux sexes n'est possible. Ainsi, les hommes et les femmes effectuent les démonstrations des types de nage et de plongeon à tour de rôle, si bien que les nageurs et les nageuses ne se trouvent jamais en même temps dans la piscine. Une fois sortis de l'eau, les membres enfilent un peignoir et ils se rangent du côté de la piscine qui est attribué à leur sexe.

⁵⁰ R. Godin, *Mémoire...*, p. 7. Malheureusement, il ne détaille pas ce costume. Les photographies que nous avons des gymnastes de l'époque montrent qu'elles sont vêtues d'un short et d'un t-shirt.

Au cours des galas, « la surveillance [...] est multipliée au maximum⁵¹ », affirme-t-il grâce à l'aide de bénévoles qui se joignent aux directeurs et aux membres du personnel afin de garantir que le dévoilement public de parties du corps que la modestie exigerait de cacher serve exclusivement à des fins éducatives. Les entorses aux lois de la moralité chrétienne seraient ainsi, selon l'ACJC, justifiées par la pureté des intentions qui préside à l'organisation des galas, dont l'unique but est d'initier la population à la natation⁵².

Les craintes à l'égard des galas sont sans doute exacerbées par l'immodestie du maillot de bain des nageuses. En 1933, une dame, totalement offusquée du costume porté à la Palestre, en propose un de sa création qui serait, selon elle, le modèle même de la décence. Mais, l'ACJC décline sa proposition, car ce maillot va tout à fait à l'encontre des attentes des nageuses; il ferait « fuir toutes nos abonnées⁵³ », affirme Joseph Paré dans une lettre à Mgr Deschamps, l'évêque auxiliaire de Montréal. Plusieurs Canadiens français reprochent aussi à l'association de ne pas faire porter aux membres féminins le maillot de bain créé par la Ligue catholique féminine (LCF). À cette récrimination, Godin répond que le prix de ce

⁵¹ R. Godin, *Mémoire...*, p. 21.

⁵² Dans les années 1930, apprendre à nager revêt une importance particulière, alors que les autorités médicales s'inquiètent des nombreux cas de noyades dans la province. Dans le *Bulletin d'hygiène de la Cité de Montréal*, des articles sont régulièrement publiés au début de l'été pour rappeler à la population les consignes à suivre lors des baignades et expliquer les techniques de sauvetage; voir, par exemple, « La résurrection des noyés », vol. 18, no 3 (mai-juin 1932); « Conseils aux baigneurs », vol. 20, no 3 (mai-juin 1934); « Baignades », vol. 23, no 3 (mai-juin 1937). Dans *Le Bulletin sanitaire*, l'article intitulé « La résurrection des noyés » paraît notamment une fois par an, de 1926 jusque dans les années 1940 (voir par exemple, celui du vol. 30, no 2 (1930), p. 43-46). Ces craintes sont également présentes à la Palestre, où, dans une publicité datant de 1935, les parents sont fortement incités à inscrire leurs enfants aux cours de natation de l'établissement afin de diminuer les risques qu'ils décèdent en se noyant. Selon cette publicité, les noyades sont responsables d'environ 400 décès par an au Québec. Voir le *Programme d'ouverture de la Palestre nationale*, 1935, p. 19 (BAnQ-SHS-P55, 15.60.5).

⁵³ Lettre du père Paré à Mgr Alphonse Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, 21 juin 1933 (BAnQ-SHS-P55, 15-59-4).

costume est trop cher, soit environ quatre dollars, et que de toute façon, il ne détient pas le monopole de la modestie⁵⁴.

En fait, l'ACJC préfère concevoir elle-même les costumes des athlètes, seul moyen selon elle de concilier les exigences de la modestie chrétienne avec leurs attentes. Cette tâche s'avère toutefois un casse-tête pour les dirigeants de l'établissement, comme le fait remarquer Godin : « L'un des pires cauchemars des directeurs de la Palestre provient de l'étude et de l'adaptation de costumes pouvant être populaires chez les membres, tout en respectant les lois de la morale.⁵⁵ » Toujours selon le mémoire de Godin, les costumes féminins étant ceux qui attirent généralement les critiques, l'ACJC tente surtout de proposer de nouvelles tenues aux sportives. Une anecdote rapportée par Godin montre par ailleurs que les directeurs testent les costumes sur quelques-unes d'entre elles avant de les faire porter à tous les membres féminins. Ainsi, un soir, une jeune femme qui avait oublié un objet à la piscine, y retourne en dehors des heures de cours pour assister à ce qu'elle croit être un bain nu entre nageuses. Bouleversée, elle rapporte cet événement à sa mère qui s'empresse de porter plainte au père Paré. Ce dernier fait enquête et découvre rapidement que la jeune femme a malencontreusement été témoin d'une séance d'essayage d'un nouveau costume qui devait en principe se tenir à huis clos. Sous la supervision de Fernande Kent, l'institutrice de natation, des nageuses testaient la

⁵⁴ R. Godin, *Mémoire...*, p. 23. Malheureusement, Godin ne spécifie pas à quoi ressemble le maillot et des photos des nageuses de la Palestre en maillot de bain n'ont pas été trouvées pour les années correspondant au règne de l'ACJC.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 7.

modestie d'un maillot blanc, l'une des couleurs officielles des athlètes de la Palestre. Ce modèle de maillot ne fut toutefois pas retenu à cause de sa transparence⁵⁶.

Si des sportives font des séances d'essayage pour garantir la modestie des costumes que confectionne l'ACJC, une autre anecdote montre qu'elles pouvaient aussi, à certaines occasions, imposer leurs vues à ce sujet. C'est du moins ce qui se produit à propos du port du short, un vêtement qui suscite alors bien des controverses dans la communauté canadienne-française. Au mois d'avril 1935, le short féminin cause tant de scandales que l'ACJC les interdit afin d'apaiser la population. Mais, cette interdiction suscite de vives réactions chez des sportives qui quittent l'établissement en grand nombre : « Nos membres nous taxèrent d'étroitesse d'esprit, se plaint Godin, et nous sommes en mesure d'affirmer que nous avons perdu et perdrons encore plusieurs membres [à cause de ce règlement sévère].⁵⁷ » Très vite, l'ACJC les permet donc de nouveau afin de satisfaire les membres féminins, qui, à l'instar des sportives des autres centres de la ville, veulent porter ce vêtement à la mode⁵⁸. Dans son mémoire, Godin fait aussi remarquer que, pour les sportives, le short est plus convenable que la jupe, vêtement que des Canadiens français voudraient faire porter aux membres féminins :

⁵⁶ *Ibid.*, p. 22. Le père Paré présente ses excuses à la jeune femme et à sa mère. Voir aussi PV de la CP, 1^{er} février 1933 (BanQ-SHS-P55, 109.298.5).

⁵⁷ R. Godin, *Mémoire...*, p. 8.

⁵⁸ Au moment de la rédaction du mémoire de Godin, le short féminin est accepté dans l'établissement.

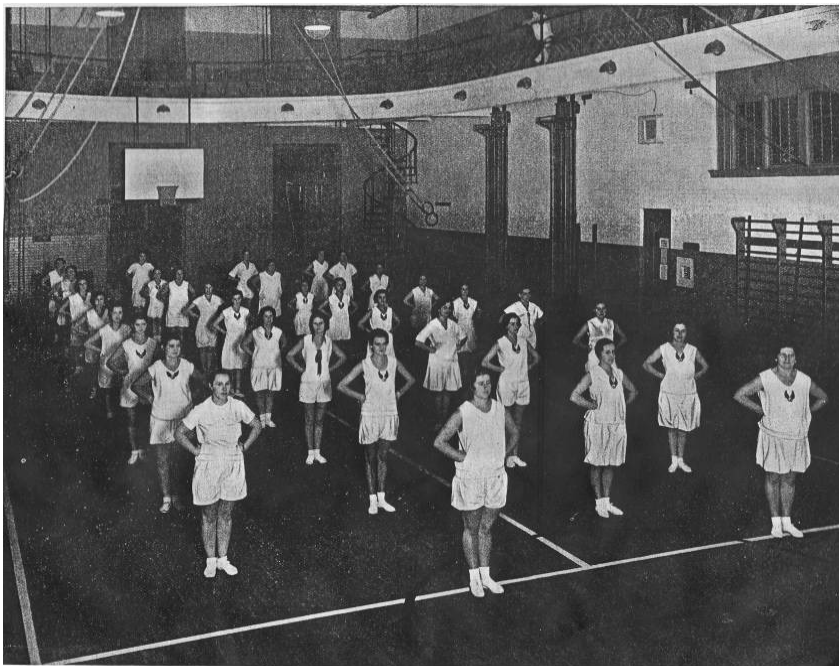
« Une jupe pourrait trainer jusqu'à terre et quand même [être] scandaleuse si elle est faite d'un voile clair. [...] Que de fois nous avons vu des jeunes filles, portant de longues jupes juchées sur une table, mal assises sur une chaise, ou emportées par les nécessités du jeu et des gestes qu'ils provoquaient, laisser voir à toutes les personnes présentes qu'elles n'avaient pas de pantalon ou portaient simplement un « jupon-combinaison », ce qui n'était guère plus convenable.⁵⁹ »

Cette réponse de Godin suggère que la modestie n'est pas le seul problème que pose le short féminin. Comme l'ont souligné l'ethnologue Suzanne Marchand au Québec et l'historienne Christine Bard en France, les femmes qui portent des vêtements associés à la garde-robe masculine transgressent en fait le processus culturel de différenciation sexuelle par le vêtement, ce qui pourrait bien expliquer l'opposition que soulève le port du short féminin⁶⁰. Des photographies d'athlètes de la Palestre, reproduites à la page suivante, montrent que le costume sportif, tant chez les jeunes hommes que les jeunes femmes, est blanc et se compose d'un short et d'un t-shirt. Cette ressemblance entre les vêtements masculins et féminins menace de causer une confusion des genres. C'est pourquoi, tout en permettant finalement le short aux femmes, le règlement de la Palestre encadre dans des limites bien précises cette tenue, la restreignant aux activités sportives pratiquées dans le gymnase, ce qui réduit au strict minimum la transgression des normes vestimentaires féminines. Une fois sorties

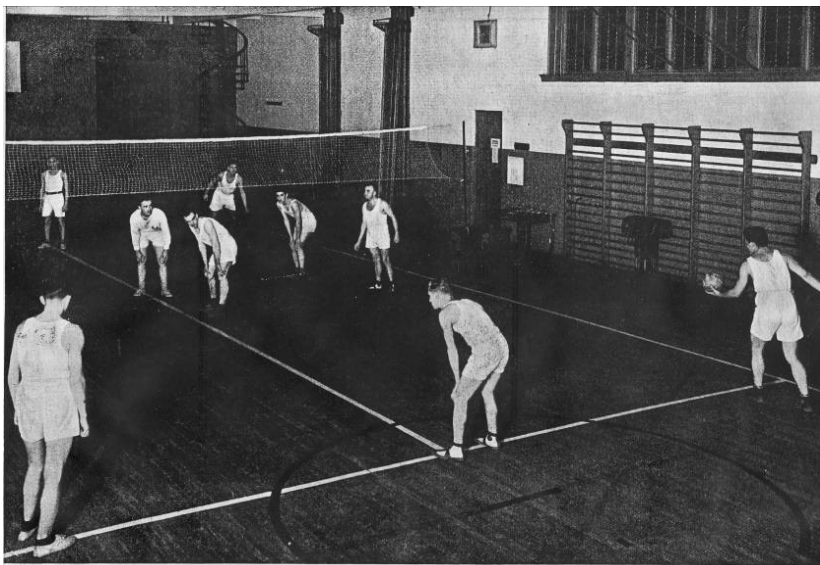
⁵⁹ R. Godin, *Mémoire...*, p. 7.

⁶⁰ S. Marchand, *Rouge à lèvres et pantalon. Des pratiques esthétiques féminines controversées au Québec, 1920-39*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH Ltée, 1997; C. Bard, *Les garçonnnes. Modes et fantasmes des Années folles*, Paris, Flammarion, 1998; C. Bard, *Ce que soulève la jupe. Identités, transgressions, résistances*, Paris, Éditions Autrement, 2010; S. Jamain, « Le vêtement sportif des femmes des « années folles » aux années 1960. De la transgression à la « neutralisation » du genre », dans A. Roger et T. Terret, *Sport et Genre*, Paris, L'Harmattan, Volume 4 : Objets, arts et médias, 2005, p. 43-44.

du gymnase, les sportives doivent enfiler une jupe par-dessus leur short, confirmant ainsi leur identité sexuelle dans les espaces en tout temps mixtes de l'immeuble⁶¹.



LES DAMES AU GYMNASE



BALLE À LA VOLÉE

⁶¹ R. Godin, *Mémoire...*, p. 8. Ce règlement est toujours en vigueur en 1936 et en 1937, comme en témoignent les directives données aux joueuses de badminton (voir BAnQ-SHS-P55, 15.60.2).

Illustration 3 : Sportives et sportifs au gymnase de la Palestre portant un costume similaire, *Ouverture officielle de la saison d'hiver 1935-36 de la Palestre*, p. 35 et 37 (BAnQ-SHS-P55, 15.60.5).

Les comportements des athlètes dans les vestiaires masculins et féminins font également l'objet d'une attention particulière de la part de l'ACJC, car ce sont les seules pièces de l'immeuble dans lesquelles les membres se dévêtent entièrement. Au début des années 1930, l'association y entreprend des rénovations majeures et elle met en place des règlements servant à garantir que, même si les jeunes doivent y être nus, ils le font uniquement pour se conformer aux règles d'hygiène, comme se doucher, ou revêtir le costume sportif. Elle embauche de plus une gardienne à la moralité irréprochable qui est en tout temps présente dans les vestiaires féminins. Comme son collègue masculin qui surveille le vestiaire des hommes, celle-ci donne une serviette, un savon et un maillot de bain aux membres qui en font la demande. Installée à un bureau situé au centre de la pièce, bureau ajouté par l'ACJC au moment des rénovations, la surveillante est, aux dires de Godin, en bonne position pour voir tout ce qui se passe, aucune zone d'ombre ou recoins ne pouvant échapper à son regard⁶².

Les gardiens s'assurent que les membres ne demeurent pas nus plus longtemps qu'il ne le faut pour enfiler un vêtement et qu'ils se couvrent convenablement pour passer des casiers à la douche et vice-versa. De même, tous les membres doivent se doucher seuls et fermer la cloison de la cabine, un règlement qui n'était pas respecté dans les premiers temps suivant l'entrée de l'ACJC à la Palestre. Les cabines n'étaient alors pas assez nombreuses pour satisfaire les besoins des

⁶² R. Godin, *Mémoire...*, p. 16.

athlètes qui, aux heures les plus fréquentées, prenaient leur douche à deux. De plus, des membres jugeaient que l'espace dans les cabines était trop étroit et ils laissaient donc souvent la cloison ouverte afin d'être plus libre de leurs mouvements. Pour faire respecter ses directives qui visaient manifestement à écarter toute occasion pour les athlètes de se livrer à des activités homosexuelles, l'ACJC a dû doubler le nombre de douches et agrandir les cabines.

En décrivant ainsi dans ses moindres détails les vestiaires et leur fonctionnement, Godin cherche de toute évidence à rassurer la population au sujet des intentions de la Palestre de faire respecter les principes de chasteté et d'hétérosexualité⁶³. Godin se sert également de la description des vestiaires pour faire honneur à la réputation des sportives. Il remarque en effet que celles-ci se soumettent plus facilement que les sportifs aux règlements des vestiaires, ce qu'il explique par la « nature » plus docile et morale des femmes⁶⁴. Ce faisant, il laisse entendre que, même si les sportives portent des shorts ou prennent part à des spectacles de natation mixtes, leur vertu n'est pas entachée pour autant puisque leur bon comportement indique qu'elles ont intériorisé, comme toutes les femmes respectables, les exigences de la modestie et de la décence. Sous la plume de Godin, les sportives deviennent alors un modèle de moralité pour les hommes et non plus un incitatif à la débauche comme le croient les critiques.

⁶³ En fait la surveillance qu'exerce l'ACJC à la Palestre est similaire au système panoptique défini par Michel Foucault dans son étude sur les prisons françaises et qui, brièvement, consiste à tout voir sans être vu afin d'amener les prisonniers à se plier aux règlements et à intérioriser ainsi les normes comportementales attendues. M. Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.

⁶⁴ R. Godin, *Mémoire...*, p. 19.

La mixité de la Palestre soulève en effet de nombreuses plaintes de la part de Canadiens français qui y voient des occasions offertes aux membres masculins de côtoyer des sportives qui ne respecteraient pas les règles de la modestie telles qu'ils les conçoivent, menaçant la pureté virginale des jeunes hommes. Dans les années 1930, ces craintes sont exacerbées par les difficultés que ceux-ci éprouvent à trouver un emploi, ce qui retarde l'âge auquel ils se marient et étire le temps des fréquentations⁶⁵. Cette situation inquiète plusieurs acteurs sociaux canadiens, dont des membres d'associations catholiques de la jeunesse au Québec qui craignent que des jeunes soient tentés d'avoir des relations sexuelles hors mariage ou même qu'ils se livrent à des activités homosexuelles⁶⁶.

En exposant les difficultés que rencontre l'ACJC à concilier les pratiques sportives féminines avec les exigences de la modestie chrétienne, le mémoire de Godin met en évidence l'ambivalence de l'association catholique par rapport à la fréquentation par des femmes dans son centre sportif. En même temps, les propos de Godin montrent aussi que, tout en accordant à la modestie une attention primordiale dans l'organisation sportive de la Palestre, l'ACJC demeure cependant moins alarmiste par rapport à cette question que certains clercs et d'autres membres de la communauté canadienne-française qui sont totalement opposés à la mixité, même

⁶⁵ L. Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène...*, p. 103. L'historienne Denyse Baillargeon spécifie cependant que, pendant les années de crise, ce sont surtout les jeunes issus de milieux financièrement aisés qui s'assurent que le futur époux ait un emploi avant de se marier. Les jeunes des classes ouvrières, ayant moins à perdre et étant plus habitués aux aléas d'une situation financière précaire, n'attendent pas nécessairement de réunir toutes les conditions économiques idéales avant d'échanger leurs vœux. D. Baillargeon, *Ménagères au temps de la Crise*, Montréal, les éditions du remue-ménage, 1991, p. 73-74.

⁶⁶ En Ontario, par exemple, les taux de naissances illégitimes augmentent pendant les années 1930, alors que des jeunes hommes ne respectent pas les promesses de mariage qu'ils font aux jeunes femmes qu'ils fréquentent. L. Campbell, *Respectable Citizens...*, p. 100-115.

après 1935 et l'envoi du mémoire à des membres du haut clergé. En effet, les justifications de Godin, qui reçoivent pourtant l'appui de Mgr Gauthier, ne parviennent pas à calmer toutes les inquiétudes, si bien que l'ACJC continue de recevoir des plaintes au sujet de l'immoralité des activités qui se déroulent à l'intérieur de son établissement. La persistance de ces critiques indique que les angoisses sociales ressenties à l'égard de la participation des femmes aux sports sont profondément ancrées chez certains Canadiens français, religieux et laïcs.

En 1936, des jésuites s'indignent par exemple des spectacles de natation, car ils estiment que ces événements représentent pour les jeunes hommes une incitation à la masturbation ou à avoir des relations sexuelles hors mariage :

« nous nous opposons à [...] des spectacles où des femmes et des jeunes filles s'exposent aux regards des hommes, surtout à la piscine lors des galas de natation. Le sentiment malsain que ces concours excitent d'ordinaire chez les hommes et les jeunes gens en font, pour eux, des occasions prochaines de péché. [...]»⁶⁷

En 1938, dans une lettre adressée aux administrateurs du club, J. Meunier, un membre de l'association catholique des voyageurs de commerce de la section Jean-Talon, se scandalise toujours du port du short féminin :

« Un homme qui n'est pas des plus scrupuleux [sic] nous déclarait, l'autre jour qu'il n'enverra jamais son fils à la Palestre nationale qu'il considérait un « trou » [...] On ne peut pas visiter la Palestre sans rencontrer un peu partout des jeunes filles en costumes « shorts » : tantôt dans les escaliers, tantôt dans les salles où se réunissent les hommes. Vous voyez de ces jeunes filles peu scrupuleuses dans ce costume de jeu, s'appuyer sur un jeune homme qui est assis, d'autres fois, elle est assise sur lui. Pour la renommée de la Palestre, nous vous prions de prendre note de cet

⁶⁷ Lettre d'Adélarde Dugré de la Maison provinciale des révérends pères Jésuites à Jean-Paul Verschelden, président général de l'ACJC, 5 février 1936 (BAnQ-SHS-P55, 15.59.8).

avertissement afin que nous puissions envoyer chez vous nos fils, sans craindre qu'ils y soient exposés à des dangers moraux.⁶⁸ »

Monsieur Meunier demeure ainsi convaincu que le short mènerait les femmes à la débauche et qu'elles entraîneraient les jeunes hommes dans leur sillage. De plus, même si les vestiaires sont des lieux non mixtes rigoureusement inspectés, des membres de l'ACJC et de la communauté canadienne-française craignent que de jeunes couples réussissent tout de même à s'y faufiler. Dans une lettre datée de 1940, François Desmarais, directeur général de l'ACJC, répond ainsi à la suggestion de Mgr Chaumont qui voudrait que les portes des douches puissent se verrouiller afin d'éviter tout dérapage moral :

« Quant à poser des cadenas sur les portes des douches, non seulement je n'en vois pas l'utilité, mais j'avoue que nous avons songé, tout récemment, à remplacer ces portes par des toiles épaisses. Il y a des avantages à un tel changement : une toile bien installée offre moins de danger, du point de vue moral, qu'une porte avec verrou, car, dans ce dernier cas, on est plus exposé à ce que deux personnes occupent la même douche sans risquer d'être dérangées; tandis qu'une toile bien pendue n'offre pas cet inconvénient.⁶⁹ »

Craignant que la nécessité d'être nu, même si c'est dans un but purement hygiénique, soit interprétée par les jeunes comme une invitation à avoir des relations sexuelles, possiblement homosexuelles, l'ACJC continue donc à intervenir dans les vestiaires même après 1935 afin de bien leur montrer que cela leur est totalement défendu et de confirmer à la communauté leur abstinence. Comme nous allons le voir, pour préserver la réputation des sportives, l'ACJC les invite de plus à prendre part aux activités du Bureau féminin (BF).

⁶⁸ Lettre de J. Meunier, 21 avril 1938 (BAnQ-SHS-P55, 15.59.8).

⁶⁹ Lettre de François Desmarais à Mgr Chaumont, 4 juin 1940 (BAnQ-SHS-P55, 15-59-4).

c) Des sportives charitables

Le BF est formé au mois d'août 1931 afin de permettre aux femmes de donner leur avis sur les questions touchant les membres féminins et de présenter leurs requêtes à la CP⁷⁰. Le BF réclame à l'occasion quelques changements dans l'organisation des sports féminins. Au mois de novembre 1931, par exemple, il sollicite le droit d'approuver les demandes de renouvellement d'abonnements des femmes⁷¹. Mais, dans les faits, le BF sert, comme l'explique Godin en 1932, à favoriser leur acceptation sociale dans le centre sportif : « L'acceptation des femmes dans un club comme le nôtre est un problème. Nous avons crû [sic] le solutionner en créant un Bureau féminin qui avait charge d'étudier toute question intéressant la gent féminine et de nous faire part ensuite de leurs observations et de leurs suggestions.⁷² » Le BF, formé de huit membres, est patronné par un bureau d'honneur composé de dames bien en vue dans la société canadienne-française. Mesdames Athanase David et L.-A. Taschereau, épouses du Secrétaire de la province et du Premier ministre, Madame Léon Trépanier, épouse de l'échevin du quartier Lafontaine où est située la Palestre, et Madame Thérèse F. Casgrain, alors présidente de la Ligue des droits de la femme, en sont, par exemple, membres⁷³.

Ainsi chapeautées, les sportives du BF sont encouragées à organiser des œuvres de charité. Ce faisant, l'ACJC juge qu'elles démontreraient à la communauté

⁷⁰ Un membre de la CP assiste aux réunions du BF. Fernande Bissonnette est la première directrice du BF et elle a la responsabilité de s'adjoindre des membres. PV de la CP, 17 août 1931 (BAnQ-SHS-P55, 109.298.04).

⁷¹ Lettre à Mgr Gauthier, 5 novembre 1931 (BAnQ-SHS-P55, 15.59.4).

⁷² *La Palestre nationale*, 1932, p. 24 (BAnQ-SHS-P55, 15.60.9).

⁷³ *Ibid.*, p. 25. Mmes Carroll, Beaudry-Leman, Léon-Mercier Gouin et L. Beaubien, de même que Alice Brossard sont les autres femmes membres du bureau d'honneur.

canadienne-française leur capacité à participer à une activité socialement convenable pour les femmes de l'époque. En 1931, Godin vante l'esprit philanthropique des membres féminins de la Palestre en ces termes : « Vous pourrez constater que la femme peut opérer des merveilles et créer au sein d'une institution sportive les plus belles organisations d'apostolat et de charité.⁷⁴ » Ainsi, le BF planifie et coordonne un service d'aide aux chômeurs, une tâche à laquelle il s'attelle dès le mois de novembre 1931. Au début de l'année 1932, les membres féminins distribuent de 150 à 200 repas par jour à des chômeurs. Le BF est cependant aboli au mois d'octobre 1932 en raison de mésententes entre ses membres et entre cette instance et l'ACJC⁷⁵. Même si les sources ne précisent pas les causes du conflit, il semble qu'une division soit survenue à l'intérieur du BF au sujet du rôle de ce comité. Certaines membres contestaient la présence d'un représentant de la CP à leurs réunions, ce qui laisse croire que des femmes voulaient plus de liberté pour discuter de l'organisation de leurs activités. La CP semble avoir préféré contourner le problème en abolissant le BF, plutôt que d'accorder plus de latitude aux femmes.

Au mois de juin 1939, un BF est de nouveau créé. Trois mois après sa fondation, soit en septembre 1939, le Canada déclare la guerre à l'Allemagne. Cet événement oriente le travail du BF qui se consacre, jusqu'en 1943, à l'organisation et à la coordination de l'aide que les sportives apportent aux soldats qui logent dans des dortoirs installés à la Palestre. Les membres féminins sont responsables de servir les repas à la cantine aménagée dans l'immeuble pour les militaires. Elles sont également

⁷⁴ *Ibid.*, p. 25.

⁷⁵ Pv de la CP, 5 octobre 1932 (BAnQ-SHS-P55, 109.298.5).

incitées à accomplir d'autres tâches, comme tricoter des vêtements pour les soldats et participer à des soirées organisées dans des casernes pour divertir les troupes⁷⁶. N'ayant rien à voir avec les sports, l'aide qu'apportent les sportives aux chômeurs et aux militaires met cependant en valeur des qualités alors associées aux femmes, comme le dévouement et la compassion. En y participant, les sportives confirment donc à la communauté leur attachement au modèle traditionnel de la féminité alors que l'ACJC peut proclamer qu'elle les prépare à endosser leurs futurs rôles d'épouse et de mère.

II. De l'amélioration de la performance au bien-être féminin : l'organisation sportive au YWCA

De 1931 à 1945, l'expérience des membres du YWCA est profondément modifiée, alors que le HED adopte une nouvelle philosophie de l'organisation sportive⁷⁷. Dans cette partie, nous présentons, dans un premier temps, une vue d'ensemble des sports qu'il propose, avant de détailler les idées qu'il adopte vers la fin de la période à l'étude. Par la suite, nous étudions de manière plus approfondie la participation féminine au basket-ball afin de voir comment les nouveaux objectifs que se fixe le HED affectent la participation des femmes aux sports. Comme nous le

⁷⁶ Voir le dossier « Services auxiliaires de l'aide aux soldats » (BAnQ-SHS-P55, 21.85.1 à 21.85.17).

⁷⁷ Précisons que toutes les informations concernant le HED du YWCA sont tirées de rapports mensuels du HED (1932-1934), du rapport annuel du HED (1943), de rapports annuels et mensuels de la secrétaire générale du YWCA (1932-1934) de rapports annuels du YWCA (1937-1943) (BAC, MG28I240, vol. 38 à 41). Les années et les mois au cours desquels les exemples présentés ont lieu étant indiqués dans le texte, chacune des mentions ne fera pas nécessairement l'objet d'une note séparée.

verrons, le département devient alors plus soucieux d'assurer le bien-être physique et psychologique des femmes. Pour cette raison, il limite leur participation à des compétitions. En fait, l'examen de l'évolution du basket-ball révèle que le HED endosse alors le discours de professeures d'éducation physique canadiennes et américaines qui jugent qu'un entraînement axé sur l'amélioration des prouesses sportives risque de masculiniser les femmes. Contrairement à ce qu'affirme la direction, ce changement de philosophie n'est cependant pas voulu par toutes les membres.

De 1931 à 1945, l'effectif du HED est similaire à celui des années 1920⁷⁸. Pendant la crise, le département instaure des mesures pour conserver sa clientèle. Il offre, par exemple, un abonnement gratuit à celles qui ont perdu leur emploi et il diminue le prix du costume de gymnastique⁷⁹. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le YWCA ouvre aussi ses portes aux infirmières de l'armée; en 1940, cinquante d'entre elles utilisent le gymnase tous les matins pendant deux mois avant de quitter le Canada pour le vieux continent. En 1941, la participation aux cours est offerte

⁷⁸ Plusieurs compagnies et écoles abonnent leurs employées et leurs élèves au HED. En 1932, onze compagnies offrent ce service. En 1940, 303 membres du HED viennent d'écoles et 258, de compagnies. En 1943, *Strathearn High School*, *Mount Royal High School*, *Trafalgar High School* et *Miss Edgar and Miss Cramp's High School* abonnent leurs étudiantes. La même année, la Banque de Montréal abonne soixante employées et le magasin Eaton en inscrit 122 en 1943 pour suivre des cours de gymnastique, de danse et de natation. Le nombre d'inscriptions annuelles oscille entre 1 091 membres (en 1933) à 1 969 abonnées (en 1943). Les abonnements ne sont pas en constante augmentation. Ainsi, en 1940, 1 890 membres s'inscrivent, alors que, l'année suivante, elles ne sont plus que 1 391. Par ailleurs, de 537 à 1 052 examens médicaux sont passés chaque année, la fréquentation de la piscine varie de 14 468 à 19 382 entrées par an et la présence annuelle aux cours donnés au gymnase se situe entre 5 000 et 10 000.

⁷⁹ En 1938, le HED offre soixante-cinq abonnements gratuits à des femmes et à des enfants du quartier. De plus, pour cinq sous, les enfants pris en charge par des organismes sociaux peuvent utiliser la piscine du YWCA. Ces mesures s'insèrent dans les préoccupations plus larges de l'association concernant la situation des travailleuses pendant la crise, alors qu'y est notamment créé en 1933 le service pour les femmes sans emploi. D. Ross, *Montreal Young Women's Christian Association. A History*, 1968 (BAC, MG28I240, vol. 33).

gratuitement à tous les membres féminins de l'armée canadienne; trois ans plus tard, 3 345 d'entre elles fréquentent la piscine⁸⁰.

Jusqu'en 1934, des athlètes prennent part à des compétitions dans tous les sports offerts, c'est-à-dire la gymnastique, la natation, le tennis, le base-ball, le basket-ball, le volley-ball et le badminton⁸¹. Cette année-là, des membres participent même aux qualifications de l'équipe canadienne pour les *British Empire Games*, qui ont lieu à Hamilton. Florence Humble, une nageuse du HED, est la seule Montréalaise à se rendre à Londres pour participer à ces jeux⁸². En fait, jusqu'au milieu des années 1930, la participation féminine ressemble à celle qui prévalait durant la période précédente. Mais entre 1934 et 1937, des changements s'opèrent dans l'organisation des sports au HED⁸³. En 1937, les nouveaux services de massages et de thérapies par la lumière qu'offre dorénavant le département diversifient les moyens qu'il utilise pour aider les femmes à prendre soin de leur santé. La même année, il met en place un nouveau programme, le « gym-swim », qui permet aux abonnées de concilier les deux activités les plus populaires en une seule visite au centre, en enfilant les cours de gymnastique et de natation, deux sports que le département souhaite vraisemblablement privilégier. En même temps, le base-ball et

⁸⁰ Dès les débuts de la guerre, des infirmières s'enrôlent dans l'armée canadienne. En 1941, l'armée de l'air canadienne forme un corps féminin et, la même année, le Service féminin de l'armée canadienne est fondé. En 1942, les femmes peuvent faire partie de la Réserve féminine de la Marine royale du Canada. Celles qui font partie de l'armée bénéficient, comme les hommes, d'un entraînement physique et certaines sont ainsi initiées aux sports. R. R. Pierson, *Les Canadiennes et la Seconde Guerre mondiale*, traduit par H. Hamel, Ottawa, La Société historique du Canada, brochure historique no 37, 1983, p. 4-5; G. Auger et R. Lamothe, *De la poêle à frire à la ligne de feu. La vie quotidienne des Québécoises pendant la guerre '39-'45*, Montréal, Boréal Express, 1981, p. 182.

⁸¹ Des compétitions n'ont pas lieu dans la section de la danse, la seule autre activité physique proposée.

⁸² Elle fait partie de l'équipe gagnante de la course à relais du 400 yards. Miss Hanna, une autre membre du HED, est l'entraîneuse officielle de l'équipe canadienne à ces jeux.

⁸³ Aucun document n'a été conservé pour les années 1935 et 1936.

le volley-ball ne sont plus mentionnés dans les documents datant de 1938 à 1943, alors que d'autres sports, tous individuels, font leur apparition. C'est le cas de l'escrime, du tir à l'arc et de la danse folklorique⁸⁴. Il ne reste alors comme sport d'équipe que le basket-ball, mais, comme nous le verrons, l'intérêt du HED à l'égard de cette activité s'estompe à compter de la seconde moitié des années 1930⁸⁵. En outre, après 1938, les rapports annuels mentionnent de plus en plus rarement la participation des femmes à des compétitions, alors que, depuis le début des années 1920 et jusqu'au milieu des années 1930, elle y est régulièrement recensée. Le HED semble alors de moins en moins intéressé par les performances des membres⁸⁶.

Ce remaniement des activités offertes au HED témoigne de l'adoption de nouveaux principes guidant l'organisation des sports au YWCA. Le plaisir et la détente s'imposent alors comme les principaux objectifs que poursuit le département en planifiant ses services. En 1941, il explique que les activités sportives doivent avant tout permettre de diminuer le stress que les femmes ressentent depuis le début de la guerre et il oriente son programme autour de la thématique « physical fitness and relaxation from strain⁸⁷ ». Pour aider les femmes à se changer les idées, le HED estime qu'il doit surtout proposer des soirées dansantes et sociales, de même que des galas de natation. La participation des femmes à des compétitions est alors mise de côté. Plutôt que de leur inculquer le goût de se dépasser et de vaincre l'adversaire

⁸⁴ 1938 : escrime et tir à l'arc; 1942 : danse folklorique.

⁸⁵ Nous n'incluons pas le tennis et le badminton dans les sports d'équipe. Même si, à l'occasion, ils peuvent être joués en équipe de deux, l'entraînement est avant tout axé sur le jeu des individus.

⁸⁶ Un exemple flagrant est celui de la gymnastique. Des compétitions sont toujours organisées dans cette discipline au début des années 1930, mais en 1938 les rapports annuels du HED ne les mentionnent plus. Néanmoins, des gymnastes du YWCA participent en 1940 à une compétition provinciale.

⁸⁷ Rapport annuel du YWCA, Montréal, 1941 (BAC, MG281240, vol. 39).

comme le suppose un entraînement fondé sur la compétitivité, une valeur chère à la nation canadienne alors en guerre, le HED préfère utiliser les activités physiques comme un moyen permettant aux femmes de se sentir psychologiquement mieux, en plaçant les sports au service de leur épanouissement personnel. Selon lui, c'est d'ailleurs ce que recherchent les membres qui s'inscrivent en 1943.

À la même époque, la philosophie de l'organisation sportive basée sur la recherche du bien-être physique et psychologique des individus est défendue chez les Canadiens français par Cécile Grenier. Elle est aussi prônée par d'autres professeurs d'éducation physique du centre et de l'est du Canada et de la côte est des États-Unis. Même si le HED explique que le contexte stressant de la Seconde Guerre mondiale est à l'origine de son changement de philosophie, les idées soutenues par ces professeurs d'éducation physique ont certainement influencé sa réflexion sur l'organisation sportive féminine. Dans les années 1930, les départements d'éducation physique des YWCA du Canada sont d'ailleurs majoritairement dirigés par des diplômées de la *Margaret Eaton School* (MES) de Toronto, qui se spécialise entre autres dans la formation de professeurs d'éducation physique⁸⁸. Entre 1937 et 1941, soit pendant les années au cours desquelles le HED modifie son programme, les diplômées de la MES représentent plus de 90 % des directrices de ces départements et celui de Montréal ne fait pas exception⁸⁹. De 1940 à 1943, ses trois directrices, soit

⁸⁸ Pour un bref historique de l'école, voir : A. H. Lathrop, « From Elegance and Expression to Sweat and Strength : Physical Education at the Margaret Eaton School », dans S. A. Cook, *et. al.*, dir. *Framing Our Past : Canadian Women's History in the Twentieth Century*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2001, p. 194-198.

⁸⁹ J. Byl, « Directing Physical Education in the Canadian YWCAs : Margaret Eaton School's Influence, 1901-1947 », *SHR*, vol. 27, no 2 (1996), p. 139-154.

Helen Mackey (1940), Phoebe Hamilton (1941) et Frances McConnell (1942-1945), sont toutes les trois d'anciennes élèves de l'école torontoise⁹⁰.

De 1934 à 1942, la MES est dirigée par Florence Somers, une professeure d'éducation physique d'origine américaine et l'auteure de *Principles of Women's Athletics* dans lequel elle expose les idées défendues par la *American Physical Education Association*⁹¹. Selon ces professeures, des femmes doivent enseigner l'éducation physique féminine puisqu'elles connaîtraient naturellement les besoins spécifiques de la physiologie et de la psychologie féminines. Ces éducatrices sont en faveur d'un enseignement qui valorise la participation et la coopération et qui encense les vertus hygiéniques et éducatives des sports. Elles s'opposent aux sports physiquement trop exigeants et à la participation des femmes à des compétitions de haut niveau qui requiert un entraînement physique intense, car ils ne seraient pas à la corporalité féminine, jugée délicate et frêle. Pendant la Seconde Guerre mondiale, et surtout à partir de 1942, soit l'année où les États-Unis entrent en guerre, les professeures américaines consolident leur autorité dans le domaine de l'éducation physique féminine, alors qu'elles créent des programmes d'entraînement pour les femmes dans l'armée et dans les industries de guerre⁹².

⁹⁰ J. Byl, *The Margaret Eaton School, 1901-1942 : Women's Education in Elocution, Drama and Physical Education*, Thèse de Ph.D., State University of New York at Buffalo, 1992, « Appendix H – MES Alumnea List ».

⁹¹ J. Byl, « Directing Physical... »; F. Somers, *Principles of Women's Athletics*, New York, A. S. Barnes and Company, 1930.

⁹² N. Bouchier, « Let Us Take Care of our Field : The National Association for Physical Education of College Women and World War II », *JSH*, vol. 1, no 1 (1998), p. 65-86. Bouchier montre aussi les difficultés rencontrées par les professeures d'éducation physique pour imposer leur conception de la participation sportive féminine, en particulier chez certaines élèves.

En endossant les principes de ces Américaines, le HED change radicalement d'attitude par rapport au basket-ball féminin, l'un des sports les plus populaires du département depuis le début des années 1920. Ce sport, inventé en 1891 par le Canadien James Naismith à *Springfield College*, dans le Massachusetts, est aussi au cœur des débats nord-américains concernant l'organisation sportive féminine, notamment à cause des discussions qu'il entraîne au sujet des règles à suivre. Dès 1892, Senda Berenson, une professeure d'éducation physique à *Smith College* dans la ville de Northampton, toujours au Massachusetts, modifie les règles de Naismith afin de créer une version féminine du jeu⁹³. Le terrain est divisé en trois sections et les joueuses, en plus grand nombre que dans la version masculine, doivent demeurer dans celle qui est attribuée à leur position de jeu. Elles ne peuvent ni voler le ballon des mains d'une autre athlète, ni le tenir pendant plus de trois secondes, ni dribbler plus de trois fois de suite⁹⁴. Ces nouvelles règles rendent le jeu physiquement moins exigeant et donc, du point de vue de Berenson comme de plusieurs autres, mieux adapté aux femmes. En outre, les règles de Berenson privilégient l'aspect hygiénique des sports, diminuant l'importance accordée aux performances. En 1900, Nora Cleary, une enseignante du *Windsor Collegiate Institute*, intègre pour la première fois

⁹³ Ces règles sont publiées pour la première fois en 1899. Pour une biographie de S. Berenson, voir R. Melnick, *Senda Berenson : The Unlikely Founder of Women's Basketball*, Amherst, University of Massachusetts Press, 2007; on peut aussi consulter B. Spears, « Senda Berenson Abbott : New Woman, New Sport », dans J. S. Hult et M. Trekell, dir. *A Century of Women's Basketball. From Frailty to Final Four*, Virginia, American Alliance for Health, Physical Education, Recreation and Dance, 1991, p. 19-36.

⁹⁴ P. Vertinsky, « 'Power Geometries' : Disciplining the Gendered Body in the Spaces of the War Memorial Gymnasium », dans P. Vertinsky et S. McKay, dir. *Disciplining Bodies in the Gymnasium. Memory, Monument, Modernism*, New York, Routledge, 2004, p. 56-57; A. W. Frymir, *Basket Ball for Women*, New York, A.S. Barnes and Company, 1930, p. 1-10. Pour une chronologie de toutes les modifications apportées aux règles féminines du jeu aux États-Unis, depuis 1900 jusqu'en 1990, voir J. Davenport, « The Tides of Change in Women's Basketball Rules », dans J. S. Hult et M. Trekell, dir. *A Century of Women's Basketball...*, p. 83-108.

le jeu dans une école canadienne⁹⁵. Dans les années suivantes, et surtout à partir des années 1920, le basket-ball s'impose au Canada comme l'un des sports d'équipe populaire chez les athlètes féminines. Des équipes se forment dans les écoles, les universités, les centres sportifs et les compagnies. En même temps, la mise en place de ligues municipales, provinciales et nationales donne l'occasion aux joueuses de s'affronter⁹⁶. Le peu d'équipements requis, disponible à peu de frais et servant à au moins une dizaine d'athlètes en même temps, explique son succès⁹⁷.

Dans les années 1930, soit la décennie qui nous intéresse, des joueuses canadiennes de basket-ball jouent selon les règles féminines, alors que d'autres suivent les règles masculines⁹⁸. Généralement, dans le centre du pays, les athlètes adoptent la version féminine du basket-ball⁹⁹. Celles-ci leur sont enseignées par des professeures qui endossent les principes d'une éducation physique basée sur le respect de la « nature féminine » qui sous-entend que les sportives n'ont pas les

⁹⁵ P. Vertinsky, « 'Power Geometries'... », p. 58.

⁹⁶ Dans les années 1920 et 1930, l'équipe des *Edmonton Grads* en particulier fait les manchettes de la presse sportive partout au pays et attire des foules de spectateurs. B. Kidd, *The Struggle for Canadian Sports*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, p. 99; 101-102. Notons qu'aux États-Unis également, le basket-ball a rapidement été pratiqué par de nombreuses joueuses à travers le pays. Sur l'histoire de ce sport aux États-Unis, depuis la première fois qu'il est joué en 1892 à *Smith College* jusqu'à l'expérience des sportives dans la *Women's National Basketball Association* fondée en 1997, voir P. Grundy et S. Shackelford, *Shattering the Glass: The Remarkable History of Women's Basketball*, New York, The New Press, 2005.

⁹⁷ C. Job, *Envisioning Basketball: A Socio-Biographical Investigation of Ruth Wilson – One of Western Canada's Sporting Pioneers*, Mémoire de M.A. (Human Kinetics), University of British Columbia, 2008, p. 3; A. W. Frymir, *Basket Ball...*, p. 5, mentionne en 1930 que la simplicité des règles et le peu d'espace nécessaire au jeu ont aussi contribué à sa popularité.

⁹⁸ C'est seulement en 1966 que la *Canadian Amateur Basketball Association* adopte des règles uniformes pour l'ensemble des équipes canadiennes. Notons également que le basket-ball féminin n'est reconnu comme discipline olympique officielle qu'en 1976. C. Job, *Envisioning Basketball...*, p. 76.

⁹⁹ Les règles féminines ne sont pas uniformes. Des enseignantes les modifient et les adaptent selon leurs besoins ou leur philosophie. Il existe ainsi à l'époque plusieurs manières de jouer selon les règles féminines, les versions les plus conservatrices se retrouvant sur la côte est des États-Unis. P. Vertinsky, « 'Power Geometries'... », p. 57.

mêmes besoins et capacités physiques et psychologiques que les sportifs. Mais, dans l'Ouest canadien, les professeures d'éducation physique sont nettement moins nombreuses que dans le centre du pays. Ce sont donc généralement des hommes qui entraînent les sportives. Ces entraîneurs enseignent les règles masculines puisqu'ils les maîtrisent mieux et que les athlètes féminines les préféreraient¹⁰⁰. Ces entraîneurs et ces sportives estiment en définitive que les jeux masculins peuvent tout à fait servir de modèles aux sports féminins. En outre, partout au pays, les règles masculines sont adoptées dans les ligues financées par des entreprises¹⁰¹. Le basket-ball se retrouve donc au cœur d'une controverse qui oppose deux visions de la participation féminine aux sports.

En 1931, les membres du HED jouent selon les règles féminines de basket-ball. Mais ce choix lui fait perdre plusieurs joueuses. Comme l'explique la secrétaire générale du YWCA dans le rapport mensuel qu'elle écrit en novembre 1932, les sportives préfèrent faire partie des ligues commerciales qui, en jouant selon les règles masculines, prennent part à des compétitions organisées partout au Canada :

¹⁰⁰ Ces différences entre les équipes de l'est et de l'ouest du pays persistent jusqu'en 1966. L'organisation des championnats nationaux entraîne des négociations entre les équipes pour décider des règles à adopter pour chaque partie. Les joueuses jouent alors au moins une partie ou une manche en suivant les règles auxquelles elles ne sont pas habituées, ce qui favorise vraisemblablement les équipes de l'ouest. Au cours de cette période, Vancouver est en effet la ville canadienne qui remporte le plus souvent les championnats nationaux. C. Job, *Envisioning Basketball...*, p. 55-56; B. Schrodt, « Vancouver's Dynastic Domination of Canadian Senior Women's Basketball », *CJHS*, vol. 26, no 2 (1995), en particulier p. 28.

¹⁰¹ B. Schrodt, « Vancouver's Dynastic... », p. 28.

« [The Health Education Department] is seriously considering changing its basket-ball rules to the same as the boys' rules, owing to the competition commercial leagues who play boys' rules in order to get the games in other parts of the country. Through our insistence on adhering to this principle [i.e. playing by girl's rules] we are losing membership from our basket-ball teams, and probably very shortly will be playing boys' rules entirely. The professional people are divided on the wisdom of this, but it has never been proved that boys' rules are harmful to girls, although unquestionably they are more strenuous.¹⁰² »

En 1932, le HED envisage donc d'adopter les règles masculines du jeu. Ce faisant, il témoigne clairement de son intention de satisfaire les joueuses, alors qu'il craint une baisse d'activités dans cette section s'il persiste à les faire jouer selon les règles féminines. En 1933, afin de garder intacte la popularité de la section de basket-ball, le YWCA commence à enseigner les règles masculines; jusqu'en 1934, les membres des équipes du HED jouent de deux à quatre parties par mois, entre elles et contre des équipes de compagnies, comme celle de la *Sun Life*.

Au moment où se produit ce changement, des professeures d'éducation physique anglo-montréalaises et ontariennes, membres de la *Canadian Intercollegiate Women's Basketball League*, travaillent par ailleurs à assouplir les règles féminines qu'elles jugent trop sévères. Mais, en 1934, d'influents professeures d'éducation physique américaines durcissent les règles féminines du basket-ball, car elles estiment que ce sport serait physiquement trop exigeant pour les femmes et qu'il masculiniserait les sportives. Elles s'opposent alors à la participation des joueuses à des compétitions interscolaires, une décision qui est entérinée dans la majorité des

¹⁰² Rapport de la secrétaire générale du YWCA, novembre 1932 (BAC, MG28I240, vol. 41).

états américains. Les professeures canadiennes changent alors leur fusil d'épaule et endossent les principes des Américaines¹⁰³.

Aucun document du HED n'a été conservé pour les années 1934 à 1937 inclusivement, soit pendant une période névralgique de l'histoire du basket-ball féminin en Amérique du Nord. Il est donc impossible de connaître l'évolution de sa position au sujet des règles qui devraient en guider la pratique. Chose certaine cependant, à partir de 1938, les informations contenues dans ses procès-verbaux au sujet de la participation des membres du YWCA à ce sport sont rarissimes, alors que, depuis les années 1920 et jusqu'en 1934, cette section est l'une des plus commentées. Ajoutons qu'en 1943, le HED exige que dorénavant les joueuses payent de leur poche les frais d'association aux ligues sportives et il leur accorde moins de temps d'entraînement, désavantageant ainsi la participation de ses membres. En fait, tout porte à croire que le HED n'est plus responsable de l'entraînement des membres des équipes de basket-ball jouant sous son nom, comme en témoigne cet extrait tiré du rapport annuel du département datant de 1945 : « The teams belonged to the Montreal Ladies Basketball League and, except in name, were no part of the YWCA.¹⁰⁴ »

Cette situation déplait au HED qui, toujours en 1945, veut reprendre en charge l'organisation du basket-ball. Au mois d'octobre, il décide que des employées salariées, et non des bénévoles comme c'était le cas auparavant, entraîneront désormais les joueuses, ce qui représente sans doute un moyen de s'assurer que ses

¹⁰³ P. Vertinsky, « 'Power Geometries' ... », p. 58-59. Pour une étude plus détaillée : J. S. Hult, « The Governance of Athletics for Girls and Women. Leadership by Women Physical Educators, 1899-1949 », dans J. S. Hult et M. Trekell, dir. *A Century of Women's Basketball...*, p. 53-82.

¹⁰⁴ Rapport annuel 1945, HED (BAC, MG28I240, vol. 38).

consignes soient suivies par les entraîneuses qui, dans le cas contraire, risquent de perdre leur emploi. À compter de cette même année, le HED impose aussi à nouveau les règles féminines, qu'il juge moins exigeantes, et, afin de garantir une « friendly atmosphere¹⁰⁵ », il met fin à la participation des membres à des championnats, incluant fort probablement ceux de la *Montreal Ladies Basketball League* dans laquelle les équipes jouent selon les règles masculines. Ces décisions du HED témoignent clairement de son adhésion aux idées des professeures d'éducation physique de l'est américain, ainsi que du centre et de l'est canadien. Mais tout porte à croire qu'elles ne font pas l'unanimité chez les joueuses puisque la ré-organisation de cette section coïncide avec une baisse de leur nombre. À l'automne 1945, il semble en effet que plusieurs d'entre elles quittent le département qui doit alors compter sur de nouvelles membres pour augmenter l'effectif de la section, comme le sous-entend la citation suivante tirée du rapport annuel : « As this is a new project [basketball played with girl's rules and without championship], basketball started very slowly, but by the end of December they were 27 girls enrolled.¹⁰⁶ » Les mesures que le HED met en place en 1945 concernant le basket-ball témoignent donc de sa volonté d'exclure du département les femmes, sportives et bénévoles, qui n'endossent pas ses idées sur la participation féminine aux sports.

À la Palestre, l'évolution du basket-ball féminin de 1931 à 1948 est similaire à celle du YWCA. À compter de 1931, une équipe féminine est entraînée par Monsieur C. H. Desjardins qui est remplacé deux mois plus tard, en janvier 1932, par Laurent

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ *Ibid.*

Guay. Cette année-là, l'une des équipes existantes, car leur nombre s'est multiplié, participe à la *Montreal Basketball League*, ce qui laisse supposer qu'elles jouent selon les règles masculines. L'ACJC organise aussi un tournoi intramural au terme duquel une réception est donnée pour remettre un prix aux dix joueuses de l'équipe gagnante. Au début des années 1930, plusieurs équipes féminines de basket-ball s'entraînent donc à la Palestre avec l'encouragement de l'ACJC. En 1933, l'association se montre cependant plus vigilante face à la participation des membres féminins à ce sport, car elle rend obligatoire l'examen médical pour les joueuses, mettant ainsi en pratique une mesure que prônent des professeures d'éducation physique¹⁰⁷. Suivant le mot d'ordre de ces professeures, les femmes qui, selon le médecin, n'ont pas l'état de santé requis pour y jouer devraient en être exclues, mais ce n'est pas le cas à la Palestre où elles ne sont pas tenues de suivre les recommandations médicales. L'ACJC se dégage toutefois de toutes responsabilités advenant le cas où une sportive décide de s'inscrire à cette section même si le médecin le lui proscrit¹⁰⁸. L'instauration de cette mesure laisse croire que l'ACJC est au courant des débats nord-américains entourant le basket-ball féminin, mais que l'association catholique laisse une certaine liberté aux femmes de choisir si elles veulent y jouer ou non.

Lorsqu'en 1943, l'AANJ prend possession de la Palestre, l'équipe féminine de basket-ball, nommée les Olympics, fait la fierté du centre sportif, comme en fait foi ce communiqué de presse daté du 7 décembre 1943 : « L'équipe des Olympics

¹⁰⁷ A. Fryers, *Basketball for Women...*

¹⁰⁸ PV de l'ACJC, 21 novembre 1933 (BAnQ-SHS-P55, 109.298.04).

remporta l'an dernier le championnat de l'est du Canada et les joueuses se sont créées une renommée incontestable dans toute la province par les nombreuses victoires enregistrées à leur crédit depuis quelques années.¹⁰⁹ » En 1945, René Gagnon entraîne les 76 sportives qui forment une ligue intérieure de quatre équipes, de même que celle participant à la *Montreal Basketball League*¹¹⁰. L'année suivante, Gagnon, qui doit prendre soin de son père malade, est remplacé par Marguerite Lachapelle, l'une des joueuses des Olympics. Même si le basket-ball est pratiqué par des dizaines de membres féminins, la section disparaît abruptement en 1948 en raison de l'opposition de la nouvelle administration, comme l'indique cet extrait tiré du procès-verbal de la réunion de la commission athlétique du 16 août 1948 : « que ce sport [basket-ball] n'est pas praticable pour les dames [et que, par conséquent] la Commission recommande qu'il soit enlevé de l'horaire¹¹¹ ». Ainsi, de la même façon qu'au YWCA trois ans plus tôt, il semble bien que les idées des professeures d'éducation physique à l'égard du basket-ball féminin se soient imposées à la Palestre où, en abolissant la pratique de ce sport dans l'immeuble, les dirigeants ont interprété de manière radicale les prescriptions des enseignantes.

En somme, au début des années 1930, l'organisation des sports féminins au YWCA est similaire à celle de la période précédente. Les femmes pratiquent à peu près les mêmes types de sports et participent à des compétitions tant à l'intérieur de l'établissement que sur les scènes municipale, provinciale et nationale. L'une d'entre elles performe même outre-Atlantique. Mais, à partir du milieu de la décennie, le

¹⁰⁹ UQÀM-SAGD, 1P-625, 02/53.

¹¹⁰ 1^{ère} Assemblée de la Commission athlétique, 26 avril 1945 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 59 et 60).

¹¹¹ UQÀM-SAGD, 1P-160, 63.

HED apporte plusieurs modifications à son programme, alors qu'au même moment, les mésententes entre les professeurs d'éducation physique, les entraîneurs et les sportives concernant la participation des femmes à des compétitions de haut niveau s'accroissent au Canada. Au tournant des années 1940, le HED exprime clairement son adhésion à la philosophie de l'organisation sportive que prônent les professeurs d'éducation physique nord-américaines. Comme elles, il juge que les sports féminins doivent avant tout aider les femmes à atteindre un niveau élevé de bien-être physique et psychologique. Le HED mise alors sur l'organisation d'activités sportives qui leur permettent de s'amuser, de se divertir et d'assurer leur bien-être physique. En même temps, il s'intéresse de moins en moins à l'amélioration des performances des athlètes, et ce, même si certaines membres s'opposent à cette conception de la participation des femmes aux sports.

Conclusion

L'analyse de l'intégration des femmes à la Palestre et des activités offertes aux membres féminins tant à la Palestre qu'au YWCA entre le début des années 1930 et la fin de la Seconde Guerre mondiale, montre qu'au cours de cette période, les dirigeants des deux institutions éprouvent la nécessité de confirmer la féminité des sportives. L'ACJC garantit à la communauté canadienne-française qu'elles sont modestes, chastes et hétérosexuelles, tout en étant soumises, obéissantes, dociles, compatissantes et dévouées. Le HED, pour sa part, incite ses membres à pratiquer des

sports pour prendre soin de leur santé, s'amuser, se détendre et socialiser. En même temps, il délaisse l'aspect compétitif des sports qui suppose une volonté d'améliorer ses prouesses physiques et de triompher de l'adversaire, une attitude qui irait à l'encontre de la « fragilité » de la corporalité féminine et du penchant inné des femmes à venir en aide à leur prochain.

En certifiant l'attachement des sportives au modèle traditionnel de la féminité, l'ACJC et le HED garantissent en même temps que les sports ne masculinisent pas les femmes, une des principales préoccupations sociales que suscite leur participation à ce type d'activités. Alors que, de 1931 à 1943, dans la société canadienne, les rapports de genre semblent être en pleine mutation, l'ACJC et le HED sentent tous deux la nécessité de prouver à la communauté que la fréquentation de leur établissement n'entache pas la « nature féminine » de leurs membres et qu'elle ne menace pas l'ordre socio-sexuel. Ce faisant, il apparaît qu'une nouvelle philosophie à l'égard de la participation des femmes aux sports, véhiculée par des spécialistes en éducation physique, s'est imposée. Comment a-t-elle influencé les activités féminines à la Palestre et au YWCA dans l'après-guerre? C'est ce que nous verrons dans le prochain chapitre.

Chapitre 6

Des expériences contrastées, 1945-1961

De 1945 jusqu'au tournant des années 1960, les Montréalaises pratiquent les sports de manière fort différente selon qu'elles s'abonnent à la Palestre ou au *Young Women's Christian Association* (YWCA). Alors que l'Association athlétique nationale de la jeunesse (AANJ) encourage les athlètes féminines à performer, le *Health Education Department* (HED) les incite plutôt à bonifier leur santé par le sport, ce que l'entraînement compétitif ne permettrait de faire qu'en de rares occasions. Ce chapitre détaille, dans un premier temps, la manière dont l'AANJ conçoit et organise les sports à la Palestre afin de mieux cerner l'expérience sportive des femmes dans cet établissement mixte; dans un second temps, il examine comment, au cours surtout des années 1950, l'intérêt croissant du HED à l'égard de la santé des femmes l'amène à préférer, au tournant des années 1960, le conditionnement physique aux sports. Tout en mettant en lumière ces différences, ce chapitre montre aussi que, dans l'après-guerre, les sports féminins sont, dans les deux établissements, conçus et organisés de manière à confirmer que l'excellence sportive est l'apanage des hommes.

I. L'AANJ et la formation d'une jeunesse sportive canadienne-française

L'AANJ est fondée en 1943 par des membres qui faisaient partie de la Commission de la Palestre (CP) de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC) et qui veulent continuer d'organiser des sports amateurs pour la jeunesse, même si l'association catholique décide, cette année-là, de mettre un terme à son engagement dans ce domaine¹. Pour l'AANJ, les sports demeurent un moyen d'assurer une meilleure forme physique aux jeunes Canadiens français et d'occuper moralement leurs loisirs, tout en forgeant leur caractère et en leur inculquant les valeurs et les qualités nécessaires à leur réussite sociale future, garante de l'avenir national. Comme l'exprime le président de l'AANJ, le D^r Albert Surprenant, lors d'un discours prononcé au mois de mai 1953 :

¹ Par exemple, Roger Latourelle, directeur des sports de l'AANJ, était instructeur de natation à l'ACJC; François Desmarais, directeur des services à la Palestre sous l'ACJC, est l'administrateur de l'AANJ; Paul Leblanc et Lionel Leroux, membres de la CP, font partie du premier Conseil d'administration de l'AANJ. Sur l'idée de former une nouvelle association pour administrer la Palestre afin de remplacer l'ACJC, voir les PV du Comité des finances de l'ACJC, en particulier les mois de mai et de juin 1943 (BAnQ-SHS-P55, 109.298.5). Par ailleurs, R. Latourelle pratique des sports depuis son enfance. Il devient membre de la Palestre en 1920, puis instructeur de natation en 1934. En 1954, il est le premier Canadien français à recevoir la « Médaille de la reconnaissance de la Société royale de Sauvetage » de Londres. De plus, en 1957, il reçoit un certificat de mérite de la *Sportsmen' Association of Montreal* pour sa participation dans le développement des sports dans la ville, en particulier en athlétisme. Pour en savoir plus sur R. Latourelle : « Personnalité. M. Roger Latourelle », *Éducation physique – Sports & loisirs*, vol. 1, no 3 (décembre 1963), p. 22.

« Le but [des exercices sportifs], c'est de développer, de maîtriser les énergies enfermées dans le corps humain, et de faire du jeune qu'y s'y livre, un être viril, un être fort qui sera mieux disposé à affronter les difficultés de la vie. Le vieil adage romain « Une âme saine dans un corps sain » est aussi nécessaire de nos jours que dans le passé lointain de l'Empire romain. Et je dirais que, dans une ville comme la nôtre [Montréal] où il y a tant d'occasions de perdition pour nos jeunes, il doit y avoir des endroits comme la Palestre pour attirer les jeunes et leur permettre d'utiliser leurs forces pour le bien de leur personne et plus tard de leur postérité.² »

Surprenant fait sans doute ici allusion à la vie nocturne de Montréal qui dans les années de guerre et d'après-guerre s'était taillé une très mauvaise réputation auprès des autorités politiques et religieuses, ce qui a déclenché une véritable croisade pour moraliser la ville au début des années 1950³. Si le contexte de l'après-guerre était sans doute favorable à la tenue de tels propos, on constate par ailleurs que la conception des sports de Surprenant est tout à fait similaire à celle qu'endossaient les deux associations qui ont précédé l'AANJ dans l'administration de la Palestre, soit l'Association athlétique d'amateurs Le National (AAAN) dans les années 1920, puis l'ACJC de 1931 à 1943.

Néanmoins, l'AANJ semble vouloir à tout prix se dissocier de l'ACJC⁴.

Rappelons que pour cette dernière, la Palestre était avant tout un centre de ralliement

² PV du Conseil général (CG), 27 mai 1953 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 11 et 12). On peut aussi consulter le discours du président Romuald Bourque, PV du CG, 20 février 1946 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 11 et 12).

³ S. Morton, *At Odds : Gambling and Canadians, 1919-1969*, Toronto, University of Toronto Press, 2003, p. 157-165.

⁴ De fait, l'AANJ a peu de contacts avec l'Église catholique sinon pour répondre aux quelques plaintes que lui adressent des membres du clergé. En septembre 1947, l'AANJ reçoit, par exemple, une plainte de la part de deux abbés concernant les rideaux de douche que l'association a enlevés. Au mois de décembre 1947, Mgr Valois, directeur diocésain de l'Action catholique de Montréal, formule de nouveau cette plainte. L'AANJ achète à ce moment de nouveaux rideaux. En 1951, Mgr Valois informe l'AANJ des nombreuses plaintes qu'il a reçues au sujet des bains mixtes de la Palestre.

des jeunes Canadiens français où diverses activités physiques, culturelles et spirituelles étaient proposées. À l'opposé, l'une des premières décisions de l'AANJ quand elle prend possession de l'établissement est de mettre fin aux activités qui n'ont rien à voir avec les sports. Dès 1943, des associations, comme celle des Voyageurs de commerce, sont ainsi priées de quitter l'immeuble et les activités culturelles, comme la radio et le théâtre, sont abolies afin de laisser la place à des installations athlétiques⁵. Les nouveaux services offerts aux membres sont plutôt directement liés au domaine sportif; ainsi, au mois de septembre 1946, l'association ouvre un magasin d'articles de sports⁶. Pour l'AANJ, les sports n'ont donc pas besoin d'être pratiqués en parallèle avec d'autres activités récréatives pour acquérir leurs lettres de noblesse; très clairement, elle entend faire de la Palestre un lieu principalement dédié aux activités physiques, ce qui ne l'empêche pas, par ailleurs, d'organiser également des activités sociales comme des danses.

La volonté de l'AANJ de se distinguer de l'organisation sportive catholique se confirme au mois de septembre 1952, alors que certains membres de la direction proposent de transformer la Palestre en un centre de loisirs. La majorité des dirigeants estiment toutefois que, ce faisant, l'association perdrait son statut de chef de file dans le domaine des sports amateurs de compétition, comme l'affirme Maurice Bernadin, ex-président du conseil d'administration :

L'AANJ ne semble pas en tenir compte, car elle continue d'organiser cette activité. PV du CE, 23 septembre 1947, 12 décembre 1949 et 10 septembre 1951 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 50).

⁵ PV du CA, 31 janvier 1944 et 19 février 1944 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 37).

⁶ PV du CA, 14 août 1946 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 37).

« [il vaut] mieux que l'AANJ poursuive son œuvre d'éducation physique, considérant que l'œuvre des terrains de jeux et les centres de loisirs ne sont pas suffisamment organisés au point de vue sportif. La Palestre demeure donc la première dans le domaine des sports de compétition.⁷ »

Les propos de Bernadin font sans doute surtout référence au Centre de loisirs Immaculée-Conception (CLIC), une œuvre catholique mixte fondée en 1951 de l'autre côté du parc La Fontaine⁸. Les origines de ce centre remontent à l'Œuvre des terrains de jeux (OTJ) que créèrent des jésuites en 1927. Au début des années 1940, ces derniers achètent un ancien poulailler pour que les enfants aient un lieu où se récréer à l'intérieur, en particulier pendant l'hiver. En 1945, William Gariépy, alors curé de la paroisse Immaculée-Conception, suggère d'y aménager un centre de loisirs, une idée qui se concrétise six ans plus tard avec l'ouverture du CLIC⁹. Dirigé dès les débuts par le jésuite Marcel de la Sablonnière, les jeunes y pratiquent des sports comme la boxe, la natation, le badminton, le volley-ball, le basket-ball, l'escrime et la culture physique. De même, ils participent à des activités culturelles, comme des ciné-clubs, des soirées musicales ou des forums de discussion¹⁰. Au CLIC, comme d'ailleurs à la Palestre lorsque l'ACJC l'administrait, l'organisation des sports s'insère dans celle des loisirs qui incluent aussi diverses activités culturelles. En axant

⁷ PV du CE, 15 septembre 1952 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 51).

⁸ Rappelons que la Palestre est située sur la rue Cherrier, quelques mètres à l'ouest de la rue La Fontaine, soit au sud-ouest du parc La Fontaine. Le CLIC est, pour sa part, situé à l'intersection des rues Papineau et Rachel est, soit au nord-est du même parc. Aujourd'hui, le CLIC porte le nom de Centre Père Sablon où sont pratiqués de nombreux sports.

⁹ Le père de la Sablonnière, souvent surnommé le père Sablon, est le premier directeur du CLIC, poste qu'il occupe pendant plus de vingt ans. Par ailleurs, dans les années 1950, le CLIC est souvent surnommé « Le Poulailler » par les membres qui le fréquentent. « Marcel de la Sablonnière, directeur général, Centre de loisirs Immaculée-Conception », [1969] (UQÀM, SAGD, 13P-900, 01/7).

¹⁰ M. de la Sablonnière, « Possibilités et limites des loisirs paroissiaux. Expérience du Centre de Loisirs de l'Immaculée-Conception de Montréal », *Administration paroissiale*, septembre-octobre 1960 (UQÀM-SAGD, 13P-100, 1).

son programme sur l'aspect compétitif des sports, l'AANJ estime qu'elle se distingue plus nettement des œuvres catholiques récréatives¹¹.

En somme, l'organisation sportive de l'AANJ s'apparente à celle de l'AAAN qui, une trentaine d'années plus tôt, dédiait aussi la Palestre aux activités athlétiques de compétition. De plus, pour atteindre ses objectifs, l'AANJ s'entoure d'hommes d'affaires, de politiciens de notaires, d'avocats et de médecins, soit des Canadiens français qui ont un profil professionnel similaire à celui des membres à vie de l'AAAN. Comme eux, l'AANJ veut d'ailleurs former, comme l'affirme le directeur des sports, Roger Latourelle en 1958, « de grands commerçants, de puissants industriels, de savants médecins et avocats¹² » qui prendront la relève des « pères¹³ », c'est-à-dire des chefs de file de la société canadienne-française de l'époque. En d'autres termes, les dirigeants de l'AANJ voient surtout les sports comme un moyen d'assurer la réussite sociale de ses membres masculins, rejoignant ainsi les principes que défendait l'AAAN.

¹¹ Au CLIC, l'aspect récréatif des sports n'empêche pas la tenue de rencontres compétitives. Néanmoins, avant les années 1960, le père de la Sablonnière ne semble pas axer l'organisation des activités vers l'amélioration des performances. Il voit avant tout les sports amateurs comme une forme de divertissement sain et moral, tout en étant un complément indispensable à la formation de la jeunesse, comme le sont d'ailleurs les activités culturelles. En fait, il semble que ce soit surtout à partir des années 1960 que le père de la Sablonnière s'implique davantage dans le domaine des sports amateurs de compétition. Par exemple, en 1961, il fait partie de l'Association olympique canadienne, dont il devient vice-président en 1969, un poste qu'il occupe jusqu'en 1985. Pour l'ensemble de sa carrière dans le domaine des sports amateurs, il est intronisé en 1993 dans le Panthéon des sports du Québec. Sur sa conception des sports amateurs dans les années 1950 comme faisant partie des loisirs, voir, par exemple, des conférences qu'il a prononcées entre 1950 et 1960, « Les loisirs paroissiaux », « Loisirs pour les jeunes », « Loisirs de jeunes gens. Principes d'ordre moral et religieux », « Loisirs et éducation physique au Québec » (UQÀM-SAGD, 13P-900, 02/1). Concernant la participation du père de la Sablonnière à l'organisation des sports de compétition, consulter le site Internet du Réseau des sports, Panthéon des sports au Québec, « Marcel de la Sablonnière, bâtisseur ». <http://www.rds.ca/pantheon/chroniques/204842.html> (consulté le 27 juillet 2010).

¹² Conférence de R. Latourelle au Club Rotary, 16 septembre 1958 (UQÀM-SAGD, 1P-710, 1).

¹³ *Ibid.*

Tout en concevant l'usage des sports de manière fort similaire, les deux associations ciblent cependant des groupes d'âge différents. Ainsi, l'AAAN jugeait que le centre sportif représentait un lieu favorisant la plus grande réussite sociale des Canadiens français déjà établis dans une profession. L'AANJ privilégie, quant à elle, l'aide que des professionnels peuvent apporter aux plus jeunes en les guidant dans l'organisation sportive et dans un choix de carrière, cherchant ainsi à hausser leurs chances de réussite future. Pour la nouvelle administration, le centre sportif doit donc chercher à attirer en premier lieu les jeunes. En les incitant à prendre part à l'organisation des sports, l'AANJ rejoint les idées qui circulent à l'époque au Canada concernant l'importance d'impliquer les populations dans la planification d'activités récréatives afin d'inculquer aux citoyens les principes de la démocratie participative, perçue comme essentielle dans le contexte de la Guerre froide et de la menace que ferait peser le communisme sur la nation¹⁴. Par ailleurs, sous l'AANJ, les membres plus âgés jouent à la Palestre un rôle similaire à celui qui est attendu des pères de l'après-guerre, alors que, depuis la fin des années 1940 des spécialistes de la famille, tels que des travailleurs sociaux et des psychologues, leur conseillent de s'impliquer davantage dans l'éducation de leurs enfants, en particulier de leur fils¹⁵. Dans le discours de ces experts, le jeu, dont font partie les sports, est régulièrement présenté comme un moyen de favoriser ce rapprochement. Il semble donc que l'AANJ

¹⁴ S. Tillotson, *The Public at Play. Gender and the Politics of Recreation in Post-War Ontario*, Toronto, University of Toronto Press, 2000; F. Iacovetta, *Gatekeepers. Reshaping Immigrant Lives in Cold War Canada*, Toronto, Between the Lines, 2006, p. 195.

¹⁵ V. Duhaime, « 'Les pères ont ici leur devoir' : le discours du mouvement familial québécois et la construction de la paternité dans l'après-guerre, 1945-1960 », *RHAF*, vol. 57, no 4 (printemps 2004), p. 535-561.

s'inspire de ces idées éducatives pour mieux préparer les jeunes sportifs à un avenir brillant.

Même si les dirigeants n'explicitent pas les critères sur lesquels ils se fondent pour admettre des membres à la Palestre, ils privilégient les jeunes issus des classes moyennes et aisées, ceux qui appartiennent à la « meilleure classe¹⁶ » comme ils l'expriment. D'une part, ceux-ci possèdent suffisamment d'argent pour s'abonner et, d'autre part, ils côtoient probablement déjà dans leur famille des membres exerçant les professions valorisées par l'AANJ, facilitant l'atteinte de son objectif premier qui est de former des jeunes performants à la fois dans les sports et au travail. Cependant, l'association ne ferme pas complètement la porte à ceux qui proviennent de milieux modestes, comme en témoigne l'histoire suivante racontée par R. Latourelle en 1949 à l'assemblée des instructeurs, alors qu'il souhaite illustrer l'importance du centre sportif pour tisser des relations professionnelles :

« Monsieur R. Gagnon, ex-abonné de la Palestre était un jeune homme qui vivait dans des conditions très modestes dans un quartier pauvre de la ville. Vers l'âge de 14 ans, il brillait comme nageur et fut aussitôt remarqué. Il fit ainsi la connaissance de Monsieur Guénette qui plus tard lui a obtenu une position comme imprimeur et ensuite lui a permis d'exercer les fonctions de secrétaire de l'Association des imprimeurs.¹⁷ »

L'AANJ est donc convaincue que les performances sportives mènent à la réussite sociale, ce qui peut l'inciter à soutenir des jeunes athlètes talentueux issus des milieux

¹⁶ CA de l'AANJ, 24 avril 1944 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 37).

¹⁷ En plus d'enseigner les règles et les techniques des sports aux membres, ainsi que d'organiser les cours, les tournois et les démonstrations, les instructeurs doivent apprendre aux abonnés les règles d'hygiène, et leur transmettre des conseils sur la nutrition, la bonne tenue et la politesse. Voir : Assemblée des instructeurs, 14 octobre 1949 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 74).

modestes. Néanmoins, elle ne propose pas de tarifs spéciaux qui aideraient les plus pauvres à payer leur inscription. En 1948, les réponses à un questionnaire distribué aux membres révèlent pourtant aux dirigeants que le coût de l'abonnement est l'une des raisons pour lesquelles certains membres ne le renouvellent pas¹⁸. En d'autres termes, l'AANJ est prête à faire bénéficier les jeunes issus de toutes les classes sociales des contacts qu'ils peuvent créer en devenant membres de la Palestre, à la condition toutefois qu'ils paient le prix régulier de l'abonnement.

Une fois le coût de l'inscription payé, tous les membres masculins ont la possibilité de diriger la Palestre. Celle-ci est administrée par le Conseil général (CG), dont les rencontres ont lieu au moins une fois par année et qui est formé de cent hommes choisis parmi l'ensemble des abonnés¹⁹. Vingt-cinq membres du CG sont ensuite élus pour faire partie du Conseil d'administration (CA). Ceux-ci se rencontrent une fois par mois et nomment sept d'entre eux pour former le Conseil exécutif (CE) dont les réunions ont lieu toutes les semaines²⁰. À cette structure s'ajoute le directeur général de l'AANJ qui assiste aux assemblées et aux réunions du CG, du CA et du CE, et dont la tâche principale consiste à veiller quotidiennement au

¹⁸ On peut aussi supposer que les coûts d'abonnement à la Palestre font obstacle à l'inscription de plusieurs jeunes issus de la classe ouvrière. Par ailleurs, les autres raisons données pour ne pas renouveler l'abonnement concernent le mauvais état des équipements, le manque de temps libre et la distance trop grande à parcourir entre le domicile et le centre sportif. Voir : Questionnaires envoyés aux membres, 1948 (UQÀM-SAGD, 1P-150, 3).

¹⁹ Voici de manière détaillée la procédure à suivre pour être choisi : « Pour faire partie du Conseil général de l'AANJ, il faut d'abord y avoir été invité par au moins cinq membres de ce Conseil; la demande doit ensuite être référée au Conseil d'administration 15 jours au moins avant l'Assemblée ordinaire annuelle, qui est seule compétente pour le choix des nouveaux membres du Conseil général. Un candidat ne peut alors être élu que si les trois quarts des membres du Conseil général présents à l'assemblée s'y déclarent favorables. » Règlements du Conseil général, 1943 (UQÀM-SAGD, 1P, 160, 11 et 12).

²⁰ Discours des administrateurs de l'AANJ, prononcé le 12 février 1952 au Club optimiste Laurentien (UQÀM-SAGD, 1P-710, 1).

respect des décisions prises au cours des rencontres administratives²¹. Même si les membres féminins sont exclues des instances dirigeantes de l'AANJ, elles peuvent faire partie des divers comités consultatifs mixtes, créés en fonction des sports pratiqués et des activités sociales organisées au cours d'une saison²². Comme c'est aussi le cas dans d'autres associations athlétiques et récréatives de l'époque au Canada, l'AANJ reproduit la hiérarchie sous-tendant les rapports de genre tels qu'ils sont généralement admis dans la société canadienne de l'après-guerre et selon lesquels il est, entre autres, attendu des femmes qu'elles épaulent et qu'elles conseillent leur mari dans les décisions qu'il prend²³.

Le rôle consultatif des femmes est cependant limité par rapport à celui que peuvent jouer les hommes. Ainsi, de 1944 à 1946, le directeur des sports de la Palestre, Roger Latourelle, est assisté par la directrice de l'éducation physique, Madeleine Pigeon. Celle-ci coordonne la section féminine du centre sportif en suivant les directives du CE et du CA concernant l'organisation des activités physiques pour les femmes, et en les conseillant à ce sujet. Mais, en 1946, Pigeon démissionne et elle n'est pas remplacée. En même temps, l'AANJ met un terme à la section féminine et fonde, toujours en 1946, la Commission athlétique afin d'appuyer le CA et le CE

²¹ L'AANJ compte également un bureau des gouverneurs, formé des ex-présidents du CG et de toute personne que le bureau s'adjoit. Son rôle est consultatif. Règlements généraux de l'AANJ, 21 février 1947 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 11 à 16).

²² En 1947, par exemple vingt-six comités sont responsables des sports. De plus, des comités sont formés pour les cliniques sportives, les démonstrations, les festivals et les tournois. D'autres comités sont aussi fondés pour les « Départements spéciaux », dont font partie le billard, les dames ou les échecs, ou encore pour des activités sociales, comme la danse et les réceptions (UQÀM-SAGD, 1P-520, 24).

²³ S. Tillotson, *The Public at Play...*

dans leurs tâches²⁴. Le mandat de cette commission consiste à formuler des recommandations aux dirigeants quant aux améliorations qu'ils pourraient apporter à l'aménagement de l'immeuble et aux activités offertes, en se basant sur les suggestions des autres comités consultatifs. À partir de 1946, le directeur des sports, qui est aussi nommé le président de la Commission – un poste qu'occupe Roger Latourelle tout le long de la période à l'étude –, prend en charge la planification de l'ensemble des activités athlétiques de la Palestre, incluant celles s'adressant aux femmes²⁵. Ainsi, même si les raisons de la démission de Madeleine Pigeon ne sont pas précisées, l'abolition du titre de directrice de l'éducation physique à la suite de son départ, soit seulement deux ans après la création de ce poste, indique que l'AANJ est frileuse à l'idée d'accorder aux femmes des occasions d'exercer une influence significative dans l'organisation des sports, une possibilité qu'elle offre toutefois aux hommes.

Toute cette structure administrative se charge d'organiser des activités pour les quelque cinq mille membres qui fréquentent la Palestre au milieu des années 1940²⁶. En 1946, le CG juge que les abonnés sont trop à l'étroit dans le centre sportif,

²⁴ En 1955, elle est nommée la Commission sportive. Sur les règlements de cette commission, voir PV du CE, 13 octobre 1955 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 52).

²⁵ De même, la section des dames du Club des raquetteurs Le National, affilié à la Palestre, fait l'objet d'une surveillance étroite de la part des membres de la section masculine. Dans ce seul comité de la Palestre entièrement composé de femmes et dont le mandat est d'organiser des activités féminines, les décisions des membres sont toutes soumises au consentement du comité exécutif du Club, dont un membre doit d'ailleurs être présent aux réunions de la section féminine. La présidente de la section des dames siège cependant sur le comité exécutif du Club, ce qui lui donne ainsi un certain droit de regard sur les décisions qui y sont prises. Cette situation demeure néanmoins exceptionnelle dans la structure administrative de l'AANJ. *Constitution et règlements du Club de raquetteurs Le National*, s.d. (UQÀM-SAGD, 1P-625, 02/343).

²⁶ Pour les années qui suivent, il est impossible de déterminer exactement le nombre de membres, car l'AANJ compile les taux de participation aux activités sportives et sociales de l'immeuble, et non le nombre différent d'individus qui s'abonnent chaque année. Par ailleurs, en 1946, il existe seize

un sentiment que partagent les dirigeants dans les années suivantes²⁷. Il faut dire que certains soirs, des centaines de Montréalais se regroupent dans l'établissement, comme lors de la fête de l'Halloween, en 1950, lorsqu'environ 1 500 personnes assistent à la soirée dansante, à la démonstration de boxe et à la partie de water-polo qui s'y tiennent en même temps²⁸; comme s'exclame le président de l'AANJ, Sarto Desnoyers plus tôt cette même année : « À ces moments, la Palestre est une véritable ruche d'abeilles.²⁹ » Lorsqu'en 1956, l'AANJ termine de payer l'hypothèque de l'immeuble et qu'elle est libre de toutes autres dettes, elle se lance donc, avec l'appui de la Ville de Montréal et du ministère du Bien-être social et de la Jeunesse du Québec, dans le projet de construire un plus grand centre sportif qui aurait la capacité d'accueillir plus de membres et qui offrirait davantage d'installations, notamment un aréna³⁰. À partir de 1958-1959, la construction du futur centre sportif Paul-Sauvé

catégories d'abonnement, dont tous les Canadiens français peuvent faire partie. Les tarifs peuvent cependant varier selon l'âge et le sexe des abonnés. Voici les différentes catégories et les tarifs : Gouverneurs (100 \$), Bienfaiteurs (50 \$), Donateurs (25 \$), Senior, 21 ans et plus (15 \$ pour les hommes et 12 \$ pour les femmes), Junior, 16 à 20 ans (12 \$ pour les hommes et 10 \$ pour les femmes), Étudiants, 16 à 24 ans (8 \$), Écoliers, 10 à 15 ans (6 \$), Juvéniles, 3 à 9 ans (5 \$), Groupes (3 \$ par personne), Abonnement été : adultes (5 \$) et enfants (3 \$). PV du CA, 7 septembre 1946 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 37).

²⁷ PV du CG, 21 février 1946 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 11 et 12).

²⁸ PV du CE, 13 novembre 1950 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 50).

²⁹ Il fait alors référence à une soirée du mois de février où, en même temps, la Palestre organise : « dans le sous-bassement [sic], tournoi de lutte; dans le gymnase, soirée de boxe amateur ; tournoi championnat billards dans une salle du troisième ; danse du mardi soir dans le Salon Bleu et Or, et tout cela en plus des activités ordinaires au badminton, piscine, golf, etc. ». PV du CG, 25 mai 1950 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 13 et 14).

³⁰ Sur la collaboration entre la ville de Montréal et la Palestre pour l'achat d'un terrain où construire le nouveau centre sportif, voir Assemblée générale spéciale de l'AANJ, 25 mai 1959 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 11 et 12). Déjà, au cours des années 1950, la Palestre pouvait compter sur la municipalité et le gouvernement du Québec pour financer quelques activités. La ville de Montréal, par l'entremise de la Commission athlétique dont le travail consiste principalement à coordonner les tournois de boxe et de lutte dans la métropole, collabore à plusieurs reprises à l'organisation annuelle du tournoi de boxe des *Golden Gloves*, une des activités de financement privilégiées de l'AANJ. En 1945, cette commission finance aussi le développement des sections de boxe et de lutte de la Palestre (voir Invitation envoyée au président de la Commission athlétique de Montréal, M. Fred Duclos, 17 novembre 1945, UQÀM-SAGD, 1P-160, 59-60). À partir de 1943, le gouvernement provincial et la ville de Montréal aident

domine les discussions des dirigeants de l'AANJ. Ils entament alors une campagne de financement d'un million de dollars qui mobilise les ressources humaines de l'association. Aux yeux des dirigeants de l'AANJ, la Palestre semble avoir perdu son éclat³¹.

Entretiens, à partir de 1943, des milliers de Montréalais, hommes et femmes, deviennent membres de la Palestre où l'AANJ se spécialise dans l'entraînement compétitif, une manière de se dissocier de l'organisation sportive catholique et de hausser les chances de réussite sociale des jeunes hommes qui fréquentent son établissement. En privilégiant les performances sportives, l'AANJ endosse une conception des sports plus volontiers associée à la participation athlétique des hommes qu'à celle des femmes. Néanmoins, les sportives pratiquent plusieurs sports de compétition à la Palestre. Quels sont-ils et quel type d'entraînement suivent-elles? Voilà ce que nous voulons maintenant savoir.

financièrement l'AANJ en payant chaque année une partie de l'hypothèque de l'immeuble (PV du CE, 13 février 1950, UQÀM-SAGD, 1P-160, 50). En 1955, l'AANJ reçoit de la part du ministère du Bien-être social et de la Jeunesse un octroi de 50 000 \$ et, la même année, le ministre Sauvé est nommé gouverneur et membre à vie de la Palestre (PV du CA, 21 avril 1955, UQÀM-SAGD, 1P-160, 37). Le nom du nouveau centre est d'ailleurs donné en l'honneur de Paul Sauvé qui soutient tout au long des années 1950 la Palestre qu'il considère comme « la seule institution complète et complètement organisée pour les sports » (Discours des administrateurs de l'AANJ, prononcé le 12 février 1952 au Club optimiste Laurentien, UQÀM-SAGD, 1P-710, 1).

³¹ Même si les activités de la Palestre se poursuivent jusqu'en 1974, soit l'année de l'achat de l'immeuble par l'UQÀM, les sources conservées traitent principalement, à compter du tournant des années 1960, des activités sportives offertes au centre Paul-Sauvé.

a) Entraînées à l'excellence?

En 1946-1947, les femmes s'adonnent à neuf des vingt-trois sports organisés par l'AANJ³². Elles jouent au badminton, au basket-ball, au tennis et au volley-ball. Elles pratiquent aussi la raquette et suivent des cours de natation, d'escrime et de culture physique³³. En 1948, le basket-ball est toutefois retiré du programme, car, comme nous l'avons vu, l'AANJ estime que ce sport est physiquement trop exigeant pour elles, interprétant de manière radicale les prescriptions des professeurs d'éducation physique de l'époque. À partir du mois de septembre 1949, le golf s'ajoute aux activités offertes aux abonnées et lorsqu'en 1954, l'AANJ installe de nouvelles allées de quilles dans la Palestre – celles datant de 1919 ayant été enlevées en 1945 –, quelques femmes y jouent aussi³⁴. Jusqu'à la fin des années 1950, les membres féminins peuvent ainsi s'adonner à un peu moins de la moitié des activités

³² Les vingt-trois sports sont : l'athlétisme, le badminton, la balle-molle, la balle au mur, le base-ball, le basket-ball, la boxe, le cyclisme, la culture physique, l'escrime, le golf, la lutte, le hockey, la natation – incluant le plongeon –, le ping-pong, la raquette, les poids et haltères, le water-polo, le rugby, le squash, le ski, le tennis et le volley-ball. Voir Charte d'organisation de l'AANJ, 1947 (UQÀM-SAGD, 1P-520, 24).

³³ Les cours de natation incluent l'enseignement de divers types de nage, comme la brasse et le crawl, des techniques de plongeon, ainsi que la nage synchronisée. Ce dernier terme ne fait cependant son apparition dans le vocabulaire sportif qu'en 1949. À la Palestre, l'expression « nage de fantaisie » est régulièrement employée pour désigner ce sport.

³⁴ En 1944, Jacqueline Marchand, une abonnée et entraîneuse de l'AANJ, joue à la balle au mur. Elle semble toutefois être l'une des rares femmes de la Palestre à s'adonner à ce sport, car aucune autre référence n'est donnée concernant la participation féminine à ce jeu. Il semble aussi que quelques femmes aient fait partie de la section du cyclisme. En 1949, Yolande Lacroix, une cycliste de l'AANJ, est en effet l'une des candidates pour remporter le prix de la meilleure athlète de la Palestre. Mis à part cette mention, aucune autre information n'est cependant donnée concernant la participation féminine à ce sport. « Actualités de la Palestre nationale », vol. 1, no 2 (avril 1944) (UQÀM-SAGD, 1P-660, 9); Assemblée des instructeurs, 2 mai 1949 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 74); PV du CE, 13 septembre 1949 (UQÀM-SAGD, 1P-610, 49).

proposées³⁵. Pour les hommes, par contre, tout porte à croire qu'entre 1945 et 1953, ils ont la possibilité de pratiquer tous les sports offerts, incluant ceux avant tout associés aux femmes³⁶. En effet, même si la nage synchronisée est très largement pratiquée par des sportives, les hommes ne sont pas totalement exclus de cette activité. Dans un reportage de l'Office national du film (ONF) tourné en 1945 lors du gala annuel de l'AANJ, on peut voir des membres masculins accomplissant avec des femmes l'une des quatre figures artistiques présentées au cours de la démonstration publique de ce sport³⁷. Aucun indice ne prouve cependant que des abonnées participent, même ponctuellement, à des sports plus volontiers associés aux hommes, en particulier la boxe et la lutte.

Selon les informations recensées, il est impossible d'évaluer avec exactitude les temps d'entraînement dont bénéficient les membres de l'AANJ. La programmation de la Palestre ne tient pas toujours compte des activités extérieures, comme le cyclisme, le hockey, la raquette, le ski et le tennis, et elle n'énumère pas systématiquement l'ensemble des sports pratiqués dans l'établissement. Néanmoins,

³⁵ Selon les bilans de participation de l'AANJ, il est impossible de connaître exactement le nombre d'abonnées dans le centre sportif. D'une part, comme nous l'avons déjà mentionné, l'AANJ comptabilise la participation aux activités en totalisant le nombre de présences à chacun des cours donnés, ce qui ne permet pas de savoir combien de membres différents s'y inscrivent. D'autre part, pour les sports dont l'entraînement est mixte, soit le badminton, l'escrime et le golf, l'AANJ ne différencie pas systématiquement les présences féminines et masculines. Néanmoins, les bilans permettent de faire ressortir des données intéressantes sur les taux de participation féminine et masculine à certains sports, que nous présentons au fil de l'analyse. Voir : Rapport cumulatif et comparatif des différents départements des activités sportives de la Palestre nationale, Saisons 1949-50 à 1959-60 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 11 à 16).

³⁶ En 1953, le volley-ball masculin est retiré du programme de l'AANJ. Il semble que ce soit la première fois qu'un sport soit officiellement inscrit à l'horaire comme étant exclusif aux femmes. En 1957 et en 1958, le volley-ball est cependant de nouveau organisé pour les hommes, mais il est encore une fois enlevé de l'horaire en 1959. Un peu plus loin dans le chapitre, nous expliquons plus en détail la pratique du volley-ball à la Palestre. Voir Rapport cumulatif et comparatif des différents départements... (UQÀM-SAGD, 1P-160, 11 à 16).

³⁷ « Concours athlétique », *Reportages no 99*, Montréal, ONF, 1945, 5 min., noir et blanc.

l'horaire de 1946-1947 offre un bon aperçu du temps d'entraînement offert dans le centre en ce qui concerne la pratique de deux activités mixtes, de cinq sports masculins et de trois sports féminins. En incluant les activités mixtes, les femmes ont accès aux installations sportives pendant près de cinquante-sept heures par semaine, comparativement à cent onze heures et demie pour les hommes. Les heures d'entraînement accordées aux abonnées équivalent ainsi à un peu moins de la moitié du temps donné aux hommes, ce qui est proportionnellement supérieur à la participation féminine générale à l'ensemble des activités athlétiques que propose l'AANJ³⁸.

Les femmes et les hommes bénéficient d'un nombre similaire d'heures de fréquentation de la piscine³⁹. Comme depuis les débuts de la Palestre en 1919, la natation et la culture physique sont toujours considérées dans l'après-guerre comme la base de l'entraînement sportif⁴⁰. En 1946, Jacqueline Marchand, l'entraîneuse de la section féminine de volley-ball, déclare en effet : « Il est bien entendu que vous [abonnées de la Palestre] faites de la culture physique et de la natation; il n'est pas d'athlète complet sans ces deux bases.⁴¹ » Même si Marchand s'adresse spécifiquement aux femmes, son affirmation est aussi valable pour les hommes. Chaque année entre 1949 et 1960, plusieurs milliers de présences sont enregistrées dans les sections féminines et masculines de natation et de culture physique qui

³⁸ Voir Annexe 4 : Le temps d'entraînement des membres féminins et masculins de la Palestre, 1945-1947.

³⁹ Les femmes y ont accès pendant près de quinze heures par semaine et les hommes, pendant seize heures trente.

⁴⁰ Nous n'avons pas calculé les cours de culture physique dans l'horaire de 1946-1947, car l'AANJ mentionne seulement l'heure du début des cours.

⁴¹ J. Marchand, « Ballon volant », 1946 (UQÀM-SAGD, 1P-625, 02/347).

offrent des cours correspondants au sexe des membres, à leur âge et à leurs niveaux de compétence⁴². Une fois cette formation de base acquise, Marchand encourage les femmes à s'adonner à un sport de compétition en raison des qualités personnelles que ces activités permettraient de développer chez les athlètes :

« Mais peut-être aimeriez-vous occuper le reste de vos loisirs à pratiquer un sport de compétition? Vous avez le choix entre le badminton, le ballon au panier, le ballon volant, etc. N'importe lequel de ces sports procure une saine détente et en plus développe l'esprit d'observation, d'initiative et d'équipe. Et quelle maîtrise de soi-même on acquiert lorsqu'on s'habitue à juger une situation en un clin d'œil, car c'est ce qui arrive dans le sport actif; tout un travail de pensées et de décisions rapides doit se faire « au moment même » [sic] pour tirer avantage d'une situation quelconque.⁴³ »

Les propos de cette entraîneuse rejoignent les idées de l'AANJ. Comme nous l'avons mentionné, les dirigeants accordent en effet une importance particulière aux sports de compétition, car ils considèrent que l'association se démarque ainsi de l'organisation sportive promue par l'Église catholique. L'AANJ encourage donc les hommes comme les femmes à y prendre part.

Mais les temps d'entraînement accordés en 1946-47 au volley-ball et au basket-ball, soit deux sports joués lors de cette saison par les membres des deux sexes, indiquent que l'AANJ ne favorise pas la participation compétitive des hommes

⁴² Pour les cours de culture physique, les taux de présences annuelles chez les femmes varient de 4 956 à 10 702, et de 3 894 à 9 488 chez les hommes. À la piscine, de 5 928 à 13 897 baignades féminines sont enregistrées tous les ans tandis que pour les hommes, les taux de fréquentation varient entre 9 103 et 32 750. Ces taux de présence indiquent que les femmes et, encore plus, les hommes semblent préférer la natation à la culture physique. Il faut cependant dire que la catégorie « natation » inclut un plus grand nombre d'activités. En plus des techniques de nage, comme la brasse et le crawl, des cours de plongeon sont offerts aux hommes et aux femmes. Pour ces dernières, la nage synchronisée est aussi enseignée. Les hommes peuvent, quant à eux, jouer au water-polo. La diversité des activités offertes à la piscine explique probablement les plus hauts taux de fréquentation. Voir Rapport cumulatif et comparatif des différents départements... (UQÀM-SAGD, 1P-160, 11 à 16).

⁴³ J. Marchand, « Ballon volant », 1946 (UQÀM-SAGD, 1P-625, 02/347).

et des femmes dans les mêmes activités physiques. Ainsi, en 1945, la section féminine de la Palestre fait remarquer aux dirigeants de l'AANJ que les heures d'entraînement de basket-ball ne sont pas assez longues pour permettre aux joueuses de compléter une partie, ce qui limite les possibilités d'améliorer leurs performances dans ce sport⁴⁴. Même si nous ne connaissons pas la durée d'entraînement offerte aux joueuses en 1945, l'horaire de 1946-1947 montre que les femmes disposent d'une heure de cours deux fois par semaine, alors que les hommes bénéficient, quant à eux, de trois heures d'entraînement consécutives deux fois par semaine. Les hommes sont donc avantagés par rapport aux femmes pour bonifier leurs techniques de jeu. À l'inverse, l'horaire du volley-ball privilégie l'entraînement des femmes. Ces dernières profitent de quatre heures d'entraînement par semaine, incluant trois heures consécutives. Pour leur part, les hommes y jouent pendant une demi-heure, trois fois par semaine. Ainsi, même avant que le basket-ball féminin ne soit retiré du programme de l'AANJ en 1948 et que le volley-ball masculin ne soit plus proposé de 1953 à 1956, puis à partir de 1959, ces deux sports se pratiquent de manière différente selon les sexes.

Selon certains commentaires formulés à l'égard de la participation féminine et masculine au volley-ball, les théories du déterminisme biologique servent de base à la différenciation sexuelle qui s'opère dans la pratique de ce sport à la Palestre. Les propos que tient Marchand en 1946 concernant les raisons pour lesquelles le volley-ball est un sport tout indiqué pour les femmes font clairement ressortir la diffusion

⁴⁴ Section féminine, Rapport mensuel des instructeurs, Éducation physique, 30 novembre 1945 (UQÀM-SAGD, 1P-625, 02/345-347).

des idées entourant la « nature » de la corporalité féminine, perçue comme plus faible et délicate que celle des hommes :

« Ce sport [ballon-volant] convient mieux à la constitution délicate et à la personnalité de la femme : il n'est pas violent puisque les adversaires restent chacun sur leur terrain, comme au tennis, [et il n'y a] donc aucun risque de se bousculer. De plus, les personnes qui n'ont pas le cœur fort apprécieront le ballon-volant, car il n'y a pas de course.⁴⁵ »

Les arguments de Marchand semblent convaincants, car dès la fin des années 1940, le volley-ball gagne la faveur des membres féminins, alors qu'entre 1946 et 1948, le nombre de participantes triple dans cette section⁴⁶. En outre, deux équipes participent, à compter de 1946, aux rencontres organisées par la Ligue féminine de ballon-volant de la province de Québec, fondée par Marchand⁴⁷. Jusqu'à la fin des années 1950, plusieurs abonnées s'adonnent activement à ce sport de compétition. En 1957, par exemple, quatre équipes féminines jouent dans une ligue interne organisée à l'intérieur de la Palestre. Parmi les exploits des joueuses à l'extérieur, mentionnons

⁴⁵ J. Marchand, « Ballon volant », 1946 (UQÀM-SAGD, 1P-625, 02/347). Mentionnons que, dans les années 1930, le volley-ball n'a pas soulevé de débats aussi enflammés que le basket-ball. Le volley-ball était généralement perçu par les professeuses d'éducation physique comme physiquement moins exigeant, ce qui en faisait un sport d'équipe acceptable pour les femmes. Par exemple, au cours de cette décennie, des professeuses d'éducation physique américaines conseillaient plus volontiers à leurs élèves de jouer au volley-ball plutôt qu'au basket-ball. K. W. Montgomery, *Volley Ball for Women*, New York, A.S. Barnes & Company, 1928, p.4; S. Cahn, *Coming On Strong. Gender and Sexuality in Twentieth-Century Women's Sport*, New York, The Free Press, 1994, p. 89.

⁴⁶ En 1946-1947, il y a 37 femmes inscrites et 71 en 1947-1948; durant l'automne 1948, 106 femmes jouent au volley-ball. Voir Section féminine, Ballon volant (UQÀM-SAGD, 1P-625, 02/345-347).

⁴⁷ En plus d'être l'entraîneuse de la section, Marchand est aussi membre d'une des équipes de la Palestre. À sa demande, elle n'est pas payée pour ce travail, car elle veut conserver son statut d'amateur pour jouer dans l'équipe et demeurer membre de la *Women's Amateur Athletic Federation* (WAAF). En novembre 1947, l'AANJ offre toutefois à Marchand un voyage à New York pour participer à une rencontre sur le volley-ball « en reconnaissance des services rendus par Mlle Marchand comme instructeur bénévole à la section du ballon volant, section qui compte plus de cent membres. » Voir PV du CE, 14 novembre 1947 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 49); PV Commission des instructeurs, 2 mai 1949 (UQÀM-SAGD, 1P-160,74); Section féminine, Ballon volant (UQÀM-SAGD, 1P-625, 02/345-347).

qu'au mois d'avril 1958, une des équipes remporte les championnats provinciaux⁴⁸. Cette année-là, la réputation des joueuses traverse la frontière américaine, alors qu'au mois d'octobre, elles sont invitées à prendre part à un tournoi à Scranton, en Pennsylvanie, où elles se rendent grâce à l'aide financière de l'AANJ⁴⁹.

Même si, comme en témoigne la citation précédente, Marchand estime que le volley-ball est physiquement peu exigeant, elle entraîne néanmoins, avec l'appui de l'AANJ, les joueuses de manière à favoriser l'amélioration de leurs performances dans un sport d'équipe, ce qui est davantage associé à la participation sportive masculine. Chez les hommes toutefois, le volley-ball – lorsqu'il est à l'horaire – n'est pas pratiqué de manière compétitive; il est plutôt considéré comme un exercice de détente musculaire accompli après les cours de culture physique, ainsi qu'en témoigne ce commentaire tiré d'une rencontre du CG en 1957 : « Chez les hommes, le ballon volant prend la forme d'une récréation après les cours de culture physique.⁵⁰ » Ces propos laissent entendre que le volley-ball est un jeu peu exigeant, ce qui a certainement amené les dirigeants de la Palestre à sous-estimer les seules performances athlétiques féminines dans un sport d'équipe, confirmant les idées largement admises à l'époque selon lesquelles l'excellence dans ce genre de sport est l'apanage des hommes.

Néanmoins, comme pour les joueuses de volley-ball, l'AANJ soutient toutes les membres talentueuses qui se distinguent dans des rencontres compétitives.

⁴⁸ PV du CE, 14 avril 1958 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 52).

⁴⁹ PV du CE, 22 octobre 1958 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 52).

⁵⁰ Ce commentaire explique aussi sans doute pourquoi l'horaire de 1946-1947 n'accorde que des temps d'entraînement d'une demi-heure au volley-ball masculin. Résumé des activités offertes en 1956-57 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 75).

À maintes occasions, elle les aide financièrement à prendre part à des compétitions et elle récompense leurs performances. Ainsi, même si la natation est considérée par quelques sportives, telle Marchand, comme une forme de conditionnement physique, plusieurs athlètes pratiquent ce sport de manière compétitive⁵¹. Entraînées par Laure Gaudet, certaines nageuses et plongeuses s'illustrent d'ailleurs sur la scène provinciale et nationale. En 1945, quatre d'entre elles prennent part, par exemple, au championnat provincial de nage de fantaisie dans la catégorie junior et trois autres au championnat provincial de natation⁵². Le 27 avril 1946, deux membres participent au championnat canadien de natation à Peterborough grâce en partie à l'aide financière d'un des membres du CA, Romuald Bourque⁵³. De même, au tournant des années 1950, Marcelle Gaudet se distingue sur la scène provinciale dans les compétitions de plongeon et Louise Huot dans celles de natation et de plongeon⁵⁴. En 1952, Nicole Trudel remporte le Trophée Hardman du Championnat provincial de nage synchronisée, dans la catégorie junior⁵⁵. À partir de 1954, à la demande de Laure Gaudet, l'AANJ accorde aux nageuses les plus douées qui se qualifient pour des championnats de bénéficier d'un entraînement spécial d'une heure par semaine et ce,

⁵¹ L'AANJ n'organise cependant pas de compétitions de culture physique.

⁵² 1^{ère} assemblée de la Commission athlétique, 26 avril 1945 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 59 et 60).

⁵³ PV du CA, 4 mars 1946 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 37). En 1945-1946, R. Bourque est alors le président général de l'AANJ.

⁵⁴ En août 1949, Marcelle Gaudet s'est, par exemple, classée deuxième lors du tournoi pour le championnat provincial québécois de plongeon sur le tremplin de trois mètres. En décembre 1950, à l'issue du championnat canadien de plongeon à Vancouver, Marcelle Gaudette s'est classée première au tournoi de plongeon de trois mètres et Louise Huot, troisième. Au mois d'août 1952, Louise Huot remporte la médaille d'or à la course du 100 verges crawl au championnat provincial au Lac Beauport dans la ville de Québec. Voir les PV du CE, 23 août 1949 et 16 juillet 1951 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 50) et PV du CA, 26 août 1952 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 38).

⁵⁵ PV du CE, 21 avril 1952 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 51).

sans supplément tarifaire⁵⁶. Dans les années qui suivent, plusieurs d'entre elles participent à des rencontres provinciales et nationales et l'AANJ continue de les aider financièrement⁵⁷.

L'association honore aussi les performances des joueuses de badminton. En 1945, par exemple, l'AANJ remet des coupes aux trois meilleures athlètes féminines de cette section, dont les membres sont alors entraînées par Germaine Bonnier⁵⁸. Tout au long des années 1945 à 1960, certaines sportives prennent part à des tournois intérieurs de badminton et elles participent à la Ligue montréalaise Murray. Quelques membres s'illustrent aussi à la raquette. En février 1949, par exemple, lors du Congrès annuel des raquetteurs, Jacqueline Riendeau établit un record mondial en gagnant la course de 60 verges pour dames dans un temps record de huit secondes et quatre dixièmes⁵⁹. Yvette Plante remporte, quant à elle, trois championnats lors du tournoi international des Clubs de raquetteurs en janvier 1953⁶⁰. En janvier 1957, pour le 50^e anniversaire du Club des raquetteurs du National, une douzaine de membres sont honorés pour avoir favorisé le développement de ce sport dans

⁵⁶ PV du CE, 22 septembre 1954 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 51).

⁵⁷ Au mois d'avril 1955, par exemple, quelques-unes participent au championnat provincial de nage synchronisée (PV du CE, 4 avril 1955, UQÀM-SAGD, 1P-160, 51). Deux ans plus tard, certaines d'entre elles se rendent au championnat provincial de plongeon à Peterborough (PV du CE, 11 juin 1957, UQÀM-SAGD, 1P-160, 52). Jusqu'à la fin des années 1950, les nageuses de la Palestre participent à divers championnats provinciaux et nationaux en natation, en plongeon et en nage synchronisée (pour d'autres exemples, voir les PV des CE de 1955 à 1959, UQÀM-SAGD, 1P-160, 52).

⁵⁸ PV de la Commission athlétique, 1945 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 59-60).

⁵⁹ PV du CE, 1^{er} février 1949 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 49).

⁶⁰ En janvier 1953, lors du concours international des clubs de raquetteurs à Québec et qui rassemblent 3 000 participants, Yvette Plante avait aussi été proclamée meilleure athlète individuelle chez les femmes. PV du CA, 26 janvier 1953 et 2 février 1953 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 38).

l'établissement, dont chez les femmes, Mesdames Pauline Papineau, Antonio Huot et J. L. Racine, ainsi que Jacqueline Riendeau⁶¹.

En outre, chaque année, au mois de juin, l'AANJ organise un gala annuel au cours duquel l'association remet des prix et des trophées aux meilleurs athlètes féminins et masculins de chacune des sections sportives. À compter de 1947, le trophée Lanthier récompense aussi, toutes disciplines confondues, le meilleur athlète masculin de la Palestre, un titre qui n'existe cependant pas pour les femmes⁶². De 1945 à 1948, ces dernières, si elles sont âgées d'au moins dix-huit ans, peuvent néanmoins participer à un concours de popularité pour être élue la Reine des sports, soit un événement s'apparentant aux concours de beauté qui se multiplient au Canada dans l'après-guerre⁶³. Les candidates de ces concours sont jugées en fonction de différents critères liés à leur apparence physique et à leurs qualités personnelles. La jeune femme qui incarne le plus les valeurs chères à l'association qui organise le concours sera couronnée « Reine ». Les candidates du concours de l'AANJ sont jugées par tous les membres de la Palestre selon les critères suivants :

- « - [leur] esprit sportif (sait perdre avec un sourire, se sacrifier pour avantager un autre membre de son équipe)
- [leur] bon esprit (ne critique pas les ordres de la direction, les membres, etc.)
- [leur] amabilité et [leur] gentillesse avec tous et [leur] bonne humeur constante⁶⁴ ».

⁶¹ PV du CE, 3 janvier 1957 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 52).

⁶² Sur la création du trophée Lanthier, voir UQÀM-SAGD, 1P-625, 02/373.

⁶³ P. Gentile, *Queen of the Maple Leaf : A History of Beauty Contests in Twentieth Century Canada*, Thèse de Ph.D. (Histoire), Queen's University, 2006; J. Sangster, « 'Queen of the Picket Line' : Beauty Contests in the Post-World War II Canadian Labor Movement, 1945-1970 », *Labor : Studies in Working-Class History of the Americas*, vol. 5, no 4 (2008), p. 83-106.

⁶⁴ Grand concours de popularité, 1945 (UQÀM-SAGD, 1P-625, 01/1).

Le concours de l'AANJ évalue ainsi les qualités personnelles des candidates qui représentent vraisemblablement celles attendues chez les sportives de l'établissement. Ces qualités, en particulier le sacrifice, l'amabilité ou la gentillesse qui renvoient au modèle traditionnel de la féminité, n'ont rien à voir avec la performance plutôt associée à la volonté de combattre, de s'imposer, de triompher et de vaincre l'adversaire. En organisant ce concours de popularité chez les femmes et en récompensant, chez les hommes, le meilleur athlète, l'AANJ indique que, même si elle encourage les sportives à compétitionner, elle estime que l'excellence est en définitive une qualité masculine, endossant ainsi des idées largement admises à l'époque et qui découlent des rapports de genre.

Au mois de mai 1948, la Commission des instructeurs de la Palestre critique toutefois la manière dont l'AANJ traite la Reine des sports⁶⁵. Les entraîneurs estiment que la gagnante devrait recevoir davantage d'attention de la part des dirigeants et ils demandent au CE de l'inviter, par exemple, aux événements que l'association organise au cours de l'année suivant son élection, comme à des démonstrations sportives⁶⁶. Un mois plus tard, soit en août 1948, un commentaire formulé par le CE laisse en fait supposer que la tenue même de cette élection est critiquée par certains membres et instructeurs. Le CE estime en effet qu'il s'expose « à des ennuis en

⁶⁵ Assemblée des instructeurs, 10 mai 1948 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 74).

⁶⁶ Ailleurs au Canada, les « Reines de beauté » étaient à l'occasion invitées lors d'événements sportifs. Sur le campus de l'*University of British Columbia* dans les années 1950, la gagnante du concours de beauté annuel a régulièrement l'occasion de mettre le ballon en jeu au début de parties masculines de basket-ball et de football. B. L. Ross et E. Bentley, « Gold-Plated Footballs and Orchids for Girls : A 'Palace of Sweat' for Men », dans P. Vertinsky et S. McKey, dir. *Disciplining Bodies in the Gymnasium. Memory, Monument, Modernism*, London et New York, Routledge, 2004, p. 111.

élisant chaque année une Reine des sports⁶⁷ ». La contestation semble même être assez forte puisqu'il met fin au concours de popularité et décide dorénavant d'honorer la meilleure athlète féminine de la Palestre en lui remettant chaque année un prix pour la récompenser de ses performances sportives⁶⁸. Ainsi, tout porte à croire qu'au cours de l'année suivant la création du trophée Lanthier, plusieurs entraîneurs et membres de l'AANJ veulent que l'association récompense les femmes pour leurs talents sportifs, tout comme elle le fait pour les hommes. Même si, à partir de 1949, les athlètes féminins et masculins sont effectivement primés de manière similaire pour leurs exploits, il va néanmoins de soi que les femmes ne pratiquent qu'un nombre limité de sports par rapport aux hommes en raison de la « nature » plus délicate de la corporalité féminine.

L'analyse des sports mixtes met également en lumière d'autres processus de différenciation sexuelle à l'œuvre dans les pratiques athlétiques de la Palestre. Les membres masculins et féminins se retrouvent en effet régulièrement ensemble pour pratiquer des sports, comme c'est d'ailleurs aussi le cas au CLIC ou au YWCA⁶⁹. À la Palestre, par exemple, les entraînements de badminton, d'escrime et de golf sont mixtes. Mais même si les athlètes se côtoient dans plusieurs activités, les hommes et

⁶⁷ PV du CE, 17 août 1948 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 49).

⁶⁸ En 1949, le prix est commandité par Roméo Moreau, le propriétaire de l'Hôtel Normandie à Old Orchard, une station balnéaire américaine située dans le Maine. Il offre à la gagnante, accompagnée d'une amie, une semaine de vacances dans son hôtel, incluant les frais de déplacement. Quelques années plus tard, au mois de juin 1955, le CE crée le trophée Lévesque, soit le pendant féminin du trophée Lanthier. Réunion de la Commission athlétique, 13 mai 1949 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 59-60); PV du CE, 13 juin 1955 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 51).

⁶⁹ À la Palestre, en plus de certains sports, des activités sociales mixtes sont aussi régulièrement au programme, en particulier des danses et des baignades. Rappelons également que certains sports sont pratiqués de manière mixte depuis le début du siècle à la Palestre, en particulier le badminton, la raquette et le tennis. Par ailleurs, au YWCA, des activités sociales et sportives mixtes sont aussi organisées, surtout à compter de 1952, ce que nous détaillons dans la prochaine partie de ce chapitre.

les femmes ne s’y adonnent pas de la même façon. L’exemple de l’escrime en particulier témoigne bien des différences entre les pratiques masculines et féminines. Ainsi, en 1945, les femmes sont beaucoup moins nombreuses que les hommes à suivre l’entraînement de Robert Desjarlais, l’entraîneur de cette section. Elles totalisent alors vingt-et-une membres sur un total de cent deux inscriptions⁷⁰. Quatorze ans plus tard, soit en 1959, leur taux de participation aux cours d’escrime est légèrement supérieur à celui des hommes, alors que 1 198 présences sont enregistrées pour les femmes, par rapport à 1 100 présences chez les hommes⁷¹. Même si ces totaux ne permettent pas de savoir si elles sont en plus grand nombre que les hommes ou si elles sont plus assidues qu’eux aux cours, il est néanmoins indéniable que le nombre de membres féminins augmente sensiblement dans cette section au cours des années 1950, témoignant ainsi de la popularité de ce sport chez plusieurs abonnées. Comme les autres sportives de l’établissement, elles participent dès les débuts de la section à des rencontres compétitives. Certaines s’illustrent ainsi au sein de l’équipe d’escrime de l’AANJ, nommée les « Mousquetaires », comme Fernande St-Martin⁷² qui remporte les sept combats qu’elle livre lors d’un tournoi montréalais en 1947, et Madeleine Huberdeau, aussi enseignante d’éducation physique à la Palestre en 1949⁷³, qui termine en troisième place au cours de cette compétition⁷⁴.

⁷⁰ PV de la Commission athlétique, 1945 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 59-60); Section féminine, Escrime (UQÀM-SAGD, 1P-625, 02/345-347).

⁷¹ Rapport cumulatif et comparatif des différents départements des activités sportives de la Palestre nationale, Saison 1959-60 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 11 à 16).

⁷² Nous ne savons malheureusement pas s’il s’agit de la journaliste et écrivaine.

⁷³ PV de la Commission athlétique, 29 août 1949 (UQÀM-SAGD, 1P-160, 59-60).

⁷⁴ Section féminine, Escrime (UQÀM-SAGD, 1P-625, 02/345-347).

Même si, comme les hommes de la section, les abonnées pratiquent l'escrime de manière compétitive, elles ne bénéficient toutefois pas du même entraînement que leurs compagnons de cours. Contrairement à eux, une fois qu'elles maîtrisent le fleuret, elles n'apprennent pas les techniques de combat avec l'épée, une arme réservée aux hommes⁷⁵. Il est également fort probable que les femmes et les hommes ne combattent pas l'un contre l'autre pendant les cours, car les championnats d'escrime n'opposent pas les deux sexes, ce qui peut toutefois se produire dans d'autres sports comme le badminton et le golf⁷⁶. En outre, les membres féminins inscrites aux cours d'escrime semblent être les seules abonnées de la Palestre à revêtir une jupe lors des entraînements⁷⁷. Pour pratiquer ce sport, les athlètes, hommes et femmes, portent un masque qui cache leur visage et le haut de leur tête, ainsi qu'une veste de protection qui camoufle leur poitrine. Le haut du corps étant ainsi vêtu pareillement pour les hommes comme les femmes, la jupe paraît essentielle pour distinguer d'un seul coup d'œil le sexe des athlètes.

Dans les autres sports pratiqués au gymnase, un short et un t-shirt constituent le costume autant des membres féminins que masculins. Les femmes et les hommes portent ainsi des vêtements similaires lorsque leur visage, leurs cheveux et leur poitrine sont bien visibles, soit des parties du corps essentielles dans la différenciation sexuelle. Des images filmées par l'ONF en 1945 au cours d'une démonstration mixte

⁷⁵ PV des assemblées de la Commission athlétique (UQÀM-SAGD, 1P-160, 59-60).

⁷⁶ Au badminton, en 1952, des femmes jouent en double avec des hommes à la ligue mixte de Verdun. Le 19 août 1958, un tournoi de golf mixte est organisé à la Palestre. Rapport cumulatif et comparatif des différents départements... (UQÀM-SAGD, 1P-160, 11 à 16); PV du CE, 31 juillet 1958 (UQÀM-SAGD, 1P-610, 52).

⁷⁷ « Concours athlétique »... Voir aussi Annexe 5 : Le costume féminin d'escrime à la Palestre nationale, 1947.

de culture physique montrent toutefois que les costumes ne sont pas tout à fait les mêmes. Le short féminin se termine ainsi à quelques centimètres sous les fesses, alors que celui des hommes descend jusqu'aux genoux. Quelques femmes nouent aussi leur t-shirt sur le devant, révélant ainsi une partie de leur ventre au public, d'ailleurs fort nombreux⁷⁸. Même quand les athlètes portent tous un short et un t-shirt, les costumes féminins et masculins diffèrent donc, ceux des femmes étant plus osés⁷⁹. Comme nous l'avons vu précédemment, les sports sont souvent présentés dans l'après-guerre comme un moyen pour les femmes d'accroître leur pouvoir de séduction sur les hommes, tout en confirmant leur hétérosexualité. Pour les sportives, l'entraînement doit non seulement se faire de manière à performer, mais aussi de façon à mettre en évidence leurs charmes, ce qui semble bien être le cas à la Palestre.

En somme, même si, comme les hommes, les abonnées de la Palestre s'adonnent à des sports de compétition et que leurs exploits sont récompensés, l'AANJ distingue de plusieurs manières la participation sportive des hommes et des femmes. En plus de limiter la variété des sports offerts aux femmes, l'association différencie l'entraînement qu'elle propose aux athlètes des deux sexes pratiquant un même sport en justifiant différemment sa pratique par les femmes et les hommes, en leur faisant porter des costumes différents ou encore en réservant un équipement particulier aux sportifs. Ce faisant, l'AANJ confirme que l'excellence dans les sports de compétition est avant tout caractéristique de la participation sportive masculine,

⁷⁸ « Concours athlétique »...

⁷⁹ Sandrine Jamain mentionne que, dans les années 1950 en France, le costume des sportives exacerbe leur féminité. S. Jamain, « Le vêtement sportif des femmes des « années folles » aux années 1960. De la transgression à la « neutralisation » du genre », dans A. Roger et T. Terret, dir. *Sport et genre*, Paris, L'Harmattan, Volume 4 : Objets, arts et médias, 2005, p. 46.

tout en entérinant l'idée que les capacités physiques des femmes sont limitées par rapport à celles des hommes. Comme nous allons le voir, le YWCA se base aussi sur l'idée que les hommes et les femmes ont, de manière innée, des aptitudes physiques différentes pour élaborer son programme. Cependant, ce dernier diffère grandement de celui offert à la Palestre.

II. Le HED et le conditionnement physique

Dans l'après-guerre, l'organisation sportive du HED du YWCA de Montréal se modifie, comme c'est d'ailleurs aussi le cas dans les autres départements du pays. Au tournant des années 1950, l'ensemble des HED canadiens révisé en effet une partie du programme proposé aux Canadiennes en raison de la hausse des interventions publiques dans le domaine récréatif depuis les années 1940. Cette partie explique d'abord ces phénomènes nationaux pour ensuite examiner comment le HED montréalais y prend part. Nous détaillons ensuite les changements qu'il apporte à son fonctionnement administratif et aux services qu'il offre à ses abonnées avant de voir comment l'organisation sportive du HED montréalais de l'après-guerre, particulièrement les débuts des exercices aérobiques, modifie le rapport des femmes aux sports.

C'est en 1934 que le premier programme de récréation publique, soit le « BC Pro-Rec Movement » créé par Ian Eisenhardt en Colombie-Britannique, est mis sur

pied au Canada⁸⁰. Quelques années plus tard, le faible état de santé général des troupes canadiennes pendant la Seconde Guerre mondiale alerte le gouvernement fédéral qui décide alors d'intervenir, à l'instar du gouvernement britanno-colombien, dans les domaines des sports et des loisirs comme moyen d'accroître le niveau de la forme physique de la population. Pour orienter ses interventions, il s'inspire d'ailleurs en partie de la popularité du mouvement provincial⁸¹. Il suit ainsi une recommandation de la Société des Nations qui en 1937 conseillait déjà aux pays membres d'orchestrer des systèmes nationaux de mise en forme pour leurs citoyens. Entériné en 1943 par le *National Physical Fitness Act*, le programme canadien veut favoriser le développement des cours d'éducation physique dans les écoles et d'activités sportives et récréatives dans les communautés. Pour y arriver, il offre des sommes d'argent proportionnelles au nombre d'habitants des provinces participantes⁸².

⁸⁰ Il s'agit aussi du premier programme d'interventions publiques fondé dans l'Empire britannique. Le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique embauche des instructeurs et il offre l'équipement nécessaire aux communautés pour organiser des activités récréatives, surtout des sports, de la danse et des cours de culture physique. En retour, celles-ci se chargent de trouver et d'entretenir le lieu où se déroulent ces activités. B. Schrodt, « Federal Programmes of Physical Recreation and Fitness : The Contribution of Ian Eisenhardt and BC's Pro-Rec », *CJHS*, vol. 15, no 2 (décembre 1984), p. 45-61.

⁸¹ Le premier directeur du programme fédéral est d'ailleurs I. Eisenhardt. Par ailleurs, le gouvernement fédéral était déjà intervenu de manière indirecte dans les domaines des sports et des loisirs avant 1943 par l'entremise du *Federal Unemployment and Agricultural Act* (1937), du *Youth Training Act* (1939) et du *Vocational Training Co-ordination Act* (1941). B. Schrodt, « Federal Programmes... »; J. Harvey et C. Dallaire, « La division des loisirs du Conseil canadien du bien-être (1934-1958), les travailleurs sociaux et la constitution du champ sportif canadien », *CJHS*, vol. 25, no 1 (mai 1994), p. 29-49.

⁸² Le Québec ne joint jamais le programme fédéral, car il estime qu'il s'agit d'une ingérence de l'État canadien dans un domaine d'activités des provinces. C. Howell, *Blood, Sweat, and Cheers. Sport and the Making of Modern Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2001, p. 135.

De leur côté, quelques provinces se dotent dans l'après-guerre de leur propre programme de récréation publique, comme l'Ontario qui crée le sien en 1945⁸³. En se basant sur les principes du libéralisme et de la démocratie participative, chers à la nation canadienne de l'époque qui cherche ainsi à contrer le communisme, le gouvernement ontarien incite les populations locales à collaborer avec des experts du domaine récréatif dans la planification des activités afin que ces dernières tiennent idéalement compte des goûts et des besoins de l'ensemble des membres des communautés⁸⁴. Entre 1945 et 1948, une centaine d'associations récréatives voient ainsi le jour dans les villes et les villages de cette province, témoignant de la popularité des interventions étatiques. Comme dans le programme fédéral, les sports et les cours de culture physique sont les principales activités organisées, soit celles qui figurent aussi depuis une trentaine d'années dans l'horaire des HED des YWCA du Canada.

Depuis la fin du XIX^e siècle, le domaine récréatif, incluant les sports, était très majoritairement pris en charge par des associations privées, comme le YWCA, dont les actions s'inscrivaient dans le mouvement réformiste et caritatif de l'époque⁸⁵. Comme nous venons de le décrire brièvement, à compter des années 1940, le gouvernement fédéral et certaines provinces prennent davantage en charge le financement et l'organisation d'activités récréatives publiques. En même temps, la

⁸³ Le gouvernement de la Colombie-Britannique poursuit ses interventions jusqu'au début des années 1950. Par ailleurs, l'Ontario joint le programme fédéral en 1949.

⁸⁴ Le système ontarien n'atteint cependant pas les idéaux démocratiques et libéraux souhaités. D'une part, l'organisation récréative se bureaucratise au fil des années, ce qui restreint les occasions offertes aux citoyens d'y participer. D'autre part, elle reproduit les inégalités sociales entre les sexes. S. Tillotson, *The Public at Play...*

⁸⁵ *Ibid.*, p. 26.

conception utilitaire des loisirs tombe en désuétude, alors que le droit des individus de se divertir s'impose et que de plus de plus de Canadiens associent les temps libres à des moments de plaisir dont tous les citoyens devraient pouvoir bénéficier.

Dès la fin des années 1940, les HED des YWCA du Canada sont très sensibles aux changements nationaux qui s'opèrent dans l'organisation des activités récréatives. Lors de la rencontre nationale en 1949, les déléguées des HED canadiens expriment en effet leurs inquiétudes face à la hausse des interventions étatiques. Elles redoutent que le développement rapide des services publics en matière de loisirs ne fasse baisser l'influence des HED dans ce domaine. Quatre ans plus tard, elles affirment toutefois que les craintes ressenties en 1949 ne sont plus fondées, comme en témoigne l'extrait suivant tiré d'un rapport rédigé à la suite de la rencontre nationale de 1953 :

« In 1949, everyone was vaguely uneasy about the community recreation that seemed to be developing so rapidly in the post-war years. Would this programme supplant the traditional health education programme of the YWCA? We know now [in 1953] that whatever fears we may have entertained were groundless.⁸⁶ »

En 1953, les déléguées des HED canadiens sont donc confiantes quant à la viabilité des programmes récréatifs des YWCA et ce, même si l'organisation d'activités publiques se poursuit. Mais il faut dire que le programme fédéral tire de l'aile depuis quelques années; des problèmes administratifs mènent d'ailleurs à son abolition en 1954, soit seulement un an après la déclaration des déléguées citée ci-

⁸⁶ HED Canada, « Convention report, 1949-1953 » (BAC, MG28I240, vol. 39).

dessus⁸⁷. Même s'il est probable que les difficultés fédérales aient contribué à faire disparaître les inquiétudes des déléguées, ces dernières se rassurent surtout grâce aux diverses résolutions qu'elles adoptent au tournant des années 1950 et qui garantiraient, selon elles, la poursuite des activités des HED du Canada dans l'après-guerre⁸⁸.

En effet, pour que les HED soient concurrentiels dans l'organisation des loisirs, les déléguées organisent, entre 1949 et 1953, l'inspection de tous les départements du pays afin de voir s'ils sont en mesure d'offrir des installations suffisantes et adéquates pour proposer une large variété d'activités récréatives et financer l'achat d'équipements là où les besoins se font sentir⁸⁹. En plus de fournir le matériel nécessaire à la réalisation des programmes des HED, les représentantes uniformisent les règlements en vigueur dans les établissements en se basant sur des recommandations formulées par des associations nationales spécialisées, comme la *Canadian Association for Health, Physical Education and Recreation*, ainsi que par le gouvernement provincial ontarien et le gouvernement fédéral⁹⁰. Dorénavant, aucune abonnée des HED canadiens ne peut, par exemple, se trouver dans le gymnase

⁸⁷ Il faut dire que le mode de financement proportionnel qu'adopte le gouvernement fédéral crée des inégalités flagrantes entre les provinces participantes, alors que les moins peuplées, comme l'Île-du-Prince-Édouard, ne reçoivent pas suffisamment d'argent pour remplir les objectifs du programme. En outre, celui-ci ne définissait pas clairement si le gouvernement fédéral devait jouer un rôle consultatif ou exécutif à l'égard des provinces. Par ailleurs, le « BC Pro-Rec Movement » prend fin au tournant des années 1950. D. Morrow et K. B. Wamsley, *Sport in Canada. A History*, Don Mills, Oxford University Press, 2005, p. 196.

⁸⁸ Annexe 6 : Les résolutions formulées au niveau national par le YWCA concernant les mesures de sécurité à adopter dans les HED, 1953.

⁸⁹ Les exemples présentés dans ce paragraphe sont tirés de « Convention report, 1949-1953 » et « Resolutions – Nineteenth national Convention of the YWCA of Canada », Québec, 1953 (BAC, MG28I240, vol. 39).

⁹⁰ Elles consultent le *Department of Health of the Province of Ontario*, ainsi que le *Federal Department of National Health and Welfare*.

sans la présence d'une membre du personnel. À la piscine, seules des sauveteuses âgées d'au moins dix-huit ans et remplissant les exigences de la Croix-Rouge canadienne peuvent surveiller les nageuses. De plus, les déléguées incitent les HED à faire appel au savoir d'experts du domaine de la santé et de la récréation pour planifier les services qu'ils offrent. En même temps, elles leur conseillent de ne plus se fier au savoir et à l'expérience des sportives bénévoles pour organiser des activités athlétiques, mettant ainsi un terme à une pratique qui était courante depuis l'entre-deux-guerres. Dans l'après-guerre, les représentantes misent donc sur le savoir de certains spécialistes pour asseoir la réputation des départements canadiens dans l'organisation des activités récréatives et sportives⁹¹.

Les résolutions adoptées au niveau national ont certainement influencé le mode de fonctionnement et les services offerts par le HED de Montréal, mais les sources révèlent qu'il avait déjà commencé à modifier ses manières de faire ainsi que son programme avant même les rencontres nationales du tournant des années 1950. Dès 1946, il se fixait en effet pour mandat : « To educate the community in health through recreational activities⁹² », soit des buts similaires à ceux visés par les associations publiques de l'époque. Ces objectifs contrastent avec ceux qu'il poursuivait depuis

⁹¹ Il faut dire qu'à la Palestre aussi, plusieurs experts, comme des médecins, offrent des services aux membres du club sportif, comme les examens médicaux, et certains prennent même part à l'administration de l'établissement, tel le docteur Albert Surprenant, directeur général de l'AANJ en 1954. Mais, comme nous allons le voir, alors que la Palestre est administrée par les membres, dont certains sont des spécialistes du domaine de la santé et des loisirs, le YWCA, par contre, fait spécifiquement appel à certains spécialistes bien précis pour administrer le HED pendant les années 1950, accordant ainsi un pouvoir décisionnel à ces experts en particulier et non aux membres intéressés de participer à l'administration comme c'est le cas à la Palestre. Par ailleurs, sur le rôle joué par des experts dans les interventions fédérales dans le domaine sportif, voir : J. Harvey et C. Dallaire, « La division des loisirs... ».

⁹² Rapport annuel HED, 1946 (BAC, MG28I240, vol. 38).

les années 1920, alors qu'il voulait avant tout bonifier la santé des jeunes travailleuses célibataires en les encourageant à pratiquer des activités physiques, en particulier des sports. Dans l'après-guerre, tout en souhaitant toujours offrir des services dans le domaine de la santé, le HED veut surtout organiser des activités récréatives s'adressant à l'ensemble de la communauté. Il signifie ainsi qu'il ne cherche plus à se spécialiser dans la planification d'activités sportives pour les jeunes femmes, ce qui rejoint d'ailleurs la volonté des déléguées canadiennes des HED au tournant des années 1950⁹³.

Le changement d'orientation du département montréalais, amorcé dans la deuxième moitié des années 1940, s'intensifie à partir de 1952, soit l'année où il emménage dans un nouvel édifice situé au coin des rues Dorchester (René-Lévesque) et Crescent. Les déléguées des HED canadiens voient d'ailleurs cet établissement comme un modèle pour l'ensemble des départements du pays, ce qui laisse croire que les changements apportés par le HED de Montréal à son organisation sportive sont en phase avec ceux recommandés au niveau national.

Même si nous ne disposons pas de données détaillées concernant les femmes qui fréquentent le HED montréalais dans l'après-guerre, certains commentaires révèlent que son effectif se diversifie au cours de la période. Plusieurs femmes mariées se joignent ainsi aux jeunes travailleuses célibataires en tant que membres du

⁹³ Au cours de la rencontre nationale à Québec, en 1953, elles spécifient en effet que les experts recrutés par les HED doivent être en mesure d'organiser des activités pour divers groupes d'âge et, en particulier, pour les enfants de moins de douze ans et pour les femmes ayant atteint la quarantaine, soit des membres de la communauté qui n'étaient pas ciblés dans les activités organisées auparavant. « Resolutions – Ninetheenth national Convention... » (BAC, MG281240, vol. 39).

département⁹⁴. Puisque, depuis les années 1920, le HED cible avant tout les travailleuses, l'attention qu'accorde le département aux femmes mariées pourrait s'expliquer par leur plus grande présence sur le marché du travail depuis la Seconde Guerre mondiale⁹⁵. Néanmoins, certains documents du département mentionnent aussi que des femmes au foyer sont abonnées. Les femmes mariées qui s'y inscrivent n'exercent donc pas toutes un travail salarié⁹⁶.

Le département propose également des activités qui s'adressent à des femmes issues de différentes communautés ethnolinguistiques. En 1948, le HED envisage, par exemple, la possibilité d'offrir des cours en français, car il estime qu'il servirait mieux les nombreuses francophones qui fréquentent ses installations. Même si cette idée n'est pas retenue, elle témoigne néanmoins de sa volonté de satisfaire les divers besoins de ses membres pour s'assurer de leur inscription aux activités qu'il organise, une intention qui n'a pas été notée pour les années précédentes⁹⁷. De plus, certaines activités qu'il met en place signalent son désir d'élargir son bassin de recrutement. En

⁹⁴ Le HED fait rarement référence à elles dans la période de l'entre-deux-guerres, laissant ainsi supposer qu'elles sont plus nombreuses à s'y abonner dans l'après-guerre. En 1949, par exemple, un Club est spécialement organisé pour elles et, en 1950, la moitié des participantes au Club de natation sont mariées. PV du HEC, 18 octobre 1949 et 21 novembre 1950 (BAC, MG28I240, vol. 9).

⁹⁵ F. Barry, *Le travail de la femme au Québec : l'évolution de 1940 à 1970*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977.

⁹⁶ PV du HEC, 16 novembre 1954 (BAC, MG28I240, vol. 9). Elaine Davies mentionne d'ailleurs que, dans les années 1940 et 1950, le YWCA de Montréal organise des activités qui intéressent les femmes mariées qu'elles exercent ou non un travail salarié. E. M. Davies, *The Montreal YWCA and Its Role in the Advancement of Women : 1920-1960*, Mémoire de M.A. (Histoire), Concordia University, 1991, p. 88-91.

⁹⁷ Le HED décide en effet qu'il est préférable de continuer d'offrir des cours uniquement en anglais. En proposant des leçons en français, il craint de diviser les membres, ce qui serait contraire à son intention de favoriser les rapprochements entre les femmes. De toute façon, ajoute le HED, les francophones suivent déjà les cours en anglais, ce qui, selon le département, indique que cette situation ne pose pas de problèmes à ces abonnées. En 1956, les francophones sont toujours nombreuses à suivre les cours du HED, qui envisage encore une fois d'embaucher une animatrice francophone. Les sources ne mentionnent pas s'il l'a fait. PV du HEC, 30 novembre 1948 et 16 octobre 1956 (BAC, MG28I240, vol. 9).

1949, une certaine Mrs Wong propose, par exemple, de mettre sur pied des cours de danse carrée spécialement conçus pour les immigrantes, un groupe auquel le département avait très rarement fait référence jusque-là⁹⁸. Dans l'après-guerre, l'arrivée au pays de nombreux immigrants provenant surtout d'Europe presse les autorités canadiennes à favoriser leur intégration à la nation afin de contrer la propagation des idées communistes. Comme l'explique l'historienne Franca Iacovetta, les sports, incluant des cours de danse pour les jeunes femmes, représentent un des moyens privilégiés de l'époque pour favoriser le rapprochement de membres issus de différents groupes ethniques, incluant les nouveaux arrivants⁹⁹.

En outre, à compter de 1952, quelques hommes s'inscrivent au HED pour participer aux activités sociales et sportives mixtes qui y sont alors régulièrement organisées, comme les baignades et les parties de badminton¹⁰⁰. Dans l'après-guerre, il semble donc qu'en plus des jeunes travailleuses célibataires anglo-protestantes, des femmes mariées ou issues de différents groupes ethno-linguistiques, et certains hommes s'intéressent aux services qu'offre le HED. Cette diversification des membres rejoint la volonté du département de se rapprocher de la communauté, comme il l'expose dans le mandat qu'il se fixe dès 1946. À la fin des années 1950,

⁹⁸ En outre, à partir de 1944, le HED organise des cours de danse latino-américaine et, en 1945, la fiesta mexicaine est l'un des principaux événements sociaux de la saison. Rapports annuels du HED et du YWCA (BAC, MG28I240, vol. 38 et 39); PV du HED, 18 janvier 1949 (BAC, MG28I240, vol. 9).

⁹⁹ F. Iacovetta, *Gatekeepers...*, p. 196-198.

¹⁰⁰ Les hommes ne constituent cependant qu'un faible pourcentage des abonnés du HED, soit, entre 1956 et 1959, environ 2 à 4 % de l'effectif. Ils sont toutefois plus nombreux que les adolescentes. Notons aussi qu'Elaine Davies explique que, dans les années 1940 et 1950, le YWCA de Montréal offre plusieurs activités pour les jeunes femmes et les jeunes hommes célibataires de la ville, ce qui n'était pas le cas auparavant. PV du HED, 15 avril 1952 (BAC, MG28I240, vol. 9); E. M. Davies, *The Montreal YWCA...*, p. 85-87; Annexe 7 : Nombre de membres du HED par rapport au nombre total de membres du YWCA de Montréal, 1956 à 1959.

les membres du HED représentent environ la moitié de l'effectif total du YWCA de Montréal, ce qui en fait le département le plus populaire de l'établissement¹⁰¹.

Une fois inscrites, les membres du HED bénéficient de plusieurs services conçus pour les aider à prendre mieux soin de leur santé. Comme c'était le cas depuis les années 1920, le département continue de présenter des conférences et des visionnements de films portant sur diverses questions de santé publique, telles que la nutrition ou les soins dentaires, afin d'inciter les membres à intégrer des notions d'hygiène à leur quotidien. De même, il fait toujours passer des examens médicaux aux abonnées pour les conseiller dans leur choix d'activités physiques¹⁰². Dans l'après-guerre, le HED veut cependant développer les services de santé. Pour ce faire, il met sur pieds, en 1947, le *Health Education Committee* (HEC). Celui-ci est composé de divers experts de la santé, comme des médecins, des psychologues ou des nutritionnistes, et de membres du YWCA et de la communauté¹⁰³. Le HEC est responsable de planifier les activités du département, comme en témoigne la citation suivante, tirée d'un document présentant son mandat dans l'après-guerre :

« The Health Education Committee is made up of a group of volunteers interested in the health and welfare of the girls and women of this community. The group is ultimately responsible for the work of this department, sharing in the planning, policy making and developing

¹⁰¹ Depuis les années 1920, le *Department of Education* était le plus populaire. E. M. Davies, *The Montreal YWCA...*, p. 90.

¹⁰² Les examens médicaux incluent dorénavant des rayons X. De 1946 à 1951, de 1 562 à 2 097 membres passent ces examens chaque année. Rapports annuels du YWCA (BAC, MG28I240, vol. 39).

¹⁰³ Le HEC doit être composé d'au moins un médecin, une infirmière, une nutritionniste, une psychologue, une physiothérapeute, une spécialiste en relations publiques, une membre de la communauté, une membre des cours du matin et une autre des cours du soir, une membre du YWCA, une représentante du *Health Education Council*, une membre de la section de natation et une autre de la danse, et une spécialiste omnisports. Par ailleurs, le *Health Education Council* est formé de membres du HED et il est responsable de l'organisation des activités sociales.

a program with the staff members. [...] Committee members know the community and can assist in keeping in line with community thinking and action. They make final decisions.¹⁰⁴ »

Comme le conseillent les déléguées des HED canadiens, le département montréalais fait ainsi appel au savoir d'experts pour planifier les services offerts aux abonnées¹⁰⁵. Même si le document duquel est tiré la citation ci-dessus n'est pas daté, le mandat que confère le HED au HEC montre clairement que, dans l'après-guerre, l'autorité des experts prédomine dans le département montréalais.

Une fois le HED installé dans le nouvel édifice, quelques nouveaux services de santé sont ajoutés à son programme. En 1952, les cours de « Health and Charm », qui portent sur le bien-être psychologique, figurent à l'horaire; à partir de 1954, le HED collabore avec le *Mental Hygiene Institute* pour assurer leur bonne tenue¹⁰⁶. Toujours en 1954, le *Montreal Diet Dispensary* lui apporte son concours dans la mise sur pied d'ateliers traitants de nutrition et de la préparation d'un budget familial, tandis que le *Victorian Order of Nurses* l'assiste dans l'organisation de cours prénatals¹⁰⁷. Dans les années 1950, la création du HEC entraîne donc une plus grande variété dans les services de santé proposés aux membres, en même temps qu'elle favorise une plus grande collaboration du HED avec quelques associations privées montréalaises spécialisées dans diverses questions de santé.

¹⁰⁴ Voir *Health Education Committee minutes, 1947-1963* (BAC, MG28I240, vol. 9).

¹⁰⁵ Puisque le HEC prend en grande partie en charge l'organisation des services dans le département, nous continuons d'utiliser « HED » dans le texte pour faire référence à toutes les décisions prises dans le département. Dans les notes, nous faisons toutefois référence au HEC lorsque les informations sont tirées des PV de ce comité.

¹⁰⁶ À peu près à la même époque, soit en 1953, le HED organise aussi des cours de relaxation. PV du HEC, 20 octobre 1953 (BAC, MG28I240, vol. 9).

¹⁰⁷ PV du HEC, 11 mai 1954 et 23 mars 1955 (BAC, MG28I240, vol. 9); Rapport annuel du YWCA, 1958 (BAC, MG28I240, vol. 39).

Même si de nouveaux cours sont ajoutés au programme du HED, les activités physiques occupent, comme depuis les années 1920, une bonne partie de l'horaire du département. Au tournant des années 1950, près de mille classes sont données chaque année dans le gymnase et à la piscine¹⁰⁸. Les membres suivent des leçons de culture physique, de tir à l'arc et de natation, incluant des cours de sauvetage, de nage synchronisée et de plongeon. Elles pratiquent le badminton, le tennis, le basket-ball et le ski¹⁰⁹. En 1952, les installations offertes dans le nouvel immeuble permettent aussi aux membres de jouer aux quilles. Cette année-là, le HED ajoute également à l'horaire des cours de golf et d'escrime et il propose, comme nous l'avons déjà mentionné, plusieurs activités sociales et sportives mixtes, telles des baignades ou des parties de badminton¹¹⁰.

Les activités ajoutées en 1952 font écho à certaines suggestions formulées par des membres cinq ans plus tôt dans le cadre d'une enquête portant sur les services du YWCA et auquel seulement 326 abonnées avaient répondu¹¹¹. Leurs réponses comprenaient plusieurs propositions d'activités sportives, incluant des sports individuels, tels le cyclisme, le golf et l'escrime, des sports d'équipe, comme le hockey, le softball et le volley-ball, ainsi que des activités physiques à caractère plus social, par exemple, les quilles, des activités mixtes (baignades) et des temps libres

¹⁰⁸ En 1949, 854 cours sont donnés au gymnase et 943 à la piscine; en 1950, leur nombre passe à 951 et 963 respectivement, tandis qu'en 1951, on en dénombre 1 333 et 1 260. Voir, pour les années concernées, les rapports annuels du YWCA (BAC, MG28I240, vol. 39).

¹⁰⁹ Comme nous l'avons mentionné, le basket-ball, joué selon les règles féminines, est officiellement pratiqué au HED à partir de 1946. Le ski est aussi ajouté en 1946 au programme. Rapport annuel, HED, 1946 (BAC, MG28I240, vol. 38).

¹¹⁰ PV du HEC, 21 octobre 1952 (BAC, MG28I240, vol. 9).

¹¹¹ Nous avons uniquement consulté la partie portant sur le HED.

pour pratiquer le patin à roues alignées ou à glace¹¹². Parmi ces suggestions, le département retient donc, en 1952, quelques sports individuels et certaines activités sociales. Il ne tient néanmoins pas compte des suggestions des abonnées concernant les sports d'équipe. Ce n'est que six ans plus tard, soit en 1958, que le volley-ball, un sport d'équipe jugé convenable pour les femmes, s'ajoute aux activités offertes¹¹³. Le HED se montre ainsi prêt à inclure certaines suggestions des membres dans son programme, à la condition toutefois que les sports proposés soient socialement acceptables pour des femmes.

Au HED, l'entraînement compétitif est favorisé dans les sections de la natation et du badminton. Jusqu'au tournant des années 1960, des nageuses participent et remportent en effet plusieurs championnats, ce qui est également le cas pour les membres de la section de badminton. En 1946, par exemple, Beryl White reçoit le trophée Ellison Shield qui est annuellement remis à la meilleure nageuse juvénile de la province de Québec¹¹⁴. Douze ans plus tard, soit en 1959, Pierrette Lacasse réitère cet exploit. La même année, l'équipe de natation du HED participe à dix rencontres organisées par la *Canadian Amateur Swimming Association*¹¹⁵. Au badminton, en 1955, les deux équipes du HED remportent, par exemple, la première

¹¹² *Executive Committee Minutes*, Questionnaire, 14 janvier 1947 (BAC, MG28I240, vol. 33).

¹¹³ Rapport annuel du YWCA, 1958 (BAC, MG28I240, vol. 39). En 1959, la grande nouveauté est le jiu-jitsu. PV du HEC, 17 mars 1959 (BAC, MG28I240, vol. 9).

¹¹⁴ Rapport annuel HED, 1946 (BAC, MG28I240, vol. 38).

¹¹⁵ En 1959, une équipe de natation remporte le *Liberty Trophy* de la *City and District City Championship* pour avoir accumulé le plus de points au cours de cette rencontre. Rapport annuel YWCA, 1958 (BAC, MG28I240, vol. 39); PV du HEC, 17 mars 1959 (BAC, MG28I240, vol. 9).

place de la ligue municipale Murray et, en 1958, quelques joueuses se qualifient pour la première fois au championnat provincial¹¹⁶.

Même si le HED salue les performances des nageuses et des joueuses de badminton qui s'entraînent dans ses installations, les commentaires qu'il formule à l'égard de la participation compétitive des membres dans les autres sections sportives laissent toutefois croire que les performances athlétiques ne comptent pas parmi les principaux objectifs qu'il poursuit. Ainsi, à partir de l'hiver 1946, quelques membres, accompagnées d'une employée du HED, participent à des fins de semaine de ski dans les Laurentides qui servent à mettre en pratique sur les pistes les techniques enseignées dans le gymnase¹¹⁷. Dans son rapport annuel, le YWCA présente ainsi ces séjours : « Wheter the weather is good or bad, they have a healthful, relaxing holiday away from home.¹¹⁸ » Sa remarque laisse présumer qu'outre l'aspect hygiénique de ces sorties, le bien-être des membres est plus important à ses yeux que l'amélioration des techniques sportives des participantes, ce qui constitue pourtant la raison d'être des week-ends de ski. Dans le même ordre d'idée, en 1951, le HED juge que les horaires de jeu des terrains de tennis doivent permettre à chaque abonnée désireuse d'y jouer d'avoir son tour¹¹⁹. Il endosse alors l'un des principes que défendent les professeures d'éducation physique nord-

¹¹⁶ Rapport annuel du YWCA, 1958 (BAC, MG28I240, vol. 39).

¹¹⁷ En 1946, deux fois par mois, entre janvier et mars, 14 femmes peuvent profiter d'un chalet situé à Shawbridge, dans les Laurentides. Cette année-là, 50 membres sont inscrites dans cette section. En 1957, 100 membres sont inscrites pour les cours de ski : six classes sont données à l'intérieur et deux sur le Mont-Royal au mois de janvier. Quarante-cinq membres et deux instructrices se sont rendues à Morin Heights du 11 au 13 janvier 1957. PV du HEC, 23 janvier 1957 et 19 février 1957 (BAC, MG28I240, vol. 9); Rapports annuels du YWCA et Rapport annuel, HED, 1946 (BAC, MG28I240, vol. 38).

¹¹⁸ Rapport annuel du YWCA, 1946 (BAC, MG28I240, vol. 38).

¹¹⁹ PV du HEC, 13 février, 1951 (BAC, MG28I240, vol. 9).

américaines qui, comme nous l'avons déjà expliqué, privilégient la participation du plus grand nombre de femmes possible aux sports plutôt que l'entraînement compétitif des plus douées. Tel que nous l'avons exposé, les idées de ces enseignantes s'imposent à compter de la fin des années 1930 dans l'organisation sportive du YWCA de Montréal, comme dans la très grande majorité des autres établissements du pays, et tout porte à croire que, du moins à Montréal, c'est toujours le cas dans les années 1950.

En outre, les commentaires du HED montréalais sur le jeu des équipes de basket-ball laissent croire que la victoire, soit l'objectif premier d'une participation compétitive, n'est pas essentielle dans la pratique de ce sport. En 1953, par exemple, il note que : « Girls are enthusiastic, having fun in spite of not winning [basket-ball] game.¹²⁰ » Deux ans plus tard, soit en 1955, il résume ainsi la participation des joueuses à un tournoi ayant eu lieu à Kingston, en Ontario : « [they had] a most enjoyable trip¹²¹ ». Alors qu'il s'attarde à décrire l'humeur des joueuses, le département ne détaille pas les résultats des parties qu'elles jouent. En passant sous silence l'issue des rencontres, il témoigne du peu d'importance qu'il accorde aux performances de ces sportives, rejoignant ainsi les idées des professeures d'éducation physique. Rappelons que, pour ces dernières, les compétitions développeraient chez les athlètes féminines des qualités associées aux hommes et que ces événements seraient physiquement trop exigeants pour la corporalité féminine. Le peu d'attention que le HED attache à la réussite sportive des abonnées dans l'après-guerre laisse

¹²⁰ PV du HEC, 20 janvier 1953 (BAC, MG28I240, vol. 9).

¹²¹ PV du HEC, 23 mars 1955 (BAC, MG28I240, vol. 9).

supposer que, pour ses dirigeantes, la participation des femmes aux sports doit s'accomplir de manière à respecter les besoins psychologiques et physiologiques de la supposée nature féminine, ce que les compétitions ne permettraient qu'en de rares occasions.

Mais si, dans les années 1950, les sports de compétition ne sont pas particulièrement valorisés au YWCA, le conditionnement physique y est à l'inverse favorisé. Depuis les années 1940, le HED offre aux membres des « Fitness Class » afin de les inciter à participer aux leçons de culture physique et de natation. Dans les années 1950, il privilégie toujours ces deux activités; en 1960, le nombre de cours donnés dans ces deux sections est même supérieur à l'ensemble des activités sportives offertes dans le département¹²². Cette année-là, il propose en effet aux abonnées de prendre part à quatre sports, soit le golf, le badminton, le tennis et l'équitation, ce qui représente un choix très restreint comparativement aux possibilités offertes aux femmes durant les années 1920¹²³. Par contre, en plus des nombreuses leçons de natation, les membres peuvent s'inscrire à huit différents cours de conditionnement physique. Tout porte donc à croire que le HED estime que ce type d'activités physiques permettrait, mieux que les sports, d'assurer aux abonnées une meilleure santé. En outre, plusieurs titres de cours, en particulier ceux nommés « Keep fit », « Maid to Measure », « Meet and Grow Slim », « Slimnastics » et « Dance exercice », laissent croire que le département privilégie les exercices qui

¹²² Annexe 8 : La liste des activités physiques offertes au HED du YWCA de Montréal, 1960. Notons qu'un des rares rapports mensuels du HED conservés pour les années 1950 indique que peu de sports sont pratiqués dans le département en 1959. En plus de la natation et de la culture physique, le badminton, l'escrime, la danse et le ski sont pratiqués au mois d'octobre 1959.

¹²³ Annexe 9 : Les sports féminins pratiqués à la Palestre nationale et au YWCA, Montréal, 1920-1961 : Une vue d'ensemble.

permettent aux femmes de perdre du poids, soit une question qui le préoccupe depuis quelques années.

En 1953, le HED décide en effet de surveiller de manière attentive le poids des abonnées lors des examens médicaux annuels. Ce faisant, il suit à la fois la recommandation d'un médecin membre du HEC, formulée en 1952, et celle des déléguées des HED canadiens, proposée en 1953¹²⁴. Plus directement, cette décision découle cependant de la tenue d'un atelier sur la nutrition au cours duquel le département constate que parmi les trente-quatre participantes, vingt-quatre souffrent d'un surpoids, quatre sont sous-alimentées et six présentent un poids inférieur à celui jugé bon pour la santé selon les normes médicales en vigueur. À la suite de cet atelier, le HED envisage de créer des cours pour favoriser la prise de poids chez certaines membres, mais cette proposition n'est pas retenue¹²⁵. Par contre, la même année, des ateliers pour contrôler et perdre du poids font leur apparition dans le programme du département et, à compter de l'automne 1956, des cours de douze semaines sont offerts afin de mieux suivre l'évolution du poids des femmes¹²⁶. Sept participantes suivent le premier cours. En 1957, les membres sont un peu plus du double à s'y inscrire, soit dix-sept, témoignant ainsi d'une hausse d'intérêt des abonnées pour ce service¹²⁷. Ces dernières sont cependant bien peu nombreuses comparativement au nombre de femmes qui fréquentent le HED en 1957, le nombre total de membres

¹²⁴ PV du HEC, 18 mars 1952 (BAC, MG28I240, vol. 9); « Resolution... » (BAC, MG28I240, vol. 39).

¹²⁵ PV du HEC, 21 avril et 20 octobre 1953 (BAC, MG28I240, vol. 9).

¹²⁶ PV du HEC, 20 octobre 1953 et 19 février 1957 (BAC, MG28I240, vol. 9).

¹²⁷ PV du HEC, 19 février 1957 (BAC, MG28I240, vol. 9).

atteignant 3 798 cette année-là¹²⁸. À la fin des années 1950, la très grande majorité des abonnées ne semblent donc pas s'inquiéter de leur poids. Cette question préoccupe toutefois le département, comme d'ailleurs quelques médecins de l'époque qui jugent qu'un surplus de poids risque d'entraîner de graves problèmes de santé¹²⁹.

Pendant que le HED se soucie du poids des abonnées, quelques nouveaux programmes de mise en forme qui privilégient la perte de poids chez les participant-e-s s'élaborent en Amérique du Nord¹³⁰. Les exercices proposés dérivent des mouvements de gymnastique et de culture physique qui depuis plusieurs décennies, valorisent l'activité physique comme un moyen de développer harmonieusement le corps. Cependant, tout en poursuivant cet objectif, les activités physiques qui se mettent au point après la guerre visent surtout à développer l'endurance physique des participant-e-s afin d'augmenter leurs capacités cardiovasculaires et de favoriser le contrôle du poids. Ces principes sont d'ailleurs ceux sur lesquels se développe l'aérobic au tournant des années 1970¹³¹. À partir de ce moment, l'aérobic se

¹²⁸ Annexe 7 : Nombre de membres du HED...

¹²⁹ Par exemple, dans des entrevues menées par l'historienne Denyse Baillargeon auprès de femmes ayant été médicalement suivies lors de leur grossesse, l'une d'entre elles explique qu'au début des années 1960, sa prise de poids était étroitement surveillée par son médecin, au point où elle craignait que ce dernier la réprimande si elle grossissait trop entre chaque visite mensuelle. Toutefois, comme le mentionne Baillargeon, la prise de poids des patientes inquiétait rarement les médecins du Québec dans l'après-guerre. D. Baillargeon, *Un Québec en mal d'enfants. La médicalisation de la maternité, 1910-1970*, Montréal, les éditions du remue-ménage, 2004, p. 241-242. On peut aussi consulter : A. Offer, « Body Weight and Self-Control in the United States and Britain since 1950 », *Social History of Medicine*, vol. 14, no 1 (avril 2001), p. 76-106.

¹³⁰ Dans son mémoire de maîtrise, qui est l'une des rares études portant sur les premières formes d'exercices aérobiques datant d'avant les années 1970, Beth S. Swanson détaille les programmes des Américains Jack Lalanne, Bonnie Prudden et Thomas Kirk Cureton Jr. Au tournant des années 1960, le programme du *Royal Canadian Air Forces*, qui propose des exercices à caractère aérobic pour les hommes et les femmes, se popularise aussi au Canada et aux États-Unis. B. S. Swanson, *A History of the Rise of Aerobic Dance in the United States Through 1980*, Mémoire de M.A. (Human Performance), San Jose State University, 1996, p. 68-81.

¹³¹ Le livre *Aerobics*, écrit par le médecin américain Kenneth H. Cooper en 1968, est reconnu comme l'ouvrage ayant popularisé l'aérobic. *Ibid.*, p. 90-92.

popularise très rapidement, au point où, au début des années 1980, elle est l'activité physique la plus pratiquée par les Nord-Américaines¹³².

Mais déjà dans les années 1960, les premières formes d'exercices aérobiques gagnent la faveur de quelques professeurs d'éducation physique et de médecins qui reconnaissent leurs bienfaits pour prévenir l'obésité et les maladies cardiaques et pulmonaires¹³³. Toujours dans les années 1960, plusieurs YWCA américains s'inspirent de ces programmes pour organiser certains cours, en particulier ceux de « Slimnastics » et de « Danse Exercice »¹³⁴, des leçons qui font leur apparition dans l'horaire du HED de Montréal dès 1960. Les premières formes d'exercices aérobiques rejoignent d'ailleurs les principes que le HED endosse quant à la participation féminine aux activités physiques : ils doivent être conçus de manière à respecter les soi-disant besoins physiques spécifiques des hommes et des femmes; ils doivent avant tout chercher à garantir la santé des participant-e-s; ils doivent être recommandés par des médecins et des professeur-e-s d'éducation physique, soit des experts dont le HED suit les conseils; enfin, ils doivent être exempts de compétition. À compter de 1960, le HED valorise les exercices à caractère aérobique, car il estime sans doute que ceux-ci permettent, mieux que les sports, de maintenir les femmes en bonne santé, objectif premier qu'il poursuit en planifiant son programme. Mais tout en représentant un exercice tout indiqué pour se maintenir en forme, les exercices aérobiques sont aussi pour les femmes un moyen de se conformer aux normes de la

¹³² H. Lenskyj, *Out of Bounds : Women, Sport and Sexuality*, Toronto, Women's Press, 1986, p. 128-129; S. Cahn, *Coming On Strong...*, p. 273-275.

¹³³ B. S. Swanson, *A History of the Rise of Aerobic Dance...*, p. 87-89.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 101-107; 128-131.

beauté physique. Dans les années 1970 surtout, le corps féminin idéal présenté dans les publicités parues dans les médias canadiens s'amincit et se raffermi, ce qui rend de plus en plus difficile pour les femmes de le reproduire sans suivre un régime alimentaire et sans pratiquer des exercices physiques, en particulier l'aérobic¹³⁵. L'apparition de quelques exercices aérobiques dans l'horaire du YWCA en 1960 annonce en fait une nouvelle ère dans laquelle les femmes sont invitées à modifier leur rapport aux activités physiques et à leur corps, alors que la volonté de se maintenir en santé s'imbrique dans l'intériorisation des nouvelles normes corporelles en vigueur¹³⁶.

Conclusion

De 1945 jusqu'au tournant des années 1960, l'expérience sportive des femmes est fort différente à la Palestre et au YWCA. L'AANJ privilégie l'entraînement compétitif des membres, alors que le HED accorde peu d'attention aux exploits

¹³⁵ À compter des années 1970, quelques femmes s'adonnent de manière abusive à des cours d'aérobic. Ce comportement signifie souvent qu'elles développent des troubles alimentaires et un rapport malsain avec leur corps. M. Lloyd, « Feminism, Aerobics and the Politics of the Body », *Body & Society*, vol. 2, no 2 (1996), p. 79-98; J. Ellison, *Our Most Charming Girls : Female Athletes in Canadian Advertisements, 1928 to 2002*, Mémoire de M.A. (School of Canadian Studies), Carleton University, 2002, p. 104-125.

¹³⁶ Mentionnons que, dans les années 1970 et 1980, les normes corporelles et les exercices aérobiques proposés selon les sexes confirment l'idée que les aptitudes physiques des femmes seraient naturellement inférieures à celles des hommes. Ainsi, même si l'aérobic incite les femmes, comme les hommes, à pratiquer des exercices de musculation, la puissance musculaire est déconseillée aux femmes, alors qu'elle est fortement encouragée chez les hommes. De plus, les exercices conçus pour les femmes développent certains muscles en particulier, surtout ceux permettant de rendre plus fermes les fesses et la poitrine, soit des parties du corps associées au charme féminin. C. Howell, *Blood, Sweat and Cheers...*, p. 122.

athlétiques des abonnées. Celui-ci mise plutôt sur la participation du plus grand nombre de femmes aux sports pour assurer leur bien-être physique et psychologique, rejoignant ainsi les directives de plusieurs professeures d'éducation physique nord-américaines comme c'est d'ailleurs le cas depuis le milieu des années 1930. En outre, dans les années 1950, le HED collabore étroitement avec d'autres spécialistes de la santé, en particulier des médecins, des psychologues et des nutritionnistes qui sont, avec des membres du YWCA, dorénavant responsables de la planification des activités du département. Avec l'aide de quelques spécialistes, le HED consolide sa volonté d'offrir aux abonnées des services spécialement conçus pour elles, ce qui le mène, à partir de 1960, à s'intéresser aux premières formes d'exercices aérobiques qui se développent alors pour les femmes et qui, dans le département, éclipsent les sports féminins. Ce faisant, le HED incite les membres à voir leur participation à des activités physiques comme devant surtout être motivée par des raisons de santé et par un désir d'accroître leur beauté physique. Le département sous-entend du même souffle que les performances sportives ne seraient pas à priori bénéfiques aux abonnées.

À la Palestre, l'AANJ endosse toutefois des idées tout à fait opposées puisque l'association encourage les femmes à prendre part à des compétitions. Cet appui aux athlètes féminines ne peut se comprendre sans faire référence à la volonté de l'association de se distinguer d'organisations catholiques concurrentes qui offrent des activités de loisirs à leurs membres. Si elle paraît mieux disposée à l'égard des compétitions sportives féminines, l'AANJ les limite néanmoins à certains sports, surtout individuels, qui respecteraient les supposées limites de la corporalité

féminine. Pour les mêmes raisons, l'association différencie la participation des hommes et des femmes dans les sports que pratiquent les athlètes des deux sexes. Tant à la Palestre qu'au YWCA, la participation féminine à des sports et à des activités physiques suppose ainsi que les capacités physiques des hommes et des femmes sont naturellement différentes et que l'excellence dans ce domaine est avant tout l'apanage des hommes.

Conclusion

L'étude des sports féminins au Québec de 1919 à 1961 permet de tirer un certain nombre de conclusions en regard de leur contribution à l'analyse de la re/production des rapports de genre. Dans un premier temps, et sans trop de surprises, on constate que les discours des élites masculines – médecins, professeurs d'éducation physique et membres du clergé catholique –, qu'endossent aussi des femmes, abordent la question de la participation des femmes aux sports en se fondant sur une conception de la corporalité féminine essentiellement maternelle, ce qui les conduit à insister sur l'infériorité soi-disant naturelle de leurs capacités physiques par rapport aux hommes.

Si cette vision du corps féminin, toute entière centrée sur ses fonctions reproductrices, n'a pas pour conséquence d'interdire aux femmes toute pratique sportive, elle limite néanmoins le spectre des activités acceptables à celles qui favorisent les rôles traditionnels d'épouse et de mère qui leur sont socialement conférés. Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale tout au moins, ces discours s'opposent donc, parfois avec virulence, aux pratiques qui masculiniserait le corps et les comportements des sportives. Si on peut déceler quelques nuances parmi ceux qui s'expriment à ce sujet, il reste que de manière générale les discours masculins manifestent une réelle appréhension vis-à-vis des transformations que les sports pourraient apporter à la corporalité féminine et, conséquemment, aux rapports de

genre, les deux étant intrinsèquement liés en raison du déterminisme biologique qui alimente leur conception de la féminité et de la masculinité.

Pour l'Église, la pratique des sports par les femmes est en outre une question morale; sans mépriser le corps, la doctrine catholique prescrit la supériorité de l'âme et, surtout pour les femmes, la chasteté, ce qui l'amène à décrier des pratiques qu'elle juge immodestes parce que susceptibles, de son point de vue, d'attiser les passions de la chair. Si certains médecins et professeurs d'éducation physique acceptent plus volontiers que les sportives portent des vêtements qui dévoilent leur corps, pour plusieurs membres du clergé et même des laïcs canadiens-français, ces costumes demeurent inacceptables parce qu'ils menacent la vertu féminine, gage du maintien de leurs rôles sociaux. De même, de nombreux acteurs sociaux, laïcs et religieux, s'inquiètent de voir des sportives se vêtir de costumes empruntés à la garde-robe masculine, brouillant ainsi les différences de genre.

Ces discours dominants sont toutefois contestés par des femmes, ce qui laisse voir que la reproduction des rapports de genre dans les sports a aussi fait l'objet de débats. Myrtle Cook, comme d'autres sportives canadiennes, estime par exemple que la corporalité féminine n'est pas un obstacle à la participation des femmes aux sports de compétition, une pratique plus volontiers associée aux hommes et qui est, socialement, davantage valorisée. Pour cette médaillée olympique et chroniqueuse sportive, les compétitions féminines seraient même garantes de l'égalité entre les sexes. En d'autres termes, elle y voit un moyen de transformer les rapports de genre, ce que craignent précisément ceux qui cherchent à encadrer et à restreindre les pratiques sportives féminines. Puisqu'elle considère la participation des femmes aux

sports comme un outil d'émancipation, Cook refuse également de voir des médecins ou des professeurs d'éducation physique déterminer les limites à l'intérieur desquelles les femmes peuvent s'adonner à des pratiques sportives; elle estime au contraire qu'il est primordial que des femmes, seules « véritables » expertes de la corporalité féminine, prennent en charge l'organisation des sports féminins afin d'assurer toute la latitude nécessaire à leurs accomplissements dans ce domaine, ce qui, aux yeux de Cook, signifie y performer.

Cécile Grenier aussi considère que seules les femmes sont en mesure de comprendre le corps et la psychologie des autres femmes. Avec de nombreuses collègues nord-américaines et européennes, elle milite pour qu'elles seules soient responsables de l'organisation de l'éducation physique féminine, incluant les sports. De cette façon, estime Grenier, les activités qu'on leur propose pourront mieux répondre à leurs besoins spécifiques et favoriser leur épanouissement, soit l'objectif premier que poursuit cette enseignante dans ses leçons. Contrairement à Cook, cependant, Grenier endosse des idées traditionnelles concernant la féminité et une vision conservatrice de la participation des femmes aux sports. Elle considère en effet que ces dernières ont des capacités physiques inférieures aux hommes et qu'elles doivent surtout s'entraîner dans le but de rehausser leur féminité et de se préparer à leurs maternités futures, ce que, selon elle, ne permettraient pas les compétitions. Par son insistance sur l'importance des activités physiques pour les femmes et sur la nécessité de leur laisser diriger le mouvement, son discours représente néanmoins une forme de contestation des idées plus largement admises sur les sports féminins. Sans rejeter les rapports de genre dominants, Grenier cherche à transformer le rapport des

femmes à leur corps et à accroître leur autonomie dans l'organisation d'activités physiques.

Par ailleurs, l'examen des pratiques sportives féminines à la Palestre nationale et au *Young Women's Christian Association* (YWCA) montre qu'outre le genre, la classe, l'ethnicité et la religion influencent également l'organisation des sports féminins. Ainsi, les données disponibles concernant les membres dans les deux établissements révèlent que les jeunes employées sont les plus susceptibles de les fréquenter, la plupart des ouvrières n'ayant pas les moyens financiers de s'offrir un abonnement, même si quelques tarifs spéciaux sont mis en vigueur à la Palestre et au YWCA surtout au cours des années 1920 et 1930. Même s'il est impossible de savoir exactement dans quelle proportion, les Montréalaises anglophones sont beaucoup plus nombreuses à s'inscrire au YWCA que les francophones à la Palestre dans les années 1920. Cette supériorité en nombre s'accroît si on considère que 63,1 % de la population de la ville de Montréal est d'origine française en 1921⁷²⁰. La plus grande pauvreté de la population canadienne-française, mais aussi les enseignements de l'Église concernant la pudeur féminine ne sont sans doute pas étrangers à ces différences. En même temps qu'elle prétend encourager les sports, l'Église continue en effet de proclamer la supériorité de l'âme sur le corps et de faire preuve de rigorisme moral, surtout à l'égard des femmes, ce qui ne pouvait qu'entretenir une certaine ambivalence de la part des catholiques par rapport aux activités sportives.

⁷²⁰ P. A. Linteau, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, deuxième édition augmentée, 2000, p. 318.

Si ce portrait des sportives confirme dans une large mesure ce que laissent soupçonner des études antérieures, l'analyse des activités offertes aux femmes dans les deux centres sportifs laisse voir que la mixité de l'un et la non-mixité de l'autre ont aussi largement influé sur les pratiques. Ainsi, dans les années 1920, la non-mixité du YWCA a certainement favorisé l'organisation des sports féminins de compétition en raison de l'autonomie dont bénéficient les dirigeantes. Ces dernières, influencées par le contexte de l'époque, alors qu'au Canada comme ailleurs en Occident on assiste à une hausse de la participation féminine à ce type de sports, n'hésitent pas à en proposer à leurs membres et à les encourager à prendre part à des compétitions aux plans local, provincial et même national.

À la Palestre, par contre, la mixité défavorise l'entraînement compétitif des abonnées qui ne s'organise que vers la fin de la décennie et de manière plus limitée qu'au YWCA. Même si la Palestre ouvre ses portes aux femmes, ce centre accorde visiblement la priorité à ses athlètes masculins, alors que les dirigeants voient dans les performances sportives un moyen d'assurer la réussite économique et sociale des Canadiens français. Ces visées nationalistes prennent le pas sur le développement des sports féminins; les femmes semblent d'ailleurs y être admises en partie parce qu'elles contribuent à assurer la viabilité financière du centre. Ainsi, alors que le YWCA, entièrement dédié à une clientèle féminine, peut se permettre de valoriser des activités sportives davantage associées aux hommes, à la Palestre, la mixité semble favoriser le maintien d'un écart entre les sports féminins et masculins de manière à respecter les inégalités de genre propres au domaine sportif.

Dans les années 1930, l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC) développe très peu les sports féminins. Pour cette association, l'acceptation des femmes à la Palestre, qui lui a d'ailleurs été imposée lors de l'achat de l'immeuble, est en quelque sorte un pis-aller : il vaut mieux que les Canadiennes françaises fréquentent un établissement mixte et catholique que le YWCA. Tout comme sous l'administration précédente, l'ACJC compte aussi sur les abonnements féminins pour financer ses activités. Mais en définitive, sous cette administration, la présence féminine est largement perçue comme une véritable menace à la moralité du centre. Les nouveaux dirigeants sont donc surtout préoccupés de se prouver à eux-mêmes et à la communauté canadienne-française que les sportives sont modestes et féminines, reléguant ainsi au second plan l'organisation des sports féminins. De même, leurs inquiétudes à l'égard du devenir des jeunes hommes pendant la Dépression ont vraisemblablement fait obstacle à un plus grand accès des femmes aux installations. Comme durant la période précédente, l'organisation des sports dans le centre canadien-français cherche à respecter les rapports de genre et même à les renforcer, alors qu'ils paraissent plus menacés que jamais en raison de la crise économique puis de la guerre.

Par ailleurs, au YWCA, on assiste à un recul dans l'organisation des sports féminins de compétition à compter du milieu des années 1930, soit au moment où les débats canadiens sur les compétitions féminines s'intensifient et que de nombreux acteurs sociaux, dont des professeuses d'éducation physique, circonscrivent davantage la participation des femmes à ces événements. Les dirigeantes du *Health Education Department* (HED) du YWCA de Montréal endossent ces idées, si bien

que, malgré la non-mixité du centre, les sportives anglophones assistent à un resserrement des activités qui leur sont offertes. Si leur moralité ne semble guère inquiéter les dirigeantes, les appréhensions concernant les rapports de genre sont ici aussi perceptibles et elles se traduisent par un véritable recul en ce qui concerne l'accès des femmes à des sports de compétition, une tendance qui se renforce dans l'après-guerre.

Dans les années 1940 et 1950, les dirigeantes du HED sont en effet de plus en plus convaincues que le conditionnement physique, davantage que les sports, répond aux besoins physiologiques et psychologiques spécifiques des femmes. La non-mixité du YWCA favorise une telle réorientation : ne desservant que des femmes (ou presque), le centre sportif peut assez facilement imposer sa nouvelle vision des besoins féminins en matière d'activités physiques. Tout en continuant, comme depuis les années 1920, à voir dans la participation des femmes à des activités physiques un moyen de rehausser à la fois leur santé et leur beauté, les pratiques proposées aux membres pour atteindre ces objectifs se modifient dans l'après-guerre. En fait, si dès les années 1920, la beauté et le charme des sportives sont vus comme garants de leur féminité, le contexte de l'après-guerre – caractérisé par la réaffirmation d'une vision conservatrice des rapports de genre qui fait suite à plusieurs années de bouleversements au cours desquelles les femmes avaient exercé des fonctions et des rôles traditionnellement associés aux hommes — renforce la nécessité que les activités physiques des femmes servent avant tout à améliorer leur apparence physique pour plaire, des idées qui influencent manifestement les dirigeantes du HED.

À la Palestre, l'Association athlétique nationale de la jeunesse (AANJ) peut difficilement prendre ce « virage du conditionnement physique », car elle doit satisfaire une clientèle mixte, ce qui lui laisse moins de libertés que le YWCA dans l'organisation des sports féminins. On peut croire en effet que l'adoption des idées entourant le mouvement « Fitness » aurait déplu aux membres masculins; si, par ailleurs, l'AANJ avait offert des exercices de conditionnement physique aux femmes et des activités sportives aux hommes, on peut présumer que plusieurs sportives auraient contesté cette décision. En d'autres termes, pour garder sa clientèle masculine et féminine, l'AANJ n'a guère d'autre choix que de privilégier l'organisation des sports de compétition pour les deux sexes. Le maintien de ces activités semble aussi provenir de sa volonté de se distinguer des œuvres catholiques de loisirs, un enjeu qui la préoccupe après la création du Centre Immaculée-Conception. Mais si les abonnées de la Palestre s'adonnent aux sports de manière compétitive (en quelque sorte et de manière indirecte à cause de l'Église), leurs pratiques sont organisées de manière à confirmer que l'excellence est avant tout l'apanage des hommes, une manière de réaffirmer la différenciation sexuelle.

De 1919 à 1961, l'organisation des sports féminins tant à la Palestre qu'au YWCA (principalement à compter des années 1930 dans le cas de ce dernier) aura donc surtout contribué à reproduire les rapports de genre en confirmant l'infériorité des capacités physiques des femmes et les besoins particuliers de la corporalité féminine en raison de ses fonctions reproductrices. Mais les pratiques sportives féminines dans les deux centres ne sont pas identiques et elles sont contestées par des abonnées. La crainte constante des dirigeants de la Palestre que les Canadiennes

françaises fréquentent le YWCA (ce que certaines font d'ailleurs), la baisse du nombre de nouveaux abonnements féminins à la Palestre en 1926, l'impossibilité pour l'ACJC d'interdire les shorts féminins dans les années 1930, la décision de l'AANJ de mettre fin au concours de la Reine des sports en 1948, ou encore, l'exclusion des sportives et des bénévoles qui n'endossent pas les idées des dirigeantes du YWCA à compter des années 1940, représentent autant d'exemples qui montrent que la re/production des rapports de genre dans l'organisation des sports féminins a été contestée.

Les tensions qui découlent des rapports de genre, de classe, de l'appartenance ethnique et religieuse et qui sont présentes à la fois dans les discours et les pratiques, rendent compte de la complexité de l'histoire des sports féminins au Québec. Comme ailleurs, les discours dominants dans la province ne sont pas univoques, alors que des vues divergentes les contestent et que les pratiques sont plurielles. Notre thèse a aussi démontré que la participation des femmes aux sports peut considérablement diverger selon la mixité ou la non-mixité d'un établissement; dans un cas comme dans l'autre, l'organisation des sports féminins de compétition peut être à la fois favorisée ou défavorisée⁷²¹.

Si cette thèse lève en partie le voile sur la complexité de l'histoire des sports féminins au Québec, d'autres recherches seront nécessaires pour mieux la saisir, que ce soit en exploitant d'autres sources (par exemple, en dépouillant des journaux ou en faisant des entrevues) ou en considérant comment d'autres marqueurs identitaires,

⁷²¹ L'étude de la mixité dans les sports a notamment fait l'objet d'une étude récente pour la France, dans les années 1960 : L. Szerdahelyi, « L'éducation physique et sportive entre sport et mixité durant les années 68 », *Clio. Histoire, femmes et société*, vol. 29 (2009), p. 119-129.

comme la race⁷²², l'ont influencé. Plusieurs autres pistes de recherche devraient aussi être examinées. Par exemple, l'étude comparative des programmes d'éducation physique dans les institutions scolaires permettrait de mieux cerner les différentes expériences de nombreuses jeunes femmes de la province dans les activités physiques, incluant les sports. Aussi, si on en croit les chroniques de Cook, les sports féminins semblaient être particulièrement développés à Verdun dans les années 1930 à 1950; leur étude dévoilerait une partie des pratiques sportives d'ouvrières anglophones et francophones, ce qui contribuerait à mieux saisir l'influence de la classe, du genre et de l'ethnicité sur l'organisation des sports. L'étude des pratiques du *Young Women's Hebrew Association* (YWHA) de Montréal recèle aussi beaucoup de potentiel; de même le rôle joué par l'organisation sportive montréalaise dans l'intégration des nouveaux arrivants au Canada mériterait d'être explorée⁷²³. Si Montréal représente un cas fort intéressant pour l'étude des sports au Québec, les autres villes de la province, ainsi que les villages, mériteraient aussi une plus grande attention des chercheurs afin de mieux cerner comment la dimension genrée de l'organisation sportive s'articule dans un contexte local particulier⁷²⁴. À une autre

⁷²² V. Paraschak, « Organized Sport for Native Females on the Six Nations Reserve, Ontario from 1968 to 1980 : A Comparison of Dominant and Emergent Sport Systems », *CJHS*, vol. 21, no 2 (décembre 1990), p. 70-80; G. Captain, « Enter Ladies and Gentlemen of Color : Gender, Sport, and the Ideal of African American Manhood and Womanhood During the Late Nineteenth and Early Twentieth Centuries », *JSH*, vol. 18, no 1 (printemps 1991), p. 81-102; G. Abdel-Shehid, *Who da Man? Black Masculinities and Sporting Cultures*, Toronto, Canadian Scholars Press, 2005; M. Verbrugge, « Recreation and Racial Politics in the Young Women's Christian Association of the United States, 1920s-1950s », *IJHS*, vol. 27, no 7 (2010), p. 1191-1218.

⁷²³ F. Iacovetta, *Gatekeepers. Reshaping Immigrant Lives in Cold War Canada*, Toronto, Between the Lines, 2006, p. 195-198.

⁷²⁴ N. Bouchier, *For the Love of the Game : Amateur Sport in Small-Town Ontario, 1838-1895*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2003; C. I. Adams, *Communities of Their Own : Women's Sport and Recreation in London, Ontario, 1920-1951*, Thèse de Ph.D. (Kinésiologie), University of Western Ontario, 2007. Au Québec, quelques recherches récentes se sont intéressées à

échelle, des études comme celle de Shirley Tillotson sont nécessaires pour voir comment le genre a influé sur la mise en place des premières interventions étatiques dans les sports, et plus largement dans les loisirs⁷²⁵.

Ces quelques pistes de recherche indiquent que l'histoire des sports féminins au Québec a encore beaucoup à nous apprendre sur la re/production des rapports de genre. Tout en s'inscrivant dans le mouvement plus large d'accès des femmes aux sports en Amérique du Nord et même en Occident, les discours et les pratiques observables à Montréal s'en distinguent, notamment par la forte influence de l'Église catholique et les tensions ethniques. Le Québec est donc un cas d'espèce tout indiqué pour mettre en lumière la complexité des rapports de genre à travers l'analyse des sports féminins, l'étude de ce champ constituant en même temps une avenue de recherche fort intéressante pour mieux saisir l'entrée de la province dans la modernité.

l'organisation des sports à l'extérieur de Montréal, par exemple : J.-M. Paradis, « Les politiciens et le sport en Mauricie », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 11, no 2 (hiver 2003), p. 45-52; P. Foisy, « T.-D. Bouchard : un acteur important de la culture sportive maskoutaine », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 11, no 2 (hiver 2003), p. 53-61.

⁷²⁵ S. Tillotson, *The Public at Play. Gender and the Politics of Recreation in Post-War Ontario*, Toronto, University of Toronto Press, 2000.

Bibliographie

I. Sources premières

a) *Fonds d'archives*

Archives de la Ville de Montréal

- VM 58 Fonds de la Commission athlétique de Montréal

Bibliothèque et Archives du Canada

- MG28I240 Fonds du YWCA de Montréal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

- P55 Fonds de l'ACJC, centre du Saguenay-Lac-St-Jean
- P48 Fonds Conrad Poirier, centre de Montréal

McGill University Archives

- R.G. 30, Faculty of Education

Université du Québec à Montréal, Service des archives et de gestion des documents

- 1P Fonds Palestre nationale
- 13P Fonds du centre des loisirs Immaculée-Conception
- 71P Fonds Cécile Grenier

b) *Bulletins, journaux et périodiques*

L'Action médicale, 1925-1961

Bulletin de l'Association des diplômés en éducation physique et récréations de l'Université de Montréal, 1961-1965

Bulletin d'hygiène – Cité de Montréal/ Health Bulletin – City of Montreal, 1919-1961

Bulletin Loisirs, 1961-1965

Bulletin sanitaire, 1919-1950

Canada's Health and Welfare – Santé et Bien-être au Canada, 1945-1961

Canadian Journal of Public Health/Revue canadienne d'hygiène publique, 1943-1961

The Canadian Medical Association Journal, 1919-1961

Éducation physique – Sports & Loisirs, 1963-1965

La garde-malade canadienne-française, 1928-1956

The Montreal Star

Myrtle Cook, « In the Women's Spotlight », 1928-1960

The Public Health Journal, 1919-1928
Relations, 1941-1961
La Revue dominicaine, 1919-1961
L'Union médicale du Canada, 1919-1961

c) Sources imprimées et articles de périodique

« Baignades ». *Bulletin d'hygiène de la Cité de Montréal*, vol. 23, no 3 (mai-juin 1937), p. 5.

« Conseils aux baigneurs ». *Bulletin d'hygiène de la Cité de Montréal*, vol. 20, no 3 (mai-juin 1934), p. 5.

« Costumes d'été ». *Relations* (juillet 1944), p. 169.

« Hockey Injuries ». *The Canadian Medical Association Journal*, vol. 26, no 3 (mars 1932), p. 364.

« Le National apprendra à la femme à se développer ». *La Patrie*, 8 janvier 1919, p. 6.

« La résurrection des noyés ». *Bulletin d'hygiène de la Cité de Montréal*, vol. 18, no 3 (mai-juin 1932), p. 4-7.

« La résurrection des noyés ». *Bulletin sanitaire*, vol. 30, no 2 (1930), p. 43-46.

« Personnalité. M. Roger Latourelle ». *Éducation physique – Sports & loisirs*, vol. 1, no 3 (décembre 1963), p. 22.

« The Physical Education of Girls ». *The Canadian Medical Association Journal*, vol. 12, no 11 (novembre 1922), p. 817.

La Ligue Catholique féminine. École Sociale populaire, no 235, août 1933.

Rapport de la Commission La Roche tel qu'approuvé par la Commission athlétique de la Cité de Montréal. 1962.

Association athlétique d'amateurs Le National, *Le National*. *Le palais de culture physique des Canadiens français*. [1914-1919].

———. *Constitution et règlements de l'Association Athlétique d'Amateurs Le National de Montréal*. 1910.

D'Apollonia, Luigi. « La gloire du corps chrétien ». *Relations* (août 1941), p. 206-208.

- Association des diplômés en éducation physique et récréation de l'Université de Montréal. *Mémoire soumis à la Commission royale d'enquête sur l'éducation*. 1962.
- Beausoleil, Julien. « Les loisirs et les besoins psychologiques de la jeunesse ». *Caritas-Canada*, 1956, p. 277-287.
- Bellavance, Marie-Rose. « L'Action catholique. Les amusements ». *La garde-malade canadienne-française*, vol. 10, no 8 (août 1937), p. 348-349.
- Benoît, Paul. « L'organisation collégiale ». *Collège et famille*, vol. 3, no 3 (mai 1946), p. 115-124; vol. 3, no 4 (juillet 1946), p. 170-176
- Bertrand, Andrée. « Les loisirs des enfants ». *Caritas-Canada*, 1955, p. 393-400.
- Bissonnette, A. « Les frénésies modernes ». *La Revue dominicaine*, vol. 29 (novembre 1923), p. 475-485; vol. 29 (décembre 1923), p. 512-524.
- . « Nos filles de Sion ». *La Revue dominicaine*, vol. 26 (mai 1920), p. 145-154.
- Boigny, Maurice. « Effets physiologiques de l'exercice ». *L'Union médicale du Canada*, vol. 50 (1921), p. 287-295.
- Bonnier, Jean-Robert. « L'éducation physique ». *L'Action médicale*, vol. 20, no 4-9 (avril-septembre 1944).
- . « L'éducation physique. L'utile avant l'agréable ». *L'Action médicale*, vol. 20, no 10 (octobre 1944), p. 220-223.
- Choinière, Henri. « Loisirs des jeunes filles et des jeunes gens. Exposé du point de vue des jeunes gens ». *Caritas-Canada*, 1955, p. 418-423.
- Coderre, Jean-Marie. *Le sport d'après Pie XII*. Saint-Jean, Les éditions du Richelieu Ltée, 1956.
- Confédération des Œuvres de Loisirs de la Province de Québec. *Le sport dans la société. Conférences et rapport des études en commissions. Congrès provincial des loisirs*. Manoir Saint-Castin – Lac Beauport, 15 avril 1961.
- Conseil exécutif de la Fondation Strathcona. *Manuel de culture physique à l'usage des écoles*. Toronto, The Coop Clark company Limited, 1911.

- Couture, Ernest. « Relation of Maternal and Child Hygiene to National Physical Fitness ». dans Honourable Brooke Claxton et Major Ian Eisenhardt, *National Physical Fitness*, Bulletin no 3 (1944), p. 14-17.
- Département de l'instruction publique de la province de Québec. *Manuel de culture physique à l'usage des écoles*. 1942.
- Desjardins, Marie-Thérèse. « Gymnastique féminine ». *Bulletin de l'Association des diplômés en éducation physique et récréation*, vol. 1, no 3 [1961], p. 11.
- Dumais, Louise. *Mémoire sur l'organisation provinciale de la récréation, de l'éducation physique et des sports*. présenté à la Commission Tremblay, 1954.
- Dupuis, Yvano. « Éducation physique ». *L'Action médicale*, vol. 14, no 3 (mars 1939), p. 45-46.
- Forest, Marie-Ceslas. « Notre américanisation par les sports ». dans M.-A. Lamarche et al. *Notre américanisation. Une enquête de la Revue dominicaine*. Montréal, L'œuvre de presse dominicaine, 1937, p. 99-123.
- . « La culture physique, le sport et l'éducation ». *La Revue dominicaine*, vol. 36 (janvier 1930), p. 24-38.
- . « La mode et la morale. Deux lettres ». *La Revue dominicaine*, vol. 34 (septembre 1928), p. 453-455.
- Frymir, Alice W. *Basket Ball for Women*. New York, A.S. Barnes & Company, 1930.
- Garnier, Adrien. « Jeunes filles modernes... pourquoi pas? ». *La Revue dominicaine*, vol. 39 (juin 1933), p. 338-355; vol. 39 (juillet-août 1933), p. 416-429.
- Gauthier, Roméo. *Éducation physique rationnelle et chrétienne. Vers la santé par l'exercice*. 1954.
- Gilbert, Jules. « La culture physique ». *Bulletin sanitaire*, vol. 46, no 4 (1946), p. 90-93.
- . « L'enseignement de l'hygiène dans nos écoles primaires ». *Bulletin sanitaire*, vol. 41, no 6 (1941), p. 62-67.
- Girard, Laval. « À l'école du sport ». *Collège et famille*, vol. 6, no 1 (janvier 1949), p. 23-30.
- Hébert, Georges. « L'importance d'un excellent service de santé dans les écoles d'infirmières ». *La garde-malade canadienne-française*, vol. 16, no 6 (juin 1943), p. 259-261.

- Hiralle, Gabriel. « Prospérité et santé ». *La revue municipale*, vol. 5, no 2 (février 1927), p. 67-68.
- Hodgkins, A. F. « Recreation for Women and Girls ». *The Public Health Journal*, vol. 14, no 7 (juillet 1923), p. 314.
- Lamb, Arthur S. « Le bon maintien signifie bonne santé, valeur personnelle, confiance et grâce ». Conseil canadien du bien-être social, 1943.
- . « On Physical Education ». *The Canadian Medical Association Journal*, vol. 16, no 1 (janvier 1926), p. 69-70.
- Lang, J. G. « L'éducation de la santé par l'éducation physique », *Bulletin d'hygiène/Health Bulletin*, vol. 22, no 4 (mai-juin 1936), p. 1-7; vol. 22, no 4 (juillet-août 1936), p. 1-9.
- Lecompte. *La YWCA aux États-Unis, Au Canada. L'antidote*. Montréal, Œuvre des tracts, no 20 (1920).
- Legault, André. *La Mode*. Montréal, Éditions Fides, 1942. (Coll. « Face au mariage »).
- Léveillé, M.-M. *Les shorts*. Montréal, Cercle d'études de l'Institut Pie XI, 1951.
- MacDonald, Bruce. « The Relation of Play to the Education of the Child ». *The Public Health Journal*, vol. 15, no 8 (août 1924), p. 343-347.
- MacLaren Thompson, Ian. « Men and Book. Robert Tait Mackenzie ». *Canadian Medical Association Journal*, vol. 93 (1965), p. 552.
- Masson, Raoul. 1927. *L'éducation physique : conditions et bienfaits corporels*. présenté par Donald Guay, Québec, les éditions DÉPUL, Société québécoise du loisir, 2003.
- McKenzie, Robert T. « An Address on the Functions and Limits of Sport in Education ». *The Canadian Medical Association Journal*, vol. 16, no 6 (juin 1926).
- Mercier, André. *Le problème de l'éducation physique dans les universités canadiennes-françaises*. M.A. (Relations industrielles), Université de Montréal, 1948.
- Mercier, Camille. « La culture exagérée du sport ». *L'enseignement secondaire au Canada*, vol. 11, no 3 (décembre 1931), p. 202-206.

- Mireault, J.-A. « De l'exercice ». *L'Action médicale*, vol. 23, no 9 (septembre 1947), p. 189-211.
- . « Effets physiologiques de l'exercice physique aux différents âges de la vie ». *L'Action médicale*, vol. 15, no 3 (mars 1940), p. 60-63.
- Montgomery, Katherine. W. *Volley Ball for Women*. New York, A.S. Barnes & Company, 1928.
- Montgomery, L. G. « Genital Function and Sport ». *The Canadian Medical Association Journal*, vol. 30, no 1 (janvier 1934), p. 102.
- Nicholls, A. G. « Can these things be? A Plea for Physical Culture ». *The Canadian Medical Association Journal*, vol. 34, no 2 (février 1936).
- Nickerson, Elizabeth C. « Les fards de la nature ». *Bulletin sanitaire*, vol. 26, no 5 (1926), p. 134-140.
- Ouimet, R. P. « Ces concours de beauté ». *La Revue dominicaine*, vol. 33 (octobre 1927), p. 511-513.
- Panneton, Georges. *La moralité des plages*. Rapport présenté au Congrès de la Ligue catholique féminine, Québec, 11 octobre 1932.
- Paplauskas-Ramunas, Antoire. *L'éducation physique dans l'humanisme intégral*. Ottawa, les éditions de l'Université d'Ottawa, 1954.
- Perrault, Simon. « L'éducation physique : nécessité et bienfaits moraux ». *Enseignement secondaire au Canada*, vol. 7, no 3 (décembre 1927), p. 359-370.
- Pineault-Léveillé, Ernestine. « Notre américanisation par la femme ». dans M.-A. Lamarche *et. al.* *Notre américanisation. Une enquête de la Revue dominicaine*. Montréal, L'œuvre de presse dominicaine, 1937, p. 127-158.
- Plewes, Doris W. « Canadians : Rugged or Ragged? ». *Santé et Bien-être au Canada/Canada's Health and Welfare*, vol. 12, no 2 (février 1957), p. 2-3.
- Quatres-vents. « De la culture physique ». *L'Action médicale*, vol. 14, no 3 (mars 1939), p. 43-44.
- Rajotte, Yves. « Le patinage artistique ». *Éducation physique – Sport & Loisirs*, vol. 2, no 3 (1964), p. 21-22; vol. 2, no 4 (1965), p. 22-23.

- Renard, Louis. « Ève sur le stade ». *Sports & Loisirs – Éducation physique*, vol. 2, no 9 (1965), p. 27.
- Sablonnière, Marcel de la. « Loisirs de fin de semaine ». *Caritas-Canada*, 1956, p. 306-322.
- Saint-Arnaud, F.-X. « Loisirs des jeunes ». *Semaines sociales du Canada – La jeunesse*. XXIII^e session, Saint-Hyacinthe, École sociale populaire, 1946, p. 206-223.
- Saint-Jacques, Fernand. *À propos de mode*. Québec, Les Presses de l'Action sociale, 1921.
- Sarrazin, Johanne. « Comment concevez-vous l'éducation physique féminine ». *Association des diplômés en éducation physique et récréation de l'Université de Montréal*, vol. 2, no 1 (octobre 1962), p. 16.
- Sauvé, Lévis. « Les loisirs et les besoins physiques de la jeunesse ». *Caritas-Canada*, 1956, p. 267-276.
- Soeur Madeleine-de-la-Croix. « L'éducation physique dans nos écoles d'infirmières ». *La garde-malade canadienne-française*, vol. 19, no 12 (décembre 1946), p. 543-557.
- Somers, Florence. *Principles of Women's Athletics*. New York, A. S. Barnes & Company, 1930.
- Talbot, Jeanne. *Ce que femme veut... Pour le triomphe de la modestie chrétienne*. Montréal, l'œuvre des Tracts, no 94 (avril 1927).
- Pseudo... Thalie. « Courrier de Djénane ». *La garde-malade canadienne-française*, vol. 15, no 2 (février 1942), p. 74-75.
- Tertullien, édité par Anselme Longpré. *Les parures féminines*. 1930.
- Vinet-Gagnier, Lise. « Culture physique ». *Éducation physique – Sports & Loisirs*, vol. 1, no 6 (1964), p.14-15; vol. 1, no 7 (1964), p. 6-7; vol. 1, no 8 (1964), p. 8-9.
- Villeneuve, S.S.E. Cardinal. *Culture physique au regard de l'Église*. L'Action catholique, Tract no 5, Conférence sous les auspices de la Ligue de Sécurité de Québec, donnée au Château Frontenac, 8 janvier 1934.
- Vinette, Roland. *Pédagogie générale*. Montréal, Centre de psychologie et de pédagogie, 1948.

Volet, Yves. « Gymnastique féminine ». *Éducation physique – Sports & Loisirs*, vol. 2, no 1 (1964) à vol. 2, nos 11-12 (1965).

II. Instruments de recherche

Guay, Donald. *Bibliographie québécoise sur l'activité physique, 1850-1973 : hygiène, santé, éducation physique, sport, plein air, tourisme, loisirs*. Québec, Éditions du Pélican, 1974.

Janson, Gilles, et Normand Charbonneau. *Répertoire numérique simple du fonds de la Palestre nationale*. Montréal. UQÀM-Services des archives, 1988.

III. Monographies, chapitres de livre et articles

Proceedings. 5th Canadian Symposium on the History of Sport and Physical Education. Toronto, University of Toronto Press, 1982.

Abdel-Shehid, Gamal. *Who da Man? Black Masculinities and Sporting Cultures*. Toronto, Canadian Scholars Press, 2005.

Adams, Carly I. « Softball and the Female Community : Pauline Perron, Pro Ball Player, Outsider, 1926-1951 ». *Journal of Sport History*, vol. 33, no 3 (automne 2006), p. 323-343.

Adams, Mary Louise. *The Trouble with Normal. Postwar Youth and the Making of Heterosexuality*. Toronto, University of Toronto Press, 1997.

Anderson, Eric. « Openly Gay Athletes. Contesting Hegemonic Masculinity in a Homophobic Environment ». *Gender & Society*, vol. 16, no 6 (décembre 2002), p. 860-877.

Auger, Geneviève, et Raymonde Lamothe. *De la poêle à frire à la ligne de feu. La vie quotidienne des Québécoises pendant la guerre '39-'45*. Montréal, Boréal Express, 1981.

Baillargeon, Denyse. « Learning and Leisure on the Inside : Programs for Sick Children at Sainte-Justine Hospital, 1925-70 ». dans Mona Gleason, *et. al.*, dir., *Lost Kids. Vulnerable Children and Youth in Twentieth-Century Canada and the United States*, Vancouver, University of British-Colombia Press, 2010, p. 117-135.

- . « Éduquer les enfants, discipliner les parents : les rapports famille-école à Montréal, 1910-1960 ». *Historical Studies in Education/Revue d'histoire de l'éducation*, vol. 21, no 2 (automne 2009), p. 46-64.
- . *Un Québec en mal d'enfants. La médicalisation de la maternité, 1910-1970*. Montréal, les éditions du remue-ménage, 2004.
- . « “We Admire Modern Parents” : The École des Parents du Québec and the Post-War Quebec Family, 1940-1959 ». dans Michael Gauvreau et Nancy Christie, dir., *Cultures of Citizenship in Post-War Canada, 1940-1955*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2003, p. 239-280.
- . « Entre la « Revanche » et la « Veillée » des berceaux : Les médecins québécois francophones, la mortalité infantile et la question nationale, 1910-1940 ». *Canadian Bulletin of Medical History/Bulletin canadien d'histoire de la médecine*, vol. 19, no 1 (2002), p. 113-137.
- . « Des voies/x parallèles. L'histoire des femmes au Québec et au Canada anglais, 1970-1995 ». *Sextant*, vol. 4 (hiver 1995), p. 133-168.
- . *Ménagères au temps de la Crise*. Montréal, les éditions du remue-ménages, 1991.
- Bard, Christine. *Ce que soulève la jupe. Identités, transgressions, résistances*. Paris, Éditions Autrement, 2010.
- . *Les garçonnnes. Modes et fantasmes des Années folles*. Paris, Flammarion, 1998.
- Barry, Francine. *Le travail de la femme au Québec : l'évolution de 1940 à 1970*. Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1977.
- Bélanger, Damien-Claude. « L'antiaméricanisme et l'antimodernisme dans le discours de la droite intellectuelle du Canada, 1891-1945 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 61, nos 3-4 (hiver-printemps 2008), p. 501-530.
- Bellefleur, Michel. *L'évolution du loisir au Québec. Essai socio-historique*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1997.
- . *L'Église et le loisir au Québec avant la Révolution tranquille*. Sillery, Presses universitaires du Québec, 1986.
- Bienvenue, Louise. *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille*. Montréal, Boréal, 2003.

- Bloomfield, Anne. « Martina Bergman-Osterberg (1849-1915) : Creating a Professional Role for Women in Physical Training ». *History of Education*, vol. 34, no 5 (septembre 2005), p. 517-534.
- Bohuon, Anaïs, et Antoine Luciani. « Biomedical Discourse on Women's Physical Education and Sport in France (1880-1922) ». *International Journal of the History of Sport*, vol. 26, no 5 (avril 2009), p. 573-593.
- Boileau, Roger, *et al.* « Les Canadiens français et les grands jeux internationaux (1908-1974) ». dans Richard Gruneau et John G. Albinson, dir., *Canadian Sport : Sociological Perspectives*, Don Mills (Ontario), Addison-Wesley, 1976, p. 141-169.
- Bonnell, Victoria E., *et al.*, dir. *Beyond the Cultural Turn*. Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 1999.
- Bonville, Jean de. *La presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1988.
- Borish, Linda J., et Gerald R. Gems. « Ethnicity, Gender and Sport in Diverse Historical Contexts ». *Journal of Sport History*, vol. 27, no 3 (automne 2000), p. 377-381.
- Bouchier, Nancy. *For the Love of the Game : Amateur Sport in Small-Town Ontario, 1838-1895*. Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2003.
- . « Let Us Take Care of Our Field : The National Association for Physical Education of College Women and World War II ». *Journal of Sport History*, vol. 25, no 1 (1998), p. 65-86.
- Boutroy, Eric. « Dernière de cordée. L'alpinisme himalayen : les femmes à l'assaut d'un bastion de masculinité ». dans Thierry Terret, dir., *Sport et Genre*, Volume 1 : *La conquête d'une citadelle masculine*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 193-207.
- Boyer, Kate. « Re-Working Respectability. The Feminization of Clerical Work and the Politics of Public Virtue in Early Twentieth-Century Montreal ». dans Tamara Myers, *et al.*, ed., *Power, Place and Identity. Historical Studies of Social and Legal Regulation in Quebec*. Proceedings of a Montreal History Group Conference, May 1996, A Publication of the Montreal History Group, 1998, p. 151-168.
- Bradury, Bettina. *Working Families : Age, Gender and Daily Survival in Industrializing Montreal*. Toronto, University of Toronto Press, 2007 [1993].

- Bridel, William. « Considering Gender in Canadian Sport and Physical Activity ». *International Journal of Canadian Studies/Revue internationale d'études canadiennes*, no 35 (2007), p. 179-188.
- Burstyn, Varda. *The Rites of Men. Manhood, Politics, and the Culture of Sport*. Toronto, University of Toronto Press, 1999.
- Byl, John. « Directing Physical Education in the Canadian YWCAs : Margaret Eaton School's Influence, 1901-1947 ». *Sport History Review*, vol. 27, no 2 (1996), p. 139-154.
- Cahn, Susan K. *Coming on Strong. Gender and Sexuality in Twentieth-Century Women's Sport*. The Free Press, New York, 1994.
- . « From the 'Muscle Moll' to the 'Butch' Ballplayer : Mannishness, Lesbianism, and Homophobia in Women's Sport ». *Feminist Studies*, vol. 19, no 2 (1993), p. 343-368.
- Campbell, Lara. *Respectable Citizens. Gender, Family, and Unemployment in Ontario's Great Depression*. Toronto, University of Toronto Press, 2009.
- Canning, Kathleen. « The Body as Method? Reflections on the Place of the Body in Gender History ». *Gender & History*, vol. 11, no 3 (novembre 1999), p. 499-513.
- . « Feminist History after the Linguistic Turn : Historicizing Discourse and Experience ». dans Barbara Laslett, *et. al.*, dir., *History and Theory. Feminist Research, Debates, Contestations*, Chicago, University of Chicago Press, 1997, p. 422-426.
- Coakley, Jay J., et Eric Dunning, dir. *Handbook of Sport Studies*. London, Sage Publication, 2000.
- Captain, Gwendolyn. « Enter Ladies and Gentlemen of Color : Gender, Sport, and the Ideal of African American Manhood and Womanhood During the Late Nineteenth and Early Twentieth Centuries ». *Journal of Sport History*, vol. 18, no 1 (printemps 1991), p. 81-102.
- Caron, Anita, dir. *Thérèse Casgrain. Une femme tenace et engagée*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1993.
- Carpentier, Florence, et Jean-Pierre Lefèvre. « The Modern Olympic Movement, Women's Sport and the Social Order During the Inter-war Period ». *International Journal of the History of Sport*, vol. 23, no 7 (novembre 2006), p. 1112-1127.

- Cavallo, Dominick. *Muscles and Morals : Organized Playgrounds and Urban Reform, 1880-1920*. Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1981.
- Chenier, Élise. « Class, Gender, and the Social Standard : The Montreal Junior League », *Canadian Historical Review*, vol. 90, no 4 (décembre 2009), p. 671-710.
- Comacchio, Cynthia. *The Dominion of Youth. Adolescence and the Making of Modern Canada, 1920 to 1950*. Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2006.
- . « Mechanomorphosis : Science, Management, and ‘Human Machinery’ in Industrial Canada, 1900-45 ». *Labour/Le Travail*, vol. 41 (printemps 1998), p. 35-67.
- . *Nations are Built of Babies. Saving Ontario’s Mothers and Children, 1900-1940*. Montreal & Kingston, McGill-Queen’s University Press, 1993.
- Comeau, Robert, et Luc Desrochers. *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995)*. Sainte-Foy, Les Presses de l’Université du Québec, 1996.
- Cook, Sharon A., et al., dir., *Framing Our Past : Canadian Women's History in the Twentieth Century*. Montreal & Kingston, McGill-Queen’s University Press, 2001.
- Corbin, Alain, dir. *Histoire du corps*. Volume 2 : *De la Révolution à la Grande Guerre*. Paris, Éditions du Seuil, 2005.
- , dir. *L’avènement des loisirs, 1850-1960*. Paris, Flammarion, 1995.
- Couturier, Lynn. « ‘Play With Us, Not Against Us’ : The Debate About Play Days in the Regulation of Women’s Sport ». *International Journal of the History of Sport*, vol. 25, no 4 (mars 2008), p. 421-442.
- Dagenais, Michèle. *Faire et fuir la Ville. Espaces publics de culture et de loisirs à Montréal et à Toronto aux XIX^e et XX^e siècles*. Lévis, Les Presses de l’Université Laval, 2006.
- . « Itinéraires professionnels masculins et féminins en milieu bancaire : le cas de la Banque d’Hochelaga, 1900-1929 ». *Labour/Le travail*, vol. 24 (automne 1989), p. 45-68.
- Darsigny, Maryse. « La « femme moderne » selon Thérèse Casgrain : une analyse de son discours féministe des années trente ». dans Anita Caron, dir., *Thérèse*

Casgrain. *Une femme tenace et engagée*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1993, p. 119-138.

Dauphinais, Paul R. « A Class Act : French-Canadians in Organized Sport, 1840-1910 ». *International Journal of the History of Sport*, vol. 7, no 3 (décembre 1990), p. 432-442.

Davenport, J. « The Tides of Change in Women's Basketball Rules ». dans Joan S. Hult et Marianna Treckell, dir., *A Century of Women's Basketball. From Frailty to Final Four*, Virginia, American Alliance for Health, Physical Education, Recreation and Dance, 1991, p. 83-108.

Dechavanne, Nicole, et Ilse Hartmann-Tews. « Sports Development and Inclusion of Women in France ». dans Ilse Hartmann-Tews et Gertrud Pfister, *Sport and Women. Social Issues in International Perspective*, London, Routledge, 2003, p. 71-72

Derks, Marjet. « Modesty and Excellence : Gender and Sports Culture in Dutch Catholic Schooling, 1900-40 ». *Gender & History*, vol. 20, no 1 (avril 2008), p. 8-26.

Desjardins, Gaston. *L'amour en patience. La sexualité adolescente au Québec, 1940-1960*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1995.

Detellier, Élise. « « In the Women's Spotlight » : une étude des chroniques sportives de Myrtle Cook dans le *Montreal Daily Star*, 1929-1930 ». *Thirdspace. A Journal of Feminist Theory and Culture*, vol. 9, no 2 (2010), revue électronique <http://www.thirdspace.ca/journal> (consulté le 16 novembre 2010).

———. « « Bonifier le capital humain » Le genre dans le discours médical et religieux sur les sports au Québec, 1920-1950 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 62, no 3-4 (hiver-printemps 2009), p. 473-499.

Dickinson John A., et Brian Young. *Brève histoire socio-économique du Québec*. Québec, Les éditions du Septentrion, Nouvelle édition mise à jour, 1995.

Donnelly, Peter, et Jean Harvey. « Class and Gender : Intersection in Sport and Physical Activity ». dans Philippe White et Kevin Young, dir., *Sport and Gender in Canada*, Don Mills, Oxford University Press, 1999, p. 40-67.

Dublin, Anne. *Bobbie Rosenfeld : the Olympian Who Could Do Everything*. Toronto, Second Story Press, 2004.

- Dubuc, Élise. « La ‘rectitude corporelle’ ou l’intégration des contraintes. L’exemple du corset, le vêtement qui fait ‘corps’ ». *Bulletin d’histoire politique*, vol. 1, no 2 (2002), p. 72-83.
- Duhaime, Vincent. « ‘Les pères ont ici leur devoir’ : le discours du mouvement familial québécois et la construction de la paternité dans l’après-guerre, 1945-1960 ». *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 57, no 4 (printemps 2004), p. 535-566.
- Dyreson, Mark. « Icons of Liberty or Objects of Desire? American Women Olympians and the Politics of Consumption ». *Journal of Contemporary History*, vol. 38, no 3 (2003), p. 435-460.
- Eisenberg, Christiane. « Sport, History of ». dans Neil J. Smelser et Paul B. Baltes, *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*, Volume 22, Amsterdam, Elsevier, 2001, p. 14 919-14 924.
- Elias, Norbert, et Eric Dunning. *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Paris, Fayard, 1986.
- Elias, Norbert. « Introduction ». dans Norbert Elias et Eric Dunning, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1986, p. 25-82.
- Érard, Carine, et Suzanne Laberge. « L’élite athlétique féminine : un espace révélateur des reconfigurations de genre à l’œuvre dans la société française (1945-1975) ». dans Philippe Liotard et Thierry Terret, dir., *Sport et Genre*, Volume 2 : *Excellence féminine et masculinité hégémonique*, Paris, L’Harmattan, 2005, p. 107-120.
- Fahrni, Magda, et Robert Rutherford, dir. *Creating Postwar Canada, 1945-75*. Vancouver, University of British-Columbia Press, 2008.
- Felski, Rita. *The Gender of Modernity*. Cambridge, Harvard University Press, 1995.
- Fields, Jill. « Fighting the Corsetless Evil : Shaping Corsets and Culture, 1900-1930 ». *Journal of Social History*, vol. 33, no 2 (1999), p. 355-384.
- Foisy, Paul. « T.-D. Bouchard : un acteur important de la culture sportive maskoutaine ». *Bulletin d’histoire politique*, vol. 11, no 2 (hiver 2003), p. 53-61.
- Forbes, Susan L. « Gendering Corporate Welfare Practices Female Sports and Recreation at Eaton’s During the Depression ». *Rethinking History*, vol. 5, no 1 (2001), p. 59-74.

- Foucault, Michel. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris, Gallimard, 1975.
- Fouquet, Catherine, et Yvonne Knibiehler. *La beauté pour quoi faire ? Essai sur l'histoire de la beauté féminine*. Paris, Temps actuels, 1982.
- Gauvreau, Michael, et Nancy Christie, dir. *Cultures of Citizenship in Post-War Canada, 1940-1955*. Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2003.
- Gidney, Catherine. « The Athletics-Physical Education Dichotomy Revisited : The Case of the University of Toronto, 1900-1940 ». *Sport History Review*, vol. 37 (2006), p. 130-149.
- Gleason, Mona, *et. al.*, dir. *Lost Kids. Vulnerable Children and Youth in Twentieth-Century Canada and the United States*. Vancouver, University of British-Columbia Press, 2010.
- . *Normalizing the Ideal : Psychology, Schooling, and the Family in Postwar Canada*. Toronto, University of Toronto Press, 1999.
- Grundy, Pamela, et Susan Shackelford. *Shattering the Glass : The Remarkable History of Women's Basketball*. New York, The New Press, 2005.
- Gruneau, Richard, et John G. Albinson, dir. *Canadian Sport : Sociological Perspectives*. Don Mills (Ontario), Addison-Wesley, 1976.
- Guay, Donald. *La conquête du sport. Le sport et la société québécoise au XIX^e siècle*. Outremont, Lanctôt, 1997.
- . « Historiographie des origines du sport en Occident (1800-1988) ». *Les Cahiers d'histoire*, vol. 9, no 1 (été 1988), p. 4-32.
- . *L'histoire de l'éducation physique au Québec. Conceptions et événements (1830-1980)*. Chicoutimi, Gaëtan Morin éditeur, 1980.
- Guérard, François. *Histoire de la santé au Québec*. Montréal, Boréal Express, 1996.
- Guido, Laurent, et Gianni Haver, dir. *Images de la femme sportive*. Genève/Paris, Georg Éditeur, 2003.
- . « La femme sportive : l'enjeu des images ». dans Laurent Guido et Gianni Haver, dir. *Images de la femme sportive*, Genève/Paris, Georg Éditeur, 2003, p. 7-38.
- Guttman, Allen. *From Rituals to Record : The Nature of Modern Sports*. New York, Columbia University Press, 1978.

- Hall, Margaret Ann. *The Girl and the Game. A History of Women's Sport in Canada*. Peterborough, Broadview Press, 2002.
- . « Alexandrine Gibb : In 'No Man's Land Of Sport' ». *International Journal of the History of Sport*, vol. 18, no 1 (2001), p. 149-172.
- , dir. « Special Issue : The Gendering of Sport, Leisure, and Physical Education ». *Women's Studies International Forum*, vol. 10, no 4 (1987).
- . « Rarely Have We Asked Why : Reflections on Canadian Women's Experience in Sport ». *Atlantis*, vol. 6, no 1 (Fall 1980), p. 51-60.
- Hall, Margaret Ann, et Gertrud Pfister. *Honoring the Legacy. Fifty years of the International Association of Physical Education and Sport for Girls and Women*. Nanaimo, North Isle Printers, 1999.
- Hardy, Stephen. « Sport in Urbanizing America : A Historical Review ». *Journal of Urban History*, vol. 23, no 6 (1997), p. 675-708.
- Hargreaves, Jennifer, et Patricia Vertinsky, dir. *Physical Culture, Power and the Body*. London et New York, Routledge, 2007.
- Hargreaves, Jennifer. *Sporting Female : Critical Issues in the History and Sociology of Women's Sports*. London et New York, Routledge, 1994.
- Hartmann-Tews, Ilse, et Gertrud Pfister. *Sport and Women. Social Issues in International Perspective*. London, Routledge, 2003.
- Harvey, Jean. « Force physique, citoyenneté et réformisme modéré au Bas-Canada ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 11, no 2 (hiver 2003), p. 77-86.
- . « Le clergé québécois et le sport, 1930-1960 ». dans Jean Harvey et Hart Cantelon, dir., *Sport et pouvoir : les enjeux sociaux au Canada*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1988, p. 69-88.
- Harvey, Jean, et Christine Dallaire. « La division des loisirs du Conseil canadien du bien-être (1934-1958), les travailleurs sociaux et la constitution du champ sportif canadien ». *Canadian Journal of History of Sport*, vol. 25, no 1 (mai 1994), p. 29-49.
- Harvey, Jean, et Hart Cantelon, dir. *Sport et pouvoir : les enjeux sociaux au Canada*. Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1988.
- Hébert, Karine. « *Impatient d'être soi-même* » *Les étudiants montréalais, 1895-1960*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008.

- . « Une organisation maternaliste au Québec. La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, no 3 (hiver 1999), p. 315-344.
- Heick, W. H., et Roger Graham, dir. *His Own Man. Essays in Honour of Arthur Reginald Marsden Lower*. Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1974.
- Howell, Colin. *Blood, Sweat, and Cheers. Sport and the Making of Modern Canada*. Toronto, University of Toronto Press, 2001.
- . « A Manly Sport : Baseball and the Social Construction of Masculinity ». dans Joy Parr et Mark Rosenfeld, dir., *Gender and History in Canada*, Toronto, Coop. Clark, 1996, p. 187-209.
- Howell, Reet, dir. *Her Story in Sport : A Historical Anthology of Women in Sports*. West Point, Leisure Press, 1982.
- Hotchkiss, Ron. *The Matchless Six : the Story of Canada's First Women's Olympic Team*. Toronto, Tundra Books, 2006.
- Hudon, Christine. « « Le Muscle et le Vouloir » Les sports dans les collèges classiques masculins au Québec, 1870-1940 ». *Historical Studies in Education/Revue d'histoire de l'éducation*, vol. 17, no 2 (2005), p. 243-263.
- Hult, Joan S. « The Governance of Athletics for Girls and Women. Leadership by Women Physical Educators, 1899-1949 ». dans Joan S. Hult et Marianna Trekell, dir., *A Century of Women's Basketball. From Frailty to Final Four*, Virginia, American Alliance for Health, Physical Education, Recreation and Dance, 1991, p. 53-82.
- Hult, Joan S., et Marianna Trekell, dir. *A Century of Women's Basketball. From Frailty to Final Four*. Virginia, American Alliance for Health, Physical Education, Recreation and Dance, 1991.
- Iacovetta, Franca. *Gatekeepers. Reshaping Immigrant Lives in Cold War Canada*. Toronto, Between the Lines, 2006.
- Jacobson, Lisa. *Raising Consumers. Children and the American Mass Market in the Early Twentieth Century*. New York, Columbia University Press, 2004.
- . « Revitalizing the American Home : Children's Leisure and the Reevaluation of Play, 1920-1940 ». *Journal of Social History*, vol. 30, no 3 (Spring 1997), p. 581-596.

- Jamain, Sandrine. « Le vêtement sportif des femmes des « années folles » aux années 1960. De la transgression à la « neutralisation » du genre ». dans Anne Roger et Thierry Terret, dir., *Sport et Genre*, Volume 4 : *Objets, arts et médias*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 35-48.
- Janson, Gilles. *Un boxeur gentilhomme. Eugène Brosseau, 1895-1968*. Sillery, Septentrion, 2005.
- . « Le sport au Québec : un champ de recherche méprisé ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 11, no 2 (hiver 2003), p. 9-14.
- . « Sport et modernité : *Le Devoir*, 1910-1920 ». dans Robert Comeau et Luc Desrochers, *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995)*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1996.
- . *Emparons-nous du sport. Les Canadiens français et le sport au XIX^e siècle*. Montréal, Guérin, 1995.
- Kealey, Linda, et Joan Sangster, dir. *Beyond the Vote. Canadian Women and Politics*. Toronto, University of Toronto Press, 1989.
- Kidd, Bruce. « Muscular Christianity and Value-Centred Sport : The Legacy of Tom Brown in Canada ». *International Journal of the History of Sport*, vol. 23, no 5 (2006), p. 701-713.
- . *The Struggle for Canadian Sports*. Toronto, University of Toronto Press, 1996.
- Korinek, Valérie J. *Roughing It in the Suburbs. Reading Chatelaine Magazine in the Fifties and Sixties*. Toronto, University of Toronto Press, 2000.
- Laberge, Suzanne. « Les rapports sociaux de sexe dans le domaine du sport : perspectives féministes marquantes des trois dernières décennies ». *Recherches féministes*, no spécial *Femmes et sports*, vol. 17, no 1 (2004), p. 9-38.
- Laberge, Suzanne, et Alexandre Dumas. « L'affaire Richard/Campbell : un catalyseur de l'affirmation des Canadiens français ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 11, no 2 (hiver 2003), p. 30-44.
- Laslett, Barbara, et al., dir. *History and Theory. Feminist Research, Debates, Contestations*. Chicago, University of Chicago Press, 1997.

- Lathrop, Anna H. « From Elegance and Expression to Sweat and Strength : Physical Education at the Margaret Eaton School ». dans Sharon A. Cook, *et. al.*, dir., *Framing Our Past : Canadian Women's History in the Twentieth Century*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2001, p. 194-198.
- . « 'Strap an Axe to Your Belt' : Camp Counselor Training and the Socialization of Women at the Margaret Eaton School (1925-1941) ». *Sport History Review*, vol. 32 (2001), p. 110-125.
- Lavigne, Marie, et Jennifer Stoddart. « Ouvrières et travailleuses montréalaises, 1900-1940 ». dans Marie Lavigne et Yolande Pinard, dir., *Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, les éditions du boréal express, 1977, p. 125-143.
- Lavigne, Marie, Yolande Pinard et Jennifer Stoddart. « La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et les revendications féministes au début du 20^e siècle ». dans Marie Lavigne et Yolande Pinard, dir., *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 199-216.
- Lavigne, Marie, et Yolande Pinard, dir. *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*. Montréal, Boréal Express, 1983.
- , dir. *Les femmes dans la société québécoise*. Montréal, les éditions du boréal express, 1977.
- Leduc, Yvan, et André Girard. « Le statut professionnel des éducateurs physiques à la Commission des écoles catholiques de Montréal de 1938 à 1965 ». *Revue des sciences de l'éducation*, vol. XIX, no 2 (1993), p. 328.
- Lenskyj, Helen. « Women and the Olympics : Research, Activism, and an Alternative View ». *Thirdspace. A Journal of Feminist Theory and Culture*, vol. 9, no 2 (2010), revue électronique <http://www.thirdspace.ca/journal> (consulté le 16 novembre 2010).
- . *Out on the Field. Gender, Sport and Sexualities*. Toronto, Women's Press, 2003.
- . « Good Sports : Feminists Organizing on Sport Issues in the 1970s and 1980s ». *Resources for Feminist Research*, vol. 20, nos 3-4 (automne/hiver 1991), p. 130-135.
- . « Common Sense and Physiology : North American Medical Views on Women and Sport, 1890-1930 ». *Canadian Journal of History of Sport*, vol. 21, no 1 (1990), p. 49-64.

- . *Women, Sport, and Physical Activity : Research and Bibliography*. Ottawa, Fitness and Amateur Sport Canada, 1988.
- . *Out of Bounds. Women, Sport and Sexuality*. Toronto, Women's Press, 1986.
- Lévesque, Andrée. *Résistance et transgression : études en histoire des femmes au Québec*. Montréal, les éditions du remue-ménage, 1995.
- . *La norme et les déviantes. Des femmes au Québec pendant l'entre-deux-guerres*. Montréal, Les éditions du remue-ménage, 1989.
- Linteau, Paul-André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*. Montréal, Boréal, deuxième édition augmentée, 2000.
- Liotard, Philippe, et Thierry Terret, dir. *Sport et Genre. Volume 2 : Excellence féminine et masculinité hégémonique*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- Lloyd, Moya. « Feminism, Aerobics and the Politics of the Body ». *Body & Society*, vol. 2, no 2 (1996), p. 79-98.
- Macintosh, Donald, *et. al. Sports and Politics in Canada : Federal Government Involvement since 1961*. Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1987.
- Mangan, James A., et Roberta J. Park, dir. *Fair Sex to Feminism : Sport and the Socialization of Women in the Industrial and Post-Industrial Eras*. London, Frank Cass and Co Ltd., 1987.
- Mann, Susan. « Henri Bourassa et la question des femmes ». dans Marie Lavigne et Yolande Pinard, dir., *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*. Montréal, Boréal Express, 1983.
- . *The Dream of Nation. A Social and Intellectual History of Quebec*. Toronto, Gage, 1983 [1982].
- Marchand, Suzanne. *Rouge à lèvres et pantalon. Des pratiques esthétiques féminines controversées au Québec, 1920-39*. Montréal, Éditions Hurtubise HMH Ltée, 1997.
- Marks, Lynne S. *Revivals and Roller Rinks : Religion, Leisure and Identity in Late-Nineteenth-Century Small-Town Ontario*. Toronto, University of Toronto Press, 1996.

- Marshall, Dominique. *Aux origines sociales de l'État-providence. Familles québécoises, obligation scolaire et allocations familiales, 1940-1955*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1998.
- Massicotte, Jean-Paul, et Claude Lessard. « L'Église et le loisir au Québec au XX^e siècle ». *Canadian Journal of the History of Sport*, vol. 8, no 2 (décembre 1982), p. 45-55.
- McKay, Jim, et Suzanne Laberge. « Sport et masculinités ». *Clio. Histoire, femmes et société*, vol. 23 (2006), p. 239-267.
- McLaren, Angus. *Our Own Master Race. Eugenics in Canada, 1885-1945*. Toronto, McClelland and Stewart, 1990.
- Melnick, Ralph. *Senda Berenson : The Unlikely Founder of Women's Basketball*. Amherst, University of Massachusetts Press, 2007.
- Messner, Michael. *Power at Play : Sports and the Problem of Masculinity*. Boston, Beacon Press, 1992.
- Metclafe, Alan. *Canada Learns to Play. The Emergence of Organized Sport, 1807-1914*. Toronto, McClelland and Stewart, 1987.
- . « The Evolution of Organized Physical Recreation in Montreal ». *Histoire sociale/Social History*, vol. 11, no 21 (mai 1978), p. 144-166.
- . « Organized Sport and Social Stratification in Montreal, 1840-1901 ». dans Richard Gruneau et John Albinson, dir., *Canadian Sport : Sociological Perspectives*, Don Mills (Ontario), Addison-Wesley, 1976, p. 77-101.
- Mitchinson, Wendy. *The Nature of Their Bodies. Women and Their Doctors in Victorian Canada*. Toronto, University of Toronto Press, 1991.
- Morales, Yves. « La « nature » du ski féminin du début du siècle aux années trente ». dans Thierry Terret, dir., *Sport et Genre, Volume 1 : La conquête d'une citadelle masculine*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 155-172.
- Morrow, Don. « The Knights of the Snowshoe : A Study of the Evolution of Sport in Nineteenth Century Montreal ». *Journal of Sport History*, vol. 15 (1988), p. 5-40.
- . « Sweetheart Sport : Barbara Ann Scott and the Post World War II Image of the Female Athlete in Canada ». *Canadian Journal of History of Sport*, vol. 18, no 1 (1987), p. 36-54.

- . *A Sporting Evolution. The Montreal Amateur Athletic Association, 1881-1981*. Canada, The Montreal Amateur Athletic Association and Don Morrow, 1981.
- Morrow, Don, et Kevin B. Wamsley. *Sport in Canada. A History*. Don Mills, Oxford University Press, 2005.
- Morton, Suzanne. *At Odds : Gambling and Canadians, 1919-1969*. Toronto, University of Toronto Press, 2003.
- Mrozek, Donald J. « The 'Amazon' and the American 'Lady' : Sexual Fears of Women as Athletes ». dans James A. Mangan and Roberta J. Park, ed., *From 'Fair Sex' to Feminism. Sport and the Socialization of Women in the Industrial and Post-Industrial Eras*, London, Frank Cass, 1987.
- Myers, Tamara. *Caught. Montreal's Modern Girls and the Law, 1869-1945*. Toronto, University of Toronto Press, 2006.
- Myers, Tamara et al., ed. *Power, Place and Identity. Historical Studies of Social and Legal Regulation in Quebec*. Proceedings of a Montreal History Group Conference, May 1996, A Publication of the Montreal History Group, 1998.
- Newton, Janice. « The Plight of the Working Girl ». dans Bryan D. Palmer et Joan Sangster, ed., *Labouring Canada. Class, Gender, and Race in Canadian Working-Class History*, Toronto, Oxford University Press, 2008, p. 158-170.
- Norcliffe, Glen. *The Ride to Modernity. The Bicycle in Canada, 1869-1900*. Toronto, University of Toronto Press, 2001.
- Offer, Avner. « Body Weight and Self-Control in the United States and Britain since 1950 ». *Social History of Medicine*, vol. 14, no 1 (avril 2001), p. 79-106.
- Owram, Douglas. *Born at the Right Time. A History of the Baby-boom Generation*. Toronto, University of Toronto Press, 1997.
- Palmer, Bryan D., et Joan Sangster, ed. *Labouring Canada. Class, Gender, and Race in Canadian Working-Class History*. Toronto, Oxford University Press, 2008.
- Pâquet, Martin, et Jérôme Boivin. « La mesure fait loi. La doctrine de l'hygiène mentale et les tests psychométriques au Québec pendant l'entre-deux-guerres ». *Canadian Historical Review*, vol. 88, no 1 (mars 2007), p. 149-179.
- Paradis, Jean-Marc. « Les politiciens et le sport en Mauricie ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 11, no 2 (hiver 2003), p. 45-52.

- Paraschak, Vicky. « Organized Sport for Native Females on the Six Nations Reserve, Ontario from 1968 to 1980 : A Comparison of Dominant and Emergent Sport Systems ». *Canadian Journal of History of Sport*, vol. 21, no 2 (décembre 1990), p. 70-80.
- Park, Roberta J. « Guest Editor's Introduction ». *Journal of Sport History*, vol. 18, no 1 (1991), p. 5-9.
- Parr, Joy, et Mark Rosenfeld, dir. *Gender and History in Canada*. Toronto, Coop. Clark, 1996.
- Parr Joy. *The Gender of Breadwinners : Women, Men and Change in Two Industrial Towns, 1880-1950*. Toronto, University of Toronto Press, 1990.
- Parratt, Catriona M. « About Turns : Reflecting on Sport History in the 1990s ». *Sport History Review*, vol. 29, no 1 (1998), p. 4-17.
- Pedersen, Diana L. *Changing Women, Changing History : A Bibliography of the History of Women in Canada*. Ottawa, Carleton University Press, Second Edition, 1996.
- Peiss, Kathy. *Cheap Amusements : Working Women and Leisure in Turn-of-the-Century New York*. Philadelphia, Temple University Press, 1986.
- Perrot, Philippe. *Le travail des apparences ou les transformations du corps féminin, XVIII^e-XIX^e siècles*. Paris, Seuil, 1984.
- Pfister, Gertrud. « Epilogue : Gymnastics from Europe to America », *International Journal of the History of Sport*, vol. 26, no 13 (octobre 2009), p. 2052-2058.
- . « Prologue : Gymnastics – Divergent European Principals and Practices and American Transformative Reactions and Responses ». *International Journal of the History of Sport*, vol. 26, no 13 (octobre 2009), p. 1889-1892.
- Phillips, Janet, et Peter Phillips. « History from Below : Women's Underwear and the Rise of Women's Sport ». *Journal of Popular Culture*, vol. 27, no 2 (1993), p. 129-148.
- Piché, Lucie. *Femmes et changement social au Québec : l'apport de la Jeunesse ouvrière catholique féminine, 1931-1966*. Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003.
- Pierson, Ruth Roach. *They're Still Women After All : the Second World War and Canadian Womanhood*. Toronto, McClelland and Stewart, 1986.

- . *Les Canadiennes et la Seconde Guerre mondiale*. traduit par Hélène Hamel, Ottawa, La Société historique du Canada, brochure historique no 37, 1983.
- Pinard, Yolande. « Les débuts du mouvement des femmes à Montréal, 1893-1902 ». dans Marie Lavigne et Yolande Pinard, dir., *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 177-198.
- Poyer, Alex. « « L'embellie » du cyclotourisme et les femmes (1923 - début des années 1950) ». dans Thierry Terret, dir., *Sport et Genre*, Volume 1 : *La conquête d'une citadelle masculine*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 173-192.
- Pope, Steven W. « Introduction. American Sport History – Toward a New Paradigm ». dans Steven W. Pope, dir., *The New American Sport History. Recent Approaches and Perspectives*, Chicago, University of Illinois Press, 1997, p. 1-30.
- , dir. *The New American Sport History. Recent Approaches and Perspectives*. Chicago, University of Illinois Press, 1997.
- Poulter, Gillian. *Becoming Native in a Foreign Land. Sport, Visual Culture & Identity in Montreal, 1840-85*. Vancouver, University of British Columbia Press, 2009.
- Prentice, Alison, et al. *Canadian Women : A History*. Scarborough, Thomson Nelson, Second Edition, 2004.
- Putney, Clifford. *Muscular Christianity : Manhood and Sports in Protestant America, 1880-1920*. Cambridge, Harvard University Press, 2001.
- Rabinbach, Anson. *The Human Motor : Energy, Fatigue, and the Origins of Modernity*. Berkeley, University of California Press, 1992.
- Rempel, Byron. *No Limits : The Amazing Life Story of Rhona and Rhoda Wurtele, Canada's Olympian Skiing Pioneers*. Westmount, Twinski publications, 2007.
- Roger, Anne, et Thierry Terret, dir. *Sport et Genre*. Volume 4 : *Objets, arts et médias*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- Rose, Sonya O. « Cultural Analysis and Moral Discourses. Episodes, Continuities, and Transformations ». dans Victoria E. Bonnell, et al., dir., *Beyond the Cultural Turn*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 1999, p. 217-238.

- Ross, Becki L. « Entertaining Femininities. The Embodied Exhibitions of Striptease and Sport, 1950-1975 ». dans Jennifer Hargreaves et Patricia Vertinsky, dir., *Physical Culture, Power and the Body*, London et New York, Routledge, 2007, p. 121-141.
- Ross, Becki L., et Erin Bentley. « Gold-Plated Footballs and Orchids for Girls, A Palace of Sweat' for Men ». dans Patricia Vertinsky et Sherry McKay, dir., *Disciplining Bodies in the Gymnasium. Memory, Monument, Modernism*, London et New York, Routledge, 2004, p. 99-116.
- Rosol, Nathalie. « Une participation contrôlée des Françaises aux épreuves d'athlétisme (1917 - fin des années 1950) ». dans Thierry Terret, dir., *Sport et Genre, Volume 1 : La conquête d'une citadelle masculine*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 37-56.
- Rudy, Jarrett. *The Freedom to Smoke. Tobacco Consumption and Identity*. Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005.
- Sangster, Joan. « 'Queen of the Picket Line' : Beauty Contests in the Post-World War II Canadian Labor Movement, 1945-1970 ». *Labor : Studies in Working-Class History of the Americas*, vol. 5, no 4 (2008), p. 83-106.
- . « Making a Fur Coat : Women, the Labouring Body, and Working-Class History ». *International Review of Social History*, vol. 52, no 2 (2007), p. 241-270.
- . « The Softball Solution : Female Workers, Male Managers and the Operation of Paternalism at Westclox, 1923-60 ». *Labour/Le Travail*, vol. 32 (automne 1993), p. 167-199.
- Sarremejane, Philippe. « L'héritage de la méthode suédoise d'éducation physique en France : les conflits de méthode au sein de l'École normale de gymnastique et d'escrime de Joinville au début du XXème siècle ». *Paedagogica Historica*, vol. 42, no 6 (décembre 2006), p. 817-837.
- Schrodt, Barbara. « Vancouver's Dynastic Domination of Canadian Senior Women's Basketball ». *Canadian Journal of History of Sport*, vol. 26, no. 2 (1995).
- . « Federal Programmes of Physical Recreation and Fitness : The Contribution of Ian Eisenhardt and BC's Pro-Rec ». *Canadian Journal of History of Sport*, vol. 15, no 2 (décembre 1984), p. 45-61.

- Schultz, Jaime. « The Physical is Political : Women's Suffrage, Pilgrim Hikes and the Public Sphere ». *International Journal of the History of Sport*, vol. 27, no 7 (mai 2010), p. 1133-1153.
- Scott, Joan W. *Gender and the Politics of History*. New York, Columbia University Press, Revised Edition, 1999.
- . « Gender : A Useful Category of Historical Analysis ». *The American Historical Review*, vol. 91, no 5 (décembre 1986), p. 1053-1075. Traduit en français par « Genre : Une catégorie d'analyse historique », traduction de l'anglais par E. Varikas, *Les cahiers du Grif : le genre de l'histoire*, nos 37-38 (printemps 1988), p. 125-153.
- Singleton, Ellen. « Grace and Dorothy : Collisions of Femininity and Physical Activity in Two Early Twentieth-Century Book Series for Girls ». *Children's Literature in Education*, vol. 35, no 2 (juin 2004), p. 113-134.
- Smelser, Neil J., et Paul B. Baltes. *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*. Amsterdam, Elsevier, 2001.
- Soucy, Danielle. *Des traces dans la neige, 100 ans de ski au Québec*. Montréal, Les Éditions La Presse, 2009.
- Spears, B. « Senda Berenson Abbott : New Woman, New Sport ». dans Joan S. Hult et Marianna Trekell, ed., *A Century of Women's Basketball. From Frailty to Final Four*. Virginia, American Alliance for Health, Physical Education, Recreation and Dance, 1991, p. 19-36.
- Steedman, Mercedes. *Angels of the Workplace. Women and the Construction of Gender Relations in the Canadian Clothing Industry, 1890-1940*. Toronto, Oxford University Press, 1997.
- Stewart, Mary Lynn. *For Health and Beauty. Physical Culture for Frenchwomen, 1880-1930*. Baltimore & London, The Johns Hopkins University Press, 2001.
- Stoddart, Jennifer. « Quand des gens de robe se penchent sur les droits des femmes : le cas de la commission Dorion, 1929-1931 ». dans Marie Lavigne et Yolande Pinard, dir., *Travailleuses et féministes*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 307-335.
- Strange, Carolyn. *Toronto's Girl Problem : The Perils and Pleasures of the City, 1880-1930*. Toronto, University of Toronto Press, 1995.
- Strong-Boag, Veronica. *The New Day Recalled : Lives of Girls and Women in English Canada, 1919-1939*. Toronto, Copp Clark Pitman, 1988.

- Szerdahelyi, Loïc. « L'éducation physique et sportive entre sport et mixité durant les années 68 ». *Clio. Histoire, femmes et société*, vol. 29 (2009), p. 119-129.
- Teja, Angela. « L'image de la femme italienne dans la mode et le cinéma des années 1930 ». dans Laurent Guido et Gianni Haver, dir., *Images de la femme sportive*, Genève/Paris, Georg Éditeur, 2003, p. 123-143.
- Terret, Thierry. « Le genre dans l'histoire du sport ». *Clio. Histoire, femmes et société*, vol. 23 (2006), p. 209-238.
- , dir. *Sport et Genre. Volume 1 : La conquête d'une citadelle masculine*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- . « Sport, femme et érotisme. Les images coquines de sportives dans les années folles ». dans Laurent Guido et Gianni Haver, dir., *Images de la femme sportive aux XIX^e et XX^e siècles*, Genève/Paris, Georg, 2003, p. 63-80.
- Theberge, Nancy. « Gender and Sport ». dans Jay J. Coakley et Eric Dunning, dir., *Handbook of Sport Studies*, London, Sage Publication, 2000, p. 322-333.
- Thivierge, Nicole. « Modes et modestie féminines ». *Cultures du Canada français*, vol. 8 (1991), p. 18-29.
- Tillotson, Shirley. *The Public at Play. Gender and The Politics of Recreation in Post-War Ontario*. Toronto, University of Toronto Press, 2000.
- Tranvouez, Yvon. « Le sport catholique en France ». *Vingtième siècle*, vol. 4, no 92 (2006), p. 171-180.
- Valverde, Mariana. *The Age of Light, Soap and Water : Moral Reform in English Canada, 1885-1925*. Toronto, McClelland and Stewart, 1991.
- Verbrugge, Martha H. « Recreation and Racial Politics in the Young Women's Christian Association of the United States, 1920s-1950s ». *International Journal of the History of Sport*, vol. 27, no 7 (2010), p. 1191-1218.
- . « Recreating the Body : Women's Physical Education and the Science of Sex Difference in America, 1900-1940 ». *Bulletin of the History of Medicine*, vol. 71, no 2 (1997), p. 273-304.
- Vertinsky, Patricia. « From Physical Educators to Mothers of the Dance : Margaret H'Doubler and Martha Hill ». *International Journal of the History of Sport*, vol. 27, no 7 (2010), p. 1113-1132.

- . « On Being a Feminist Sport Historian ». *Thirdspace. A Journal of Feminist Theory and Culture*, vol. 9, no 2 (2010). revue électronique <http://www.thirdspace.ca/journal> (consulté le 16 novembre 2010).
- . « Transatlantic Traffic in Expressive Movement : From Dessarte and Dalcroze to Margaret H'Doubler and Rudolf Laban ». *International Journal of the History of Sport*, vol. 26, no 13 (2009), p. 2031-2051.
- . « 'Power Geometries' : Disciplining the Gendered Body in the Spaces of the War Memorial Gymnasium ». dans Patricia Vertinsky et Sherry McKay, dir., *Disciplining Bodies in the Gymnasium. Memory, Monument, Modernism*, New York, Routledge, 2004, p. 48-73.
- . « Schooling the Dance : From Dance under the Swastika to Movement Education in the British School ». *Journal of Sport History*, vol. 31, no 3 (automne 2004), p. 273-295.
- . « Gender Relations, Women's History and Sport History : A Decade of Changing Enquiry, 1983-1993 ». *Journal of Sport History*, vol. 21, no 1 (printemps 1994), p. 1-24.
- . *The Eternally Wounded Woman : Women, Exercise and Doctors in the Late Nineteenth Century*. Manchester, Manchester University Press, 1990.
- Vertinsky, Patricia, et Sherry McKay, dir. *Disciplining Bodies in the Gymnasium. Memory, Monument, Modernism*. London/New York, Routledge, 2004.
- Vigarello, Georges, et Richard Holt. « Le corps travaillé. Gymnastes et sportifs au XIX^e siècle ». dans Alain Corbin, dir., *Histoire du corps, Volume 2 : De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Éditions du Seuil, 2005, p. 313-379.
- Vigarello, Georges. « Le temps du sport ». dans Alain Corbin, dir., *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, Paris, Flammarion, 1995, p. 93-221.
- Welch, Paula. « The Relationship of the Women's Rights Movement to Women's Sport and Physical Education in the United States, 1848-1920 ». *Proteus*, vol. 3, no 1 (1986), p. 34-40.
- White, Philippe, et Kevin Young, dir. *Sport and Gender in Canada*. Don Mills (Ontario), Oxford University Press, 1999.

Wise, Syd F. « Sport and Class Values in Old Ontario and Quebec ». dans W. H. Heick et Roger Graham, dir. *His Own Man. Essays in Honour of Arthur Reginald Marsden Lower*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1974, p. 93-117.

Wolf, Naomi. *The Beauty Myth*. New York, Simon & Shuster, 1984.

IV. Thèses de doctorat et mémoires de maîtrise

Adams, Carly I. *Communities of Their Own : Women's Sport and Recreation in London, Ontario, 1920-1951*. Thèse de Ph.D. (Kinésiologie), London, University of Western Ontario, 2007.

Bette, Peggy. *Corps féminin et modernité. Étude des pratiques corporelles féminines et des perceptions du corps féminin dans la Revue moderne de novembre 1919 à octobre 1927*. Mémoire de M.A. (Histoire), Lyon, Université Lumières-Lyon, 2003.

Boileau, Roger. « L'église et le sport au Québec à la lumière du concept d'acculturation ». Thèse de Ph.D. (Sociologie), Université Laval, 2007.

Byl, John. *The Margaret Eaton School, 1901-1942 : Women's Education in Elocution, Drama and Physical Education*. Thèse de Ph.D., Buffalo, State University of New York at Buffalo, 1992.

Comtois, Patricia. *Jeunes femmes et loisirs commerciaux durant les années folles (1919-1929) : étude des discours ecclésiastiques et journalistiques*. Mémoire de M.A. (Histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal, 2007.

Davies, Elaine M. *The Montreal YWCA and Its Role in the Advancement of Women, 1920-1960*. Mémoire de M.A. (Histoire), Montréal, Concordia University, 1991.

East, Jocelyn. *Les dynamismes organisationnels de l'institutionnalisation du sport au Québec (1900-1967)*. Thèse de Ph.D. (Histoire), Québec, Université Laval, 2002.

Ellison, Jenny. *Our Most Charming Girls : Female Athletes in Canadian Advertisements, 1928 to 2002*. Mémoire de M.A. (School of Canadian Studies), Ottawa, Carleton University, 2002.

Gentile, Patricia. *Queen of the Maple Leaf: A History of Beauty Contests in Twentieth Century Canada*. Thèse de Ph.D. (Histoire), Kingston, Queen's University, 2006.

- Job, Christiane N. *Envisioning Basketball : A Socio-Biographical Investigation of Ruth Wilson – One of Western Canada’s Sporting Pioneers*. Mémoire de M.A. (Human Kinetics), Vancouver, University of British Columbia, 2008.
- Lathrop, Anna H. *Elegance and Expression, Sweat and Strength : Body Training, Physical Culture, and Female Embodiment in Women’s Education at the Margaret Eaton Schools, 1901-1941*. Thèse de Ph.D. (Éducation), Toronto, University of Toronto, 1997.
- Pedersen, Diana L. *The Young Women’s Christian Association in Canada, 1870-1920 : ‘A Movement to Meet A Spiritual, Civic and National Need’*. Thèse de Ph.D. (Histoire), Ottawa, Carleton University, 1988.
- Richard, Pierre. *Une histoire sociale du curling au Québec, 1807-1980*. Thèse de Ph.D. (Études québécoises), Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 2006.
- Swanson, Beth S. *A History of the Rise of Aerobic Dance in the United States Through 1980*. Mémoire de M.A. (Human Performance), San Jose, San Jose State University, 1996.
- Vigneault, Michel. *La naissance d’un sport organisé au Canada : le hockey à Montréal, 1875-1917*. Thèse de Ph.D. (Histoire), Québec, Université Laval, 2001.
- Winlo, Andrea. *Avid Skiers or Sports feminists? The Women Skiers of the Penguin Ski Club and Their Relationship to Canadian Ski Clubs Organizations, 1932-1972*. Mémoire de M.A. (Histoire), Montréal, Concordia University, 1999.

V. Manuscrit

- Janson, Gilles. « La Palestre nationale : Évolution de l’éducation physique et des sports chez les Canadiens français de Montréal (1894-1918) ». Communication présentée au VI^e Séminaire International d’Histoire de l’Éducation physique et du Sport, Trois-Rivières, juillet 1976. Disponible à la collection nationale de BAnQ.

VI. Sites Internet

- Bibliothèque et Archives Canada, *Celebrating Women’s Achievements. Women in Canadian Sport*, « Myrtle Cook (1902-1985) »,

<http://www.collectionscanada.gc.ca/women/002026-225-e.html> (consulté le 12 mai 2009).

Temple de la renommée du ski canadien, « Christian Percival » : [http://www.skimuseum.ca/bios/Bott_Percival%20\(Punch\).pdf](http://www.skimuseum.ca/bios/Bott_Percival%20(Punch).pdf) (consulté le 20 juillet 2010).

Réseau des sports, Panthéon des sports au Québec, « Marcel de la Sablonnière, bâtisseur ». <http://www.rds.ca/pantheon/chroniques/204842.html> (consulté le 27 juillet 2010).

VII. Films et disque compact

« Concours athlétique ». *Reportages no 99*, Montréal, ONF, 1945, 5 minutes, noir et blanc.

Brown, Janice, et Brenda Hennig. *The Matchless Six*. Kelowna, Great North Productions, distribué par Filmwest Associates, 1996.

Mickaël Furnon (nom d'artiste : MiCkey [3d]). « La footballeuse de Sherbrooke ». *La Grande Évasion*, France, Mouv'kine Music (EMI), disque compact, 2009.

Annexe 1 : Les nouvelles inscriptions à la Palestre nationale entre 1919 et 1929 selon les différentes catégories d'abonnement

Catégories de membres	1919	1919-1920	1920-1921	1921-1922	1922-1923	1923-1924	1924-1925	1925-1926	1926-1927	1927-1928	1928-1929	1929
	À vie	292	122	84	200	74	53	2	18	5	3	9
Actifs	793	663	438	302	278	420	334	287	273	280	226	112
Féminins	177	273	383	106	145	163	156	140	88	149	159	51
Universitaires	70	71	74	47	37	28	32	29	13	42	15	16
Collégiens	95	61	49
Juniors	55	66	51	58
Ecoliers et écolières	22	88	100	6	12	10	57	31	12
Masculins	7	17	18	1	7	2	49	21	6
Féminins	14	13	106	96	21	23	38	13	9	15	5	17
Non spécifié
Collège Loloys	13
Vacances	63	55
Hommes	29	82
Femmes	72	33	218	336	31
Non spécifié
Dames et Échecs	1	26	18	18	10	2	2
Golf	3
Tennis	3
Hommes
Femmes	9
Athlète	2
Total	1481	956	1152	772	732	878	827	809	784	772	688	277

Source : Ces informations sont tirées du dépouillement des procès-verbaux du bureau de direction de l'AAAN, de janvier 1919 à décembre 1929 (UQAM, SAGD, 71P-160, 01).

Annexe 2 : Nombre et pourcentage de membres suivant les cours donnés au gymnase du YWCA de Montréal, 1927-1931

	1927		1928		1929		1930		1931	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<i>Gymnastique</i>	310	25,14 %	319	22,05 %	497	24,95 %	439	25,45 %	331	21,08 %
<i>Danse</i>	213	17,27 %	236	16,31 %	478	24 %	460	26,67 %	465	29,04 %
<i>Tennis</i>	349	28,30 %	389	26,88 %	368	18,47 %	278	16,12 %	260	16,56 %
<i>Badminton</i>	158	12,81 %	203	14,03 %	300	15,06 %	249	14,43 %	241	15,35 %
<i>Basket-ball</i>	138	11,19 %	212	14,65 %	270	13,55 %	243	14,09 %	217	13,82 %
<i>Baseball</i>	51	4,14 %	72	4,98 %	61	3,06 %	56	3,25 %	34	2,12 %
<i>Athlétisme</i>	14	1,14 %	16	1,11 %	18	0,90 %	---	---	---	---
<i>Volley-ball</i>	---	---	---	---	---	---	---	---	22	1,40 %
Total	1 233		1 447		1 992		1 725		1 570	

Source : Ces informations sont tirées du dépouillement des rapports annuels et mensuels du HED, 1927-1931 (BANC, MG281D40, vol. 38 à 41).

Annexe 3 : L'horaire des activités féminines à la Palestre, décembre 1931

<p>Lundi</p> <p>13h à 15 h : Tennis 15h à 16h : Gymnase libre 19 h à 19h30 : Jeux divers 19h30 à 20h30 : Volley-ball 20h30 à 21h30 : Culture physique 21h30 à 22h30 : Basket-ball Piscine : Ouverte toute la journée pour les femmes, sauf de 16h30 à 18h30</p>
<p>Jeudi</p> <p>13h à 15 h : Tennis au gymnase 15 h à 15h45 : Culture physique 15h45- 17 h : Jeux divers au gymnase 19h30 à 20h30 : Volley-ball 20h30 à 21h30 : Culture physique 21h30 à 22h30 : Basket-ball Piscine : Ouverte toute la journée aux femmes, sauf de 11 h à midi et de 17h30 à 18h30.</p>
<p>Samedi</p> <p>13 h à 16 h : Tennis 13h30-14h30 : Bain 19h30-20h30 : Ballon-panier 21h30-22h30 : Volley-ball</p>

Ces informations sont tirées des PV de la CP, 2 décembre 1931 (BAnQ-SHS-P55, 109.298.04)

Annexe 4 : Les temps d'entraînement des membres féminins et masculins de la Palestre, 1945-1947

Temps d'entraînement des hommes pour cinq sports : 75h30

Piscine (16h30) Lundi : 17 h à 19 h Mercredi, vendredi : 20h15 à 22h45 Samedi : 16 h à 18h30 et 20 h à 23 h Dimanche : 14 h à 15h30	
Basket-ball (6 h) Mardi et samedi : 19h30 à 22h30	Volley-ball (1h30) lundi, mercredi, vendredi : 18h30 à 19 h
Balle au mur (21h30) Mardi, mercredi, vendredi, samedi : 13h30 à 16 h Mardi et vendredi : 19 h à 23 h Dimanche : 13h30 à 17 h	Squash (30 h) Lundi à samedi, incl. : 14 h à 19 h

Temps d'entraînement des femmes pour trois sports : 20h45

Piscine (14h45) Lundi : 14 h à 16h30 et 19h15 à 22h30 Jeudi : 14 h à 16h30 et 18 h à 22h30 Samedi : 10 h à midi	
Basket-ball (2 h) Lundi : 19h30 à 20h30 Jeudi : 21h30 à 22h30	Volley-ball (4 h) Lundi : 21h30 à 0h30 Jeudi : 19h30 à 20h30

Temps d'entraînement mixte : 36 h

Escrime (9 h) Mardi, vendredi : 19h30 à 23 h Samedi : 13h30 à 15h30	Badminton (27 h) Lundi et jeudi : 13h30 à 16 h Lundi, mercredi, jeudi et samedi : 19 h à 23 h Dimanche : 13h30 à 17h30
---	---

Total du temps d'entraînement pour les hommes : 111h30

Total du temps d'entraînement pour les femmes : 56h45

Annexe 5 : Le costume féminin d'escrime à la Palestre nationale, 1947



Source : Fonds Conrad Poirier, 1947 (BAnQ-P48-S1, P15289).

Annexe 6 : Les résolutions des HED du Canada, 1953

1. The staff in charge of Health and Physical Education should be graduates of a recognized school of Health and Physical Education. The staff should be able to select programme activities that are suitable to the various age groups and that have carry-over value for other leisure time activities.
2. All who teach classes should be qualified persons or under the direct supervision of qualified staff.
3. Medical examinations should be required annually for members and non-members who participate in gymnastics, sports clubs, strenuous dancing, keep-fit classes, swimming and camp programmes.
4. All facilities and equipment used in relation to Health and Physical Education should meet Provincial Department of Health regulations, local fire and building requirements and other sound precautions should be maintained to give the best protection for participants and staff.
5. At all times when the gymnasium or room used as such is in use, a person responsible to the YWCA and answerable for facilities, equipment, and department should be on duty.
6. The swimming pool should be kept locked except when a trained, paid lifeguard or teacher is on duty, and no one, either when camping or in the swimming pool, should be permitted to swim unless a lifeguard is present.
7. (A) A lifeguard on duty at a pool should be a responsible person of at least 18 years of age who holds the Bronze Medallion or the Red Cross Instructor's Certificate. These awards should be renewed every two years.
(B) The supervisor of the waterfront in a camp should hold at least the Bronze Medallion and the Red Cross Instructor's Certificate and be at least 21 years of age.
8. The pool load for swimming should not exceed forty for one teacher; for diving not more than twelve for one teacher. The pool load for plunges should not exceed Provincial Department of Health regulations.
9. In the operation of YWCA camps, health and safety standards should be maintained in accord with Provincial laws and Canadian Camping Association Standards (drinking water, food cleanliness, and Medical services, etc.)
10. Waterfront safety measures should be ensured regarding swimming and diving areas, use of boats, and life saving patrol.
11. All safety measures should apply not only to campers but to staff, including cook and maintenance employees, and to visitors.

Source : « Resolutions – Nineteenth national Convention of the YWCA of Canada », Quebec, 1953 (BAC, MG28I240, vol. 39)

Annexe 7 : Nombre de membres du HED par rapport au nombre total de membres du YWCA de Montréal, 1956 à 1959

	Nombre de membres au YWCA	Membres du HED				% par rapport à YWCA
		Nombre total	Catégories	Nombre	%	
1956	8 735	4 403	<i>Femmes</i>	3 573	81,1 %	50,4 %
			<i>Adolescentes</i>	64	1,5 %	
			<i>Juniors</i>	575	13,1 %	
			<i>Hommes</i>	191	4,3 %	
1957	9 332	4 604	<i>Femmes</i>	3 798	82,5 %	49,3 %
			<i>Adolescentes</i>	24	0,5 %	
			<i>Juniors</i>	573	12,5 %	
			<i>Hommes</i>	209	4,5 %	
1958	9 847	5 156	<i>Femmes</i>	4 251	82,4 %	52,3 %
			<i>Adolescentes</i>	49	1 %	
			<i>Juniors</i>	709	13,8 %	
			<i>Hommes</i>	147	2,8 %	
1959	8 631	4 349	<i>Femmes</i>	3 652	84 %	50,3 %
			<i>Adolescentes</i>	69	1,6 %	
			<i>Juniors</i>	523	12 %	
			<i>Hommes</i>	105	2,4 %	

Source : Rapports annuels du YWCA, Montréal, 1956-1959 (BAC, MG281240, vol. 39)

Annexe 8 : La liste des activités physiques offertes au HED du YWCA de Montréal, 1960

Swimming	Gym	Sports
Beginners	Keep fit	Golf
Intermediate	Maid to measure	Badminton
Advanced Lessons	Meet and Grow Slim	Tennis
Diving	Slimnastics	Horseback Riding
Royal Lifesaving	Danse Exercises	
Red Cross	Ballet	
Synchronized Club	Trampoline	
Rythmic Class	Scandinavian Gym	
Swim Clubs		
Semi-private Lessons		

Source : Rapport annuel, YWCA, 1960 (BAC, MG28I240, vol. 39)

